



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Fx 40.15

Harvard College Library



FROM THE GIFT OF

ARCHIBALD CARY COOLIDGE

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

FOR BOOKS ON FRENCH HISTORY

ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE NANTES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

Et du Département de la Loire-Inférieure

DÉCLARÉE

Établissement d'utilité publique par Décret du 27 Décembre 1877

~~~~~  
Volume 5<sup>e</sup> de la 8<sup>e</sup> Série  
~~~~~

1904



NANTES

IMPRIMERIE C. MELLINET. — BIROCHÉ ET DAUTAIS, Succ^{rs}

5, Place du Pilori, 5

—
1905

Fx40.15

Harvard College Library

AUG 28 1912

**Gift of
Prof. A. C. Coolidge**

DISCOURS DE M. PICART

PRÉSIDENT SORTANT



MES CHERS COLLÈGUES,

C'est une constatation banale que de dire que le temps passe avec une rapidité déconcertante. Je viens aujourd'hui installer mon successeur, et il me semble que c'est hier que je venais vous remercier de m'avoir choisi comme Président pour l'année qui vient de s'écouler.

Mon année de présidence a été pour moi une année des plus agréables. Relations charmantes, discussions courtoises, bureau tout dévoué, auquel j'exprime tous mes remerciements. Que peut-on souhaiter de plus ? Mais la nature humaine est ainsi faite que j'ai cependant plusieurs souhaits à former.

Le premier, c'est de voir s'accroître le nombre des communications faites à la Société, et le second, c'est de voir s'accroître également le nombre de ses membres. L'année 1903 a été pour notre Société une année marquée d'un signe noir. Nous avons rendu à ceux qui ont disparu un juste et sincère hommage. Efforçons-nous de combler les vides en recrutant le plus d'adhérents possible. Il doit y avoir, il y a sans nul doute, à Nantes,

beaucoup d'hommes qui aiment la science, la littérature, et qui ont réservé un coin de leur esprit au culte de la pensée. Qu'ils viennent à nous. Ils verront, en consultant nos Annales plus que séculaires, qu'ils entrent en bonne compagnie.

Je suis heureux de transmettre les fonctions de la présidence à notre très aimable collègue M. Vincent. Pour 1904, la présidence est entre bonnes mains.



DISCOURS DE M. A. VINCENT

PRÉSIDENT ENTRANT



MESSIEURS,

Si je vous exprime ma confusion de m'asseoir à cette place, ce n'est pas seulement pour obéir à l'usage : mon émoi est aussi sincère que justifié ; je sais n'avoir mérité vos suffrages ni par mon assiduité, ni par mon travail, et je sais que je dois à votre amitié seule la faveur dont vous m'honorez.

Je n'apporterai point, à la direction de vos débats, cette précision savante et cette décision prompte qu'ont values à M. Picart ses hautes études scientifiques. Et pourtant vous avez su, mon cher Président, vous délasser parfois de l'austère enseignement des Mages dans la conversation fleurie des Muses : car nous nous souvenons de ce discours exquis où, sous l'invocation d'Homère, d'Aristophane et de notre vieux Lafontaine, vous nous avez si joliment prêché la gaité morale et l'énergie intellectuelle.

Nous tâcherons de mettre vos principes en action.

La gaité nous sera facile, dans ces réunions auxquelles donnent tant de charme la divergence des cultures et l'affinité des goûts.

Quant à l'énergie, notre Société en a donné des preuves plus que centenaires ; et voici qu'aujourd'hui un nouveau champ d'études, plein de promesses fécondes, s'ouvre à ses investigations : après les inventions scientifiques du siècle dernier, celui qui commence semble vouloir apporter pour tribut au progrès humain une expansion plus large et plus équitable de la richesse, de la santé et du bien-être. Ce programme sollicite le travail combiné des savants, des médecins, des juristes et des philosophes. Quelle assemblée est mieux placée que notre Société Académique pour unir, encourager et diriger ces efforts ?

Mais pour être gais, énergiques, pour vivre, il ne suffit pas de travailler ! Je le répète après mon éminent prédécesseur, il faut nous augmenter en nombre. Les sociétés sont comme les individus : tout être qui cesse de croître, décroît. Souvenons-nous du mot de la genèse, qui symbolise l'ordre éternel de la nature : *Multiplicamini*. Racontons à nos amis les joies de cette intimité où nous nous reposons de notre labeur journalier dans la culture du beau et l'étude du mieux. Recrutons tous des adhérents nouveaux et, puisque le temps est aux fédérations et aux groupements, faisons de notre Société la fédération des bonnes volontés et des hautes compétences.

Dirai-je à M. le Dr Sacquet toute notre reconnaissance pour le sacrifice qu'il a bien voulu nous faire d'un temps que nous savons si précieux, en acceptant la vice-présidence ?

Dirai-je à mon vieil ami Mailcailloz combien je me félicite de trouver près de moi l'aide et l'expérience d'un secrétaire perpétuel tel que lui ? Dirai-je à M. Ferronnière, notre distingué secrétaire, que je compte sur sa science, son dévouement et tout son zèle ? Dirai-je à

mon aimable confrère Baranger que je suis heureux de voir son jeune talent mis à contribution au profit de notre œuvre ?

A M. Delteil, notre incomparable trésorier, je ne dirai rien, sinon que, pour le récompenser de nous faire de si bonnes finances, nous promettons tous de l'aider à nous en faire de meilleures.

Messieurs, j'ai trop longtemps abusé de votre attention bienveillante : Travaillons.



Notice nécrologique sur M. Eugène Louis

Membre correspondant de la Société Académique

PAR JULIEN MERLAND

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes

Une personnalité bien vendéenne vient de disparaître. M. Eugène Louis, professeur honoraire au lycée de la Roche-sur-Yon, bibliothécaire municipal, est décédé le 3 avril 1904 à la Roche-sur-Yon, où il était né le 12 mars 1833.

Eugène Louis était membre correspondant de la Société Académique depuis le 6 février 1878. A ce titre, nous devons lui consacrer une notice nécrologique et ainsi conserver dans nos Annales le souvenir de l'excellent collègue que nous avons perdu.

Lors de la mort de mon père, dans le volume de l'année 1887 des Annales de la Société d'Emulation de la Vendée, il avait retracé sa vie. Il m'a semblé que moi, le fils, j'avais le triste et doux devoir de faire connaître aujourd'hui celui qui s'était fait ainsi le panégyriste de mon père.

Bien qu'une grande différence d'âge les sépara, ils avaient été intimement liés, lorsque nous habitions les uns et les autres la ville de la Roche-sur-Yon. Ces deux hommes devaient en effet se comprendre. Quoique à certains points de vue, sur lesquels je ne veux pas insister, leurs idées fussent en désaccord, comme ils étaient l'un et l'autre des hommes de conciliation et de tolérance, leurs rela-

tions ne s'en étaient point ressenties. Ils avaient tous les deux des goûts littéraires, l'amour profond de cette Vendée où ils étaient nés et où ils avaient voulu reposer dans l'éternité. Tous deux étaient des chercheurs, des fouilleurs du passé. Ils appartenaient à cette forte génération aujourd'hui, hélas ! disparue des pionniers de cette vieille terre de Vendée, qui renferme tant de secrets et dont l'histoire est si glorieuse et si personnelle. Les Léon Audé, les Mourain de Sourdeval, les Paul Marchegay, les abbés du Tréssay, Baudry et Pondevie, les Dugast-Matifeux, les Benjamin Fillon, les de Rochebrune, les Marcel Petiteau, les Constant Merland ne sont plus. Louis restait pour ainsi dire sur la brèche le seul de cette génération vendéenne, qui compte pourtant encore parmi ses membres notre excellent et vénéré collègue, le docteur Viaud-Grand-Marais. Quel lourd héritage nous ont légué tous ces morts !

Après avoir terminé ses études au lycée de Napoléon-Vendée (la ville portait alors le nom de son glorieux fondateur, nom que ni la Restauration ni la République ne voulurent lui conserver), Eugène Louis, reçu bachelier, débuta dans l'enseignement en 1852 comme maître d'étude, à ce même lycée où il avait été élève. Après avoir exercé les mêmes fonctions à Bourges et à Châteauroux, il revint au Lycée de sa ville natale, qu'il ne devait plus quitter. Je me le rappelle alors que j'étais moi-même élève dans le même établissement. Quoique plus jeunes que lui d'une douzaine d'années seulement, mes camarades et moi l'appelions fort irrespectueusement le père Louis. Il était d'une douceur, je dirais même d'une timidité, qui ne faisait que nous enhardir. Cet âge est sans pitié ! Le père Louis n'a jamais gardé rancune à aucun de nous, et après avoir été ses élèves, nous sommes tous

restés ses amis. Je n'ai pas été surpris qu'un de mes anciens camarades de classe, M. Boudaud, aujourd'hui professeur au Lycée de la Roche-sur-Yon, lui ait adressé le dernier adieu devant sa tombe entr'ouverte. Il avait bien qualité pour parler de lui. Je suis sûr qu'il l'a fait avec tout son cœur et je connais le cœur de mon ami Boudaud.

De maître d'étude au Lycée de la Roche-sur-Yon, Louis devint professeur d'une classe de ce que l'on appelait alors le cours spécial, et ensuite professeur de quatrième (4 mai 1864), fonction qu'il conserva jusqu'à l'heure de la retraite en 1895. Il fut alors nommé professeur honoraire. Après la mort d'un autre de ses anciens maîtres, M. Marichal, la municipalité lui confia le poste de bibliothécaire de la ville. Il est mort en plein exercice. Dès 1878, il s'était occupé activement de la fondation des cours secondaires de jeunes filles, dont il devint plus tard le Directeur. En même temps, il était le trésorier de l'Orphelinat du Lycée, œuvre charitable créée en 1875 par cet excellent abbé Leloup, aumônier du Lycée. En passant, permettez-moi de m'incliner avec respect devant la mémoire de ce prêtre, si bon, si secourable, cachant une âme d'élite sous une apparence de naïveté qui lui attirait nos sarcasmes et nos moqueries.

Pendant dix ans, Eugène Louis fit partie du Conseil municipal, et de 1884 à 1888 fut adjoint au Maire. Je n'insisterai pas sur cette partie de sa vie que j'appellerai sa vie politique. La Société Académique en effet n'admet pas que la politique passe le seuil de sa porte ; elle la lui ferme au nez. La grande dissolvante ne pénètre point dans son salon et c'est ce qui fait la force et l'autorité de notre compagnie. J'ai bien le droit de dire cependant que si, dans cette partie de sa vie, Louis a pu

avoir des adversaires, il n'a pas dû avoir d'ennemis. Je ne me le représente pas bien, prenant part à de vives polémiques. Je suis persuadé que c'est le cœur léger qu'il a déposé sa ceinture d'adjoint pour la direction de la bibliothèque, qui devait rentrer bien plus dans ses goûts.

En qualité de professeur de quatrième, Eugène Louis, à la distribution des prix du Lycée du 10 août 1867, fut chargé de prononcer le discours d'usage. Il prit pour sujet les *Illustrations de la Vendée* et s'efforça de donner pour exemple à son jeune auditoire la vie des hommes marquants du pays. Pour ceux que séduirait la gloire militaire, il évoquait les noms des généraux Bonamy, Belliard et Collineau, des marins René Guiné, René de Laudonnière, amiraux Duchaffaut et Grimouard de Saint-Laurent. Pour ceux qui préféreraient les études de droit, il rappelait que la ville de Fontenay avait vu naître les deux Brisson, Colardeau et Tiraqueau, le plus savant jurisconsulte de son temps. Aux jeunes gens épris des questions scientifiques, il disait que Viète fut l'inventeur de l'algèbre et Réaumur celui du thermomètre. Aux poètes, à ceux du moins qui pensaient l'être, il parlait de Nicolas Rabin, qui chanta *le riant exil des bois*, et de André Rivaudeau qui, le premier avant Racine, eut l'idée d'une tragédie d'Esther. Enfin, n'oubliant rien, il s'enorgueillissait en pensant que la Vendée avait compté parmi ses enfants les historiens la Popelinière et Besly, et surtout cette femme incomparable, M^{lle} de Lézardière qui, d'après Guizot, *ouvrit la première le livre de l'histoire*. Puis, poursuivant son œuvre, il nous promenait dans ces plaines immenses que la Beauce nous envie, dans ces marais semblables à ceux de la Hollande et conquis comme eux sur l'Océan, et enfin dans ce gai

bocage de Maillezais, *tout plein des souvenirs de Richelieu et dont les abbés coiffèrent la mitre épiscopale*. Pour ce voyage, il empruntait ces lignes ferrées dont la Vendée venait de se couvrir et nous conduisait tout droit devant cette admirable plage des Sables-d'Olonne, dont les vastes bassins allaient désormais ouvrir leurs portes aux plus grands vaisseaux. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux le discours d'Eugène Louis ; il n'a pas vieilli et l'impression que j'éprouve en le lisant est la même que celle que je ressentais en l'écoutant.

Les mérites littéraires de notre collègue lui avaient valu la rosette d'Officier de l'Instruction publique. Ajoutons que, le 19 juillet 1861, il avait obtenu le diplôme de licencié ès-lettres.

En dehors du professorat et des autres fonctions que j'ai énumérées plus haut, Louis se consacra tout spécialement à deux Sociétés, qui lui étaient bien chères et dont il était membre fondateur : la Société amicale des anciens élèves du Lycée de la Roche-sur-Yon, qui date de 1868, et la Société d'Emulation de la Vendée, fondée en 1854.

La Société des anciens élèves, comme son nom l'indique, a pour but de resserrer les liens d'amitié du collègue et surtout de venir en aide aux anciens camarades ou aux fils de ceux-ci que la fortune n'a pas favorisés. Louis en fut longtemps le secrétaire-trésorier et, depuis 1876, en était devenu le président. Il aimait ardemment sa Société et, ainsi que me l'a écrit dernièrement M. Péault, vice-président de la Société, il disait souvent et avec raison *qu'il l'avait arrachée au naufrage qui, après l'année terrible, avait failli l'engloutir*. C'était pour lui un jour de bonheur sans pareil que celui où, chaque année, il présidait la séance générale et ensuite le ban-

quet traditionnel. Il avait le don de ces allocutions et de ces toasts pleins de cette humeur qui le caractérisait. Avec cette bonhomie que nous lui avons connue, il accueillait également les anciens, qui avaient presque tous été ses élèves, et les jeunes potaches, qui s'apprêtaient à entrer dans la vie active. Lorsqu'à la dernière séance, le 8 octobre 1903, on ne le vit pas venir, je pensais bien qu'il était gravement atteint.

Il préparait, dans ces derniers temps, l'*Histoire du Lycée de la Roche-sur-Yon* et m'écrivait, il y a quelques mois, qu'elle allait bientôt être achevée. Puisqu'il est dit qu'ici-bas l'homme ne pourra que rarement voir le couronnement de son œuvre, Louis ne verra point paraître la sienne. Mais je suis certain que ses collègues du Bureau de la Société des anciens élèves ne voudront point la laisser dormir dans l'oubli, et qu'il se trouvera quelqu'un pour la terminer et lui faire voir le jour. Celui qui devra être le continuateur de Louis me paraît tout indiqué. Sur la première page, il dédiera l'*Histoire du Lycée* à la mémoire du vieux professeur.

La seconde Société à laquelle appartenait Louis était la Société d'Emulation de la Vendée. Il en était secrétaire général depuis 1889. Membre très actif de cette Société, il est peu de volumes des Annales qui ne contiennent de ses travaux. Ceux-ci sont tellement nombreux que je renonce même à en dresser la liste. Tous se rapportent à la Vendée. On pourrait les diviser en trois catégories : la première comprendrait la publication de pièces anciennes très curieuses et de documents inédits trouvés dans les archives départementales et autres lieux. Louis accompagnait, la plupart du temps, leur reproduction de réflexions très justes et d'aperçus historiques qui en rehaussaient la valeur. La deuxième se composerait de

notes historiques sur la Roche-sur-Yon, Maillezais, Saint-Gervais, etc. La troisième serait consacrée à des biographies, Tiraqueau, Philippe Chabot, et à des notices nécrologiques sur des contemporains récemment décédés : Benjamin Fillon, Valette, Constant Merland, le peintre Paul Baudry, le statuaire Gaston Guitton, Paul Marchegay, de Puyberneau, Tortat, etc.

Je veux cependant signaler à part un travail très considérable publié en 1897 sous ce titre : *L'École secondaire de Saint-Jean-de-Monts*. Ce fut le 12 octobre 1803 que le Premier Consul décréta l'établissement d'une école secondaire en Vendée et, chose bizarre, il choisit pour siège de cette école la commune de Saint-Jean-de-Monts, après avoir hésité entre cette localité et Challans. Ce n'était pas précisément un point central du pays ni un centre intellectuel. Je me demande où pouvait bien avoir été édifée cette école, dont on ne trouve plus trace aujourd'hui. Louis a été heureux, lui si dévoué à l'enseignement, de nous en faire l'historique complet, de nous dire quels en furent les professeurs et les élèves. Le travail est très intéressant pour les vieilles familles vendéennes qui, parmi les noms cités, retrouvent des ancêtres. Le Lycée de Saint-Jean-de-Monts ne prospéra guère. Il menaçait presque de rester un Lycée *in partibus* ; aussi, en octobre 1814, il fut transféré à Napoléon et les bâtiments furent édifés sur la grande place, là où ils ont abrité notre jeunesse et où ils abritent encore la génération actuelle.

Pour couronner son œuvre, en 1900, Louis a publié un travail qui n'a rien de littéraire, mais dont l'utilité est incontestable : c'est la *Table générale des matières contenues dans les quatre premières séries de l'Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée (1854-1900)*. Ce

travail, très aride en lui-même, rend faciles les recherches dans une collection qui ne comprend pas moins de quarante-six volumes. Il a fallu, pour composer cette Table, une grande patience et nous devons en remercier son auteur.

Eugène Louis était poète à ses heures. Lorsqu'il fut reçu membre correspondant de la Société Académique de la Loire-Inférieure, il voulut payer sa bienvenue en nous adressant deux charmantes petites pièces de vers : *N'oublions pas* et la *Première dent*, insérées dans nos *Annales*, année 1879.

Ainsi qu'il a été dit dans le discours prononcé sur sa tombe par M. Monin, proviseur du Lycée de la Roche-sur-Yon, c'est dans ces multiples occupations que la mort est venue surprendre notre collègue. Il a quitté la vie presque sans souffrances, avec la sérénité du sage, en mettant en pratique jusqu'au dernier moment la parole de l'empereur Sévère : *Laboremus*.

Epaminondas mourant disait qu'il laissait après lui deux filles pour perpétuer sa mémoire : les batailles de Leucques et de Mantinée. Louis, en expirant, a confié à ses deux filles : la Société des anciens élèves et la Société d'Emulation, le soin de conserver la sienne aux générations futures. Nous, ses collègues de l'Académie nantaise, moi son ancien élève, nous garderons le souvenir de celui qui fut un érudit, un littérateur et, qui mieux est, un parfait homme de bien, un parfait homme de cœur, et la Vendée, reconnaissante, donnera à Eugène Louis une de ses premières places dans son Panthéon.

~~~~~

Pour composer cette notice, j'ai eu recours aux discours prononcés sur la tombe de Louis par MM. Guillemet, maire de la Roche-sur-Yon, Monin, proviseur, et Boudaud, professeur au Lycée.

~~~~~


ESSAI

D'UNE

Psychologie du Peuple Breton

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Lauréat de l'Institut de France

C'est seulement dans la dernière partie du siècle dernier qu'a pris naissance une science nouvelle, qui n'a pas encore reçu de nom et que nous proposons d'appeler la *psychologie* et la *sociologie ethniques*, ou plus exactement, car ces deux disciplines n'en font qu'une, la *psycho-sociologie ethnique*. C'est d'elle que nous voulons donner aujourd'hui un essai, en l'appliquant à un peuple intéressant à des titres nombreux, au peuple breton, et avec lui, à l'ensemble de la race celtique.

L'introduction de cette science a été tardive, une autre, utile comme elle, l'a précédée et est mieux connue : la psychologie collective, qui n'est pas une étrangère, même auprès du grand public. On a pensé que l'ancienne psychologie, celle de l'homme isolé et abstrait, ou, ce qui revient au même, de l'humanité dans son ensemble, avait des bornes trop étroites, que les individus

NOTE DE LA RÉDACTION. — *La Psychologie ethnique du Peuple Breton* ne constituant que la première partie du travail annoncé par l'auteur, il ne sera rendu compte de cet ouvrage qu'au rapport de la fin de l'année 1905.

ne sont pas seuls à posséder une mentalité digne d'observation, et que, lorsqu'un certain nombre d'entre eux sont réunis, volontairement ou instinctivement, pour une série d'actions ou de pensées communes, par exemple, dans une foule, ils possèdent en quelque sorte un esprit générique, distinct de celui de chacun d'eux. Des auteurs très avisés ont élaboré cette psychologie, qui progresse tous les jours.

On ne s'est pas longtemps arrêté à ce point de la route et on a pensé que les nations avaient, elles aussi, une mentalité unique, collective, ou que, tout au moins, chacun des nationaux qui la composent ont, inné ou acquis, un caractère commun, duquel on peut éliminer les variétés individuelles. Cette idée se justifie de prime abord par l'existence même du patriotisme qui autrement pourrait résulter, il est vrai, de l'identité des intérêts, mais ne serait accompagné d'aucun sentiment. D'autre part, qui ne voit, à l'observation la plus superficielle, que, sur une foule de points, l'esprit anglais, par exemple, et l'esprit français ne coïncident pas, et que chacun d'eux aperçoit et apprécie la nature et la société sous un angle tout à fait différent! De là la psychologie ethnique. C'est la dernière venue dans le groupe des sciences morales et sociales, mais ce n'est pas la moins importante.

Telle est l'idée générale de la psychologie ethnique ; nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut entendre par la sociologie de même nom. Pour bien le comprendre, quelques mots de théorie sont nécessaires.

Toutes les sciences ont une marche dans le même sens, au moins au point de vue logique, car leur ordre historique n'a pas toujours été identique. Elles observent d'abord les faits tout à fait individuels, les comparent et en tirent des conséquences, quelquefois même des lois,

mais qui restent individuelles aussi ; la science est alors tout à fait concrète, *car le concret, c'est l'individuel*. Puis des individus elle monte peu à peu à l'étude des espèces et des genres, des collectivités, dont elle constate et apprécie les phénomènes, phénomènes collectifs, souvent très distincts des phénomènes individuels. Les masses ainsi soumises à l'examen sont de plus en plus étendues et aussi de plus en plus organisées, elles tendent vers une unité à laquelle elles aboutissent. C'est dire que les degrés sont très nombreux. A ce stade, la science est *abstraite-concrète*. Enfin elle embrasse l'universalité des êtres soumis à son étude ; les diversités disparaissent, ainsi d'une tour élevée on n'aperçoit plus les détails du paysage. C'est la science au degré *abstrait* ; elle n'a plus rien d'*individuel*, elle n'envisage que ce qui est *général*.

C'est ainsi que procède la psychologie, de même que toutes les autres. Elle commence par étudier la mentalité de tel ou tel individu, naturellement de préférence des individus illustres ou singuliers, sur lesquels l'observation sera plus féconde ; elle prendra alors pour *substratum* principal la *biographie*, qui est aux *individus* ce que l'*histoire* est aux *masses*, elle s'aidera aussi de constatations physiologiques et anatomiques, mesurant le cerveau et la face. Elle se gardera alors de considérer l'individu dont il s'agit à un point de vue unique, elle l'étudiera dans son entier, car autrement l'observation serait faussée ; aussi cette science est-elle absolument *concrète*.

Puis, la psychologie ne se contente plus de l'individu, elle s'adresse à une collection, collection d'abord *idéale* et *subjective*. Elle s'occupera, par exemple, des hommes *homogènes* par leurs goûts, leurs habitudes, leur contact

fréquent, sans qu'ils soient réunis par un lien proprement dit. Ainsi, elle étudiera tous les avares, notant leurs ressemblances et leurs différences. Ces avares ne possèdent point en commun un esprit collectif, mais on peut éliminer successivement les différences et aboutir à un type essentiel. Ce n'est pas tout, les hommes d'une même classe, d'une même profession sont distincts par bien des côtés, mais l'identité de classe ou de profession a imprimé à leur caractère un pli reconnaissable au même endroit. La psychologie sera déjà moins individuelle, elle deviendra *abstraite-concrète*.

Elle s'attaquera chaque jour davantage à des groupes plus nombreux, plus caractérisés et où un lien se sera formé, lien très instable, instantané souvent et faible, mais indéniable. Il s'agit, par exemple, d'une foule. Examiner tous les états d'âme de chacun des hommes rassemblés, et, additionner ces états les uns aux autres, n'équivaut pas du tout à constater l'état d'âme de l'ensemble de cette foule. Il a été remarqué souvent que ce dernier est inférieur à l'autre. Il en est de même dans une assemblée délibérante. Telle est la *psychologie dite collective*. Mais s'il y a un lien entre les hommes ainsi considérés, il n'y a pas encore d'organisation entre eux.

Cette *organisation* existe dans un groupement plus caractérisé, groupement plus nombreux, d'ailleurs, persévérant et qui traverse même les siècles. Il se peut que dans le présent le lien soit relâché ou même détruit, s'il s'agit, par exemple, d'un peuple dispersé, mais il existe toujours virtuellement, et sa force latente vient précisément de ce qu'il résulte d'un fait *naturel*, celui de la *race*. C'est d'ailleurs ce fait qui est seul à la base de la psychologie proprement dite; le lien visible et actuel formant à son tour une sociologie collective.

Telle est la psychologie ethnique, celle qui nous intéresse ici. Elle est encore abstraite-concrète, plus concrète même qu'abstraite, car ce n'est qu'un peuple particulier qu'on envisage, à l'exception des autres, le français ou l'anglais. Cependant, on ne peut ensuite s'empêcher de les comparer, et alors cette psychologie s'élève à un degré plus abstrait.

Elle a son aboutissement dans une psychologie tout *abstraite* cette fois. Lorsqu'on a étudié la mentalité de beaucoup d'hommes individuels, de beaucoup d'hommes divers, mais *homogènes*, de beaucoup d'hommes *hétérogènes*, mais réunis par les amorces d'un lien social, de manière à former un ensemble, quoiqu'instable, amorphe, mais avec tendance à l'organisation, de beaucoup d'hommes réunis par un lien complet dans une société organisée, ou par un lien de nature généalogique, de manière à former une nation ou une race, lorsque, après avoir constaté, on a comparé ces hommes, ces groupes homogènes, ces groupes hétérogènes et instables, ces groupes stables et naturels, en annulant ou en expliquant les différences, en faisant ressortir les ressemblances, on obtient la psychologie de l'homme en général, de l'homme *abstrait*, la psychologie *proprement dite* et appuyée sur une base expérimentale et solide.

Tel est le *processus logique*. Il n'a pas été le processus historique, et c'est ce qui a fait d'ailleurs la faiblesse de la psychologie dans son ensemble.

On a commencé par où il fallait finir, par la psychologie abstraite, celle de l'humanité tout entière, de l'homme en général ; c'était et c'est la psychologie *classique*. Sans doute, les autres psychologies n'étaient pas tout à fait absentes, mais elles restaient latentes, on n'avait pas essayé de les extraire de la gangue de la biographie

et de l'histoire. Ce sont les romanciers qui les premiers ont essayé (sur des personnages imaginaires, mais formés d'après des observations réelles) la *psychologie individuelle concrète*. Puis ont surgi successivement la *psychologie collective* et la *psychologie ethnique*.

Il en a été d'ailleurs ainsi dans toutes les sciences ; elles n'ont point commencé par l'observation, mais par l'application de principes d'une façon déductive. Aussi a-t-il fallu les recommencer plus tard toutes ou presque toutes en les reprenant par la base. L'explication de cette marche est simple ; les instruments de l'observation objective manquaient, l'élaboration subjective était seule à la portée. L'ordre historique est, pour ainsi dire, inverse de l'ordre logique. Tandis que la psychologie classique, abstraite, existe depuis fort longtemps, ce n'est que tout à fait dans ces derniers temps que les autres ont fait leur apparition. C'est Lebon et Sighele qui ont surtout fondé la psychologie collective. La psychologie ethnique est née plus tard encore ; Lebon en a tracé quelques règles, mais il n'en existe encore que des amorces. Après M. Fouillée, plus profondément un philosophe, M. Boutroux a fourni de remarquables essais de cette science dans deux ouvrages, l'un sur le peuple anglais, l'autre sur le peuple américain des Etats-Unis. Mais jusqu'à ce jour, on s'en est tenu aux nations ayant une *existence politique complète*, un *Etat*, des organes, une vie historique extérieure. Les deux éléments suivants sont restés complètement en dehors de la psychologie ethnique.

Tout d'abord celle-ci ne devrait point s'appliquer seulement aux sociétés organisées et politiques, dont l'étude est sans doute plus facile, parce qu'elles agissent et se laissent ainsi saisir de toutes parts, mais aussi aux sociétés non organisées politiquement, car si ces dernières sont infé-

rieures d'un côté, elles sont supérieures de l'autre, en ce que leur constitution est naturelle, tandis que celle des autres est parfois artificielle. Les races proprement dites ont leur caractère marqué, plus encore que les nations. Elles sont assez nombreuses. Tantôt il s'agit de nations dispersées, et qui se sont survécues à elles-mêmes, comme races ; par exemple les Juifs ont un caractère ethnique très marqué, qu'il est assez facile de décrire, et cependant ils ne forment pas un corps de nation, n'ont depuis longtemps aucune existence politique. Il en est de même des Tziganes détachés de leur patrie hindoue, patrie cruelle qui en avait fait la caste des Parias. Les traits en sont très remarquables, et ils sont peut-être plus accusés que ceux des peuples organiques. Quelquefois la race, non parvenue à l'état de société distincte, ou déchue de cet état, n'est plus errante, elle reste sédentaire, mais déprimée, ou dépourvue de toute autonomie, ou subalternisée pour toujours, bien que n'ayant jamais eu de vie politique franchement indépendante. Dans cette catégorie on peut ranger la race celtique, successivement la propriété des Romains, des Saxons, des Anglais. Il y a là un terrain nouveau, inexploré, très intéressant pour la psychologie ethnique.

Ce n'est pas tout, une autre région de cette science nouvelle est encore tout à fait hors de vue. Il s'agit du *provincialisme*. Les groupements d'hommes, déterminés à la fois par la géographie et la race, ne sont pas uniquement des grandes nations comme la France, ou des petites, mais politiquement indépendantes, comme la Belgique ; ils ont des multiples et des sous-multiples. L'unité de la race totale n'est pas toujours la plus vivace et la plus sensible. Le point de départ est le village, paroisse ou commune, suivant les temps, c'est la cellule

fondamentale. Les gens d'une paroisse ont, vis-à-vis de ceux d'une autre, un caractère commun très tranché, il en est de même aussi de ville à ville ; mais la différence est plus profonde de province à province, parce qu'alors la distinction géographique et d'habitation est toujours doublée de celle d'une variété dans la race. Il y a un caractère angevin, un autre auvergnat, très marqués ; bien plus, la différence psychique entre un Breton, un Normand, un Basque, est parfois aussi grande que celle entre un Italien, un Allemand et un Français. Il est vrai que, sans s'en apercevoir, si l'on ne change pas de nation, on change ici de race, ce qui dépasse le critère provincial. Mais il y a d'autres provinces, distinctes seulement par le provincialisme, la Provence, la Champagne, la Guienne, qui mériteraient de devenir l'objet d'une psychologie provinciale proprement dite. La seule tentative de psychologie de ce côté a consisté à recueillir le folklore de chaque province, à étudier les patois, et à colliger les poésies de clocher de chacune d'elles. Ce sont là des matériaux utiles, mais non encore une construction.

Certaines psychologies ethniques tiendraient, nous venons de le faire pressentir, le milieu entre celle ethnique proprement dite et celle provinciale ; il en est ainsi lorsque telle province est habitée par une race tout à fait distincte de celle du reste du pays. Tel est le cas en France pour le pays basque, le pays flamand, le pays normand, et surtout le pays breton. Le point de départ est alors le provincialisme, mais ce provincialisme est dépassé.

Dans ce cas, il est assez rare que la race formant province chez une nation ne s'étende pas au-delà et n'ait pas quelque ramification dans un pays limitrophe ou rapproché. Il s'agit d'une race qui n'existe que par tronçons,

lesquels cherchent à se rejoindre, mais pas toujours. Par exemple, les Basques ont leur habitat à la fois en deçà et au delà des Pyrénées ; les Flamands de France peuvent donner la main à ceux de Belgique et avec eux rejoindre le pays hollandais ; beaucoup de Slaves d'Autriche plongent jusque sous la Hongrie, les Grecs s'étendent bien au delà de leurs frontières politiques ; les Polonais, depuis leur démembrement, appartiennent à trois empires ; enfin, la Bretagne armoricaine, province française, tend les bras à travers la Manche à ses nombreux frères de l'Angleterre, ou plutôt de la Grande-Bretagne. Il y a alors une contradiction formelle entre la race et la nation, la seconde détruit la première, mais aussi on ne peut considérer l'un des tronçons de l'une comme une simple province, ce serait dénaturer son caractère.

Parfois il se forme une unité plus grande que la province, mais plus petite que la nation ; il semble que celle-ci cherche à se scinder en deux parties et à enfanter deux nations distinctes, par une sorte de scissiparité ; en général, c'est entre le nord et le sud que cette disjonction apparaît, on pourrait en citer de nombreux exemples. En Amérique, aux Etats-Unis, le Nord et le Sud ont des caractères bien différents et qui se sont traduits par la guerre de sécession. Dans l'Allemagne ethnique, la Prusse et l'Autriche forment ces deux pôles opposés. Ils se marquent ailleurs dans la répartition du pays flamand, entre la Belgique et la Hollande. En France, depuis quelque temps, la différence entre le Nord et le Midi s'est fort accusée, sans intention séparatiste, il est vrai, mais avec un grand désir d'autonomie intellectuelle et d'égalité. Le Midi dans son ensemble a pris part au mouvement félibrige, tout psychologique, non encore, non jamais

peut-être sociologique, mais qui possède cependant une grande force. Ce serait un hors-d'œuvre d'indiquer les causes multiples de ce mouvement. Il est certain que la psychologie du Français du Nord est très distincte de celle du Français du Midi dans l'ensemble ; Alphonse Daudet l'a très finement tracée par voie de caricature, on pourrait le faire profondément par voie scientifique. Et cependant la race du Midi est identique à celle du Nord, ou plus exactement, car on l'a dit souvent avec beaucoup de raison, il n'existe pas de race française, le mélange est tel qu'on ne peut ici trouver de critère anthropologique.

Le mouvement félibrige a été le point de départ de la résurrection de tous les patois, c'est dire que le provincialisme n'est devenu sérieux, comme l'ethnisme lui-même, ainsi que nous le verrons plus tard, que par une mise en relief ou une résurrection des dialectes et des langues. Sans l'existence du provençal ou s'il était moins distinct du français, sans la langue d'oc qui avait autrefois contrebalancé la langue d'oïl, les velléités d'autonomie psychique auraient vite disparu. Dans toute l'Europe, c'est aux sons de l'idiome national seul qu'on a pu ressusciter les peuples morts.

Telle est la psychologie ethnique, telle sa place parmi les diverses branches de la psychologie, telle son apparition dans la science. Elle est encore embryonnaire quand il s'agit des nations, d'usage totalement inconnu quand il s'agit des races proprement dites ou des provinces. C'est précisément à une province, la Bretagne, à une race, la race celtique, province et race des plus curieuses, que nous voudrions aujourd'hui l'appliquer.

Cependant la psychologie n'est pas ici seule en jeu, mais aussi la sociologie. Tandis que la psychologie est

la science de la mentalité, surtout de la mentalité humaine, la sociologie est celle de la société. La seconde a nécessairement la première pour base, car la société humaine se compose d'hommes comme éléments. Lorsqu'il s'agit d'une collection de ceux-ci, ils peuvent d'ailleurs être considérés psychologiquement, c'est-à-dire en eux-mêmes, ou sociologiquement, c'est-à-dire dans leurs rapports respectifs. La sociologie comporte la description des sociétés dans leur constatation interne et externe et dans leurs relations entre elles, dans la comparaison de ces sociétés et dans la recherche des lois scientifiques qui en dérivent.

Comme la psychologie, elle s'élève du concret à l'abstrait en passant par des degrés intermédiaires, c'est-à-dire qu'elle commence par l'observation des éléments les plus simples pour aboutir à celle des plus nombreux et des plus complexes, en généralisant de plus en plus.

Pendant le point de départ n'est pas tout à fait le même; il n'y a ici de sociologie ni de tel individu particulier, ni de l'individu en général (une telle sociologie existe peut-être, mais dans un tout autre ordre d'idées que nous ne pouvons aborder ici); il n'y a pas non plus de sociologie des individus homogènes, ni même des collectivités amorphes ne constituant pas une société organique, ou du moins, pour elles la psychologie et la sociologie se confondent, et c'est à bon droit qu'on dit alors : psychologie collective et non : sociologie collective. La sociologie proprement dite ne commence qu'à la société. Mais alors elle possède aussi plusieurs étages en d'autres points; son domaine se divise en cercles concentriques.

Ce domaine tout d'abord est restreint à la famille, au couple humain avec les enfants qui en sont issus,

puis il s'étend à la famille artificielle ou clan, pour passer à la tribu et à la nation chez les peuples primitifs. Chez les civilisés, il part de la famille encore, pour parcourir les cercles successifs de la commune, de la province, de la région, du pays tout entier.

Ce qui importe ici c'est son point d'application. La *sociologie concrète* étudie telle famille, telle commune, telle province, tel empire, en particulier ; on fait abstraction de tous les autres, pour ne s'occuper que de celui qu'on envisage, ainsi qu'on le faisait dans la psychologie lorsqu'il s'agissait de tel individu ou de tel peuple. De là on passe à l'étude d'un groupe de peuples, c'est-à-dire de ceux qui ont entre eux des relations géographiques ou historiques, ce qui entraîne une comparaison, de même que dans la psychologie au même degré on examinait un groupe d'individus, c'est le *stade abstrait-concret*. Enfin, après ces études préliminaires, on écarte les sociétés particulières pour ne plus s'occuper, d'après les données recueillies, que de la société *in abstracto*, de la société générale au-dessus des types particuliers de tout à l'heure.

Il y a une coïncidence entre le degré de la psychologie qui s'applique à une race ou à une nation et celui de la sociologie qui s'applique à la même ; dans les deux cas on est loin de l'abstrait et on reste dans le concret ; cependant il existe une certaine différence et on se trouve à un degré plus élevé, plus abstrait ici sur l'échelle sociologique, parce que le point de départ de la sociologie est plus élevé lui-même. En tout cas, ce qui est en jeu est toujours l'*ethnisme* qui donne à la fois la *psychologie ethnique* et la *sociologie ethnique*.

Les deux se tiennent d'ailleurs par un lien très étroit. Tous les traits de la psychologie ethnique se retrouvent

dans la sociologie du même nom. Si dans l'histoire la vie d'un peuple a été faible et sa destinée malheureuse, c'est souvent dans sa psychologie qu'on en découvre la cause. *Le caractère, s'il ne fait pas toute la destinée, en crée une partie.* Si les Romains ont conquis le monde, ils le doivent à la force de leur volonté, et non pas seulement aux événements. De même, les races déchues doivent leur disparition souvent à la déformation de leur caractère. Cependant il faut distinguer ces deux faces de l'ethnisme. Il est même probable, en effet, qu'à l'encontre apparente de ce que nous venons de dire, les qualités psychologiques qui ont fait briller les individus ou les nations à l'intérieur, sont précisément, au point de vue sociologique, des vices qui ont amené fatalement leur perte.

Mais qu'est-ce au juste que l'ethnisme ? Est-ce un élément réel et précis, ou une simple idée verbale ? Dans le premier cas seul, psychologie et sociologie ethniques ont un fondement. De grandes difficultés semblent d'abord arrêter la réponse. Sans doute, la nation est souvent distincte de la race, elle peut même en être la négation. Doit-elle alors compter à ce point de vue ? L'Autriche-Hongrie, par exemple, la Turquie, renferment les races les plus diverses en un seul Etat. Peut-il y avoir une psychologie ethnique autrichienne ou turque ?

Oui, sans doute, mais il faut s'entendre ; une telle psychologie ne s'adressera qu'à la partie allemande ou à la partie osmanlie de chacun de ces deux empires et non aux autres. Celles-ci auront leur psychologie spéciale, soit n'appartenant qu'à elles, soit commune avec d'autres tronçons de leur race.

Mais une objection surgit toute différente et pour ainsi dire contraire. Il n'existe pas de véritable race anthropologique reconnaissable ; toutes sont mêlées, et

alors comment fonder sur elles une psychologie ethnique? Cependant souvent ces races mêlées forment un tout très homogène. Quoi de plus frappant que le type français? Il se distingue de l'anglais et de l'allemand à première vue, et cependant il y a une nation française, mais pas de race française. Donc, c'est l'unité politique qui compte, et il y a une psychologie, mais pour chaque Etat politiquement existant. Il faut substituer à l'idée de *race* celle d'*unité géographique*.

L'objection est spécieuse; elle eut d'ailleurs un but intentionnel, celui de détruire ce qu'on appelait le droit des nationalités, fondé sur la race. Chacune des races, dans le droit interethnique proposé, pouvait revendiquer sa parfaite indépendance et, pour y parvenir, la carte de l'Europe était à refaire. Cette idée avait été d'abord accueillie avec enthousiasme, mais on ne tarda pas à faire remarquer que la base, si profonde en apparence, était fautive en réalité, puisqu'il n'existe pas de races pures et que des mélanges se sont partout produits.

L'objection ne pouvait rester sans réponse; si elle eût été vraie, il y aurait bien eu une psychologie et une sociologie de nation, non une psychologie et une sociologie de race, mais on pressent qu'elle n'est pas exacte, qu'une race se distingue bien de l'autre, même dans un Etat unique, par de très hautes barrières, et qu'il faut trouver entre toutes ces idées une conciliation non conventionnelle, mais réelle. Elle existe en effet. Loin de rester pures, les races, surtout celles apparentées, fusionnent souvent, sous l'empire du temps et de l'espace; l'élément géographique, l'élément historique peuvent parvenir à les fondre, mais non toujours; il y en a de réfractaires et d'autres, pour ainsi dire, de densités différentes qui restent superposées les unes aux autres. En

cas de fusion, il se produit une race nouvelle née du mariage des races en présence, et cette race en est une véritable, capable, comme telle, de psychologie et de sociologie primitives. Ces races de *seconde main* forment les nations, mais ce sont des nations naturelles, bien distinctes de celles hystérogènes, qui ne sont que des nations apparentes.

Comment reconnaître qu'une nation, une race nouvelle s'est ainsi formée ? Il y a beaucoup d'indices ; on peut apercevoir les points de soudure et les amorces de combinaison. Une religion unique, une littérature, des coutumes unifiées, des intérêts extérieurs communs l'annoncent. Mais c'est d'un seul coup d'œil que cette homogénéité primitive ou hystérogène doit être découverte, et non au bout de ces longues explorations. La pierre de touche est le langage, c'est le critère le plus sûr, en même temps que le plus facile. S'il existe un langage absolument uniforme sur divers points d'un pays, soit à la ville, soit à la campagne, c'est qu'il y a unité parfaite et que, si l'on n'a pas affaire à la même race, c'est au moins comme si l'on y avait affaire ; s'il n'existe que des différences dialectales, c'est qu'on est en présence de la même race encore, mais de plusieurs de ses variétés ou de ses mélanges ; s'il s'agit de langues totalement différentes, c'est qu'on a rencontré tout à fait deux races.

On peut en tirer hardiment la conclusion suivante : *c'est le langage qui est le critère*, non toujours de la race primitive, mais, tout au moins de la race dérivée née de la fusion définitive de races différentes. C'est lui qui établit la race *au point de vue pratique*. Dès lors, le principe des nationalités se trouve expliqué et justifié ; ce n'est pas, d'ailleurs, ce qui nous occupe ici, mais on peut établir sur cette base la psycho-sociologie des races.

Cela est si vrai que tous les efforts d'un peuple conquérant pour faire disparaître les restes d'autonomie des peuples conquis et englobés, lorsqu'ils n'emploient pas les moyens violents de l'expulsion du territoire, ou de l'introduction d'éléments contraires (germanisation, slavisation, etc.) portent sur la destruction du langage. Si ces efforts réussissent, ce qui reste d'indépendance est perdu ; s'ils échouent en partie, et ils réussissent difficilement, car le langage est tenace, tout espoir n'est pas perdu de la résurrection du peuple vaincu. Le langage se réfugie souvent au fond des campagnes ou sur les monts, comme en des lieux inexpugnables. Parfois il en redescend. On peut le comparer à cette rose de Jéricho qu'un peu d'humidité fait revivre, et à ces graines trouvées dans les pyramides qui traversèrent, dit-on, les siècles sans avoir perdu leur vertu germinative. Aussi, lorsque des patriotes veulent faire revivre une race qui n'est plus consciente d'elle-même, leur premier soin est de ressusciter la langue. Ils la cultivent en serre chaude, et lorsqu'elle s'est développée, la répandent partout, l'ornent d'une littérature nouvelle, d'abord artificielle, et remettent en souvenir les traditions et le vieux folk-lore qui suivent le langage. Telle est l'importance ethnique de celui-ci, importance que nous ne pouvons qu'indiquer en ce moment et sur laquelle nous reviendrons.

Tels sont les principes de la *psycho-sociologie ethnique*. Dans la présente étude, nous en essaierons l'application à la race bretonne et celtique.

Cette application n'a pas encore été faite jusqu'à ce jour, c'est ce qui nous a inspiré le désir de l'entreprendre. Cela n'a rien d'étonnant, puisque la psychologie ethnique n'en est qu'à ses débuts et n'a embrassé ni les provinces, ni les races proprement dites, se cantonnant

aux nations organisées. On a, il est vrai, étudié les éléments qui peuvent servir de fondement à cette psychosociologie ethnique, de même que l'histoire sert de fondement à la sociologie ordinaire, mais on n'est pas allé au-delà ; l'âme celtique, dans son ensemble, n'a pas été explorée, quoi qu'on en ait observé sporadiquement un certain nombre de traits.

Nous étudierons, dans la présente monographie seulement la *psychologie* de ce peuple, réservant sa sociologie pour une prochaine étude.

La race celtique possède-t-elle une véritable unité anthropologique ? Il semble bien que non. La Gaule ancienne portait deux races distinctes, celtiques cependant toutes les deux et confondues sous l'appellation de Gauloises, mais ayant des caractères physiques bien distincts : les Celtes Gaëls, blonds et grands ; les Celtes Kymris, bruns et de taille petite, répandus aussi sur le sol de la Grande-Bretagne, les premiers dominaient au nord de la Loire, les seconds au sud ; mais ils se fondirent, ou, ce qui est plus exact, ils formèrent deux variétés de la même race, l'une d'elles étant peut-être le résultat d'un métissage ; leur langue n'est connue que par des noms géographiques et par quelques inscriptions. Du reste, la Gaule fut entièrement romanisée, même l'Armorique, et l'on ne peut trouver à observer aujourd'hui sûrement la race celtique qu'à l'extrémité de la Bretagne armoricaine et en Grande-Bretagne, dans la partie de celle-ci non germanisée. Le bloc, interrompu par la Manche, comprend la province de Bretagne avec ses cinq départements, la Cornouaille anglaise, le pays de Galles, l'Irlande, l'Ecosse, l'île de Man ; nous ne parlons pas en ce moment des colonies celtiques récentes, il faut cependant citer tout de suite celle très importante fondée aux Etats-Unis.

Tous ces pays, séparés par les distances et les mers, forment un groupe ethnique compact, le groupe celtique : la race y est restée pure, fort peu mêlée aux races voisines ; nous verrons que, politiquement, la situation est différente et qu'il existe une grande dispersion. Cependant, comme autrefois en Gaule, la race se divise encore en deux parties, les Celtes Gaëls, ceux de l'Irlande, de l'Écosse, de Man, et les Celtes Kymris, ceux de la Cornouaille, du pays de Galles, de l'Armorique. Non seulement ils sont physiologiquement distincts, mais leur caractère présente des différences. En outre, ce qui est important, quoique toutes les langues de ces peuples soient celtiques et puissent se ramener, grâce aux progrès de la linguistique, à une langue proethnique commune, cependant elles forment deux groupes à leur tour, coïncidant avec ceux que nous venons d'indiquer. Le breton armoricain est presque identique avec le cornique d'Angleterre ; il est distinct du gallois, mais s'en rapproche singulièrement. Autrefois, il y a eu identité entre ces trois idiomes, qui ont divergé depuis. Au contraire, la branche irlandaise-écossaise est éloignée. On a prétendu que, dans une circonstance récente, les Celtes d'Armorique et ceux d'Angleterre ont pu se comprendre. En 1859, un navire anglais aurait fait naufrage sur la presqu'île de Quiberon ; l'équipage fut conduit à Sarzeau, près de Vannes ; parmi eux se trouvait un Gallois, il comprit le breton, cela est fort possible entre Bretons et Cornouillais ; entre Bretons et Gallois, cela nous semble très difficile ; mais entre eux et Irlandais, c'est tout à fait impossible, car il y a presque autant de différence entre le breton et l'irlandais qu'entre le latin et le grec. Cependant, si les vocabulaires diffèrent, au moins sous leur aspect actuel, l'âme du langage, la grammaire, est fonda-

mentalement semblable partout, et c'est l'essentiel. On peut donc, sans tenir compte de ce dualisme, étudier d'ensemble le caractère celtique, sauf à différencier quelques points; l'unité ethnique n'est pas entamée.

Cependant, en ce qui concerne la Bretagne armoricaine, une observation à ce point de vue est nécessaire. Son étendue géographique est assez grande, mais il n'y a pas chez elle homogénéité parfaite; il existe ici un nouveau dualisme. Tandis qu'en Grande-Bretagne la place des peuples celtiques et l'étendue de cette place correspond à l'extension de leur idiome, notre Bretagne historique se scinde en deux parts bien marquées, la haute et la basse Bretagne. Dans la première, qui comprend l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure et une partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan, il n'y a pas trace d'idiome celtique; on parle le français, et comme patois provincial, le gallo; dans la seconde, la langue bretonne règne; elle se subdivise, il est vrai, en quatre dialectes, parmi lesquels deux principaux, mais ce n'est pas là-dessus qu'il faut appeler l'attention. Ce qui importe, c'est la distinction entre la Bretagne bretonne, dite bretonnante, et la Bretagne française. Nous verrons plus loin combien cette division retire de force au mouvement breton. Chose remarquable, c'est non la Bretagne proprement dite, mais la Haute-Bretagne qui a toujours eu l'hégémonie provinciale.

D'où vient cette division de l'Armorique? La cause en est historique et en même temps ethnique. L'Armorique, croit-on, ainsi que le reste de la Gaule, s'était entièrement romanisée, il n'y avait plus trace de langue gauloise. Mais, au IV^e siècle, des Bretons d'Angleterre, chassés par les Saxons, vinrent s'établir sur ses rivages en une conquête pacifique; ils ne se répandirent

point dans toute la presqu'île, mais seulement un peu au-delà des régions où l'on parle aujourd'hui le breton, leur langue, qu'ils avaient apportée avec eux. C'est ce qui fait que l'Armorique se divise en Haute et en Basse-Bretagne, distinction profonde et dont il faut toujours tenir grand compte.

Il le faut d'autant plus qu'il en résulte une différence complète de langage. Le celtique n'est parlé et même compris que dans la Basse-Bretagne seulement. Dans la Haute-Bretagne, on peut l'apprendre, mais comme on apprendrait l'allemand ou le grec.

Cependant, si l'on tient compte, non seulement de l'état actuel, mais aussi de la succession historique, on voit qu'il faut plutôt diviser l'Armorique en trois parties : l'une où n'a jamais régné que le français et, comme patois, le gallot ; l'autre à l'opposite, où la langue bretonne est parlée encore partout dans les campagnes, et, enfin, une zone intermédiaire où elle était partout comprise jusqu'au IX^e siècle et d'où elle a disparu peu à peu depuis. C'est M. de Courson qui a su tracer nettement cette zone d'après le *Cartulaire de Redon*.

La bande où l'on a toujours parlé français et où, par conséquent, les insulaires n'ont pas dû pénétrer, comprend une bande très mince orientale touchant la Normandie et descendant de là successivement vers le sud, de Saint-Hilaire à Louvigné, Fougères, Vitré, Château-briant, Ancenis, Nantes et Paimbœuf.

La bande intermédiaire d'où le breton a progressivement disparu joint la précédente et en est séparée par une ligne qui part au nord du Mont-Saint-Michel et traverse Pontorson, Pleine Fougères, Combours, Hédé, Montfort, Mordelles, Bruz (près de Rennes), Bain, Derval, pour aboutir à Savenay et à Saint-Nazaire, en face de Paimbœuf.

La même bande a pour limites orientales touchant au pays bas-breton une ligne partant au nord de Plouha, de Saint-Quay et passant par Plouagat, Saint-Nicolas-du-Pelem, Mûr, Rohan, Elven, Musillac et se terminant à l'embouchure de la Vilaine. Elle comprend Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, Loudéac, Ploërmel et Redon.

Nantes et Rennes restent dans la zone où l'on a toujours parlé français.

Si l'on voulait établir par une gradation la force de l'élément celtique, on pourrait la graduer ainsi :

1^o Haute-Bretagne, d'où nous verrons que la langue a disparu, ainsi que les mœurs, et où il ne reste que l'ensemble du caractère ; 2^o Cornouailles, dans la même situation ; 3^o Basse-Bretagne, où toute idée séparatiste est écartée ; 4^o pays de Galles ; 5^o Ecosse et île de Man ; 6^o Irlande, où l'idée d'autonomie est le plus vivace.

C'est dans l'ensemble de ces pays que nous devons étudier la psychologie de la race celtique.

Cette psychologie se traduit par certains faits communs qui subsistent malgré les différences, non seulement individuelles, mais sub-ethniques, nées aussi bien des subdivisions de races que des milieux différents. C'est ainsi que l'Irlandais a un esprit plus léger, plus vif, plus inconstant que le Breton ; il représente l'élément Gaël vis-à-vis de l'élément Kymri ; il ne possède pas non plus tous les mêmes traits physiologiques, mais, à une certaine distance, cette variété se fond en une unité, et d'ailleurs les traits communs sont si forts qu'ils dominant tout le reste.

Quels sont ces traits ? Nous allons les parcourir, contre l'habitude, sans gradation ascendante ; au contraire, en commençant par les plus caractéristiques, au moins, en apparence.

1^o *Caractère religieux*

Au premier abord, c'est ce qui frappe le plus, l'Irlande orthodoxe attire les regards de tous comme telle. « Catholique et breton », voilà deux mots qui semblent indissolublement unis. C'est même un lieu commun de parler de la religion des Irlandais ou des Bretons. La Bretagne française est par excellence le pays des monastères d'hommes et de femmes, c'est celui de l'influence la plus grande du clergé. Les calvaires, les pèlerinages s'y accumulent, souvent aussi les vénération superstitieuses. C'est la *province des miracles*. La profession de marin, à la fois réaliste et mystique, a contribué à conduire la mentalité dans cette direction. Le ciel sombre, la nature sauvage y mènent aux idées de même nom et souvent mortuaires. Les pardons armoricains sont devenus célèbres. Aujourd'hui encore que les idées religieuses ont perdu de leur force, elles sont là précieusement conservées. Enfin, dans les fameuses guerres de l'Ouest, la chouannerie solidaire de l'insurrection vendéenne a prouvé l'influence énorme que le catholicisme y a exercée à travers l'histoire. D'autre part, l'Irlande a levé et tenu le drapeau religieux orthodoxe contre la protestante Angleterre ; elle a souffert des persécutions et scellé de son sang ses croyances, à une époque où l'on ne s'attendait plus à de nouveaux martyrs. Aussi l'opinion publique ne se trompe pas, au moins en bloc, et partout le Breton est considéré comme l'orthodoxe par excellence, celui dont toute la conduite est mue par la foi religieuse absolue. Il est vrai qu'on l'en accuse souvent comme d'un défaut, presque d'un vice, en attribuant cependant à ce défaut les vertus qui en sont ou en paraissent le corollaire, la sincérité, la fidé-

lité, la probité extrême, mais aussi les travers qu'on a coutume d'y associer.

Eh bien! on ne peut dire que cette opinion du caractère religieux soit erronée en somme, mais, nous espérons le démontrer, elle a le tort de ne tenir compte d'aucune nuance et, par conséquent, d'empêcher de pénétrer jusqu'au fond de la mentalité bretonne, où l'on ferait même, à ce sujet, d'autres découvertes. Si on la suivait exactement, l'Armorique et l'Irlande seraient simplement des pays très orthodoxes, comme l'est encore l'Espagne, comme l'est et surtout l'a été l'Italie, comme le fut l'ancienne France, tenant au Dieu du christianisme, à ses dogmes, à ses mystères, n'ayant connu l'idée religieuse que par lui, et devant la perdre à tout jamais si elle venait à le perdre. Une analyse plus nette fait toucher la fausseté d'une pareille idée.

Elle est même fausse de plusieurs manières.

Tout d'abord la religiosité des Celtes n'a point attendu pour naître la venue du christianisme parmi eux; elle lui est de beaucoup antérieure. Ainsi que le reste des Gaulois, et peut-être plus qu'eux, les Armoriciens professaient la religion druidique; ils avaient même dans l'île de Sein un collège de prêtresses. Or, cette religion ressortait, dans l'ensemble du paganisme, par un caractère tout particulier; elle était plus mêlée à la vie quotidienne, et aussi plus austère, que la riante mythologie gréco-romaine, ses fidèles s'y adonnaient davantage. Des dogmes mystérieux, comme celui de la survivance suivie de mésementose, y avaient cours. Des sacrifices humains venaient couronner l'œuvre terrifiante. Une hiérarchie curieuse d'intermédiaires entre la divinité plutôt monothéiste et l'homme venait satisfaire les tendances du caractère breton. Au-dessous des Druides et des Ovates

apparaissaient les Bardes, poètes et chanteurs, qui représentaient l'art, l'art libre, l'inspiration, sans investiture régulière, ce que nous rattacherons à un autre point de la mentalité bretonne, mais ce qui établit dès maintenant le lien religieux d'une sorte particulière qui s'était formé. Cependant, ce qui est très remarquable, le Breton eut fort peu de peine à quitter le druidisme pour le christianisme, ce qui prouve que son état d'âme primitif avait été orienté par une religion plus ancienne que la religion druidique, plus élémentaire, et qui convenait mieux à sa tournure particulière d'esprit ; cette religion a aussi survécu davantage à travers le christianisme. Quelle est-elle ?

Dans un ouvrage profond, un éminent mythologue, Frazer a établi qu'avant la *religion proprement dite*, chez tous les peuples a existé la *magie* expressive, qu'il ne faut pas confondre avec le *fétichisme*, quoique fétichisme et magie aient pu régner en même temps. Dans la magie, l'homme peut ne croire ni à un dieu unique, ni à une série de dieux polythéistes, mais seulement à des *lois de la nature*. Quelle sont ces lois ? Régissent-elles le présent et l'avenir de l'homme ? Peut-on les mettre à profit par des actes volontaires ? Voilà ce que recherche en définitive aujourd'hui la science. Elle poursuit de sa découverte quelques-unes de ces lois de l'univers. Lorsqu'elle y réussit, elle en fait au fur et à mesure des applications utiles. Sa méthode est d'ailleurs excellente, celle de l'observation et de l'induction. Mais autrefois cette méthode était ou paraissait impossible ; on avait hâte de parvenir au résultat. Il a longtemps semblé que le procédé fût alors la foi religieuse, on supposait la clef trouvée, et on ouvrait le mystère, mais c'était purement subjectif. L'homme n'eut-il pas plus primitivement la pensée d'avoir un résultat objectif,

vérifiable, aussi vérifiable que celui que donne la science, mais à moins de frais et en moins de temps. Telle fut sa pensée en effet. Il crut que les forces du monde étaient réglées par certaines lois, que ces lois consistaient dans des formules dont l'homme pouvait se rendre maître, et qu'ainsi, au lieu d'obéir à une divinité personnelle ou latente, il pourrait lui commander. Telle était la magie, elle est à la science ce que l'astrologie fut à l'astronomie, l'alchimie à la chimie, un précurseur et parfois un indicateur. Dans un ouvrage d'ensemble, de titre paradoxal, mais très juste, *la réhabilitation de la magie*, M. Goblet d'Alviella a bien mis cette idée en relief. La magie fut, non pas la religion la plus ancienne, mais la *préreligion* du genre humain. Elle était même, ce qui est très singulier, tout à fait contraire à l'idée religieuse proprement dite ; elle ne se basait point sur la foi, mais sur la recherche, quoique faite par une méthode mauvaise ; elle était impie en ce qu'elle forçait la divinité à comparaître sans son gré ; aussi la religion la combattit-elle le plus possible, en particulier, le christianisme.

On a cru longtemps que celui-ci avait favorisé les superstitions, or les superstitions sont précisément des survivances magiques, et on le croirait encore en présence de ses sanctuaires et de ses miracles. Mais on est revenu de cette erreur. Rien de si différent que la croyance en la volonté raisonnée et morale d'un dieu personnel, et celle en des forces mécaniques, quoique cachées, dont on recherche les lois mystérieuses, quoique par des procédés puérils. Aussi le christianisme a-t-il combattu non seulement les doctrines des théistes antérieurs, en renversant les idoles, mais aussi les superstitions préhistoriques qui ne pouvaient que lui nuire. Mais dans cette lutte il ne put pas toujours triompher.

La magie était ancrée en l'esprit du peuple, tellement qu'elle y existe encore aujourd'hui. Là où la religion proprement dite ne put les vaincre, l'Eglise a souvent pris pour son propre compte ces superstitions en les transformant, c'est ainsi que non seulement elle s'est approprié les fêtes de paganisme, mais a placé des sanctuaires, objet de pèlerinage, là où existent des fontaines magiques. Lorsqu'elle n'a pas voulu le faire, que l'assimilation était trop compromettante, elle a converti cette magie en religion inférieure, démoniaque, en une sorte de religion du mal, incorporation qui eut le résultat de lui donner un esprit dualistique. La magie souvent bienfaisante dans ses intentions, la magie blanche est devenue une magie noire livrée à Satan. Mais malgré ces efforts, elle a souvent survécu indépendante. En Bretagne les fées, les nains n'ont pas été tout à fait exorcisés ; les Bretons en parlent avec complaisance, comme d'un fruit délicieux défendu, les premières sont parfois de bonnes marraines, et Viviane conserve quelques sympathies au fond de leur cœur.

C'est cette religion magique qui continue de faire le fond de la religion bretonne. Elle est antérieure non seulement au christianisme, mais au druidisme, peut-être existait-elle au temps des mégalithes, mais à cette époque ils est probable que les Celtes n'avaient pas encore achevé leurs migrations antérieures.

Les Bretons se préoccupent beaucoup plus de ces superstitions que de la religion proprement dite, et on devrait y prendre garde, lorsque l'on dit purement et simplement qu'ils sont le peuple religieux. Merlin et Viviane personnifièrent chez eux cette pensée, que les fées et les nains continuent dans le détail (Korrigans et Duz). Ce nom de Merlin fut connu des Celtes de

l'Irlande et de Galles aussi bien que de ceux de l'Armorique. C'est l'enchanteur, celui qui emploie les formules lesquelles rendent maître de la divinité, il n'a rien de chrétien ; loin d'être un précurseur, c'est plutôt un adversaire. Il en est de même de Viviane, devenue enfin satanique, conservant seulement un vestige de sympathie bretonne. Quant aux fées, elles participent de leur époque. Les Korrigans prédisent l'avenir, savent l'art de guérir les maladies incurables par des paroles qu'elles connaissent seules, prennent la forme de divers animaux ; elles célèbrent tous les ans une grande fête ; à la fin du festin une coupe circule renfermant une liqueur dont une seule goutte rend aussi savant que Dieu. On les rencontre près des fontaines et des dolmens dont la Vierge, leur plus grande ennemie, dit-on, ne les a pourtant pas chassées. Elles ont une grande haine pour le clergé et la religion qui les a confondues avec les esprits de ténèbres ; le son des cloches les met en fuite. L'Eglise en a fait des êtres malfaisants, leur souffle est mortel, elles jettent des sorts, et volent les enfants des hommes. On voit d'après ces données quel est leur caractère équivoque, comment elles ont été déchues avec la magie elle-même, quoique le peuple ait peine à les croire tout à fait malfaisantes. Les nains ou *duz*, enfants de fées, sont moins favorables, ils sont laids, habiles forgerons, faux-monnayeurs, sorciers, devins, magiciens et prophètes ; on leur attribue la même haine qu'aux fées contre la religion.

Telles sont les *survivances* de l'état religieux primordial dans les esprits celtiques, ce sont celles qu'on relate tout d'abord, mais d'autres qui se sont intimement unies aux croyances chrétiennes sont plus pratiques. Beaucoup de Bretons ignorent maintenant le nom de Merlin, que des lettrés doivent leur apprendre, et les fées n'apparais-

sent que dans les contes. Mais partout les vieilles superstitions objectives, celles qui sont liées à tel lieu ou à telles cérémonies apparaissent. C'est à elles qu'il faut rattacher les très nombreux sanctuaires de saints, d'autant plus que, comme nous le verrons bientôt, ces saints n'appartiennent pas, pour la plupart, au calendrier romain. Nous pouvons citer plusieurs faits typiques, entre autres la ronde des feux de Saint-Lyphard, où l'on simule un sacrifice humain, la coutume de vouer à saint Yves les ennemis dont on désire la mort, les batailles sacrées en l'honneur de saint Gelvest, la mode consistant pour les hommes et les femmes à se frotter au menhir libidineux de Saint-Maurice-des-Bois, la pierre de Saint-Cado, qui guérit les sourds, la roche branlante de Trégunc, qui dément ou confirme les soupçons d'un mari (*men dogan*); le signe de tu-pe-zu (côté ou autre), où l'officiant fait tourner à l'élévation la roue du destin, le pèlerinage de Saint-Yves, à Trédarzec, près de Tréguier, où l'on demande la mort d'un ennemi, en employant des formules magiques. Ce dernier cas est des plus curieux : le pèlerinage s'accomplit de pied et la nuit, l'impétrant voue son ennemi au saint, dans un délai imparti, ordinairement de neuf mois, on récite trois Pater et trois Ave à rebours; ce qui est le plus remarquable, c'est que cette sorte d'envoûtement soit encore usité aujourd'hui. •

Nous n'en finirions pas, si nous voulions noter toutes ces survivances; nous avons voulu donner quelques exemples seulement. Leur nature magique est évidente. Elle se corrobore par le but avoué du culte des Saints. Sans doute, nulle part ce culte n'est désintéressé; on en attend en retour des bienfaits, des avantages temporels, surtout la guérison des maladies. Mais on s'adresse ici à l'ensemble de ces êtres supérieurs et plus

heureux ; il y a des saints, il est vrai, qui se spécialisent, se cantonnent à tel ordre de bienfaits ; bien plus, le même a plusieurs sanctuaires, et dans l'un il n'accorde pas les mêmes grâces que dans les autres, il se multiplie ainsi, pour ainsi dire, et s'individualise de plus en plus. Eu outre, cette foule de saints devient presque une foule de demi-dieux qui obscurcissent un peu la divinité officielle et centralisée. Mais chez les Bretons, surtout chez les Armoricains, ce système atteint sa plus grande intensité. La religion devient de plus en plus intéressée, ce qui est le contraire de la religion proprement dite, nulle part le principe du *do ut des* n'a agi d'une manière plus énergique, ce n'est plus la récompense d'outre-tombe qui préoccupe, mais celle immédiate. M. de la Villemarqué a raconté que se promenant un livre à la main, près de Quimper, il fit la rencontre d'un paysan breton qui lui demanda si c'était la Vie des Saints qu'il lisait, et sur sa réponse affirmative, le paysan lui demanda la vie de quel saint, et à quoi ce saint était bon. Voilà un mot fort caractéristique. Partout le paysan est pratique, mais le mélange de cette qualité ou de ce défaut avec une religion exaltée paraît singulier, il faudrait en effet, dresser une longue liste si l'on voulait savoir comment chaque saint est profitable en particulier ; saints et saintes sont en concours, mais sans se faire concurrence, et ils n'empiètent pas sur leur domaine respectif : on invoque contre la fièvre sainte Henora ; contre la gale, saint Méen ; contre la goutte, saint Urlou ; contre les ulcères, saint Brandan ; contre l'hydropisie, sainte Onenne ; contre le mauvais air, saint Thuriaw ; contre les maux de ventre, saint Ivy. Les petits maux ont, à leur tour, leurs saints guérisseurs : les furoncles, saint Kirion ; les durillons, saint Nodez ; les névralgies, saint Tremeur. D'autres

saints ont chacun pour attribut la guérison ou la protection d'une espèce animale. Saint Eloi est le patron des chevaux, mais ceci appartient à un autre ordre d'idées. Le principe magique se continue de plusieurs manières, d'abord par le mode de culte : chaque saint ne veut pas être honoré de la même façon qu'un autre. Si saint Yvertin recherche le don d'une couronne ou d'une ceinture de petits cierges, saint Avoye s'attend à l'offrande d'une poule blanche. Quelquefois, il y a un rapport fictif entre le don et la maladie dont on veut guérir; (comparer la magie dite sympathique) c'est ainsi qu'à saint Efflam qui guérit les furoncles, on apporte une poignée de clous, et à saint Majau qui guérit les migraines, on offre des cheveux; enfin, et ceci achève d'apposer l'empreinte magique et fétichiste (on sait comment le fétichiste adore et maltraite, suivant le cas, son fétiche); si le saint n'accorde pas la grâce demandée, on cherche d'abord à l'y contraindre par la force, et en cas d'échec, on le menace, et s'il le faut, on l'exécute. On cite ce fait curieux qu'à l'Ile de Sein on invoquait saint Corentin pour obtenir une pêche abondante; si cela ne réussissait pas, on enfonçait la porte du sanctuaire et on l'insultait, des pêcheurs lui jetaient leur chique à la figure. Renan raconte comment, dans son enfance, son père fut guéri de la fièvre : on le conduisit dans la chapelle d'un saint avec un maréchal qui avait d'abord à son fourneau rougi ses tenailles et qui dit au saint en lui promenant le fer rouge sous les narines, « si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, je vais te ferrer comme un cheval. » La mine est inépuisable, mais on comprend d'ores et déjà comment cette préreligion magique et fétichiste, bien différente de la religion proprement dite, mais qui s'y est étroitement amal-

gamée, forme la trame de la religiosité bretonne, et qu'il ne s'agit plus là d'orthodoxie, au contraire. Cependant, de même que le lierre qui s'est incorporé à la muraille ne peut plus en être détaché sans compromettre la solidité de l'édifice, de même il est probable qu'en lui enlevant cet appui, la religion elle-même des Bretons risquerait fort d'être ébranlée.

Tel est le premier caractère de la religiosité bretonne. On voit combien il la fait dévier de son sens vulgaire, en lui donnant un cachet tout spécial. Il nous faut passer maintenant au second qui la différencie encore davantage en lui imprimant un particularisme qui, lui aussi, la sépare nettement de l'orthodoxie et de la religion générale, laquelle est cosmopolite par essence. C'est cette nuance de religiosité qui a puissamment contribué à former l'âme de cette race.

La race celtique, et surtout la race bretonne de l'Armorique, présente ce phénomène religieux particulier qu'on pourrait appeler le *phénomène des saints bretons*. Qu'y a-t-il donc à cette abondance de saints locaux de si extraordinaire; est-ce que les saints n'ont pas été fort nombreux dans l'Eglise et chaque province n'a-t-elle pas eu les siens? Sans doute; mais il n'en existe pas où les saints nationaux aient autant pullulé et même aient si complètement éclipsé, soit ceux des autres nations, soit souvent la divinité elle-même. Le Breton ne s'adresse guère à Dieu que par leur intermédiaire, et encore cette expression est-elle inexacte, c'est à eux qu'il a affaire définitivement. Sans doute, les saints majeurs, la Vierge, sainte Anne, saint Pierre, quelques autres reviennent dans les grandes occasions, mais celles-ci sont rares, et le culte quotidien invoque les premiers; il s'ouvre entre eux et le paysan un commerce continu où l'on échange les bons services.

Il y a là, probablement, encore un effet de ce culte magique dont il était question tout à l'heure, mais cette explication seule serait insuffisante. Une circonstance historique, coïncidant, il est vrai, avec le caractère, en est la cause. Lorsque les Celtes insulaires vinrent au IV^e siècle se réfugier en Armorique, ils y apportèrent leur civilisation supérieure, et les pionniers de cette civilisation, arrivés de l'au-delà des mers et entourés d'une auréole, les grands hommes d'alors furent les saints bretons, soit qu'ils restassent dans la solitude, où l'on venait les chercher et les écouter, soit qu'ils fondassent des villes. Il s'est formé ainsi autour d'eux une légende spéciale, tout à fait nationale. Ces saints appartiennent à la Bretagne et n'appartiennent qu'à elle ; bien plus, chacun d'eux s'y est taillé un domaine, le christianisme subsiste, mais il ne ratifie qu'en bloc, il n'approuve même que tièdement, car ces saints n'ont jamais été canonisés. Sans doute, la canonisation officielle n'est que d'un usage tardif, puisqu'elle n'apparaît que vers 1634, et auparavant c'est le peuple qui canonise, *vox populi*. . . . Mais ailleurs les saints locaux se répandent bientôt au dehors et enfin partout ; les saints bretons restent chez eux comme les Bretons eux-mêmes. Ils sont invoqués à chaque instant, ce sont eux qui récompensent et punissent, et ils ont réduit le Dieu chrétien à l'état de *dieu constitutionnel*. C'est presque un hénouthéisme ; on sait en quoi celui-ci consiste. Les Hébreux surtout l'avaient pratiqué. Ils étaient jaloux de leur divinité, comme celle-ci était jalouse d'eux-mêmes. Le triomphe du peuple Juif était le triomphe de Jahveh et réciproquement ; on n'a nulle part relevé ailleurs une solidarité aussi forte. C'est ce qui s'est passé pour les saints bretons, saints nationaux par excellence, qui n'ont jamais été connus en dehors de leurs territoires. Ils sont, a-t-on dit souvent,

aussi nombreux que les sables de la mer, et on peut citer parmi les leurs, les noms les plus inconnus : Béat, Colombar, Secondel, Samson, Bieuzy, Jacut, Guingaloc, Quintin, Utel, Herbot, Beuzec, Tudy, Cornély, Jorhand, Envel, Pever, Ciférian, Yvy, Mieu, Lévias, Maudan, Congar, Biabile, Corbase, Lanneuc, Bergat, Ourzal, Raven, Idunet et Langui, et parmi les saintes, Tivanel, Lallec, Tugdonie, Achée, Cérotte, Landouenne, etc. Quelquefois, la sainteté est héréditaire : le fils et la fille d'un saint sont aussi des saints ; ce qui est curieux, ils sont parfois si anciens ou si peu connus, qu'on ignore leur sexe ; on ne sait non plus exactement s'il s'agit, dans tel cas, de plusieurs saints ou d'un seul. Enfin, ce qui est le comble, on a été jusqu'à prétendre que l'un d'eux, saint Connad, avait été brûlé à Rome comme hérétique.

Cette sorte d'hénothéisme, compliqué de l'effacement du Dieu suprême, constitue à la fois une sorte de religion nationale et un phénomène de mysticisme. Au premier de ces points de vue, on peut observer que c'est à un tel état qu'est due en partie la persistance de la préreligion magique et des nombreuses superstitions que la lumière supérieure de la religion générale aurait dissipées. Au second, l'invocation directe, la familiarité d'un saint, d'un demi-dieu rapproché tendait à supprimer des intermédiaires humains, et le rôle du clergé aurait dû en être d'autant diminué. Cependant cela n'a pas eu lieu, parce que le clergé breton pratiquait lui-même ces idées et les dirigeait, et qu'il semble national, comme les saints eux-mêmes. Mais les saints bretons ainsi compris n'ont pas moins marqué, en matière religieuse, l'un des traits généraux du caractère breton, *l'individualisme*. Les obligations religieuses remplies, chacun s'adresse à son saint de préférence, converse avec lui, lui donne et en attend des services

individuels. Aussi, lorsqu'on veut rompre violemment cette union, comme en 1793, le paysan breton se révolte, non pas seulement en vertu de son intérêt religieux en général, mais parce qu'on s'attaque, pour ainsi dire, à ses dieux nationaux.

C'est sur ce point qu'il nous faut insister, parce qu'il est essentiel. Sans doute, le Celte tient naturellement à une religion, et surtout à la sienne ; mais il y tient davantage que d'autres, et ce n'est pas seulement parce qu'il est peut-être plus religieux, c'est surtout parce que chez lui sa religion est devenue quelque chose de *national*. Le caractère national de certaines religions chez certains peuples ne doit pas être négligé par l'observateur. On a souvent dit avec raison que, si Rome ancienne a persécuté les Chrétiens, elle qui admettait toutes les religions et leur donnait une place en son Panthéon même, c'était seulement parce que ce culte lui semblait être antinational, saper les fondements de l'Etat ; c'est au même titre que les persécutions ont eu lieu en Chine. De même le groupe celtique tout entier n'a pu se plier facilement aux religions venues du dehors ; l'introduction du christianisme a été difficile en Irlande ; et si, au contraire, l'Armorique s'y est facilement convertie, c'est que l'Évangile lui venait de ses frères insulaires. Une fois le christianisme entré dans le sang celtique, il devait s'y conserver de longs siècles. L'Armorique ne fut pas fortement touchée par le protestantisme, qui ne remonta guères au delà du pays nantais, déjà cosmopolite, et cependant beaucoup de provinces françaises l'avaient reçu. Plus tard, lors de la Constitution Civile du Clergé, la Bretagne armoricaine, atteinte dans ses croyances, se révolta, elle ne l'eût pas fait s'il ne se fut agi que de questions politiques ; aussi fut-elle vite pacifiée lorsque la tolérance religieuse fut rétablie. De nos jours encore, nous

l'avons vue de nouveau entraînée par ses impressions religieuses élever des protestations, lorsqu'on a touché chez elle aux ordres religieux. Elle pense toujours qu'elle s'est donnée à la France sous la réserve de ce culte, cette réserve lui semble le dernier retranchement de son autonomie ; lorsqu'on la méconnaît, on n'attaque pas seulement ses croyances, mais aussi sa race, et quoi qu'elle ait perdu toute idée de séparation, elle réclame cependant encore l'usage de ce culte comme le point en ignition par lequel sa nationalité pourrait, s'il le fallait, revivre. Ce qui est fort curieux, c'est que le même instinct produit les mêmes effets chez ses frères d'Outre-Manche. L'Irlande a conservé un catholicisme vigoureux, et elle le maintenait en face de l'Angleterre comme sa sauvegarde et comme un signe sûr d'isolement, avant même que la question agraire fut née. Son histoire est instructive à cet égard. Elle avait produit une civilisation très florissante et toute chrétienne, lorsqu'elle fut brutalement conquise par l'Angleterre. Fait singulier, ce fut le pape Adrien qui la donna lui-même, dit-on, aux Anglais ; telle fut sa récompense. Plus tard le protestantisme anglican y fut introduit violemment par Henri VIII, puis par Elisabeth. Une insurrection éclata en 1641, elle fut réprimée ; à partir de ce moment les quatre cinquièmes du territoire furent confisqués. Plus tard encore, les Irlandais prirent les armes en faveur du catholique Jacques II, mais en vain, et retombèrent sous un joug de fer. Leur vengeance, ce fut de soutenir les Français contre l'Angleterre à la fameuse bataille de Fontenoy. Depuis, l'Irlande a souvent revendiqué son indépendance et nous retrouverons un peu plus loin ses luttes, mais alors le mobile religieux n'est plus unique, d'autres sont venus s'y joindre, surtout le mobile économique, ce grand

moteur des peuples modernes ; mais la revendication religieuse ne fut pas oubliée et elle aboutit à la liberté sur ce terrain. Il semblait à ce pays qu'en attaquant son culte, on voulait enlever le dernier rempart de son indépendance et comme sa liberté intime. Le clergé anglican qu'on lui imposait était le représentant de l'étranger dans les consciences. Du reste, la persécution avivait ces antipathies, l'exclusion des catholiques était complète, et les prêtres étaient astreints au serment. Les autres pays celtiques ont moins résisté sous ce rapport, mais le spectacle en est encore plus instructif, il démontre que ce n'était pas tant au catholicisme qu'à une religion ethnique distincte de celle des étrangers que le peuple tenait. Les Cornubiens, par exemple, qui ont perdu aujourd'hui leur langue, perdirent leur religion à la fin du xvii^e siècle, et passèrent d'un seul coup à une autre, mais cette autre n'était pas l'anglicanisme, ce fut une confession non-conformiste, le méthodisme ; en outre, ils ont conservé plutôt en réalité une sub-religion, celle que nous avons décrite, celle magique et superstitieuse, antérieure même au druidisme. Les Mannois ont su obtenir pour leur Eglise des canons à part. Les Ecossais ont perdu de bonne heure le catholicisme et ont embrassé le presbytérianisme, confession rapprochée sans doute de l'anglicanisme, mais qui cependant a pour eux le mérite d'être une religion spéciale, n'appartenant qu'à eux ; ils ont en même temps, comme nous venons de le constater pour la Cornouaille, gardé fidèlement leur sub-religion formée de rites et de superstitions celtiques. Les Gallois, au contraire, embrassèrent très vite l'anglicanisme, et cela semble opposé à notre thèse, mais le motif y rentre, c'est que le haut clergé catholique se composait uniquement d'Anglais ;

il n'était pas tenu à la résidence et vivait à Londres, après avoir perçu des dîmes excessives ; le bas clergé était seul gallois et c'est lui qui poussa à la rupture. C'est donc parce que le catholicisme n'était plus vraiment national, qu'il était accidentellement anglais, qu'il fut abandonné. Mais ce qui suivit est encore plus caractéristique. Le nouveau clergé ne fut pas plus national que l'ancien, et cela devait être, puisque la même religion régnait encore dans les deux pays voisins. Aussi, pour avoir une religion nationale, les Gallois délaissèrent l'anglicanisme, et se jetèrent dans les sectes dissidentes ; aujourd'hui encore ils sont pour la plupart wesléiens, presbytériens, baptistes, méthodistes et les clergés devinrent alors de nouveau nationaux ; il est vrai que des persécutions terribles suivirent ; il y a, dit-on, plus de 3,000 temples non-conformistes contre 1,000 temples anglicans, seulement il fallait payer encore le dîme pour la religion officielle qu'on ne pratiquait pas ; aussi la séparation des Eglises et de l'Etat était-elle incessamment réclamée, elle aboutit à un *act de desestablishment* voté en 1895 par la Chambre des Communes, mais non par la Chambre des Pairs. Cependant le clergé national non conformiste a entrepris l'œuvre de résurrection du peuple Gallois, il a institué des assises littéraires nommées *eisteddfodau* qui servent d'occasion, repris l'usage de la langue celtique, et réclamé l'autonomie politique ; le clergé non conformiste est là un agent aussi actif des revendications de race que le catholicisme peut l'être en Irlande. Un fait important est mis ainsi en lumière. La religion des Celtes tient en partie à ce qu'ils veulent posséder une *religion nationale*, distincte de celle des autres peuples, et à ce que dans ce but ils ont accepté par-

fois indifféremment le catholicisme ou une secte protestante non conformiste.

Tels sont les deux premiers traits de la religiosité celtique, traits qui font que l'idée religieuse proprement dite dévie un peu de son esprit ordinaire. Un troisième trait que nous avons maintenant à décrire l'en différencie plus profondément.

Lorsqu'on entend parler de la foi bretonne, qui est devenue proverbiale, on s'imagine que cette foi intégrale n'a jamais été atteinte par le moindre doute, qu'elle présente la surface lisse de la glace ou le niveau de la mer étale ; c'est ainsi, du reste, que, sauf quelques tressauts, apparaît la foi romaine en Espagne et en Italie la foi orthodoxe. A plus forte raison, chez un peuple isolé, un peu sauvage, devra-t-elle se conserver sans aucun mélange. Nous avons vu cependant que dans les couches populaires cette pureté est troublée par des superstitions nombreuses. Mais les esprits supérieurs échappent enfin à ces superstitions, ils ne croient plus depuis longtemps aux puissances magiques. D'ailleurs le clergé breton possède une grande influence. Dans un tel milieu et avec un fond de race aussi religieux, des dissidences ne se produiront pas ; elles n'auraient d'ailleurs pas d'écho. L'action si active des saints bretons est dans ce sens, c'est bien la doctrine autorisée qu'ils apportent. Dans ce ciel pur pas un nuage et l'on n'aperçoit point où se formerait l'incrédulité ou le doute.

L'incrédulité proprement dite ne s'est, en effet, formée nulle part, et si quelques Bretons ont été rangés parmi les athées, c'est qu'on a forcé leurs doctrines. Mais il en est autrement du doute, car celui-ci, loin d'exclure la religiosité, la suppose. Qu'importe au libre-penseur sincère tel ou tel dogme qui lui semble moins rationnel,

telle idée qui lui paraît injuste ! Il rejette tout en bloc et sourit devant quelque querelle byzantine. Il n'en est pas de même du croyant ; sans doute souvent il ferme les yeux et accepte tout, mais souvent aussi il les ouvre, aperçoit les nuages, les dissipe, les voit se reformer, les poursuit et lorsqu'il est entouré par eux, il s'attriste et alors s'élèvent tantôt un cri de détresse, tantôt une critique. Sans doute, il n'est pas entendu, car il se meut dans un milieu de croyance absolue ; mais si c'est un homme d'élite, il se renferme en lui-même et pense pour soi, la postérité recueillera plus tard ses pensées. Plus souvent encore, impatient de la renommée ou plus exactement de la communication avec l'humanité, il se tournera au dehors, vers les autres provinces, vers les autres peuples. Ceux-ci, lorsqu'ils sont moins religieux, lorsqu'ils ne le sont pas du tout, n'ont pas besoin, semble-t-il, de cette voix, car elle est plus timide que la leur et ne peut dépasser ce qu'ils ont dit. Oui, mais elle est plus vibrante et plus profonde, précisément parce qu'elle procède d'une vive émotion, d'une pensée puissante. Telle nous semble la vérité générale ; prouvons-la et rendons-la saisissante pour des exemples ; ceux-ci abondent.

Ce sont les grands esprits qui résument la race et qui en ont seuls conscience, ils forment le *sensorium* national, où les Celtes de génie confirment tous, par leur biographie et leurs écrits, ce que nous venons de conclure.

Le premier en date est Abélard, le célèbre docteur dont la vie est si curieuse. Il naquit au bourg du Pallet, près Nantes, en 1079. On connaît sa carrière aventureuse, ses amours avec Héloïse l'ont rendu célèbre, je n'en veux retenir que la note poétique qui est une marque de la nature bretonne. Il prêcha sa doctrine, à Paris, à la montagne Sainte-Geneviève, c'est alors qu'il devint

amoureux de la fille du chanoine Fulbert dont il dirigeait l'instruction ; il écrit pour elle des vers en langue vulgaire ; il l'enmène en Bretagne chez sa sœur, ainsi que son enfant, et veut l'épouser ; elle s'y refuse d'abord, prétendant que les hommes de génie ne doivent pas avoir de famille. Fulbert le torture et lui fait subir la castration. Héloïse devient religieuse et alors commence entre eux une correspondance curieuse qui a été recueillie. Abélard reprend son enseignement public, le concile de Soissons le déclare hérétique ; d'abord il se soumet sur les instances de saint Bernard ; les moines de Saint-Gildas-de-Rhuys l'élisent pour abbé, et il fonde lui-même au Paraclet un monastère où Héloïse se réfugie. Les moines de Saint-Gildas se révoltent, menacent de l'égorger et il doit s'enfuir par un souterrain. Il recommence à prêcher, et l'Eglise condamne sa doctrine ; il meurt persécuté, loin de la Bretagne, à l'abbaye de Saint-Mareuil, près Chalons. Si nous avons rappelé ces faits très connus, c'est qu'ils révèlent plusieurs traits de l'homme celtique. Le génie est dominé chez lui par le sentiment romanesque, à une époque où le sentimentalisme ne régnait pas et le nom d'Héloïse restera attaché à un idéal d'amour, ainsi que ceux de Laure, de Pétrarque et de Marie le furent en des époques très différentes ; elle ressemble en outre, sur plus d'un point à la sœur de Châteaubriand, à celle de Renan ; chez la race celtique, le sentiment enveloppa toujours la pensée. Quant à Abélard, il réunissait bien des situations diverses et même contraires : moine, savant, lettré, poète, religieux, hérétique, il était même, dit-on, en outre, artiste, chanteur et compositeur. Né en Bretagne, de retour en son pays à plusieurs reprises, il y fut vivement persécuté par les siens. Ce ne fut point du reste à ses compatriotes qu'il

prêcha sa doctrine qu'ils ne comprendraient pas, mais à Paris et dans les provinces voisines, où il lui fallut toujours revenir. Il resta, en réalité, solitaire, et une âme seule, celle d'une femme, connut bien la sienne. Nous verrons plus loin l'isolement poursuivi aussi d'autres grands hommes de la race celtique, et leurs compatriotes les méconnaître. Quant à sa doctrine, elle présente pour nous aujourd'hui peu d'intérêt ; entre les *réalistes* et les *nominaux*, il fut *conceptualiste*. Ce qui importe, c'est que, malgré sa foi vive, son existence monacale, il institua une hérésie nouvelle, l'hérésie naquit ainsi de bonne heure dans la Bretagne, ce pays de la foi. Sans elle on l'eut peut-être canonisé, et il fut allé rejoindre les saints bretons. Mais sa croyance était raisonnable à une époque où il n'était pas permis qu'elle le fût. Il était ainsi le précurseur des grands génies bretons qui devaient, dans le dernier siècle, à la fois restaurer et ébranler la religion orthodoxe.

Ces génies bretons sont au nombre de trois, qui ont brillé du plus vif éclat : Châteaubriand, Lamennais et Renan, qui ont dirigé directement le mouvement religieux. D'autres, comme Brizeux, n'y ont été mêlés que très obliquement. Nous allons voir qu'ils suivirent des errements tout à fait analogues, et que, par conséquent, on peut relever en eux ceux de l'esprit celtique lui-même.

Le premier fut Châteaubriand. Il est l'incarnation de la religiosité bretonne dans tout son idéal. Cependant, il faut consulter sa vie pour s'en rendre un compte très exact. Né en 1768, à Saint-Malo, dans la Haute-Bretagne, et mort en 1848, il a réintroduit moralement, si le Premier Consul le fit juridiquement, la religion catholique, et même simplement la religion en France d'où elle

avait disparu, et il est bien digne de remarque que ce fait, de la plus haute importance, est dû à un Breton ; il fut en cela un grand novateur, il le fut aussi en littérature. Mais si, par son origine et par son enfance, il appartient à la Bretagne, il en vécut toujours éloigné et il ne l'a pas chantée ; il a voulu y être enterré d'une façon très solennelle, au Grand-Bey, sur le rivage de sa ville natale ; dans l'intervalle, il fut plus Français que Breton ; mais où il ne cessa pas d'être Breton, ce fut par sa tendance religieuse. Il eut pour inspiratrice sa sœur Lucile, c'est elle qu'on retrouve dans le petit poème de *René* ; nous reviendrons sur cette circonstance. Fixé d'abord à Paris, puis parcourant l'Amérique, puis émigré en Angleterre, ce furent d'autres pays qui le formèrent et l'inspirèrent.

Dans ses premières années, sa religiosité est nulle, et même ce n'est qu'assez tardivement qu'eut lieu, en 1798, ce qu'on a appelé sa conversion. Il fut frappé par la mort subite de sa mère et de sa sœur aînée. « J'ai pleuré et j'ai cru, » c'est en ces termes qu'il a fait sa confession au monde. Le caractère de sa religiosité est bien, en effet, le sentiment. Il composa son œuvre capitale : *Le Génie du Christianisme*, et la publia en 1802 ; plus tard, le poème-roman des *Martyrs* venait compléter cette œuvre. Le premier de ces ouvrages eut un succès inouï, on peut dire qu'il convertit la France au christianisme. Les auteurs les plus pieux, ceux du XIV^e siècle, sauf de rares exceptions comme dans *Polyeucte*, n'avaient pas osé faire entrer la religion chrétienne dans la littérature, ils craignaient d'y toucher, de l'altérer, et la conservaient à l'état tantôt d'abstraction, tantôt de simple pratique, sans vouloir la mêler au sentiment humain. Il était donc réellement, sinon plus orthodoxe, au moins plus religieux

qu'eux-mêmes dans le sens intime de ce mot. Parmi son œuvre, d'ailleurs, pas trace d'hétérodoxie ni de fantaisie. Dans les *Martyrs*, le celtique direct se retrouve avec Velléda, mais le sentiment religieux druidique vient y heurter le sentiment religieux chrétien, de même qu'avec *Cymodocée*, le sentiment religieux païen, et ce heurt produit les plus beaux effets. Aussi Châteaubriand est-il, à bon droit, le type du génie religieux par excellence, et il incarne et résume ainsi le caractère breton.

Pourtant, cette *religion*, si on l'analyse, est plutôt une *religiosité*. Surtout dans ses dernières œuvres, dans ses œuvres historiques (il serait trop long de faire des citations ici), on s'aperçoit que sa foi est remplie de doutes, qu'elle est le résultat du sentiment beaucoup plus que du raisonnement; de même que son royalisme finit par être tempéré par beaucoup de libéralisme et même par des prévisions de l'avènement de la démocratie. Ce fut par le sentiment qu'il voulut réhabiliter le christianisme, alors proscrit; il y réussit, car le sentiment manié par le génie est le plus puissant des instruments, mais c'est un instrument qui reste fragile. D'ailleurs, en cela il fut l'écho de l'esprit celtique, chez lequel c'est le sentiment qui a conservé la foi religieuse, mais sans pouvoir la garder étanche dans le voisinage du doute.

Si Châteaubriand ne souleva pas de questions religieuses proprement dites, acceptant en bloc les croyances sans s'occuper des détails, tout différent fut Lamennais, un autre Breton, né en 1782 aussi à Saint-Malo, c'est-à-dire en Haute-Bretagne, lequel souleva des querelles, comme autrefois Abélard, sur des questions de théologie et de philosophie; cependant il se relie à Châteaubriand et aux autres Bretons par la sentimentalité, qui domine tout le reste, par une idée religieuse profonde et aussi par l'in-

discipline de la pensée, ce qui fait qu'ayant commencé par proclamer l'orthodoxie et la suprématie chrétienne la plus exagérée, il finit par l'abandonner tout à fait, non sans de perpétuels retours. Il eut le génie du doute, mais jamais l'esprit de la négation ; c'est précisément l'indifférence religieuse qu'il combattit. Sous ce jour, quelques événements de sa vie sont intéressants à raconter. Il veut d'abord rendre le clergé tout à fait indépendant du pouvoir civil, ce qui était la négation du Concordat ; il réclame, d'autre part, la liberté de l'instruction publique ; enfin, il conclut à une sorte de démocratie théocratique. On voit à quel point il est rempli de l'enthousiasme religieux ; il va jusqu'à faire l'éloge de la Ligue. Sa révolte n'est que vis-à-vis du pouvoir public. Mais il mêle bientôt à cette doctrine pratique une doctrine théologique et philosophique ; elle n'est, sous d'autres rapports, ni plus ni moins intéressante que toutes les disputes de ce genre, mais elle se relie étroitement à l'esprit de la race celtique, qui est le sentiment. Lamennais, parmi toutes les autres preuves religieuses, n'en maintient qu'une seule, celle du consentement universel, le raisonnement est écarté et la religion obtient ainsi une base toute de sentiment humain. Aussi sa doctrine fut-elle condamnée à Rome. Lamennais avait vaguement prévu ce résultat en abordant la prêtrise et sa correspondance nous a conservé le reflet de ses doutes et de ses inquiétudes de conscience. Il se soumit, mais ce fut bientôt pour rompre définitivement avec l'orthodoxie. Cependant, il conserva le même sentiment religieux exalté ; mais l'indépendance qu'il avait voulue vis-à-vis de l'Etat, c'est maintenant contre l'Eglise qu'il la prêche. Les paroles d'un croyant marquent cette seconde phase, comme *l'Essai sur l'Indifférence religieuse*, la première ; il se déclare républicain, alors ce

parti comptait beaucoup de mystiques. Le livre qu'il publie a même pris l'allure des versets bibliques. Loin de personnifier l'incrédulité, Lamennais personnifiait le doute, ce qui est bien différent, dans une oscillation perpétuelle ; quant à l'incrédulité, si elle est un moment survenue, elle était hiératique, comme devait l'être celle de la race dont il était issu.

Si Lamennais était prêtre, Renan fut bien près de le devenir. Il incarne encore plus profondément l'âme celtique au point de vue religieux. Son esprit est par excellence celui du doute, il va de la foi à la science et de la science à la foi, éternel renégat pour les uns, éternel hésitant pour les autres, cependant le parti de l'incrédulité l'a emporté et l'a classé définitivement, mais c'est une incrédulité, pour ainsi dire, religieuse. Quel autre qu'un esprit religieux aurait tant tenu à cœur de vérifier les Evangiles, de reconstituer les temps judaïques ? Il naquit à Tréguier, cette fois en pays tout à fait breton, en 1823 et mourut à Paris en 1892 ; en effet, sa vie se passa loin de la Bretagne et, pas plus que ceux dont nous venons de retracer les traits, il ne se préoccupa de son pays natal, si ce n'est en quelques heures de souvenir, mais il regarda vers l'avenir, la science et l'Orient. Son séjour au séminaire fut pour ainsi dire indélébile, il y puisa une curiosité religieuse que rien n'a pu satisfaire. Il eut, lui aussi, une doctrine philosophique qui se rapproche du panthéisme, croyant au progrès seulement qui est le lien intime du monde, mais gardant le culte de l'idéal, qui est aussi une religion de sentiment. Dans une seconde période de sa vie, il revient un peu en arrière, rejette la démocratie absolue et veut établir une sorte d'aristocratie intellectuelle. Il croit surtout à la science, et celle-ci devient un culte ; il a en lui, malgré des

conclusions souvent contraires, tous les symptômes de l'esprit religieux. En tout cas, ce fut son point de départ ; d'abord quelques doutes sous forme d'images se forment dans son esprit, il les dissipe, ils reviennent, ils l'envahissent, mais dans ses expressions mêmes il ne nie jamais, il doute, il flotte, il reste celtique.

A côté de lui, nous voyons apparaître un personnage très curieux, ainsi que l'Amélie de Châteaubriand, que l'Héloïse d'Abélard, c'est sa sœur Henriette ; fort instruite, plus âgée que son frère et l'ayant guidé, elle subit la même évolution mentale, comme il le raconte lui-même dans ses souvenirs d'enfance. Elle eut d'abord la foi la plus ardente ; élevée dans un couvent et entourée des ambiances les plus religieuses de Bretagne, l'éducation de son frère, la ruine des siens la laissèrent isolée dans le monde, elle y resta enveloppée d'un profond mysticisme, celui de sa race. Elle arrive à Paris, se consacre à l'enseignement et, après avoir souffert, comme tous les Bretons, d'une douloureuse nostalgie, voyage à l'étranger, en Allemagne, alors les doutes envahissent son esprit, comme celui de son frère ; ils ne se les communiquent pas de peur de se rendre malheureux. Voilà un fait psychologique bien remarquable et qui ne s'explique d'ailleurs que par le doute, car une conviction absolue ne connaît pas de ces obstacles. Dans deux esprits celtiques contigus, l'évolution celtique religieuse avait suivi la même marche, et l'incrédulité elle-même avait la forme grave de la religion.

Ainsi, dans les trois génies qu'on peut considérer comme les plus hautes personnifications récentes de l'esprit celtique, la religion reste un caractère principal, il ne s'agit pas d'orthodoxie, mais seulement de la religiosité avec les doutes qu'elle entraîne, ou plutôt de ce qui

est profondément inné dans cette race, du goût de la religion.

Au-dessous de ces personnifications éclatantes, on peut encore citer Brizeux. Il chanta la Bretagne, et particulièrement son culte, ses saints ; cependant on ne saurait le classer parmi les esprits religieux proprements dits ; il se tint toujours pratiquement éloigné du christianisme, et pour lui celui-ci fut bien plutôt un moyen littéraire qu'une idée.

Telles sont les nuances qui marquent, dans le génie celtique, le caractère de sa religiosité ; il ne s'agit point de religion purement et simplement, et un orthodoxe y trouverait bien à redire ; il condamnerait les superstitions et les pratiques magiques conservées, il réprouverait l'autonomie ethnique prise pour base de la foi, il ferait reproche aux plus religieux en apparence, aussi bien des réticences avouées ou tacites de Châteaubriand que des doutes éclatants d'Abélard et, dans la suite, des retours de Lamennais et de Renan ; il apercevrait que le granit qui supporte les calvaires élevés par la croyance est surtout un granit mystique taillé par un profond sentiment ethnique.

Cependant il serait injuste de prétendre que tous les pays celtiques ne sont pas en bloc essentiellement religieux. Les preuves sont nombreuses : les fêtes, les pardons, l'influence du clergé, l'expansion de la vie monacale, le culte de la mort, les vœux des marins et, aux périodes de persécution, la résistance stoïque, le soulèvement de l'Ouest à plusieurs époques de l'histoire. Nous avons voulu seulement montrer que cet esprit religieux lui-même n'a rien de banal, qu'il possède une extrême originalité. Quand il s'agit d'entrer dans le celtisme, il en forme la porte monumentale et pittoresque.

2^o *Retour vers le passé*

Le caractère religieux a plusieurs corollaires ou, ce qui est plus exact, il renferme plusieurs éléments qu'on peut en distinguer. Il suppose presque toujours l'amour du passé, qui est une de ses meilleures assises; c'est cet amour qui fait son conservatisme. Au contraire, les esprits hardis, novateurs, brisent volontiers la trame qui les rattache aux temps antérieurs et recherchent surtout le temps futur. L'avenir est, plus particulièrement le domaine de la science, tandis que le passé est celui incontesté de la religion. Les plus religieux peut-être des peuples, les Egyptiens, avaient en même temps le culte de leur antiquité. Ils voulaient conserver impérissables les corps des souverains et des hommes illustres; ils ne s'écartaient pas des traditions. Tout se tient dans l'esprit humain, il n'existe pas de cases orientées en tous sens; les penchants de même direction s'accroissent et s'étaient.

Plusieurs des caractères que nous allons décrire dérivent, en effet, du caractère religieux; ils s'y rattachent, en outre, par la subordination des caractères, principe qui est si répandu dans les sciences biologiques et qui s'applique aussi aux sciences morales. C'est en vertu de ce principe que Cuvier ressuscitait un individu entier au moyen de quelques os retrouvés. De même, dans le caractère tout se commande, et certains points dominants déterminent le reste.

Parmi les religions, celle qui indique le plus ce trait de l'esprit, c'est la religion mortuaire, laquelle a sans doute préexisté aux autres, mais persiste aussi avec et même après elles; elle domine chez les peuples celtiques. On la trouve, il est vrai, ailleurs, mais peut-être pas avec une

telle force ; toutes les coutumes bretonnes révèlent une perpétuelle communion avec les ancêtres ; il y a chez ces peuples pieux une sorte de goût de la mort qui contrebalance en quelque sorte le goût de la vie et qui ne laisse pas d'imprimer aux idées une mélancolie générale et pénétrante.

Chez les Bretons d'Armorique, cette religion mortuaire se révèle surtout par des coutumes et des superstitions ; elle ne se rattache que d'une manière hystérogène au christianisme qui pourtant n'a pu que la renforcer , mais elle remonte au-delà. La seconde journée des noces s'ouvre par un service funèbre ; les idées de deuil ne sont ainsi jamais oubliées. Lorsqu'un décès survient, les animaux eux-mêmes sont animés de la tristesse des survivants, on les fait jeûner et on recouvre les vaches d'un drap noir. Le mort revient d'ailleurs à certains jours, à la Toussaint et à la veille de Noël, il s'assied sur le fauteuil de chêne auprès de l'âtre ; il est défendu alors de balayer la maison, de peur de chasser en même temps les trépassés. On observe la tradition qui exige de laisser un tison dans l'âtre pour réchauffer les âmes malheureuses et une miche sur la table pour les rassasier. Elles ressuscitent d'ailleurs de temps en temps, surtout en cette nuit de Noël.

Cet amour du passé se révèle autrement, par le maintien des cérémonies, des costumes et des usages anciens auxquels tous les Celtes sont opiniâtrement attachés ; leur caractère est rempli d'autant de conservatisme que leur religion ; il est inutile de rappeler ici ces coutumes, dont quelques-unes sont fort curieuses. Il en est qui remontent au temps druidique. C'est surtout dans les grandes circonstances de la vie, naissance, mariage, funérailles, et lors des fêtes, notamment des pardons, lesquels,

d'ailleurs, appartiennent davantage encore à la sociologie bretonne, que ces usages sont remarquables. Cependant ils sont peut-être moins caractéristiques qu'ils ne le paraissent au premier abord, en ce sens qu'ils sont communs à tous les peuples pris à un certain stade de l'évolution ; c'est pour cela que nous nous dispensons de les décrire. Ce qui les rend notables, c'est surtout leur persistance beaucoup plus grande chez les peuples celtiques qu'ailleurs. Aujourd'hui, dans toute l'Europe, ils ont à peu près disparu ; ils se sont conservés presque entièrement en Bretagne, depuis même que l'électricité et la vapeur ont transformé la surface du pays. Le costume, en particulier, a persisté, mais il disparaît maintenant et avec lui s'efface un des traits les plus visibles du Breton, car il semble que souvent l'homme et surtout la femme tiennent à leur costume plus qu'à eux-mêmes.

Le Breton s'attache à tout ce qui est ancien, à ce que les ancêtres lui ont légué, à ses institutions héréditaires ; il n'aime pas les innovations, il est misonéiste. C'est d'ailleurs un peu la conséquence de son éducation religieuse. Ce n'est qu'au bout de plusieurs siècles qu'il se détache des choses trop anciennes pour adopter les plus nouvelles, qui ont déjà pris un cachet d'antiquité elles-mêmes. A travers le druidisme et le christianisme dominaient encore les restes des superstitions magiques ; aujourd'hui, à travers la science et la pensée libre, il se rattache au catholicisme ; il est ainsi en retard sur l'évolution d'un certain nombre d'années. On l'a accusé, sous ce rapport, d'inintelligence et d'opiniâtreté sans mérite. Ce n'est pas tout à fait juste. On n'est pas une race inférieure intellectuellement lorsqu'on a produit les génies que nous venons de citer, ni moralement lorsqu'on a

donné d'éclatants exemples de vertus de plus en plus rares et même exaltées de courage et d'héroïsme.

Si le Celte a les regards tournés vers le passé, c'est que telle est la tendance plutôt poétique et mystique de son esprit. On peut classer, pour ainsi dire, tous les hommes en trois catégories bien tranchées : les hommes du passé, ceux du présent, ceux de l'avenir ; il appartient aux premiers par instinct. Tous les trois, d'ailleurs, sont nécessaires et chacun d'eux n'apporterait plus son utilité sociale propre s'il agissait contre son propre caractère. L'homme de l'avenir a plus d'initiative, il recherche toujours les progrès nouveaux, mais, par contre, il encombre souvent tout de son ambition insatiable. L'homme du présent est plutôt un jouisseur ; il est toujours pratique, ne se préoccupant que de ses intérêts et de ceux des personnes les plus proches. L'homme du passé s'attarde bien quelque peu et ne fait pas de grands projets, il vit surtout par la sensibilité et le souvenir, il est désintéressé, et nous verrons au chapitre suivant que c'est là un des torts, peut-être funestes, du caractère breton. Vivre dans le passé a aussi son grand charme, et les gens de ce caractère éprouvent un singulier plaisir à revivre ce qui a été déjà vécu ; ils y pensent plus souvent qu'à ce qui doit venir, et cette tendance se réalise en esprit familial. Le père et la mère le préoccupent autant que l'enfant, tandis qu'en certains pays et à certaines époques les premiers tendent à disparaître de plus en plus du souvenir. Ce retour incessant imprime une grande mélancolie, mais aussi une puissance poétique véritable. Un fait singulier se produit dont nous avons déjà apporté les preuves. Quelquefois, au milieu de cet attachement au passé, surgit tout à coup une idée nouvelle qui illumine l'avenir. C'est certainement Château-

briand qui a renouvelé la littérature française au commencement du dernier siècle ; il est le père du romantisme qui, depuis, a enfanté lui-même d'autres écoles, mais c'est en voulant replonger dans le passé qu'il a trouvé ce point lumineux de l'avenir. De même, ce fut en cherchant la route des Indes, de la partie la plus extrême du Vieux-Continent, que Colomb découvrit le Nouveau-Monde. En effet, l'illustre écrivain a voulu ressusciter le christianisme, il y a réussi pour un temps, mais de sa tombe il a rapporté pour toujours le principe de l'art nouveau. De même, Lamennais et Renan, en agitant et en remuant toujours jusqu'au fond la foi chrétienne avec leurs doutes et pour ainsi dire leurs remords, ont montré une voie nouvelle d'exploration non avec le raisonnement ou l'observation précise, mais avec le sentiment conscient. Ce retour vers le passé n'a donc pas pour lui sa simple satisfaction, il peut être scientifiquement et artistiquement fécond.

Ce trait de caractère se retrouve dans les plus petits détails, même là où il semble devoir échapper. Par exemple, la rythmique celtique affectionne certains rythmes qui n'appartiennent guères qu'à elle et qui marquent bien cet esprit incessant de retour. Brizeux a mis l'un d'eux en honneur, c'est le ternaire. Dans cette strophe, la même rime, au lieu de revenir deux fois, suivant l'usage général, fait trois fois retour et l'unité est complète, le sens s'arrête. Un tel redoublement produit un effet singulier, fort mélancolique et exprimant bien le sentiment breton inné. Il suffit de citer cette belle stance de Brizeux :

Poète, il est fini l'âpre temps des épreuves,
 Quitte nos solitudes veuves,
 Et dors, libre et pensif, bercé par tes grands fleuves !

Cependant, nous ne voudrions pas prétendre que ce soit là le rythme le plus souvent employé ; les stances binaires que l'on retrouve si souvent dans les chants colligés par de la Villemarqué et Luzel sont plus fréquents. Ils donnent bien une sensation analogue. Il s'agit alors, il est vrai, de rimes plates, mais formant deux à deux une strophe, de sorte que l'insistance des consonnances y est encore très grande. Lorsque le poème est ainsi construit, mais continu comme en français, l'effet de retour est beaucoup moins sensible :

Par un soir de grand deuil de tous les bords de l'île,
Vers l'église on les voit s'avancer à la file.

.....
Chacune elles avaient leur chapelet en main,
Lentement égrené par le triste chemin. (1)

3° *Retour vers le pays ou caractère nostalgique.* — C'est un des traits les plus communs du caractère breton ou celtique. Tout le monde sait quelle maladie étrange, d'abord morale, puis souvent physique, s'empare du Breton éloigné de son pays ; c'est, dans toute la force du terme, un déraciné chez lequel le déracinement produit une douleur constante. Cet instinct n'est pas rare, il existe même chez les animaux ; le pigeon voyageur le possède à un haut degré et on l'y utilise ; beaucoup d'autres s'attachent aux lieux habités plus encore qu'aux personnes. Des peuples primitifs ont cette impulsion qui les pousse des extrémités de la terre à revenir chez eux, quand même leur sol serait ingrat et incapable de les nourrir. Il n'y a donc ici rien de nouveau, et il s'agit seulement d'une question de degré. Le Celte a

(1) Il faut noter dans le même sens les nombreuses allitérations et assonances de la versification galloise.

l'amour de son pays natal plus que tout autre ; cet amour est devenu proverbial. On cite souvent le cas du conscrit breton. Le service militaire est pour lui un épouvantail, surtout lorsqu'il était de très longue durée ; il lui préférerait parfois la mort immédiate. Si seulement il y avait eu des régiments bretons, on s'y serait accommodé, car la patrie tient aux personnes qui nous environnent, autant qu'au sol. Si l'un des deux éléments demeure, tout n'est pas perdu. Mais à dessein et pour assurer l'unité nationale, on a dispersé ceux de la même province. Le conscrit breton se voit dès lors en détresse. Ce n'est pas cependant que la vie militaire lui répugne en elle-même, il ne manque pas de courage et il l'a souvent prouvé ; d'ailleurs, comme marin, il affronte bien d'autres dangers. Justement, ce qui est singulier, la marine, qui l'éloigne pendant des années de chez lui, ne lui cause pas la même répulsion. C'est que sur le navire il part accompagné de ses compatriotes, la pêche l'a préparé à la navigation, la mer n'est d'aucun pays, et s'il a quitté le sien, il ne va pas en habiter un autre. Nous n'avons voulu citer qu'un exemple, car le Breton qui laisse sa province pour toute autre cause, sans espoir d'y revenir, est longtemps plongé dans un désespoir profond. La pauvreté de son sol le force souvent à s'éloigner, il habite alors la France, qui est pour lui comme un pays étranger, dans une condition inférieure, mais de la pauvreté c'est là pour lui la plus dure conséquence, l'homme ne vit pas seulement de pain. On sait que cette demi-expatriation est fréquente pour l'homme et la femme du peuple des Bretons armoricains. Elle a lieu sous une double forme, celle de petites colonies ; on en compte surtout à Grenelle, Saint-Denis, Versailles, le Havre, Trélaté, Nantes. Là ils se retrouvent et conservent une certaine influence du pays

natal, or l'isolement complet était le plus insupportable. Quelquefois il s'agit de l'expatriation complète pour le Breton qui émigre dans l'Amérique du Sud, par exemple, mais surtout pour les Irlandais, qui sont allés fonder aux Etats-Unis une véritable colonie, laquelle compte plus de dix millions d'immigrants. Il se produit alors deux phénomènes en sens contraire, mais tous les deux extrêmement curieux.

Nous avons dit quelle persistance du sentiment de la race existe chez les nations celtiques ; que va-t-il advenir quand les individus groupés ou isolés en seront définitivement séparés ? Dans le premier cas, on sait quel est l'avenir ordinaire des colonies ; après avoir conservé plus ou moins longtemps le lien qui les unit à la mère-patrie, elles s'en détachent volontiers, les intérêts sont devenus contraires ; la race subsiste, mais le climat et l'ambiance l'ont modifiée ; s'il faut une guerre pour couper le cordon ombilical qui rattache à la métropole, on la fera ; les Etats-Unis n'ont pas souvenir d'être issus de l'Angleterre, quoiqu'ils en aient conservé la langue. Il n'en est pas de même des colonies celtiques. Celle fondée par l'Irlande aux Etats-Unis a toujours les yeux tournés vers sa patrie ; elle a donné naissance au féianisme, qui a été fondé à New-York en 1857 ; réunis à Philadelphie les Féians proclamèrent la république irlandaise ; ils ont toujours continué de favoriser la résistance. En outre, la colonie aux Etats-Unis envoie à l'Irlande des secours de toutes sortes ; en 1896, une réunion tenue à Chicago a déclaré qu'il était temps de lever une armée permanente irlandaise en Amérique ; une oratrice, Miss Maud Gonne, y a fait appel à l'insurrection et c'est à l'instigation des Féians, qu'ont eu lieu les explosions à la dynamite de 1883 à 1884 et 1885 en

Angleterre. Ainsi se reforme au-delà des mers une nouvelle Irlande qui ne songe point à son autonomie propre, comme tant d'autres colonies, mais seulement à la résurrection de sa métropole. C'est une preuve de cet esprit de retour qui n'abandonne jamais la race celtique.

Ce même esprit n'est pas moindre chez les individus épars ; cependant il produit ici un effet à la fin tout contraire. Il s'opère rapidement une sorte de *dissociation mentale*. La nostalgie saisit violemment les Bretons et plus encore les Bretonnes à leur arrivée dans une ville étrangère où ils sont isolés. La plupart des domestiques à peine placées reviennent pleurer, dit-on, des heures entières à l'établissement charitable qui leur a procuré cette place, et demandent à être rapatriées. Mais bientôt elles secouent ce joug du souvenir, le déracinement est complet et non seulement elles ne pratiquent plus, mais elles renient tout leur passé, elles se livrent à la débauche avec une sorte d'inconscience ; loin de leur terrain, elles ont perdu toutes leurs qualités natives. Il en est jusqu'à un certain point de même des Bretons de conditions supérieures. Renan a bien décrit cet état. Ce qu'il y a, dit-il, de cruel pour le Breton dans le premier moment de sa transplantation, c'est qu'il se croit abandonné de Dieu comme des hommes, sa douce foi dans la moralité générale du monde est ébranlée ; la voix du bien et du bonheur parait devenue sans timbre. Le caractère breton serait ainsi inséparable de son milieu ; il en a besoin pour vivre, pour penser et pour croire. Cette peinture imagée est exacte et Renan en a peut-être fait l'expérience personnelle. Ainsi le caractère celtique se dissout subitement quand il est mis à ce genre d'épreuves, de même que certaines substances chimiques se combinent à certains degrés de chaleur, se dissocient à certains

autres. Le motif en a été déjà recherché, et a semblé assez obscur. Le fond de nostalgie qui persiste chez les groupes devrait durer chez les individus, puisqu'il est essentiel. Un tel résultat, en réalité, est l'effet de cette nostalgie même ; si l'on veut revenir au pays, ce n'est pas surtout parce qu'on l'aime, mais parce qu'on en a besoin pour se soutenir, pour se compléter mentalement. Lorsque le choc est trop violent, la mentalité se désorganise, redevient amorphe, est déformée pour toujours. D'ailleurs le Celte, malgré sa religiosité et sa gravité, a, comme le Gaulois, une certaine légèreté de caractère que nous décrirons bientôt.

Les plus grands hommes eux-mêmes de la race celtique ont subi cette influence ; leur religiosité complète, leur idéal, leur adhérence au pays et au climat natal, pour ainsi dire, ne se sont bien conservés que lorsqu'ils ne l'ont pas quitté. Mais une fois définitivement partis, ils l'oublient, le chantent rarement, le subordonnent en tous cas à d'autres passions et à un autre idéal ; il ne semble même pas qu'il leur soit longtemps pénible de s'être éloignés. Châteaubriand n'a jamais chanté la Bretagne, et « la douce souvenance du pays de son enfance » n'a été qu'un éclair rapide ; s'il y revient avec plus de morosité dans les *Mémoires d'Outre Tombe*, c'est en raison de la complaisance qu'un grand homme met toujours à raconter son enfance avec la couleur locale. Il a préféré chanter l'Amérique, la Grèce, l'Orient, le Christianisme officiel, et sauf l'épisode de Velléda, il consacre le surplus de son talent à la France. Lamennais soulève des controverses philosophiques enveloppées de sentiment, mais qui sont de tous les temps et de tous les pays. Renan a des retours vers la Bretagne, mais c'est aussi dans ses souvenirs d'enfance ; il l'a quittée pour ne presque plus

y revenir, il est Français d'abord, puis amoureux des régions orientales et bibliques. Brizeux est peut-être le seul dont les vers sentent la nostalgie constamment, mais c'est en définitive loin de la Bretagne, et non sans une certaine rancune, qu'il passera sa vie. C'est que son propre pays lui fut peu favorable, et qu'il ne lui donna même pas de son vivant la renommée à laquelle il avait droit.

3^o *Fidélité*

L'attachement au passé et au pays qui est l'un des traits les plus connus et les plus marqués du caractère breton entraîne une autre disposition d'esprit. On s'est plu à orner la mentalité bretonne de beaucoup de qualités dont quelques-unes sont contestables, la franchise par exemple, pour laquelle on a établi parfois un parallèle entre lui et son voisin, le Normand. Sans doute la brusquerie et une certaine dureté donnent les apparences de la franchise, mais les apparences seulement, et il n'est pas prouvé qu'elle soit aujourd'hui bien réellement l'apanage de notre province. Le caractère du Breton est taciturne, son parler, laconique, et quand quelqu'un parle peu, on croit volontiers que des paroles de prudence et de vérité seules, après une longue élaboration, doivent sortir de sa bouche. N'est-ce pas au contraire que le Breton se serait donné le temps de dissimuler ? De même, avec son exubérance le Provençal semble tout en dehors et sa volubilité paraît garantir sa franchise ; pour un motif inverse on le juge de la même façon. Dans les deux cas, on a tort et on conclut d'après des faits trop superficiels. Au contraire, la fidélité peut être revendiquée par la race celtique, comme l'un de ses principaux

traits. L'histoire entière le prouve, et d'ailleurs la logique le veut. Lorsqu'on s'est environné de liens très forts et très subtils qui nous rattachent d'une part à tous les siècles passés, d'autre part à notre pays natal, cette habitude du lien nous porte à en recevoir et même à en rechercher d'autres, les liens personnels. Ce seront d'abord ceux de la famille, le goût de celle-ci est très développé chez les Celtes, puis ceux de l'amitié, enfin ceux de la dépendance sociale. Malgré sa farouche indépendance collective, chaque Breton pourra donc facilement s'unir d'amitié et même se vassaliser, d'ailleurs sans servilité aucune, car il donnera plus de lui-même qu'il ne recevra ! Cette fidélité l'amène aussi bientôt à un complet altruisme, il se sacrifiera pour autrui sans attendre aucune récompense. L'héroïsme en sera la conséquence dernière. Le désintéressement du Celte est une de ses plus grandes vertus individuelles. Mais cet avantage est dépassé par les dangers qu'il entraîne. La fidélité est souvent aussi pernicieuse qu'elle est belle. D'abord celui qui en profite peut être un ingrat, et l'on s'aperçoit alors avec mélancolie qu'on a fait fausse route et qu'on s'est dépensé pour un indigne. Puis, en faisant ainsi abnégation de soi pour un autre, on s'est affaibli, car, si l'on avait employé sa force dans son propre intérêt, on serait devenu supérieur soit au dehors, soit même dans sa valeur intrinsèque. En outre, une certaine vassalité en est la conséquence inéluctable, ce qui amoindrira toujours un peu. Enfin, ce qui est plus grave, si l'homme à qui l'on s'attache ainsi n'est pas de notre race, on prive celle-ci des services qu'on aurait pu lui rendre et qui auraient sans doute assuré son indépendance. L'histoire confirme ces données logiques. L'Armorique a été féconde en grands hommes d'Etat, en illustres guer-

riers, et on peut affirmer que grâce à eux elle a plusieurs fois sauvé la France; or, elle sauvait ainsi son ennemie d'alors qui ne lui en sut aucun gré. Il suffirait de citer Duguesclin. On sait quel rôle unique il a joué dans l'histoire de France, aussi bien que dans celle de Bretagne, mais c'est la France seule qui en a profité. Sans doute, il y avait communauté d'intérêts et le point de départ fut la Bretagne, l'Anglais était l'ennemi héréditaire. Cependant il n'en avait pas toujours été de même, et la Bretagne avait tenu la balance entre les deux; Duguesclin la rompit et ce ne fut ni à son avantage personnel ni à celui de son pays. Il s'attachait à la personne du roi Charles V et à un tel point que l'autonomie de la Bretagne et de son duc en fut diminuée. Il en a été de même de Richemond, quoiqu'il soit devenu duc de Bretagne, mais lors de ses exploits il ne l'était pas et il s'attachait au roi Charles VII. On prétend même aujourd'hui que celui-ci et la France elle-même ne furent point sauvés en réalité par Jeanne Darc, mais surtout par Richemond et l'on oppose à l'héroïne française le guerrier breton. Est-ce bien exact? Il est permis de douter de cette découverte historique, car les passions politiques semblent obscurcir en ce moment l'auréole de Jeanne; trop dévote pour les uns, trop hérétique pour les autres, énigmatique pour tous, on a cherché à diminuer cette grande gloire chantée avec tant d'ardeur par Michelet. En supposant exact que Jeanne n'ait fait que ranimer le courage et que les vrais succès militaires soient dus à Richemond, celui-ci serait d'une valeur dépassant celle de Duguesclin; il se serait effacé en se mettant au service de la France et de son roi, et s'il avait appliqué ses talents et son courage à défendre et à rendre indépendant son vrai pays, il aurait mieux mérité de la Bretagne. Il en

est de même du maréchal de Rieux qui fut son auxiliaire. Le roi de France, en créant ces connétables, avait détourné de la Bretagne leur force pour se l'approprier. Charles voulut annexer la Bretagne à la France. Duguesclin ne prit pas parti et s'empressa d'aller guerroyer en Guyenne; mais cette neutralité n'était-elle pas déjà excessive? D'ailleurs, c'est partout que vont guerroyer en France ces grands capitaines sur l'ordre et au profit du roi. L'Angleterre et la France se disputaient la Bretagne; c'est contre les deux qu'il fallait agir et non pas faire le jeu de la France; mais c'est qu'alors on s'attachait bien plus aux souverains qu'aux pays; le caractère des Bretons se prêtait davantage encore à ce système par sa fidélité native, et c'est ainsi qu'une qualité précieuse dans le caractère individuel devint funeste pour l'avenir national. Il faut cependant faire exception pour Clisson; quoiqu'il fut l'un des trois connétables, dignité dont il fut d'ailleurs déclaré déchu par les oncles de Charles VI, il resta toujours indépendant et du duc Jean de Montfort et du roi de France et du roi d'Angleterre, ce qui donnait pour ces temps un exemple d'individualisme rare, car les liens féodaux avaient surtout établi la dépendance de personne à personne.

Une fois incorporés à la France, les Bretons conservèrent cette fidélité chevaleresque, convertie en loyalisme, et les rois de France n'eurent pas parmi leurs hommes d'élite de plus ardents défenseurs. C'est cette fidélité qui fut cause en partie des guerres des provinces de l'Ouest pendant la Révolution; les Bretons se battirent au nom du roi de France et à son profit, quoique les rois aient souvent à travers l'histoire persécuté cruellement la Bretagne, et quoiqu'ils dussent plus tard se montrer fort peu reconnaissants. Le Parlement venait à peine de subir

les violences de la royauté et les exactions fiscales étaient à peine commises, qu'avec une générosité extrême les Bretons versèrent pour elle leur sang. Que ne l'avaient-ils pas versé plus tôt pour eux-mêmes afin de garder leur indépendance ! Tel a été le résultat funeste de la fidélité bretonne, cependant c'est une qualité aussi solide qu'éclatante qui ne peut que faire honneur au génie d'une race.

En effet, c'est elle qui se retrouve non moindre chez les Irlandais. Les rois d'Angleterre les avaient persécutés ; cependant ils soutiennent avec héroïsme dans son infortune le roi Jacques II, et ils auraient peut-être triomphé sans l'inertie et l'impéritie de ce dernier.

4^o Caractère mélancolique et poétique

Le dicton : *Bretagne est poésie* a été souvent prononcé ; il est parfaitement exact. Ce n'est pas qu'il n'existe en France et ailleurs des poètes aussi nombreux et d'aussi bons poètes, mais il s'agit plutôt ici de poésie latente et diffuse, ce qui n'empêche pas d'ailleurs de temps à autre ce qu'on peut appeler la poésie expresse d'éclater. Deux qualités celtiques se tiennent d'ailleurs de près : la mélancolie, la poésie ; examinons d'abord la première. Ici la partie Gaélique de la race concourt avec la partie armoricaine et l'on entend les mêmes chants pénétrants et monotones des deux côtés de la Manche.

Ce n'est pas seulement le caractère breton qui a été généralement remarqué pour sa tristesse innée, mais c'est aussi le sol breton, pour sa mélancolie ; l'un est facteur de l'autre et il est certain que, si le Celte avait vécu sous un ciel plus clair et plus chaud, son âme se serait modifiée. Cependant ce trait existe dans le fond ethnique, cela est si vrai que l'Irlandais, quoiqu'il habite

un sol aride sous un ciel rigoureux, n'en a pas moins un caractère un peu différent, plus gai, plus vif et qui rappelle celui qu'on attribuait aux anciens Gaulois, et cela parce qu'il forme un rameau différent de la race. Les Celtes ont un tempérament grave et sévère, probablement depuis l'origine, mais beaucoup de causes intérieures et extérieures autres sont venues accentuer encore cette innéité.

C'est d'abord l'esprit religieux animant toute cette race ; la religion tourne tout l'homme vers le passé, et aussi, en ce qui concerne l'avenir, presque uniquement vers la mort, celle-ci est remise constamment sous ses yeux par les cérémonies de l'Eglise, par le culte des ancêtres, et les mille superstitions petites et quotidiennes qui entourent les grandes idées. Sans doute, il en est de même chez beaucoup de peuples, mais ici davantage. Le Breton vit dans une communication incessante avec l'au-delà. Une religion aussi sévère que le Christianisme, lorsqu'elle est crue sincèrement et totalement comme en Bretagne, doit influencer dans ce sens avec énergie, et il faut y joindre toute la préreligion que nous avons décrite, religion animiste qui peuple chaque site de la nature d'âmes et de démons alternant avec les nains et les fées. La mythologie riante des Grecs n'a pas peu contribué à leur bonne humeur, la religion sombre qui est devenue celle des Celtes a collaboré avec la race pour en faire un peuple *mélancolique*, triste d'habitude, un peuple courageux contre les dangers de la vie, mais terrorisé par les fantômes d'au-delà de la mort. Pour lui, en effet, mort et religion se confondent. Il ne peut oublier un instant ni l'une ni l'autre, puisqu'une foule de pratiques lui en rappellent sans cesse le souvenir.

Tel est le facteur intime ; une foule d'autres extérieurs viennent s'y joindre, c'est d'abord et surtout le milieu géographique. Dans l'Armorique, la nature est lugubre, soit au centre, soit sur les côtes. Au centre sont les forêts, et depuis que beaucoup ont été défrichées, restent les landes ; dans la Haute-Bretagne, les terres cultivées sont plus fréquentes, mais là-bas elles ont été très rares ; ce sol aride était une cause de pauvreté, d'efforts, et auparavant procurait déjà un sentiment pénible. Sur les côtes, le spectacle d'une mer sauvage, munie d'écueils, à rives abruptes, frappait davantage l'imagination ; d'ailleurs, cette mer il fallait l'aborder, la braver, en vivre ; avant même d'être marin, on était nécessairement pêcheur ; or la pêche a déjà ses grands périls quand l'ouragan particulièrement terrible dans ces parages vient à souffler.

Après le pêcheur, le marin. Sa vie isolée sur les voiliers était de plus en plus assombrissante, d'autant plus que le gain qui déride venait rarement. Landes, forêts, monts, rivages, mer, tout conspirait pour pénétrer l'âme armoricaine.

Le même cadre environnait le Celte de l'Ecosse, un peu modifié cependant ; c'était surtout un montagnard, mais la montagne vaut la mer pour l'impression et d'ailleurs la mer n'était pas absente ; aussi l'Ecoisais, comme ses chants le prouvent, rivalise avec l'Armoricain pour la tristesse. Il rivalise aussi pour la stérilité du sol. L'Irlande, la verte Irlande, n'a pas un aspect aussi austère, mais c'est une île, c'est-à-dire un sol isolé par définition.

Que si le Breton se tournait vers la Société dont le seul mouvement nous arrache aux impressions mélancoliques, il n'y trouvait pas la distraction ordinaire. Sauf dans les grandes villes, il restait épars ; de grands espaces séparaient les fermes et les villages. Dans les villes mêmes

et dans l'ensemble du pays il ne trouvait point le conglomérat puissant, l'organisation, l'unité qui rassure. L'autonomie même de la province fit défaut. Il ne fut jamais complètement indépendant. Posséder la souveraineté est le grand incitant ethnique ; les peuples qui ne l'ont pas connue se sentent inférieurs à eux-mêmes.

Deux éléments viennent clore la série de ces puissants facteurs, l'isolement dont nous parlerons un peu plus loin, et la pauvreté. Ce dernier aurait suffi. Le Celte, et c'est là sa grande infériorité sociale, ce serait même son annihilation si l'on adoptait entièrement les principes du matérialisme historique, a toujours été, il est encore pauvre, c'est son incurable maladie. Beaucoup des habitants de l'Armorique ne peuvent gagner leur vie,; partout la faim les chasse ; dès le moyen-âge ils quittent le pays pour combattre ailleurs comme mercenaires ; aux XVI^e et XVII^e siècles, ils vont peupler les colonies d'Amérique, c'est un Breton, Jacques Cartier, qui les emmène au Canada, cette nouvelle France qu'on pourrait appeler une nouvelle Armorique, car elle a eu les mêmes destinées ; aujourd'hui encore ils émigrent soit pour former des colonies dans les grandes villes de France, soit à l'Etranger, surtout dans les républiques américaines du Sud ; aussi en Bretagne la population décroît sans cesse. La fécondité bretonne, le chiffre considérable des naissances, augmente encore cette indigence. Est-il besoin de mentionner la misère proverbiale de l'Irlande, l'émigration formidable qui en est la conséquence, si bien que la question économique a fini par y supplanter la question religieuse, et que le plus catholique des peuples est devenu les plus nihiliste ? L'Amérique est pour l'Irlandais une seconde patrie, presque aussi étendue et plus clémente que la première. Com-

ment ne pas être triste, et, ce qui est plus marqué, triste héréditairement parmi cette misère, car cette tristesse s'est accumulée, par la persistance des facteurs, de générations en générations ?

Telles sont les causes dont le confluent est la mélancolie de toute la race. Cette mélancolie peut se constater partout, elle est l'état permanent qui résulte de moments innombrables de tristesse soufferte ; quand même la race serait transportée dans un milieu plus favorable, elle subsisterait. On peut le constater chaque jour et dans les moindres actions. Le langage est lent, traînant, chantant, ce qui ne le rend pas plus harmonieux, au contraire ; une certaine indolence que nous décrivons, une paresse de corps et d'esprit, le manque même de propreté qu'on a souvent reproché avec raison, sont la conséquence d'un désintéressement de la vie. On ne forme pas de grands projets, on ne sollicite point l'avenir, on vit dans le présent et le passé seulement. Les danses ont un caractère grave, l'amour lui-même a le pas solennel, la religion contribue à rendre demi-mystique, ainsi que le tempérament concentré de la race, souvent lascif en même temps. Les pratiques religieuses, trop fréquentes, n'ont plus rien qui rebute, ce n'est point par effort qu'on s'y livre, mais par goût, et ce qui fait ce goût, c'est que l'esprit de cette religion est conforme au génie ethnique par une semblable tristesse. Le plain-chant berce cet état d'âme qu'il ne brusque point, n'excite point, mais apaise et a parfois la bienfaisance d'endormir. Les assemblées, les fêtes du peuple où périodiquement la joie vient interrompre le travail et l'ennui ont un caractère particulier ; ils ne se relient point aux fêtes religieuses, seulement par la forme, mais par le fond même, ils deviennent les pardons. Ces pardons, une des

principales curiosités de la Bretagne, ont été souvent décrits, ils forment une sorte de lien social rudimentaire, comme les assemblées amphyctionniques en Grèce. Mais ces fêtes sont dans la plus grande partie de leur durée tellement religieuses qu'un caractère de gravité et de mélancolie les accompagne jusque dans leurs éclats.

La tristesse bretonne se manifeste encore dans les curieux calvaires qui font notre admiration. Ceux-ci sont souvent situés auprès des cimetières et des ossuaires. Ils parlent eux aussi de la mort, de la mort divine, dans tout son entourage et ses détails. Ce sont eux que l'on rencontre dans les campagnes, qu'on prend pour étapes des voyages et dont l'aspect vient reposer pendant la route. C'est une diversion qui ne tranche pas sur le fond de la vie, mais qui en accentue de temps en temps et en résume les actes et les pensées.

De même que les danses et plus encore, les chants bretons ont un caractère de mélancolie qui ajoute à leur monotonie, mais cela est commun à beaucoup de peuples et tout objectif. Ce qui est particulier et subjectif c'est que tous ou presque tous les airs bretons sont en mode mineur, on sait combien cette altération modifie l'impression du rythme musical. On peut dire que ceux en mode majeur ont un effet entraînant, réconfortant, sinon réjouissant, tandis que les autres sont profondément mélancoliques. Toutes les distances entre les notes se trouvent déplacées. Il est impossible de rendre un compte raisonné de cet effet, mais il est vivement senti par toutes les oreilles, même celles peu sensibles.

Tel est un des traits les plus marqués du caractère breton, et cependant on peut objecter que le Celte ne reste pas toujours enveloppé dans ce deuil continu, qu'il en sort de temps à autre, et qu'alors sa joie est déme-

surée ; les cris, les coups, l'ivresse, la débauche y éclatent ; qui ne connaît les bordées du matelot breton ? C'est le plus terrible de ceux qui s'amuse, quand il s'amuse, et il est bon de ne pas se trouver sur sa route. La Bretonne elle-même est souvent légère, coquette ou mondaine à un degré qui n'est dépassé dans aucun autre pays.

Cela est vrai, mais c'est précisément la preuve la meilleure de l'état que nous venons de décrire. Après une longue compression, quand même cette compression ne viendrait que du caractère, l'homme éprouve le besoin d'en sortir et il ne peut le faire que violemment, il ne pourrait, comme d'autres, prendre un tour raisonnable de plaisir et de fête, il lui faut oublier complètement sa vie quotidienne. C'est ce qu'il essaie de faire et ce qui le conduit parfois à une complète ivresse, pour se procurer d'un coup la joie difficile pour lui. Dès lors, il ne se connaît plus, mais le lendemain il se repent tout honteux. Ce qui le prouve, c'est que c'est surtout à la fin des fêtes religieuses, des pardons, qu'il agit ainsi. Le summum de tension a amené le maximum de détente.

La mélancolie bretonne conduit tout droit à la poésie, surtout à celle immanente, instinctive, que souvent le poète ne manifeste que pour lui ou pour ses proches, sans ambition aucune, pour le seul plaisir de créer. Il faut, en effet, distinguer ici la poésie populaire et la poésie lettrée ; tandis que dans beaucoup de pays la première a disparu devant la seconde, ici elle est persistante et c'est la plus intéressante à étudier.

La poésie populaire bretonne existe depuis longtemps, celle de l'Irlande est plus ancienne encore. Elle comprend les gwerz, les sônes et les mystères. Le gwerz est le chant épique historique ; le sône est le chant lyrique ;

le mystère est le drame ; dès les temps les plus anciens, les bardes ont formé une sorte de classe adonnée à la fois à la composition et à la diction des œuvres poétiques, comme en France les troubadours et les trouvères ; c'est surtout aux veillées et, en outre, à certaines fêtes, les aires neuves, les pardons, qu'on les voit apparaître ; ils sont tout à fait semblables dans la Bretagne de France et dans celle d'Angleterre ; c'est de ce dernier pays qu'ils sont originellement venus chez nous. Parmi les Gallois, on cite surtout Taliésin et Gwinchlan ; parmi les Armoricaains, Saint-Hervé et Cadiou ; les bardes se sont conservés sans interruption jusqu'à nos jours. Yann ar Gwenn, rappelé par Brizeux, le barde aveugle, Yann ar Menoùs sont les plus connus de ceux du siècle dernier. Ils composaient, écrivaient, chantaient, distribuaient leurs chansons bretonnes, se rendant de paroisse en paroisse. Ce sont ces pièces qui ont été colligées depuis et ont formé les recueils de la Villemarqué, de Luzel et d'autres, si poétiques ; c'est toujours en vers, non en prose, que cette éclosion a eu lieu. Ce ne sont pas seulement les bardes populaires de profession qui ont créé cette littérature, tous les Bretons se mettaient à l'œuvre, car chez eux la poésie coule de source, des personnes de toute profession, filandières, tailleurs, tisserands. Le goût le plus vif du peuple était réservé pour les mystères, ces drames primitifs. Le mystère de Jésus, ceux de sainte Nonn, de sainte Tryphine, de sainte Geneviève, des quatre fils Aymon, de sainte Barbe, de saint Guénolé sont devenus classiques à leur manière ; ils ne semblent remonter d'ailleurs qu'au XIV^e ou au XV^e siècle. Comme en Grèce, la représentation avait lieu souvent en plein air. Les Bretons se pressaient en foule à ces représentations, comme ils le font encore. Ce qu'il

faut remarquer en passant, c'est le caractère sombre de ces drames, où l'on va quelquefois jusqu'au paroxysme de l'horreur, comme dans le mystère de sainte Nonn; en tout cas, le ton en était toujours grave et empreint de la tristesse de la race.

De nos jours, un Breton, d'ailleurs d'un talent remarquable, donne bien une idée de cette poésie populaire. Il compose, il est vrai, en langue française, mais il chante uniquement la Bretagne, il a bien le ton de la race celtique; d'autre part, comme les bardes, il compose lui-même les chants ou les pièces qu'il va déclamer ou représenter, ce qui n'a pas lieu d'ordinaire dans la poésie lettrée; il conserve encore en cela la tradition. Tout le monde l'aura reconnu. Mais il chante en français, et sur ce point manque, hélas! la ressemblance. S'il eût chanté en breton, il aurait peut-être marqué la résurrection du bardisme celtique.

En Irlande, en Galles, les productions poétiques spontanées sont innombrables aussi, et, en outre, c'est là surtout que sont nées les grandes légendes épiques qui sont à la race bretonne ce que l'Iliade et l'Odyssée furent à la Grèce, la Chanson de Roland à la France et les Niebelungen à l'Allemagne; c'est de là qu'elles furent importées en Armorique. Il ne s'agit plus du temps pré-religieux et préhistorique marqué par le Merzin des Gallois et le Merlin des Bretons, mais du temps, historique déjà, où les Celtes d'outre-Manche luttaient contre les Saxons pour conserver leur indépendance. Ce qui est plus remarquable encore que l'existence de ces puissantes épopées, c'est leur rayonnement sur la France elle-même et sur toute l'Europe.

Le héros central de ces poèmes héroïques, autour duquel tous les autres viennent se grouper, c'est le roi

Arthur, celui qui lutta longtemps pour cette indépendance. C'est au VI^e siècle que florissaient dans le pays de Galles les bardes Aneurin, Taliésin, Llywarch, Merzin ; les émigrants emportaient leurs chants avec eux. Le roi Arthur n'avait, en réalité, rien du rôle élevé dont la poésie l'a investi, c'était un chef barbare et violent, toujours en guerre, juste ou injuste, ayant enlevé la femme d'un chef voisin et lui-même subi le même sort ; il ne régnait même pas sur Galles tout entière ; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, il ne put que retarder l'invasion par la bataille de Hills, gagnée par lui. Mais il est transformé par l'imagination, on en fait le type de la chevalerie avec ses gloires et ses délicatesses. Cette chevalerie prend la nuance du caractère celtique. Celle française de la Chanson de Roland est une chevalerie purement guerrière avec l'honneur guerrier ; celle-ci introduit un élément nouveau que nous retrouvons aussi ailleurs, chez les troubadours, celui du culte féminin mêlé sans doute d'aventures galantes, mais non grossier ; la teinte mélancolique n'y fait pas défaut. Les contes populaires des anciens Bretons sont rédigés d'après les ouvrages gallois. Au nom d'Arthur, resté si populaire, est associé celui de la Table-Ronde qui, à son tour, donne le sien à l'ensemble de cette littérature. Les principaux héros sont Merlin, Lancelot, Ivain, Tristan ; dans un ordre d'idées différent, l'ordre religieux entrant si bien dans l'esprit celtique, il faut noter Parcival ou la recherche du Saint-Graal.

Mais, nous l'avons dit tout à l'heure, ce qui est plus remarquable, c'est l'influence que cette littérature épique de la Bretagne eut sur la littérature française naissante. Comme on le sait, cette dernière, au point de vue du poème, comprend trois cycles bien distincts : le cycle

français ou carolingien, le cycle breton, et le cycle des sujets classiques, Ulysse, Alexandre, etc. Le second tout entier est de source bretonne. Tous les sujets traités par les Gallois et les Bretons furent repris et en vers et en prose. Chrétien de Troyes y emprunta son *Chevalier au Lion*, et, en prose, Marie de France raconta à son tour *Lancelot*. Wace composa le roman de *Brut*, où il chante de nouveau les faits et gestes des rois de la Grande-Bretagne. Le pays celtique fut donc le point de départ de toute une floraison de poésie et la France vint y cueillir une ample moisson.

Ce ne fut pas seulement la France. A son tour, l'Allemagne est venue y puiser, par l'intermédiaire de la littérature française sans doute. A son tour, elle chanta Tristan et Isolde et beaucoup d'autres personnages de la Table-Ronde. Elle y joignit sans doute ses propres épopées, dans les *Nibelungen* par exemple, mais parfois elles ne sont que des épopées celtiques transfigurées.

Ce qui est plus remarquable encore, c'est que le poème breton, après avoir passé de Galles en Armorique, d'Armorique en France, de France en Allemagne, nous est, de nos jours, revenu de ce pays dans l'œuvre wagnérienne. Le grand musicien a été le chantre de Parsifal; nous pouvons retrouver notre bien partout.

A côté de cette poésie celtique de l'Armorique, ou plutôt de la Basse-Bretagne, se présente à l'observation celle de la Haute-Bretagne, soit populaire, soit lettrée, qui chante ou écrit en français. La poésie populaire ne se distingue pas beaucoup de celle des autres provinces, elles ont été recueillies par le folk-lore, surtout en l'Ille-et-Vilaine; on y remarque seulement une teinte plus mélancolique. Quant à la poésie lettrée, la plupart des poètes bretons et français n'ont pas chanté la Bretagne;

il existe cependant quelques exceptions que nous avons citées. La principale est certainement celle du poète Brizeux. Mais c'est un poète bretonnant en partie : l'auteur de *telen arvor*, cependant il est supérieur comme poète français, là il a chanté presque constamment la Bretagne, employant même les rythmes particulièrement bretons, le ternaire, le distique ; par là encore, il s'en rapproche. Enfin, l'impression qu'on éprouve en le lisant est bien une impression bretonne ; ses chants sont empreints d'une mélancolie profonde et l'amour voilé qu'il décrit est bien celui d'un Breton. Sa religiosité même a le caractère spécial de celle de notre race.

Mais la poésie armoricaine de la Haute-Bretagne n'est pas toute dans les vers ; la plus forte partie en est contenue dans la prose, et, dans cet ordre, il faut citer surtout Châteaubriand, qu'on pourrait surnommer le poète en prose. Ne faut-il pas y comprendre aussi beaucoup de pages ardentes ou rêveuses de Lamennais, de Souvestre, de Jules Simon et surtout de Renan ?

5^o *Individualisme, isolement, originalité*

Nous joignons tous ces traits de caractère parce qu'ils dépendent les uns des autres et s'engendrent pour ainsi dire, et aussi parce que l'un nuance souvent l'autre, le particularise et fait qu'un trait qui serait commun à la race bretonne et à d'autres n'appartient, ainsi constitué, qu'à celle-ci.

L'individualisme est une qualité humaine et sociale bien connue ; elle a été surtout étudiée dans ces derniers temps, d'autant plus qu'on en avait devant les yeux de parfaits spécimens. Il forme l'exception ; la plupart des peuples sont sociétaristes, c'est-à-dire que l'individu s'y

fond, soit en totalité, soit en très grande partie, dans la société qui l'absorbe. Tels étaient les Grecs et les Romains; la patrie était tout pour eux, les individualités lui étaient sacrifiées; à Sparte, la famille elle-même disparaissait devant l'Etat. Il en est ainsi à plus forte raison dans les gouvernements absolus de l'Orient, où le monarque personnifie la société. Les nations latines ont recueilli ce caractère comme héritage; elles sont essentiellement étatiques, un niveau commun s'étend sur eux; la liberté, l'égalité y sont souvent des mots et des fictions. Il en est autrement des peuples germaniques; jamais l'individu n'y a perdu entièrement ses droits et il les a vite complétés. L'*habeas corpus* a été une des maximes les plus anciennes et les plus célèbres de l'Angleterre. C'est en ce pays que l'individualisme germanique s'est le mieux développé; chaque Anglais est jaloux de sa personne et de ses droits; au lieu de s'en remettre à des fonctionnaires publics, il poursuit lui-même les infractions dont il est témoin; il n'a voulu de bonne heure être jugé que par ses pairs, a imposé à ses rois la Grande-Charte, et le gouvernement par excellence est chez lui ce gouvernement mutuel, exercé réellement par tous, qu'on appelle le *self-government*, le gouvernement par soi-même. Les Etats-Unis d'Amérique ont encore développé ces principes, ils y ont ajouté tout de suite la liberté religieuse, qui couronne l'autonomie de l'individu. Le contraste est très marqué entre les peuples individualistes et les autres; une foule de qualités et de défauts en dérivent. Chez les individualistes, chaque individu possède une beaucoup plus grande valeur, il se suffit à la rigueur à lui-même, tandis que chez les autres, dès que l'appui de l'Etat lui manque un seul instant, il ne peut plus rien. Aussi a-t-il l'approbation de tous les

psychologues. Cependant la force sociale peut en être un peu affaiblie, la minorité se soumet plus difficilement à la majorité; le manque de cohésion, les guerres civiles, sont à craindre.

Il faut ranger tous les Celtes parmi les individualistes. Ils l'étaient déjà en Gaule avant le temps de Jules César, si l'on en croit ses chroniques; les peuplades étaient séparées, guerroyaient entre elles et pouvaient difficilement s'unir. Il en fut de même en Irlande, où il y avait plusieurs royaumes. De même, l'Armorique était divisée en beaucoup de principautés, leur réunion en royaume pendant quelque temps, puis en duché, fut plutôt nominale. Dans ce duché, il y eut même deux capitales, Rennes et Nantes, qui l'étaient alternativement. Aucune communauté d'idées et de langage n'existait entre la Haute et la Basse-Bretagne. Il y a là sans doute un état matériel et géographique, mais l'état psychique était synchrone; en une telle situation, il ne pouvait se former un lien social très fort. Les villes et les villages étaient d'ailleurs distants les uns des autres. Il n'y avait pas non plus d'intérêt économique commun; cet état ne se produit que dans les pays relativement riches, la pauvreté laisse chacun chez soi dans ses occupations, sans avenir et sans échappée.

Comment se fait-il que des peuples si contraires, l'anglais, le breton, se distinguent tous les deux des autres par ce trait commun de l'individualisme? C'est que leur individualisme n'est pas identique. On peut être individualiste en restant dans la société, parmi une population très dense et très active, aux travaux de laquelle on prend part; c'est ce que fait l'Anglais; il délibère en commun dans des meetings, travaille en commun dans de vastes usines et forme avec ses compatriotes d'immenses colo-

nies ; cependant il ne se confond jamais psychiquement dans cette foule, il n'y voit que l'extérieur de lui-même, l'intérieur est tout entier réservé, sa pensée, ses sentiments et surtout sa volonté ; aussi il supporte facilement la solitude, sans la rechercher parce qu'il sent qu'elle constituerait pour lui une faiblesse. Au contraire, le Breton n'est pas seulement un individualiste, c'est, de plus, un solitaire de goût, il se suffit ; non pas qu'il n'aime aussi les plaisirs bruyants, mais il rentre ensuite en lui-même. D'ailleurs, qu'il le veuille ou non, il est isolé, et c'est le second côté de ce trait de son caractère ; son isolement, même forcé, déteint sur son individualisme et lui donne une nuance particulière. Il arrive à accomplir seul une action d'éclat, à proposer une grande idée, à se faire admirer d'un public, mais un moment, et si pour cela il lui faut être accompagné, l'acte fait, il se retire de nouveau dans son isolement. Son individualisme est ainsi plus grand, il aboutirait facilement à une séparation du monde entier.

Voici quel en est le développement et nous devons citer tout de suite des exemples. Tout d'abord, le Breton se plaît à ne pas entrer dans une hiérarchie sociale dont il dépendra ensuite, cette hiérarchie fut-elle celle de son propre pays. Il veut agir indépendamment, même dans l'intérêt commun. Ses grands marins sont facilement des pirates ou des partisans faisant la guerre à leurs frais et pour leur compte ; il en est ainsi de ses grands guerriers. Ils ont aimé les duels collectifs, convenus ; le combat des Trente, devenu si célèbre, entre Beaumanoir et Pembroch en est une preuve ; la rencontre a lieu au pied de l'unique chêne qui se dresse dans une lande. Au plus fort du combat, Beaumanoir demande de l'eau. « Bois ton sang, Beaumanoir ! » lui crie Geoffroy de Blois. C'est bien là l'héroïsme de l'indépendant ; on eût contre le Français

déployé le même courage. C'est de la même façon qu'opère souvent Duguesclin ; en 1356, il s'empare ainsi du château de Fougeray ; déguisé en bûcheron, il se présente à la porte, on lui ouvre ; à un signal, il fait accourir sa petite troupe, postée non loin de là ; l'alarme donnée, il lutte seul contre sept Anglais ; le château est pris et, suivant l'usage, la garnison massacrée. Il aime, tout Breton qu'il est, à louer ses services au Roi de France et, à la tête des grandes compagnies, il va combattre en Espagne. Tout ce qu'il fait est ainsi personnel ; il possède, il est vrai, la haine de l'Angleterre, mais entre la Bretagne et la France, il est indifférent. De même Clisson, qui combat autant pour l'une que pour l'autre ; il se bat, en réalité, pour satisfaire ses penchants héroïques. Mais le plus frappant exemple de cet individualisme guerrier fut la Tour d'Auvergne ; son histoire est trop connue pour que nous ayons à la relater ici. Lors de l'émigration, sollicité d'émigrer par les autres officiers nobles, il s'y refusa, préférant combattre pour la France ; alors ses camarades imputent une telle résolution à son désir d'avancement. Il répudie un tel mobile et jure, dit-on, de ne jamais dépasser le grade de premier grenadier. Toutes les dignités offertes, il les rejette aussi bien sous la République que sous l'Empire, tout en gagnant des victoires. La Tour d'Auvergne reste le grand isolé, même dans la vaste famille militaire, il le fut et vis-à-vis de l'aristocratie, dont il n'avait pas voulu suivre l'exemple, et vis-à-vis du Pouvoir, dont il n'acceptait pas les offres ; il se tint ainsi en dehors de la hiérarchie militaire, comme un solitaire à la plus haute puissance.

Sans doute, lorsque le Breton se trouve en présence de nations qui en veulent à l'indépendance de sa province, son individualisme personnel devient un indivi-

dualisme national, et il défend celle-ci avec la plus grande ardeur; il n'est pas besoin d'ajouter qu'il en est de même de l'Irlandais. C'est ainsi que craignant un danger du côté de l'Angleterre, l'Armorique a toujours lutté contre les Anglais et l'union française s'est faite par cette lutte. A la veille de la Révolution, le Parlement de Bretagne fut un de ceux qui résistèrent le plus courageusement pour conserver les immunités bretonnes, et il avait autrefois fallu de rudes batailles avant que, par un mariage forcé, la reine Anne ait laissé réunir la Bretagne à la France, mais dès que l'indépendance du pays n'est plus en jeu, l'individualisme personnel, ainsi que la solitude et l'éparpillement qui en sont la suite, reprennent le dessus, d'où un réciproque éloignement très singulier de la Bretagne pour ses enfants et de ses enfants pour elle. Elle a délaissé la plupart de ses grands hommes et ils sont passés à la France. Cela est vrai de ses héros guerriers comme de ses génies, de tous les illustres parmi ses enfants.

Nous rappellerons ici ses trois fameux connétables : Duguesclin, Clisson, Richemont. Dès que le premier eut chassé les Anglais du sol breton, il s'attacha à la personne de Charles V, c'est pour lui qu'il guerroyait. Il en fut de même de Clisson. Quant à Richemont, c'est du côté de Charles VII qu'il se tourne, il rivalise avec Jeanne Darc pour sauver la France. Sans doute, Anne est la bonne Duchesse, mais elle devient la Reine de France. Cela est plus vrai encore quand il s'agit des grands écrivains. C'est à Paris qu'Abélard enseigne; Châteaubriand quitte la Bretagne, n'y revient pas, et ce qu'il chante ce n'est point Armor, c'est la nature vierge de l'Amérique, c'est l'antique Orient, c'est le christianisme naissant en Italie et en Grèce. Lamennais, perdu dans les controverses, les doutes, la religion du sentiment,

n'a point les regards tournés vers Saint-Malo, et si Renan nous raconte Tréguier, c'est seulement pour décrire son enfance, l'avenir l'emporte plus loin. La Bretagne fait de même, il faut le reconnaître, elle n'a cure de ses enfants dès qu'ils l'ont quittée; Brizeux, qui la chante pourtant, doit fuir le sol natal inhospitalier.

Ce sont des effets fâcheux, mais nécessaires, d'un extrême individualisme et de l'isolement. L'union dans la famille est extrême, dans la province elle est plus relâchée. Il en résulte, comme nous le verrons, une infériorité sociale. C'est bien pis encore à l'intérieur, ce caractère y est aussi très marqué; les forces individuelles très grandes restent dispersées. C'est à ses divisions intestines, à son émiettement, que la Grande Bretagne dut d'être conquise par les Anglais. En Armorique beaucoup d'entreprises ont échoué par la dispersion, par l'aversion de village à village, de ville à ville. On peut sous ce rapport comparer deux guerres civiles, contemporaines l'une de l'autre, celle de la Vendée dans le Poitou, celle de la Chouannerie en Bretagne. La première est une guerre sociale, il s'y forme une grande armée qui finit par manœuvrer sous la direction d'un seul chef; elle fut, il est vrai, éphémère, mais tant qu'elle dura, elle eut un caractère organique, aussi remporta-t-elle des succès relatifs importants. La seconde fut une guerre individuelle, intermittente, prolongée, sans relations d'un chef à l'autre, sans entente, et qui aboutit au grand massacre de Quiberon et non à des batailles rangées. Ce fut un effet de l'individualisme, de l'isolement breton; la guerre d'ailleurs n'en fut que plus cruelle et plus prolongée.

Un tel caractère est facilement explicable en dehors de l'élément de la race. La géographie et l'histoire y

ont à la fois conspiré. La Bretagne est une presqu'île, au sens géographique et moral, il en est de même de l'Ecosse et du pays Gallois ; l'Irlande est insulaire. Ces pays n'ont presque pas de voisins, ils entretiennent peu de rapports avec ceux qu'ils peuvent avoir. C'est en dernier lieu que Jules César et Charlemagne songent à les conquérir. S'ils commercent, c'est au-delà des mers, et non près de chez soi ; ils ont d'ailleurs peu d'objets d'échange, leur sol étant infécond. L'un, l'Armorique, s'étendait sur un grand espace de terrain, les communications allaient difficilement jusqu'à l'extrémité ; l'Irlande renfermait les *penitus toto divisos orbe Britannos* que chantait Virgile. Par là même, il n'y a pas de mélange de sa race avec les races étrangères, et si cette race n'est elle-même en dernière analyse qu'un mélange remontant à une époque lointaine, elle a pu se tasser et se fixer. Le développement de la marine a retourné la Bretagne du côté opposé au reste de l'Europe. On voit combien sont nombreux et puissants les facteurs d'isolement. Nous avons déjà indiqué les facteurs psychiques, ce sont ceux qui lui ont procuré son fonds de tristesse et de poésie.

Mais il existe de cet isolement un autre facteur important, c'est le langage. Tandis que la plupart des autres provinces d'Angleterre et de France ne se distinguent que par la différence des dialectes, le celtique est une langue ou plutôt une série de langues indépendantes des autres. Il s'est suffisamment conservé, assez de Celtes ignorent le français pour qu'il s'élève là une puissante barrière. En outre, les idiomes celtiques ont un caractère qui convient bien à la nature du Celte ; nous y reviendrons tout à l'heure.

Ces deux points solidaires chez le Breton, l'individualisme, la disposition à l'isolement, ont produit un fruit

précieux que beaucoup d'hommes et de peuples recherchent maintenant surtout, et qui est tout à fait naturel à la race celtique : l'originalité. Cette qualité a pourtant ses mauvais côtés, surtout dans les classes inférieures, elle rend trop hétérogène. Lorsque le conscrit breton se trouve mêlé à d'autres provinciaux dans l'armée française, on tourne en ridicule sa contenance, ses usages, ses goûts, ses idées, tellement tout cela détonne sur l'ensemble ; il est de mode de penser et d'agir comme tout le monde dans un certain milieu, on ne voit pas ce qu'il y a d'or moral parmi cette gangue et qu'au soldat et au marin breton il ne pourrait en être remontré par personne en fait de courage et d'héroïsme, ses croyances sont respectables, quoique défigurées par des pratiques absurdes. Mais c'est dans une sphère supérieure que l'originalité celtique devient du génie dans l'âme de ses grands hommes et de ses grands écrivains. Il suffit de nommer parmi les modernes les trois figures déjà citées : Châteaubriand, Lamennais, Renan, dont chacun a donné son empreinte si personnelle à la littérature française ; le premier l'a entièrement renouvelée avant Hugo. Les grands hommes de guerre ont fait preuve de la même originalité puissante. Faut-il encore nommer Duguesclin, cet original par excellence, moralement et physiquement singulier, qui n'eut peut-être pas sous ce rapport de semblable dans l'histoire du monde ? Bien personnel, quoique un peu effacé, est resté aussi Richemont en face de Jeanne Darc. Mais celui qui le fut davantage est peut-être La Tour d'Auvergne ; tout en lui est extraordinaire, jusqu'à ses vertus extrêmes, à sa simplicité non affectée ; l'originalité s'unit d'ailleurs chez lui à l'individualisme et à l'amour de l'isolement, comme à ses sources.

6^o *Rudesse, franchise, taciturnité, entêtement*

Tout se tient dans le caractère, et il faut examiner souvent ensemble plusieurs qualités ou plusieurs défauts pour bien le comprendre. Il faut même aller plus loin, la vue devrait en être synoptique, et si l'on ne devait pas analyser, pour plus complètement décrire, il faudrait voir tous les traits les uns dans les autres, car ils se modifient entre eux et se déterminent.

L'isolement, l'esprit religieux exalté et sévère, l'individualisme lui ont donné ici une grande rudesse ; ce dernier seul aurait suffi, car il a imprimé les mêmes défauts et les mêmes qualités aux peuples anglo-américains. Cette rudesse peut aller jusqu'à la cruauté ; on a souvent rappelé cette barbarie des habitants des côtes bretonnes qui massacraient et pillaient sur les navires naufragés, et même les attiraient par des feux trompeurs vers la côte inhospitalière. Mais la rudesse, qui consiste à exclure tout langage flatteur, cérémonieux et même poli, n'est point la dureté, elle en donne seulement parfois l'apparence. Elle dissimule la bonté, la pitié, la charité et ne les exclut pas ; elle les conserve même intérieures et vivaces. Souvent, celui qui manifeste une grande bienveillance à l'extérieur se dispense, lorsque l'occasion se produit, de rendre service. Le Celte, au contraire, est bienfaisant parce qu'il est accessible à la pitié, mais il ne cherche pas à nouer par là des relations plus étroites. C'est plutôt pour lui-même qu'il est bienfaisant, en ce sens qu'un refus diminuerait sa propre valeur morale. Mais, le service rendu, la rudesse revient comme état habituel. Du reste, il est dur envers lui-même, c'est-à-dire stoïque. Voici un Breton et un Anglais, ces deux

ennemis héréditaires, en face l'un de l'autre, on sera très surpris de remarquer chez l'un et chez l'autre la même raideur ; cependant cette identité n'est qu'apparente. celle de l'Anglais, il est vrai, comme celle du Breton, sera quelquefois bienfaisante, mais elle demeurera plus égoïste, subordonnée à ce qu'il n'existe pas un intérêt personnel contraire, tandis que chez le Breton elle cédera à la pitié, même au détriment des intérêts personnels, car si les deux races diffèrent l'une de l'autre en un point essentiel, c'est surtout en ce que l'une est égoïste et l'autre altruiste à un haut degré. Un exemple éclatant de cet altruisme du Breton a été donné par La Tour d'Auvergne. Nous avons dit qu'après une retraite précédée de nombreux exploits, il s'engagea de nouveau pour remplacer le fils d'un ami appelé par le tirage au sort lors de la conscription.

Cette rudesse innée comporte comme corollaires d'autres qualités, la franchise, l'entêtement, le courage, qui ont servi tour à tour, envers la race bretonne, de thème à l'éloge et au blâme. La franchise a été bien réelle, mais au milieu des complexités de la vie moderne et de la lutte désespérée pour la vie, laquelle a lieu encore plus par la ruse que par la force proprement dite, elle a à peu près disparu. C'est beaucoup de ne pas mentir, il faut au moins dissimuler pour réussir quelque peu. Mais l'entêtement est resté, car les défauts sont plus tenaces que les qualités. Tête de Breton, tel est le proverbe. Cet entêtement est parfois sublime, nos soldats et nos marins en ont donné la preuve, mais il est souvent nuisible, surtout aux entêtés ; c'est ce qui est advenu pour la Bretagne. Il rend misonéiste ; on s'acharne à conserver les effets, même après que les causes ont disparu. On exclut les nouveaux modes de culture,

on conserve les idées surannées, modifiées tout à l'entour, on demeure dans l'ignorance et, tout en étant supérieur au fond, on semblera inférieur. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'en se dépouillant de ce défaut on perd des qualités précieuses, parce que pour l'entêté tout se tient; il ne faut pas toucher à une seule pierre du passé ou l'édifice entier s'écroule. Mais, en revanche, la rudesse bretonne a donné à ce peuple une qualité suprême que personne ne lui conteste : le courage. Sans doute, beaucoup de peuples sont courageux, mais pas de la même manière. Le courage breton est stoïque, passif, dérive de la complexion et non de l'entraînement, il vient de nature. Il n'a besoin d'être excité ni par l'odeur de la poudre, ni par la colère, ni par l'instinct de la conservation, ni par la place dans la bataille rangée. Tout, d'ailleurs, a conspiré à l'établir solidement et simplement : le peu d'agrément de la vie, les luttes fréquentes entre gens de différents villages, l'existence du pêcheur et du marin, la nourriture frugale, l'effort héréditaire, l'absence de spectateurs.

L'histoire apporte à notre thèse des preuves nombreuses qu'il serait trop long de citer. Duguesclin en est resté le type monumental. Clisson, Richemond le suivent de près, et si la France n'avait pas produit Jeanne d'Arc elle n'aurait alors rien à leur opposer. Porcon de la Barbinais, en 1665, donne un exemple frappant de ce genre de courage; prisonnier du Dey d'Alger, il fut envoyé vers Louis XIV chargé de propositions de paix, sous la condition de revenir; les propositions furent rejetées, et... il revint... Il savait ce qui l'attendait, il fut décapité à son retour. En 1558, une flotte anglo-hollandaise débarqua en vue du Conquet sans trouver aucune troupe devant elle; un gentilhomme du pays, Kersimon, exhorte les habitants du Léon à la résistance et il chasse les dix mille envahisseurs.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rappeler ici tous les hauts faits de nos marins : Cassard, un nantais ; Coëtlogon, La Motte-Piquet, Cornic, Ducouëdic et surtout Duguay-Trouin. Il faut ajouter aux grands capitaines les chefs et les soldats qui, dans les guerres civiles de l'Ouest, pendant la Révolution, montrèrent dans les deux camps, parmi d'atroces cruautés, hélas ! le plus grand courage. D'autres, Leperdit à Rennes, par exemple, furent des modèles de courage civique. Enfin et surtout La Tour d'Auvergne, qui résume le caractère breton guerrier et dont la gloire est restée la plus pure, témoigne au plus haut degré de ce courage spécial, sans ostentation, sans cruauté, sans besoin d'excitation, qu'on pourrait appeler le *courage celtique*.

Il est rare qu'avec cette rudesse, cet isolement, cette franchise, l'homme qui les possède soit grand parleur. Il se concentre en lui-même, son individualisme profond l'y invite. Il pense et il agit, c'est beaucoup, mais aussi c'est presque tout. L'Anglais, d'ailleurs, quoiqu'il diffère sur beaucoup d'autres points, coïncide ici. Il s'exprime en paroles brèves, importantes, réfléchies ; le Français, au contraire, surtout le Français du Midi, commence sa phrase avant de l'avoir tout entière déroulée en soi ; il pense au fur et à mesure et par périodes ; la parole, d'ailleurs, l'aide dans cette parturition mentale ; son idée s'exalte, se développe lorsqu'elle possède un auditeur. Il n'en est pas de même du Celte, dont le caractère s'en écarte beaucoup sous ce rapport ; il est taciturne ou tout au moins laconique ; aussi, s'il y a de grands écrivains bretons, il est beaucoup moins d'orateurs. Ce trait a influé sur sa langue elle-même, sur sa lexicologie, sur sa phonétique. Les mots du celtique proethnique étaient tout autres, on les rencontre encore en vieil irlandais dans une

certaine ampleur, au moins à l'état graphique, car la prononciation les accourcit singulièrement. Mais en Bretagne, toutes les fois qu'il ne s'agit pas de ceux français introduits qui défigurent la langue, mais ne comptent pas ici, les mots sont devenus brefs, perdent leurs voyelles, sont souvent monosyllabiques, c'est-à-dire réduits à leur plus simple expression ; il n'y a pas de place pour un accent véritable, les mots se détachant les uns des autres. Ce n'est pas tout ; au point de vue phonique, la langue a pris une rudesse plus grande que celle qu'elle avait à l'origine ; on connaît les règles de mutations des consonnes initiales. Une consonne entre deux voyelles s'affaiblit, de là une si grande fréquence en breton de la gutturale aspirée ; puis, sortie de cette situation, elle continue de s'aspirer, de là cet aspect qui rebute les étrangers ; cependant un tel langage sied bien à ceux qui le parlent, il est le fidèle *miroir* de leur caractère.

7^o *Caractère familial*

Par là même que le Breton n'est pas social dans le sens technique de ce mot, mais individualiste, on pourrait croire au premier abord que le sentiment de la famille, cette petite société, est faible chez lui, chez l'Irlandais et l'Écossais. C'est tout le contraire qui est vrai, et cela s'explique. Au fond de tout homme il existe un certain *besoin de socialité* qui doit être satisfait ; si l'isolement matériel, les circonstances intellectuelles l'empêchent de pratiquer la grande société, il se rejettera d'autant plus sur la petite, sur la famille. D'ailleurs, celle-ci, comme nous avons essayé de le démontrer ailleurs, est plus individuelle que sociale, c'est

même souvent un rempart contre une société oppressive. Aussi le Celte des deux côtés de la Manche pratique-t-il le culte de la famille ; le clan écossais est particulièrement connu ; le montagnard est tout-à-fait jaloux de conserver l'intégrité de la sienne, il manifeste souvent une jalousie féroce et la chasteté de ces races ne tient pas moins à cette idée qu'à la pratique religieuse. L'autorité du père de famille est très grande, il rappelle l'antique *pater familias*. Ce n'est pas la famille étroite qui est ainsi en honneur, c'est celle qui s'étend à tous les degrés ; la parenté est rarement perdue dans le souvenir, si lointaine qu'elle soit, les longues généalogies défilent sans cesse, c'est une des causes de la persistance de l'idée nobiliaire en Bretagne, mais on la retrouve aussi dans les familles de paysans ; on donne des noms pittoresques même aux degrés, pour ainsi dire, incolores ; c'est ainsi qu'on distingue entre les cousins : ceux à la même hauteur sur l'arbre généalogique conservent ce nom, les autres prennent celui d'oncles et neveux, tantes et nièces *à la mode de Bretagne*.

Une conséquence de cet amour de la famille particulière aux Celtes et surtout aux Bretons, c'est la fécondité. Le père, la mère voient avec bonheur s'augmenter le nombre de leurs enfants ; cependant la misère les attend, mais on la supportera en commun ; la terre ingrate sera plus souvent retournée. Sans doute, l'idée religieuse qui, dans toutes les religions, pousse à la multiplication, influe dans le même sens, et aussi l'effet physiologique du voisinage salin de la mer et enfin l'imprévoyance du prolétariat, mais ces facteurs ne sont pas les seuls, ni les plus importants ; l'amour de la famille en est la principale racine, et Malthus a peu de succès en Bretagne.

8^o *Indolence et irrésolution*

Il semble que ces derniers traits, certains pourtant, sont en flagrante contradiction avec ceux qui précèdent. Le Breton, l'Irlandais, le Gallois sont courageux, entêtés, durs à eux-mêmes et aux autres. Quoi de plus contraire à l'indolence et au manque de suite dans l'action ! Cependant étudions chacun d'eux. L'Irlandais reçoit de l'Anglais cet éternel reproche mérité d'incurable paresse ; partout où la race anglaise passe, son activité en tous sens est visible, l'ouvrier anglais est le plus travailleur du monde ; l'Irlandais, partout où il va, même en dehors de son pays de pauvreté, possède la réputation contraire, il ne pratique aucun travail constant, se rebute devant les obstacles. Il ne peut avoir de résolution suivie, enfermé d'abord dans un catholicisme intransigeant, il se jette ensuite dans l'anarchie, il déconcerte ses amis par son protéisme, et il semble avoir tort lorsqu'il a raison. Dans l'histoire, l'Ecosse n'a pas suivi une ligne bien déterminée qui aurait pu la mettre à l'abri. Mais c'est en Bretagne surtout qu'apparaît cette sorte d'incohérence du caractère. Nous avons déjà remarqué comment celui-ci se dissocie singulièrement, lorsque le Breton vient à changer d'habitat, il devient alors tout le contraire de lui-même. Pendant la longue période historique qui a précédé sa réunion à la France, au lieu de prendre complètement parti pour la France ou l'Angleterre, il a flotté entre les deux ; sans doute c'est son allure anti-anglaise qui finit par apparaître le plus, mais ce n'était pas exclusif ; lors de la guerre des deux Jeanne, il y avait autant de partisans de l'une que de l'autre. Duguesclin, au contraire,

n'hésite pas, il opte pour la France, mais tellement qu'il abandonne un peu l'idée bretonne. La reine Anne, qui tenait tant à l'indépendance de son pays, en consomme cependant l'annexion par ses mariages français. Les grands écrivains bretons hésitent, c'est même à ces hésitations qu'ils doivent leur pensée si nuancée et si humaine, mais ils sont comme suspendus, c'est un doute perpétuel que propose Renan. Lamennais oscille sans cesse d'un pôle à l'autre, partisan tantôt de la hiérarchie absolue, tantôt de la révolution. Quand à l'indolence, elle n'est pas moins certaine, même dans les classes laborieuses; on donnera pour un moment l'effort nécessaire, mais non d'une façon continue, ou le travail restera mécanique, il ne sera pas accompagné de cette activité voulue qui marque le véritable travailleur. Joignez à cela des alternances singulières entre l'ascétisme et la débauche à outrance, entre la mélancolie doublée du culte de la mort et les danses et fêtes sans fin, entre la frugalité et l'alcoolisme destructif de cette race.

Ces défauts sont difficiles, sans doute, à expliquer dans l'ensemble du caractère breton. Ils y marquent un certain déséquilibre, et c'est peut-être à ce déséquilibre même qu'est due l'apparition de puissants génies portant le même mélange mental et résumant la nation.

Tels sont les traits de caractère qui doivent, croyons-nous, être surtout inscrits dans un essai de psychologie du peuple breton; ils ne sont pas les seuls, mais nous n'avons voulu que choisir les principaux, et ceux dont nous pouvions établir la réalité par l'histoire. Il eut fallu en faire la répartition parmi les diverses branches des peuples celtiques, car l'Irlandais, par exemple, diffère de l'Armoricain sous certains rapports, et nous avons dès l'abord indiqué la distinction anthro-

pologique entre les Gaëls et les Kymris, mais cela nous eût entraîné trop loin, et la vérité globale n'est pas atteinte par ces dissemblances.

Il nous resterait à tracer la sociologie du peuple breton, mais ce travail fera l'objet d'une autre monographie. Nous y rechercherons quel a été à travers l'histoire le rôle de la race celtique dans son existence, cette fois nationale et organique, au milieu des autres nations, et quel fut le caractère de ce rôle. Dans cette investigation, nous découvrirons un phénomène singulier, c'est que ce qui est qualité chez l'individu et qualité de premier ordre, est souvent, au contraire, chez l'ensemble de la race ou de la nation dans son existence sociale, une cause d'infériorisation et de perte finale ; en particulier, l'isolement qui, collaborant avec le premier facteur qui est la race, a produit tant de Bretons illustres, et dans la mentalité du gros même de la population, tant de vertus solides, a été désastreuse pour l'existence politique. Puis nous étudierons la sociologie de cette race dans le présent, de l'Irlande à la Bretagne, sa dépendance, ses efforts pour en sortir, le mouvement celtique et même panceltique, la réalité ou l'existence artificielle de ce mouvement, en le comparant à ceux analogues apparaissant dans d'autres parties de l'Europe ; enfin nous essaierons d'en prévoir l'avenir, ou tout au moins, les avenir possibles, car les aboutissements inconnus peuvent être divers. Mais nous avons dû d'abord poser la base fondamentale, l'étude de la mentalité, la psychologie elle-même du peuple breton.

POÉSIES

PAR

M. A. FINK AINÉ

Souvenir vivace

Qu'il soit né sur la côte ou dans la lande inculte,
Qu'il soit prêtre, soldat, poète ou matelot,
Si loin que l'ait porté le devoir ou le flot,
Toujours à son pays le Breton garde un culte.

Vieillard près de la tombe ou simplement adulte,
Homme robuste ou bien enfant faible et pâlot,
Dans le bruit d'un Paris, le calme d'un ilot,
Plus seul encor peut-être au milieu du tumulte,

Que le destin pour lui soit heureux ou brutal,
Souvent le Breton pense à son clocher natal,
A ce cher coin de ciel gris et mélancolique.

Il garde malgré tout l'espoir d'y revenir ;
Et jamais, de son cœur vaillant et catholique,
Rien ne peut arracher ce vibrant souvenir.

Sonnet aux Etoiles

Depuis que l'Eternel, d'un geste de son bras,
 Au firmament immense et bleu vous a semées,
 Le printemps, par les nuits tièdes et parfumées,
 Aussi bien que l'hiver par les nuits de frimas,

Le poète, assoiffé d'idéal ici-bas,
 Vous contemple en extase, étoiles bien-aimées;
 Sentant son espérance et sa foi ranimées,
 Heureux, il prend sa lyre et vous chante tout-bas :

- « Astres brillants et doux comme des yeux de femme,
 » Vous rendez, en versant le calme dans notre âme,
 » Moins triste notre vie et moins amers nos pleurs.
 » Vous allumez en nous l'amour impérissable...
 » Combien belles là-haut doivent être les fleurs
 » Si des jardins du ciel vous n'êtes que le sable!... »

Deux Vieux

Assis près du feu qui flambe gaiment,
 Tandis qu'au dehors souffle la tempête,
 Sur la cheminée appuyant sa tête,
 Le vieux paysan songe tristement.

Devant un berceau l'aïeule répète
 Un ancien refrain. Son regard aimant,
 Où se lit parfois un vague tourment,
 Quittant l'enfant blond, sur l'homme s'arrête.

Et soudain des pleurs brillent dans ses yeux :
 C'est qu'il est bien jeune ; eux, ils sont bien vieux !
 Pourtant, pour l'aimer, il n'a qu'eux au monde.

Et l'aïeule tremble et souffre tout bas,
 Ressentant au cœur l'angoisse profonde
 D'abandonner seul l'enfant ici-bas.

Fin du jour

Déjà le soleil meurt, incendiant l'espace.
 Le silence renaît dans les champs et les bois ;
 Seul, quelque cri d'oiseau vient le troubler parfois.
 Un zéphyr parfumé dans les grands arbres passe.

C'est l'heure où les amants se chantent à voix basse
 Des aveux délirants, plus heureux que des rois,
 Se grisant de baisers dans les sentiers étroits
 Où le lierre aux rugueux troncs des chênes s'enlace.

Et c'est alors aussi que le front soucieux,
 Sans nulle joie au cœur, sans nulle flamme aux yeux,
 Je viens errer tout seul à travers la campagne.

Et je songe à ce temps (qui ne reviendra pas),
 Temps d'ivresse où j'avais, pour alléger mes pas :
 L'amour comme soutien et la paix pour compagne.

Papillons et Rêves

Les frêles et beaux papillons
 S'élèvent joyeux des sillons,
 Pour voler du lys à la rose
 Que l'aurore en larmes arrose.

Ainsi, dorés par les rayons
 De l'espoir, en gais tourbillons,
 Nos rêves, sans crainte morose,
 Prennent leur vol sous un ciel rose.

Mais après s'être quelques jours
 Grisés de parfums et d'amours,
 Les folâtres papillons crèvent.

De nos rêves c'est le destin :
 Gâiment commencés le matin,
 Le soir dans les pleurs ils s'achèvent.

Sonnet Réaliste

Sous les quinquets fumeux, au plafond suspendus,
 Donnant dans la taverne une clarté douteuse,
 Trois couples sont vautrés sur la table boiteuse
 Ou l'alcool et le vin ruissellent confondus.

Les yeux creux et ternis par les pleurs répandus,
 Debout près de la porte, une enfant souffreteuse,
 Couverte de haillons, rougissante et honteuse,
 Implore quelques sous, vainement attendus.

Trônant à son comptoir, une vieille drôlesse
 Boit un verre de rhum à petits coups, et laisse
 Ronfler sur ses genoux un chat maigre et crasseux.

Tandis qu'assis près d'elle, une pipe à la bouche,
 Le patron, lourd colosse, ivrogne et paresseux,
 Bêtement au plafond fixe son regard louche.

Novembre

Le ciel d'automne est triste ainsi qu'une âme en peine,
 Ou bien comme un vieillard qui, le front dans ses doigts,
 Se rappelant toujours les plaisirs d'autrefois,
 Sent approcher la mort qu'il espérait lointaine.

Un vent froid et plaintif passe à travers les bois
 Dont le feuillage prend une teinte incertaine ;
 Les feuilles lentement tombent ; chaque fontaine
 Sanglote, et les oiseaux frileux restent sans voix.

Novembre, c'est le mois des âmes trépassées,
 Et les tombes des morts, trop souvent délaissées,
 Se parent de nouveau sous de pieuses mains ;

Tandis que, tout entier à son labeur austère,
 Dès l'aube, le semeur dépose dans la terre
 Le grain qui doit germer pour nourrir les humains.

Après la mort

(A M. A. Mailcailloz)

Puisqu'en me créant Dieu mit au fond de mon être
 Des désirs que jamais rien ne comble ici-bas ;
 Puisque, sans nulle trêve, en moi chante tout bas
 La voix de l'idéal que j'aspire à connaître ;

C'est que pour l'infini l'Eternel m'a fait naître ;
 Que mon âme, plus lasse à chacun de mes pas,
 Doit enfin, quand mon corps subira le trépas,
 Etancher cette soif d'amour qui la pénètre.

Qu'importent donc les pleurs brûlants mouillant mes yeux !
 Mes regards pleins d'espoir se dirigent aux cieux,
 Seul séjour du bonheur auquel je porte envie.

Humblement résigné, j'attends, le cœur en paix,
 Que mon âme vers Dieu s'en retourne à jamais :
 La mort, pour le chrétien, est le seuil de la vie.



LETTRES INÉDITES

DE

MÉLANIE WALDOR

PRÉCÉDÉES D'UNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

LE B^{on} GAËTAN DE WISMES

Née à Nantes en 1796, Mélanie Villenave fut élevée sous les yeux de son père, fécond littérateur, auquel Evariste Colombel consacra une copieuse notice dans la *Revue des Provinces de l'Ouest* (année 1854, pages 257-277 et 673-688; année 1855, pages 83-89).

Elle se maria, sous la Restauration, à M. Waldor, d'où son nom populaire de Mélanie Waldor, et commença à écrire après 1830.

Son début fut un roman historique, *L'Ecuyer Dauberon*, (in-8°, 1831), puis elle fit imprimer, en 1834, *Le Livre des jeunes filles*. En 1835, parurent ses *Poésies du cœur* (in-8°), recueil de vers qui témoigne de son inspiration et de son goût. Elle donna, pour les enfants, en 1836, *Heures de récréation*.

Ce fut surtout avec ses romans, où elle s'attacha à peindre, de préférence, les mœurs contemporaines, que Mélanie Waldor s'affirma écrivain de valeur. On lui doit dans ce genre : *La rue aux ours* (1837, in-8°); *Alphonse et Juliette* (1839); *L'abbaye de Fontenelle* (1839, 2 vol. in-8°); *La coupe de corail* (1842, 2 vol. in-8°); *André le Vendéen* (1843, 2 vol. in-8°); *Le château de Rambert* (1844, 2 vol. in-8°); *Charles Mendel* (1846, 2 vol. in-8°); *Les moulins en deuil* (1849, 4 vol. in-8°).

A ce riche bagage littéraire il y a lieu d'ajouter : *Pages de la vie intime* (1839, 2 vol.) et *Notice sur l'abbé de Molligny* (1858), puis trois œuvres dramatiques : *L'école des jeunes filles*, drame en 5 actes, en prose, représenté, en 1841, au théâtre de la Renaissance et repris à l'Ambigu, en 1860; *La tire-lire de Jeannette*, comédie-vaudeville, jouée à l'Ambigu, en 1859; *Le retour du soldat*, saynète patriotique en 1 acte, donnée, en 1863, à l'Ambigu-Comique.

Au soir de sa vie, M^{me} Waldor collabora, sous le nom de guerre « Un bas bleu », à *La Patrie* et à différentes revues.

Notre compatriote adressa des pièces de vers au *Prince Louis-Napoléon* (1851), à l'*Empereur Napoléon III* (1853), à l'*Impératrice Eugénie* (1853). Fidèle, dans leur malheur, aux Souverains qui l'avaient honorée de leur affection, elle mourut, le 14 octobre 1871, rimant une Ode à l'infortuné petit Prince qui devait, peu d'années après, périr assassiné au Zululand.

M^{me} Eugène Riom, connue surtout — sa modestie l'exigea — sous les pseudonymes de Louise d'Isole et de comte de Saint-Jean, a publié de nombreux recueils de vers harmonieux. Quoi d'étonnant que la « Société des Bibliophiles Bretons » ait confié à notre chère et regret-

tée concitoyenne la mission délicate d'écrire : *Les femmes poètes bretonnes*. En cette aimable galerie (1) se trouve naturellement le portrait de M^{me} Waldor ; sa reproduction s'impose :

« Mélanie Villenave naquit à Nantes, le 29 juin 1796. Elle fut élevée par son père, avocat et littérateur, mort en 1846. Son frère, Théodore Villenave, a publié un grand nombre de poésies.

» Il était impossible que la jeune Mélanie, douée d'une imagination vive, ne devint pas poète dans un tel milieu. Elle se maria sous la Restauration à M. Waldor, chef d'escadron d'infanterie. Les époux restèrent peu de temps ensemble. Il manquait une mère à M^{me} Waldor ; élevée par les hommes, elle en avait les qualités, mais en même temps un peu de leur rudesse ; nous l'avons connue ; elle était bonne, charitable et très affectueuse pour ses nombreux amis.

» Elle eut une seule fille qui mourut jeune et s'était mariée deux fois ; celle-ci laissa elle-même une fille, que sa grand'mère affectionnait beaucoup.

» C'était un écrivain fécond. Ses *Poésies du cœur* sont très belles.

» Ce fut M^{me} Waldor qui commença à ouvrir la souscription pour le tombeau d'Elisa Mercœur. C'est elle qui disait, en parlant de cette pauvre enfant : « Dieu avait doué Elisa d'une de ces natures ardentes qui n'ont d'autre ressource que la passion et les arts. » On pourrait appliquer ces mots à M^{me} Waldor elle-même. (2)

(1) C^{te} de SAINT-JEAN (M^{me} Eugène Riom) : *Les femmes poètes bretonnes* ; Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, M. DCCC. XCII ; pages 61-63.

(2) Je suis heureux de compléter ce paragraphe si glorieux pour la mémoire de M^{me} Waldor. Au tome I, page CLXXXIII, des *Œuvres*

» Très dévouée à la cause impériale, son salon était fort recherché dans les dernières années de l'Empire. J'y ai rencontré tous les littérateurs du temps. Elle a composé un grand nombre de pièces en l'honneur de l'Empereur, de l'Impératrice Eugénie et du Prince Impérial. Elle écrivait encore une Ode à ce dernier, lorsqu'elle est morte, à Paris, le 14 octobre 1871. »

Un autre hommage a été rendu ⁽¹⁾ à M^{me} Waldor par M. Joseph Rousse, dans l'ouvrage charmant consacré par lui à perpétuer la douce mémoire de ses compatriotes. Voici comment s'exprime le barde enthousiaste du pays de Retz.

« Dans le groupe de femmes lettrées nées à la fin du dernier siècle, la plus en vue fut M^{me} Mélanie Waldor.

» Elle était née, ainsi que beaucoup d'autres poètes, à Nantes, la vraie capitale de Bretagne, qu'on est habitué à considérer comme une ville essentiellement industrielle et qui pourtant avait, au moyen âge, une grande célébrité poétique.

complètes d'Elisa Mercœur, de Nantes; Paris, chez M^{me} veuve Mercœur et chez Pommeret et Guénot, 1843, je lis en note : « D'autres » larmes non moins pieuses furent aussi répandues sur la tombe de » ma fille ; elles coulèrent des yeux de la douce muse Waldor, qui, » la première, eut la pensée, pour que les restes d'Elisa Mercœur ne » fussent pas confondus dans la foule, de faire annoncer une sous- » cription pour leur élever un monument dont elle m'a religieuse- » ment remis le produit. » La dernière page du tome II est consacrée à la liste des souscripteurs pour le tombeau d'Elisa Mercœur. Le total s'éleva à 2.132 fr. Pour sa part, M^{me} Waldor recueillit dix offrandes — entre autres, celles de M^{me} Tastu et de M^{me} Anaïs Ségalas, — formant ensemble 360 fr. Je remarque avec fierté que la Société Académique de Nantes s'associa pour la somme élevée de 211 fr. à cette bonne œuvre.

(1) Joseph ROUSSE : *La poésie bretonne au XIX^e siècle*; Paris, Le- thielleux, 1895, pages 112-114.

» Son père, Villenave, avait, pendant la Révolution, pris une part bruyante aux événements politiques à Nantes et lutté énergiquement contre Carrier.

» Elle avait une vive intelligence, un esprit fécond. Ses nombreux romans trouvent encore des lecteurs. Ses vers, sans être très beaux, sont remplis de sentiments passionnés, exprimés dans une langue souple et brillante.

» Le salon de M^{me} Waldor, à Paris, sous le Second Empire, fut très fréquenté par les artistes et les littérateurs.

» Elle mourut le 14 octobre 1871. »

Mélanie Waldor, on le voit, est digne de prendre place au Panthéon Nantais, et j'ai cru bon de publier ces lettres mises à ma disposition avec la plus entière bonne grâce. Voici, en effet, l'origine de cette brochure : en novembre 1901, j'achetai à la célèbre librairie Voisin 4 lettres (1) de notre distinguée concitoyenne ; cette emplette me valut d'apprendre que M. Paul Soullard, l'érudit numismate, en possédait 37. Sur ma demande, ce très obligeant collègue me les communiqua et m'autorisa à les mettre au jour. Je profitai de l'aubaine et je demande à M. Soullard d'agréer le nouveau et chaleureux témoignage de ma reconnaissance.

Femme de lettres, à l'imagination fertile, à la pensée haute, au style vif et brillant ; femme du monde, accueillante et recherchée, dont le salon modeste était fréquenté par les maîtres de la plume ; femme de cœur, avide de soulager toutes les misères, de rendre service au premier venu, organisatrice entendue et infatigable de concerts de charité, Mélanie Waldor fut tout cela : la correspondance que l'on va lire projette un jour lumineux sur ce noble esprit, sur cette belle âme.

(1) Elles sont marquées : G. W.

On verra aussi notre héroïne user d'une rare adresse pour obtenir en faveur de ses ouvrages ce que le jargon contemporain appelle « une bonne presse ». On la verra se fâcher avec ses éditeurs et gémir sur la maigreur de sa bourse.

A noter, sans lui en faire un grand crime, le petit travers qui la poussa, vers la fin de sa vie, à signer : *de Villenave*.

J'ai respecté avec scrupule les fautes d'orthographe : les lettres doivent être imprimées telles qu'elles sont écrites.

Puisse cette publication faire mieux connaître l'auteur inspiré des *Moulins en deuil* et des *Poésies du cœur* ! C'est là mon unique ambition.

Bon Gaëtan DE WISMES.





MADAME

Vous êtes bonne jusque dans vos refus. J'ignorais que vous n'eussiez aucune pension sur votre cassette, daignez me pardonner une demande que le malheur d'un pauvre orphelin peut seul empêcher d'être indiscrete, et veuillez être persuadée qu'il fallait une telle infortune pour que je prisse la liberté de la recommander à votre Majesté. Hélas! J'avais pensé que 200 francs par an, distribués par trimestre, seraient suffisans pour aider à l'élever jusqu'à ce qu'il fut d'âge à obtenir une bourse! La tante de cet enfant va le faire venir du fond de la Bretagne, où le voilà abandonné puisque sa pauvre mère vient d'y mourir du choléra. L'enfant lui-même est à peine convalescent d'une longue maladie. ah je laisse à votre cœur, le meilleur avocat que le malheur puisse avoir, le soin d'influer sur la décision que vous daignerez prendre, et quelle qu'elle soit, je conjure votre Majesté de vouloir bien croire à ma profonde reconnaissance et à tout l'amour que lui ai voué.

Je suis avec respect,

Madame, de votre majesté,

La très humble et très obéissante servante,

MÉLANIE WALDOR

Née VILLENAVE.

Dimanche 17 juin. (1)

(1) Cette lettre, adressée à la reine Marie-Amélie, est de 1832, car ce fut la fatale année du choléra et, en 1832, le 17 juin tombe un dimanche.

*
**

Monsieur DARTHENAY,

Rue de Seine, 10, Paris. (1)

Je suis occupée, Monsieur, d'un article qui sera assez curieux sur le mariage qui a eu lieu samedi à la Mairie du 11^e. Je vous le donnerai de préférence au Journal des femmes (car il y a un siècle que je suis arriérée avec vous). Mais il faut que je sache d'avance si des détails touchans, des sentimens nobles sur cet anniversaire, etc., vous paraîtront devoir former un article agréable et de votre gout. Si cela est je le finirai vite pour vous le donner Mercredi. — Au cas contraire, je ne l'acheverai que Jeudi pour le Journal des femmes.

un *mot* donc aujourd'hui —

Recevez, Monsieur, l'assurance de tous
mes sentimens distingués

M. W.

84, rue de Vaugirard

Lundi

D'où vient que vous avez retiré votre Journal à M^{me} Harrelle ? cette dame abimée de douleur par la perte d'une nièce et d'une sœur n'a pas été vous en parler. — Est-ce erreur, est-ce une décision volontaire. — Vous auriez bien tort de lui en vouloir de ne vous avoir rien donné, vous aviez refusé la vendéenne et les peines qu'elle vient d'éprouver l'ont mise dans l'impossibilité de travailler. Mais elle va s'y remettre et vous seriez aimable de lui renvoyer le dernier mois, Je crois que vous n'avez cessé qu'à cette époque, Je n'en suis pas sûre cependant.

(1) Le timbre de la poste porte : 30 juillet 1832.

Je vous enverrai une pièce de vers que je viens d'achever, gardez-moi une petite place dans un de vos prochains Nos — libre ensuite de me les renvoyer si vous ne les aimez pas.

*
**

(G. W.)

Monsieur

Monsieur SAUVO

au bureau *du Moniteur*

Rue des Poitevins.

Voici les quelques lignes, monsieur, pour lesquelles j'ai sollicité votre aimable obligeance pour moi. Veuillez les revêtir d'une robe plus gracieuse, afin que le public fasse un bon accueil à mes poésies, là est tout mon avenir, et je n'ose espérer trouver beaucoup de juges comme vous, aussi ai-je peur, plus le moment approche et ai-je grand besoin qu'on me tende la main.

La soirée de Jeudi a été pour moi si agréable, que je doute qu'il s'en présente peutêtre une semblable de tout l'hiver, voila comme je comprends les fêtes de familles, tout le monde avait l'air heureux, et c'est un air que l'on trouve d'ordinaire bien rarement dans les salons. Deux choses m'ont fait surtout plaisir dans cette soirée, c'est d'avoir dansé avec vous, et avec Madame Agasse, veuillez lui dire pour moi, qui me suis vue tour à tour, son *danseur* et sa *danseuse* les choses les plus aimables et recevoir vous même, Monsieur, l'assurance bien sincère de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR

Samedi soir 8 nov. (1)

(1) Cette lettre est de 1834, année où le 8 novembre tombe le samedi, car les *Poésies du cœur* parurent en 1835.

P. S. Mon père se rappelle à votre honorable souvenir.

*
**

MONSIEUR LE MINISTRE

Mr Demon, m'écrit, que vous avez eu la bonté de lui promettre pour moi, quelques momens d'audience.

Je suis restée à la campagne, plus longtems que je ne voulais et je crains que l'affaire pour laquelle je desire solliciter à la fois, votre bienveillance et votre justice, ne touche au moment d'être décidée, veuillez donc, si je ne suis pas trop indiscrete en insistant ladessus, m'accorder cette audience le plutôt qu'il vous sera possible.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre,
Votre très humble et très obéissante servante

MÉLANIE WALDOR

84 rue vaugirard

Jeudi matin 16 octobre (1)

*
**

Monsieur
Monsieur GAUBERT
Capitaine du Génie
Rue et Hotel Montesquieu
Paris

Je n'irai pas demain chez M^{me} Panckoucke, Monsieur, et je crois qu'il y aura peu de monde, on est bien fati-

(1) Cette lettre, qui doit être de 1834, porte en tête, d'une écriture différente : M^{ie} Waldor Samedi 18 ; c'était, sans doute, le jour fixé pour l'audience.

gué. Je vous attendrai de demain en huit pour y aller, si je ne vous vois pas d'ici là.

Recevez, Monsieur, l'assurance de tous mes sentimens distingués.

M. WALDOR

4 mars Mercredi (1)

*
**

Monsieur

Monsieur GAUBERT

Capitaine du Génie

Rue et Hotel Montesquieu

Paris

Je ne vous ai pas revu, Monsieur, Je n'ai pas revu les artilleurs qui devaient venir prendre vendredi chez moi des lettres pour les Journaux. J'en reçois une à l'instant de M. Weetz que je joins à celle-ci — voyez ce qu'il y a à faire? Songez qu'un mauvais local tue un concert, voyez celui de M^{me} Gay Sainville — Il vaudrait mieux retarder, au lundi de paques par exemple, ou mardi de la semaine prochaine — Et puis cela leur donnerait le tems de faire parler les Journaux — ils risquent de ne pas faire leurs frais et d'échouer complètement. Tachez d'aller ce soir chez la Duchesse nous y causerons de tout cela, et puis engagez ces messieurs à ne pas négliger les Journaux — Je ne puis leur être utile, qu'au Courier français, au Constitutionnel, à la Gazette de France et au Moniteur, Mais c'est déjà beaucoup et je serai charmée de leur rendre ce service, je ne serai chez moi demain qu'à 2 heures de l'après Midi, Mais ils auraient le tems d'aller partout ensuite. Je ne ferai les lettres que lorsque je

(1) Le timbre de la poste porte 5 mars 1835.

saurai par eux-mêmes le jour fixe, l'heure, les artistes, etc. cela sera l'affaire d'une demie-heure.

croyez, monsieur, à tous mes sentimens distingués.

M. WALDOR

Lundi 6 avril (1)

*
**

Monsieur

Monsieur DIDIER

47, Quai des augustins.

Soyez assez bon monsieur pour remettre à ma domestique les exemplaires dont vous m'êtes encore redevable pour les heures de récréation — Je veux en donner à quelques Journaux qui m'ont promis des articles — voici le 1^{er} de l'an, époque où cela vous servira pour la vente.

aussitôt que le 1^{er} de l'an sera passé, je m'entendrai avec vous pour un second ouvrage que je voudrais vous donner en *février* ou *mars*. Je vous en parle pour que vous ne vous laissiez pas encombrer et que vous me gardiez une petite place parmi vos publications.

Je voudrais mes exemplaires en 4 vol. le forma in-18, excepté un, en forma in douze.

Serait-il indiscret de vous demander pour les étrennes de ma fille le vol. *des contes fantastiques* ? on le lui a volé à sa pension, ce qui lui a fait un grand chagrin. Si vous aviez un autre ouvrage nouveau et intéressant, vous seriez bien aimable de le joindre à ce volume. Je m'en remets pour cela à votre aimable obligeance et j'aurais

(1) Le timbre de la poste porte 6 avril 1835.

le plaisir de vous offrir en échange *ma rue aux ours* qui va paraître ce mois ci.

Recevez monsieur l'assurance
de tous mes sentimens distingués.

M. WALDOR

mardi 6 x^{bre} (1)

*
* *

Madame

Madame DUPIN

12 rue pot de fer

Je voulais aller vous voir hier madame je ne l'ai pu, le pourrai-je demain je crains bien que non, et cependant je veux vous dire que je pense à vous, parce que cela est vrai et que ma pensée va vers vous tendre et sincère. Puisse cette année nous être bonne à toutes deux le bonheur ne nous gate pas. Il y a bien longtems que je ne vous ai vue, il me semble que j'ai mille choses à vous dire, j'ai été malade voici 3 dimanches que je ne puis diner chez M^{me} de Beauregard elle a été malade aussi et ne m'est pas venue. Je voudrais bien l'article passé. J'espère qu'elle viendra mercredi. Et vous aussi n'est-ce pas? j'aime à vous avoir vous le savez, j'aurai la duchesse d'abranthes. Je compte sur votre cœur pour qu'il vous engage à braver le froid.

Je viens de lire votre biographie, elle est parfaite de dignité, de grace et d'abandon, je suis fière de votre affection, vous avez un noble et beau talent, bien peu de femmes écrivent ainsi — Vous avez marché à pas de géant dans cette carrière ou l'on paye si cher sa supériorité.

(1) Les *Heures de récréation* parurent en 1836 et *La Rue aux ours* en 1837 ; cette lettre est donc de 1836.

A mercredi, je vous en prie.

Je vous serre la main, et je fais des vœux pour tout ce que vous aimez et desirez .

votre affectionnée

M. WALDOR

Dimanche soir 1^{er} janvier 1837.

*
**

Il m'arrive, Monsieur, une chose bien désagréable, et que le monsieur, qui vous remettra cette lettre vous expliquera. J'ai vendu à la revue de Paris il y a 3 semaines un article, ignorant que l'on ne faisait de marché avec elle, qu'en abandonnant la propriété pour un an, et persuadée que j'allais pouvoir imprimer cet article dans mon volume, J'y faisais graver le dessin de l'Eglise, pris d'après nature, l'article est intitulé *l'Eglise d'avon*. Eh bien Monsieur, voila cette gravure qui m'échappe avec l'article et cela au moment ou j'ai conclu avec le libraire pour 3 gravures, non compris, celle sur bois, pour le titre. Je suis vraiment désolée. Vous seul monsieur, pouvez me tirer de ce cruel embarras, qui n'est si grand que parce que le temps presse et que c'est à peine s'il suffira au graveur. Puis-je espérer de vous que vous voudrez bien choisir un second sujet, les Mess. Jannot m'en font deux, je n'ose leur en demander un 3^{me}. Ceux que je vous ai envoyé sont peut-être longs à traiter, plus vous êtes aimable et obligeant plus je crains d'abuser de votre bonté.

Si vous préféreriez pour second sujet un paysage, en voici un.

Une prairie, une haie, un ruisseau au bord. Un jeune homme derrière la haie. On ne verrait que sa tête ou un

bras élevant un nid. Une jeune fille, costume d'apresent, un chapeau de paille, est arrêté pres du ruisseau, et regarde du cote de la haie. Une maison rustique au loin.

Je crois que ce second sujet irait vite. Voyez Monsieur. J'abandonne cela entre vos mains, faites de grace comme si le livre était de vous, nous aurons un bon graveur et de bons articles de journaux — avec cela on va loin.

Recevez Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR.

Vendredi (1)

*
**

Je sais monsieur, que vous aimez peu que les femmes écrivent, mais je crois que vous avez trop de grace dans l'esprit, pour confondre la femme qui écrit sans prétention et sans en faire son unique occupation, avec la femme pédante qui dédaigne d'être femme. J'ai trop applaudi votre charmante comédie, où je vous avoue que j'ai ri de bien bon cœur, la trouvant juste presque en tout point, pour n'avoir pas confiance en vous, et confiance d'autant plus, que l'on vous a représenté à moi comme *barbare* et *féroce* envers les femmes auteurs.

Moi monsieur j'ai l'orgueil de me croire assez ignorante, pour avoir eu le bonheur de rester femme, et j'ai du, je le crois encore, à cette ignorance, le peu de talent que l'on a bien voulu reconnaître dans le bien

(1) Tony Johannot n'est mort qu'en 1852, mais Alfred rendit son âme à Dieu dès 1837. Par suite, cette lettre date au plus tard de 1837, puisque Mélanie Waldor dit : « Les Messieurs Johannot me font deux sujets. »

petit nombre d'ouvrages que j'ai publiés. Je ne fais donc qu'à demi partie du bataillon sacré dont la science, ou plutôt les prétentions à la science, m'effrayent souvent.

Ecrire est quelquefois un besoin de mon cœur, jamais de mon esprit, je ne viens point vous prier de m'épargner une juste critique, j'aurais mauvaise grace à espérer une telle faveur, je vous demande seulement un peu d'indulgence, *Alphonse et Juliette* ont été mieux accueillis que je ne l'espérais, mais j'avoue Monsieur que j'attache un grand prix à les voir jugés par vous. Il est des personnes dont le moindre éloge suffit pour assurer un succès, et le votre est de ce nombre.

Veuillez agréer l'expression bien sincère
de ma considération la plus distinguée.

M. WALDOR

84, rue de Vaugirard

31 janvier (1)

*
**

Monsieur
Monsieur JAY
deputé de la réole
19 rue du battoir

J'ai été assez maladroite, Monsieur, pour perdre votre adresse et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu voir M. Bouilly pour me la procurer. Je voulais vous remercier de votre signature. Elle a porté bonheur à mon mari qui a reçu sa nomination 8 jours après la remise de la pétition, et puis je voulais aussi vous prier de venir

(1) Cette lettre est de 1839, année où Madame Waldor donna *Alphonse et Juliette*.

passer la soirée de demain chez moi, soirée organisée à la hâte pour réunir toutes nos dames auteurs autour de M^{me} Desbordes Valmore. M. Bouilly nous lira quelque chose et nous aurons de bonne musique. Je desire bien que tout cela joint à la conviction du plaisir que vous me causerez en acceptant, vous y decide.

Recevez Monsieur l'assurance
de mes sentimens les plus distingués
M. WALDOR
84, rue vaugirard

Vendredi 31 mai (1)

*
**

Monsieur (2)

Je vous envoie mon seul catalogue, le mien, que j'avais promis à M. de Brenau — Je suis trop heureuse de faire en cela quelque chose qui vous soit agréable, je n'ai pas oublié la manière aimable dont vous m'avez accueillie quand j'allais vers vous pour M. Waldor.

Agréez monsieur l'expression de mes sentimens les plus distingués et les plus dévoués

MÉLANIE WALDOR
Née VILLENAVE.

7 février

*
**

Monsieur

Monsieur le vicomte de WALSH
290 rue St Honoré
Paris

Je regrette trop Monsieur de n'avoir pu aller vous voir

(1) Cette lettre est presque sûrement de 1839.

(2) D'après ce qui est dit touchant M. Waldor, le destinataire pourrait être M. Jay.

comme je le désirais tant pour que vous puissiez m'en vouloir et je viens vous prier de me faire le plaisir de venir passer la soirée chez moi vendredi prochain 31 — Je suis chez moi ce jour là le soir, ce sont de petites réunions toutes littéraires — Vendredi prochain j'ai M^{me} Desbordes Valmore quelques autres dames auteurs ; Ballanche, Nisard, etc. Vous serez le bien venu au milieu de nous et je serai heureuse de vous recevoir dans l'intimité de la causerie.

Maintenant croyez bien que sans la santé de ma fille qui m'a retenu chez moi je serais allée vous voir au lieu de vous écrire, dites le bien je vous prie à M^{me} Walsh pour laquelle je me sens une bien tendre sympathie. Si sa santé était meilleure j'aurais bien du bonheur à la recevoir vendredi.

Agréez Monsieur l'expression de
mes sentimens les plus distingués

M. WALDOR

mardi matin 28 janvier (1)

*
**

Pardonnez moi chère Madame si je n'ai pas pu vous aller voir depuis cette journée où vous futes si bonne pour moi — J'ai été malade, j'ai déménagé — Enfin je ne sais comment j'ai vécu — Mais ma pensée a été souvent vers vous et M. Souvestre, et je vous suis à tous deux sincèrement attachée, car je vous crois deux cœurs comme on en trouve bien peu — ne m'en voulez pas si je laisse passer encore ce jeudi — J'irai l'autre semaine vers vous avec joie croyez le bien —

(1) Le timbre de la poste porte 29 janvier 1840.

dites à M. Souvestre que je tiens à voir sa 1^{re} aux français s'il le peut.

Mille amitiés à tous deux

Votre affectionnée

M. WALDOR

Dimanche 3 Janv. (1)

7 rue de Sevres

*
**

(G. W.)

M. Christian, me fait espérer monsieur, que vous seriez assez aimable pour accepter demain samedi à 6 heures, un diner improvisé en l'honneur de quelques gibiers vendéens. Vous trouverez chez moi des journalistes et je serai bien charmée de vous recevoir.

Agréez Monsieur l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR

Vendredi 2 décembre

7 Rue de Sèvres

*
**

Jeudi 21 mars (2)

Permettez moi monsieur, de vous remercier pour la grande bienveillance avec laquelle vous avez parlé de

(1) Cette lettre, dont la destinataire est évidemment Madame Souvestre, date de 1841, car Emile Souvestre fut joué à la Comédie Française en 1841, 1846 et 1848, et c'est en 1841 seulement que le 3 janvier tombe un dimanche.

(2) *L'Ecole des Jeunes Filles* fut représentée en 1841 à la Renaissance et reprise en 1860 à l'Ambigu. Je daterais cette lettre de 1841 pour plusieurs motifs, mais sans certitude.

l'Ecole des Jeunes Filles, dans un feuilleton dont je n'ai eu connaissance qu'il y a peu de jours.

Je serais heureuse Monsieur de vous recevoir dimanche soir chez moi : ce sont de simples réunions d'artistes et de littérateurs où vous trouveriez quelques amis et une bien cordiale réception.

Agréez Monsieur l'assurance de
mes sentimens les plus distingués

MÉLANIE WALDOR

12 rue du pot de fer St Sulpice

*
**

Vous n'avez promis qu'à demi pour demain soir Monsieur, ces promesses là se tiennent rarement. Je voudrais cependant bien vous voir faire le punch, je sais que vous y êtes fort habile.

Mardi était une grave réunion, demain si vous venez vous trouverez quelques gracieuses femmes, et je serai reconnaissante de ce que vous entreprendrez une seconde fois le voyage de la rue Ponthieu à St Sulpice

à demain j'espère, et recevez monsieur l'assurance de mes sentimens les plus distingués

M. WALDOR

17 aout Jeudi (1)

*
**

Monsieur

Je viens vous demander de vous joindre à nous pour

(1) Je donne cette lettre, où Madame Waldor écrit : « Je serai reconnaissante de ce que vous entreprendrez le voyage de la rue Ponthieu à Saint-Sulpice » à la suite de celle où notre héroïne indique ainsi sa demeure : 12, rue du Pot de fer Saint-Sulpice.

rendre hommage à la mémoire de mon père. La Société de la morale chrétienne présidée par M. Berville doit inaugurer son buste demain samedi 16. (1)

Le Marquis de la Rochefoucault m'a écrit pour me prier de consacrer quelques pages à cette pieuse solennité, je n'ai été prevenue que Mercredi et le courage m'a manqué j'ai travaillé sans trop savoir ce que je faisais. Aujourd'hui seulement je suis parvenue à mettre un peu d'ordre dans mes idées après avoir eu le bonheur de trouver dans les papiers de mon père, des notes écrites sur lui-même. Mais je suis incapable de lire ce travail et je ne vois que vous Monsieur dont la voix douce énergique et touchante tout à la fois puisse rendre tout ce que j'ai voulu exprimer.

La Séance aura lieu à 8 heures du soir rue *St Guillaume* 9 à deux pas de chez vous, elle durera une heure environ. Ai-je besoin de vous dire combien nous vous serons reconnaissans. J'ai fait adresser une lettre d'entrée à *Mme* Achille Comte je desire bien qu'elle puisse vous accompagner, veuillez me rappeler à son bon souvenir.

J'aurais voulu aller vous voir au lieu de vous écrire, mais c'est à grand peine si j'aurai fini à 4 heures demain et je veux vous envoyer avant cinq heures ces pages confiées à votre cœur plus encore qu'à votre esprit si vous me faites la grace d'accepter.

Mille compliments affectueux

MÉLANIE WALDOR

Vendredi soir 10 heures

(1) Cette lettre est vraisemblablement de 1847 car Villenave mourut en 1846, et, en 1847, le 16 janvier tombait un samedi.

Monsieur et honorable ami,

Je viens d'envoyer votre lettre au prince, il la lira ce soir, en se couchant. Je lui demande de me recevoir demain soir, mais le pourra-t-il ?

Merci pour les Moulins, il faut absolument en finir d'une manière ou de l'autre ce n'est pas la somme qui m'occupe ne demandez que 100 fr. — c'est de pouvoir mettre dans ma préface un remerciement à ma ville.

adieu à bientôt, puissiez vous être nommé questeur, je le desire et je l'espère.

Mille et mille assurances d'estime et d'affection.

MÉLANIE WALDOR

16 mars (1)

*
* *

Je regrette monsieur, de n'avoir rien à vous envoyer pour le moment. Je viens d'achever quatre volumes qui m'ont pris beaucoup de temps.

Veuillez me faire adresser votre revue, je desire la lire et voir ainsi ce que je pourrais vous donner plus tard.

Recevez monsieur l'assurance de
tous mes sentiments distingués

MÉLANIE WALDOR

17 juillet

*
* *

Monsieur

Vous apportez de tels retards à la distribution des Moulins que plusieurs souscripteurs partent. ayez la

(1) Cette lettre, ainsi que les deux suivantes, sont à dater de 1849, année où parurent *Les Moulins en deuil* (4 volume. in-8°)

bonté d'aller rue de rivoli 18, dès demain chez M^{me} Lavallée — et chez M. de Champtenay rue bergère 35 — portez lui 6 exempl — pour M^{me} la duchesse de Narbonne.

Vous m'aviez promis que tout serait distribué dans la huitaine et j'ai vu déjà beaucoup de personnes qui n'ont rien reçu.

Que faire aussi de toutes les affiches qui sont chez moi ? — Je compte sur vous monsieur pour que tout soit terminé cette semaine et je vous attendrai dimanche sur les 4 heures.

Recevez monsieur l'assurance de mes sentiments distingués

M. WALDOR

mercredi matin

*
**

Puis-je espérer monsieur, que vous voudrez bien avoir la gracieuse obligeance de faire passer dans *le commerce* les quelques lignes ci jointes pour mon frère M. Villenave. — Je vous en serai bien reconnaissante.

Agrérez monsieur l'expression de mes sentiments les plus distingués

MÉLANIE WALDOR

Vendredi soir 7 mars

*
**

J'ai l'honneur, de vous envoyer, Monsieur, quelques vers pour le mercure s'il y a place pour eux, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR

ce 24 X^{bre}

*
**

Je regrette vivement Madame, de n'avoir pu me rendre hier à votre aimable invitation. J'aurai l'honneur d'aller vous voir et j'espère être plus heureuse un autre Samedi. Ma santé qui est assez altérée depuis quelque tems, supporte mal les veilles dans ce moment, et la soirée de M^e Crémieux n'avait fatiguée, quelque délicate qu'elle fut.

Je voudrais bien, mais je n'ose vraiment pas, vous prier de venir sans façon mercredi soir à une petite réunion de musique et de littérature que j'ai chez moi et à laquelle M^{me} Anais Segalas me fera le plaisir de venir. Vos soirées sont si brillantes et les miennes si simples, que je solliciterais d'avance pour elles votre indulgence, puis une fois que vous la leur auriez accordée; je vous dirais que vous êtes bonne et charmante et qu'il y a bien longtems que je désirais vous engager à venir les embellir, sans avoir jamais osé faire le premier pas vers vous.

Veuillez dire à M^r Segalas combien je serais heureuse de le recevoir et agréez Madame l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR

Dimanche matin

*
**

Monsieur
Monsieur Soulié
à l'arsenal

J'arrive peut-être trop tard, Monsieur, et d'autant plus, que je vous envoie une longue histoire; je vous ferais quelques excuses pour vous avoir fait si longtems atten-

dre s'il y avait de ma faute, mais depuis que je ne vous ai vu, je suis à la campagne chez une dame de nos amies qui me laisse fort peu de tems à moi. Je serais désolée de vous avoir désobligé dans la première demande que vous m'avez faite, et je desire bien que ma Veillée vous paraisse assez bonne pour plaider en ma faveur.

Je charge mon frère de vous la remettre et je vous renouvelle encore la prière que je vous ai faite chez Mr Nodier. Veuillez prendre Walstein sous votre protection, je puis vous assurer qu'il en est digne.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

M. WALDOR

ce 18 sept.

*
**

Monsieur Charles ROMÉY

49 rue de Richelieu

Monsieur et bon ami, voici le jeune homme dont vous a parlé M. Panneton chez moi, pour l'imprimerie de Malteste, il est bien intéressant.

Je vous le recommande particulièrement, faites qu'il entre tout de suite et au le plus possible, car dans ses appointemens seront ses seules ressources —

Embrassez bien M^{me} Roméy et Octavie pour moi et Eliza. puis je vous en prie n'oubliez pas que je suis entre les mains d'un juif — Je compte sur votre promesse et je vous prie de ne plus vous tourmenter ni M^{me} Roméy car cela ajoute à toute mes peines

Mille tendres amitiés

M. W.

Vendredi

~
**

Monsieur ROMÉY
49 rue de Richelieu

J'ai réfléchi Monsieur et bon ami que je pouvais vous venir en aide plus directement, en vous donnant 100 francs que mon mari m'avait apporté hier pour les remettre à M^{lle} de Lacomme aujourd'hui, chose que je n'ai pas faite puisque je devais aller d'un coté tout opposé, mais je n'étais pas entré dans ce détail avec mon mari a qui j'ai caché ma visite à M. Guérin.

Voici ce que je pense pour vous tirer d'affaire sans retard et cependant sans que je manque un paiement qui n'est hélas! que la moitié de ce que dois à ces delles.

Vous aurez la bonté de me faire un billet de 100 fr. payable le 1^{er} du mois prochain et je leur ferai accepter le billet au lieu de l'argent, j'espère qu'elles ne se facheront pas, j'avais promis de payer le 4 ce ne sera qu'un petit retard.

Je charge Mr C— d'arranger cela avec vous et je desire bien que vous soyez content de cet arrangement.

J'embrasse votre chere malade, Octavie, et je vous dis les choses les plus affectueuses.

M. WALDOR

St-Ouen 3 nov.

*
**

Monsieur
Monsieur PETITOT chef du contentieux
Ministère de l'instruction publique

Veillez avoir la bonté, monsieur, de faciliter à Monsieur Christian, les moyens de se présenter au trésor

lundi s'il est possible. Je suis à la campagne, et malade de la fièvre et de la poitrine, il m'est de toute impossibilité de m'occuper moi même de toucher mon trimestre. J'autorise donc M. Christian, à signer pour moi, tant au ministère de l'instruction publique, qu'au trésor, et j'espère que cette lettre sera suffisante pour lever toute difficulté, et puis j'ose compter monsieur sur votre aimable obligeance et je vous prie d'agréer avec mes remerciemens l'expression de ma considération la plus distinguée.

M. WALDOR

S^t Ouen

Samedi 30 juin

*
**

(G. W.)

(Cette lettre est écrite sur une double feuille de 0,205^{mm} sur 0,133^{mm}, avec bordure de deuil de 0,005^{mm} et ornée en tête des initiales, en noir, M W)

Cher Monsieur,

Je viens vous demander un service auquel je tiens beaucoup, c'est de procurer un permis gratuit de chemin de fer à un de mes amis qui a besoin d'aller chercher sa mère malade à Isigny, et que je vous prierai de faire passer pour l'un de vos rédacteurs.

Distinction, esprit, naissance, il a tout excepté la fortune.

Je vous serre la main bien affectueusement.

M. WALDOR

Marnes la Coquette 20 juillet

*
**

Monsieur DE POTTER,
Rue St Jacques, 38.

Monsieur je viens de recevoir coup sur coup deux lettres de la famille de M. de Monard. J'ai repondu que je recevrais ces messieur à la fin du mois — Veuillez me faire passer la Biographie dont je vous ai parlé — pour que j'achève la notice.

Voulez-vous remettre à ma femme de chambre les romans de Georges Sand et tout ce que vous pourrez m'envoyer en livres publiés par vous, et recevez en d'avance mes remercimens

M. WALDOR

10 decembre

*
**

Monsieur ALBERT
2 rue de Lancry

Je ferai ce que vous desirez Monsieur — Veuillez voir au theatre ce qui se décide pour demain et recommander que l'on me fasse prévenir de l'heure à tems —

La fete des fous ne nous retardera pas — M^{lle} Mante joue ce soir à son grand regret — elle m'a écrit que je pouvais compter sur elle vendredi

à demain Monsieur, recevez la nouvelle assurance de mes sentimens les plus distingués

M. WALDOR

*
**

(G. W.)

Madame

Madame TOUSEZ

N° 1 Rue du Hazard Traversière.

Je voudrais bien voir la St Hubert Madame, et je crois

que la 1^{re} est aujourd'hui, les journaux me le disent du moins. Est-il en votre pouvoir de m'avoir deux places. ou à défaut de deux places une stalle. Cela me ferait bien plaisir. Mais quelque désir que j'en aie, je ne voudrais pas être indiscrette et vous déranger en rien, par cela même que vous êtes parfaitement bonne et obligeante. Ce n'est donc que dans le cas ou la chose vous sera possible que je vous prie. S'il y a la moindre difficulté supposez que je ne vous en ai point parlé.

Recevez Madame en attendant le plaisir de vous revoir, l'expression bien sincère de mes sentimens les plus distingués.

M. WALDOR

Samedi

On vient me dire que l'on ne donne pas la S^{te} Hubert mais Julie. — Je n'ai point vu Julie. Je suis libre de ma soirée. Soyez assez bonne pour me donner votre billet, et puis veuillez penser à moi pour la S^{te} Hubert, la chose sera peutetre plus facile, ayant quelques jours à l'avance. Mille remerciemens, Madame, et souvenirs affectueux.

*
**

Paris 11 nov.

Cher Monsieur DE COL,

Voici cette pauvre institutrice que le bon curé de S^t Sulpice m'a tant recommandée, elle pleure, elle a faim et froid. Je ne puis vous dire cette misère — Helas j'arrive à peine et Dieu m'envoie je crois tous les pauvres et je sais que faire, moi qui ne suis riche que d'intentions — Je vous serre la main et je vous aime bien.

M. WALDOR DE VILLENAVE

Mille amitiés à votre chère femme

*
**

Cher Monsieur RITT

Je viens vous prier instamment de donner à M^{lle} Marie Rose l'autorisation de chanter à la matinée de dimanche prochain Salle Herz. C'est un bénéfice que j'ai organisé en faveur d'une jeune artiste qui vient de mourir à 28 ans, laissant deux petites filles orphelines sans aucune ressource.

M^{rs} de S^t Georges, Lefevre-Duruffé, Larabit, Marquis de Bethisy, etc. sont les commissaires de cette matinée à laquelle les Tuileries et le Ministère d'état ont bien voulu venir en aide.

Comme dame patronnesse je m'adresse à vous monsieur et vous dis mille choses affectueuses

M. WALDOR

5 rue S^t Roch

23 mai Jeudi

*
**

Monsieur

C'est à votre cœur autant qu'à votre esprit que je m'adresse pour m'aider à mener à bien une œuvre de bienfaisance que j'ai entreprise sans consulter mes forces.

Toutes les loges sont placées, mais les parterres et les galeries, se vendront à la porte si vous le demandez à vos lecteurs.

Je voulais vous écrire moi même les quelques détails, que j'ai dictés à une dame de mes amies au milieu de mes dames patronneses et de tous les artistes dont le dévouement est toujours si touchant. Je vous prie d'ex-

cuser le barbouillage de ces notes dans lesquelles vous ne voudrez bien voir que les faits et non le style.

Voici une place dans la loge de M^{me} Millaud et de Mademoiselle votre fille. Veuillez l'accepter, et croyez que je vous serai bien reconnaissante du bien que vous ferez encore par votre plume et votre présence, à l'œuvre et aux artistes.

MÉLANIE WALDOR née DE VILLENAVE

25 avril

*
**

Cher Comte

Vous étiez absent hier, et l'on m'a rapporté les reçus. Les voici — S'ils vous paraissent insuffisants; comme j'ai tout à fait besoin de r'entrer dans cet argent, avant mon départ je vais me rendre à St Cloud et faire prier l'Empereur de vouloir bien les faire acquiter sur sa caisse particulière. Mais je veux avant d'avoir recours à Sa Majesté, savoir si quand vous aurez vus les reçus, vous croirez pouvoir mettre à couvert les exigences de votre comptabilité, que je comprends parfaitement.

Encore une fois mille pardons, et si jamais l'on me rattrape à faire de telles avances j'y regarderai à deux fois.

Mille et mille compliments affectueux

M. WALDOR DE VILLENAVE

26 mai

*
**

Monsieur

Permettez moi d'implorer votre humanité en faveur du pauvre Cogne. Depuis quatre ans je suis témoin de la

misère de sa famille, ce sont de bien braves gens, luttant souvent contre le froid et la faim et sans les secours que j'ai obtenus pour eux de la bonté de l'Empereur je ne sais s'ils existeraient encore. Il y a là une femme et trois petits enfans. Coëgne est bien malade, il lui faut des soins assidus. Le laissera-t-on périr faute d'un lit à l'hospice ? Je sais bien que les malades sont en grand nombre, mais la charité est inépuisable en France, à Paris surtout. Je vous serai bien sincèrement reconnaissante monsieur de ce que vous voudrez bien faire pour mon pauvre protégé, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

MÉLANIE WALDOR DE VILLENAVE

Mercredi 2 mars (1)

*
* *

Monsieur le comte,

J'ai été bien touchée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je l'ai lue aux tuileries, au ministère d'état, j'aurais voulu qu'il me fut permis de la faire mettre au Moniteur ! Au milieu de celles qui me sont arrivées de tous les points de la France, dictées par un sentiment national, dont je me suis sentie fière d'avoir excité la manifestation, j'ai mis à part votre lettre venue la première, et je me sentirais très coupable de n'y avoir pas répondu plus tôt, si je n'avais fait un voyage.

Frappée dans ce que la femme a de plus cher en ce monde, ses enfans ; une seule corde resonance en moi ; l'amour de la France ! Mon admiration est sans bornes pour les hommes héroïques qui, comme vous Gé-

(1) Cette lettre est de 1853 ou de 1859

néral, donnent leur sang pour elle ! Et j'avais avant qu'on m'eût parlé de vous, distingué votre nom des autres noms. L'on m'écrit souvent que les poètes ont des amis inconnus, il en est de même des braves. La gloire est la plus sublime de toutes les poésies !

Je serais heureuse de vous connaître Général, et je viens aujourd'hui, vous prier d'accorder toute votre bienveillance à un jeune St Cyrien de seconde année auquel je m'intéresse depuis son enfance, M. Georges Boulanger (1) n'a pas 19 ans et toute son ambition est de se battre, de sortir de St Cyr pour entrer dans les chasseurs de Vincennes; je vous serai bien reconnaissante, si vous le jugez digne d'être distingué par vous. Il appartient à une famille des plus honorables !

Je regrette de ne vous avoir pas écrit avant de vous adresser cette demande, regardez la, je vous prie, comme un accessoire, et non comme le but principal de cette lettre. Je desire qu'elle vous porte, avant toute chose, l'expression de mes sentiments de sympathie et d'admiration.

MÉLANIE WALDOR DE VILLENAVE

Paris 5 X^{bre} 1855

(1) Le protégé de M^{me} Waldor était le futur général Boulanger, ainsi qu'en témoignent les renseignements biographiques suivants extraits de la *Bio-bibliographie bretonne* (XII^e fascicule, page 159) : « *Georges-Ernest-Jean-Marie Boulanger*, né à la Calliorne, paroisse de Saint-Hélier, commune de Rennes, le 29 avril 1837; fils d'*E. J. R. Boulanger*, avoué, puis inspecteur de la Cie d'assurances « La Bretagne » à Nantes, et agent d'affaires à Paris, et de *M. A. Webb Griffith*; élève du Lycée de Nantes, puis de l'Ecole de Saint-Cyr le 17 janvier 1855; sous-lieutenant au 1^{er} Régiment de Tirailleurs Algériens en 1856. »

Vendredi 23 Xbre 59

cher Monsieur LEFEBURE

Bien qu'allant un peu mieux aujourd'hui, je ne puis me remettre. J'ai une agitation nerveuse, suite des larmes et des nuits sans sommeil, qui m'ôte toutes mes forces. Je ne puis penser ni à poser, ni à monter vos quatre étages. Voici dix jours, que je ne suis sortie et que je souffre moralement plus que je ne puis vous le dire.

Je voudrais cependant vous voir. Je vous ai si singulièrement reçu dimanche — Hélas ! Je ne m'excuse pas. J'aurais reçu ainsi l'Empereur lui-même ! Je crois fermement que mon gendre finira par me tuer, ou par me rendre folle.

Si vous n'avez aucun diner promis dimanche ou lundi voulez vous venir diner avec moi ? Choisissez le jour et croyez à mes sentiments affectueux et dévoués.

M. WALDOR née DE VILLENAVE

*
**

Monsieur

Je suis à peine remise d'une longue maladie, qui m'a empêchée de voir Monsieur Billaut. J'espère pouvoir sortir demain vendredi. Je viens vous demander d'avoir l'extrême obligeance de me laisser arriver jusqu'à vous. Je desire vivement vous voir avant d'être reçue par le Ministre.

Je serai Rue belle chasse entre midi et une heure.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de ma considération la plus distinguée.

MÉLANIE WALDOR née DE VILLENAVE

Paris Jeudi 19 janvier 1860

Rue cherche midi 5

*
**

Monsieur

Je voulais joindre *Jeannette* à la cantate, mais Jeannette a besoin d'être débarbouillée pour vous être présentée, et tous ces jours ci, au lieu de copier les pages trop raturées, il m'a été impossible de m'occuper d'autre chose que de ce concert au Jardin d'Hiver et de la réunion chez moi des principaux artistes.

Merci Monsieur de votre bienveillance si gracieuse. Veuillez faire passer la cantate à M. Moquard.

M. WALDOR DE VILLENAVE

Samedi 19 juillet (1)

(1) Cette lettre est probablement de 1862, car *La Tire-lire de Jeannette* fut représentée en 1859 et l'année 1862 est la première depuis 1859 où le 19 juillet tombe un samedi.



CEUX QUI CONSOLENT

POÉSIES

PAR M^{lle} EVA JOUAN

Membre correspondant de la Société Académique de Nantes

Bébé

De la rose nacrée entr'ouvant sur la branche
Son calice embaumé sa joue a la pâleur ;
Ses grands yeux sont du bleu si frais de la pervenche,
Son sourire est si doux que vers lui le cœur penche
 Tout plein d'amour et de bonheur.

Ses gazouillis sont ceux des frêles tourterelles
Lorsque tombe le soir dans les grands bois ombreux.
S'il étendait aussi ses frémissantes ailes
Pour monter, radieux, vers les sphères si belles,
 Nous laissant seuls et malheureux !

Parfois son pur regard s'extasie en son rêve
Sur un monde inconnu que nous ne voyons pas,
Où les flots caressants baisent toujours la grève,
Où les oiseaux aimés chantent, sans une trêve,
 Où les fleurs croissent sous les pas.

Et ravi, le mignon sourit à son ivresse
 Qui l'emporte bien loin de la terre d'exil,
 Terre où les pleurs amers, l'accablante tristesse
 Oppressent notre cœur, le meurtrissent sans cesse,
 Terre de douleur, de péril.

Rêve, mon doux ami; rêve, mon petit ange !
 Le rêve bienfaisant, envolé du ciel bleu,
 Nous fait pour un instant quitter ce monde étrange,
 Et notre âme, planant, s'éloigne de la fange,
 Et se rapproche ainsi de Dieu.

L'ombre de René

Sur le sable doré, quand montent les caresses
 Des flots, où le ciel mire un azur infini,
 Il essayait ses pas, avec les cris d'ivresses
 D'un oiselet jaseur qui s'échappe du nid.

Et sous le ciel immense, et sur la vaste grève,
 Devant la mer profonde au murmure berceur,
 Il était si petit, si frêle, que sans trêve
 On le suivait, ému devant cette douceur.

Ses beaux bras potelés se tendaient vers le vide,
 Dans ses grands yeux rieurs brillaient un pur rayon,
 Et sa bouche s'offrait, d'un doux baiser avide,
 Ses pieds menus avaient des vols de papillon.

Et sous le grand soleil qui lentement décline,
 L'ombre du tout petit s'allongeait à l'excès ;
 Et soudain son doigt blanc vers le sable s'incline :
 Bébé montrait, ravi, cet inouï succès.

Oui, tu deviendras grand, cher enfant de mon âme!
 Et tes beaux yeux charmeurs s'attristeront un jour;
 Tu connaîtras la vie... Oh! de son âpre flamme,
 Garde ton cœur candide, où tout nous dit : amour!

Devant l'âtre

Dans l'âtre il a posé son sabot, le cher ange,
 Son petit sabot blond comme ses fins cheveux,
 Et qui garde au talon un peu de notre fange,
 Hélas! l'enfant n'a pas l'aile de la mésange!
 Il dort, en attendant le comble de ses vœux.

Il dort, insouciant, sous ses rideaux de soie;
 Il fut sage; il sait bien que le doux *Enfant-Dieu*
 Mettra dans son sabot les présents qu'Il envoie
 A ses petits élus, afin qu'ils aient la joie
 D'en donner une part aux sans feu ni sans lieu.

Et je reste rêveuse auprès du sabot frêle,
 Si menu qu'il sièrait au pied de *Cendrillon*,
 Ou je vais déposer un beau polichinelle,
 Le jouet désiré, mettant en sa prunelle
 D'un bonheur infini le lumineux rayon.

Tant qu'il viendra joyeux près de la cheminée,
 Je pourrai le guider doucement par la main;
 Un jour, fatalement, elle luira l'année,
 Où la sainte croyauce, hélas! sera fanée...
 De la vie il prendra le sinueux chemin.

Ils se déchireront aux cailloux de la route
 Ses pieds, dont maintenant je baise le satin;
 Dans ce monde trompeur, en coudoyant le doute,

Peut-être oubliera-t-il de contempler la voûte,
Où le regard de Dieu sourit chaque matin.

La terre, n'est-ce pas l'exil? Et la souffrance
Épargne-t-elle un être, en son cours tourmenté?
Bien vite ils ont passé, ces jours de notre enfance
Où tout est jeux et ris, où la fée Espérance
Nous montre un avenir plein de sérénité!

O Jésus de Noël! sur cette tête chère
Veillez, Vous qu'il désire en cette nuit d'amour!
Faites que, s'il doit vivre un long temps sur la terre,
Il reste aimant et bon, que le devoir austère
Soit son guide sacré jusqu'au céleste jour!

La retenue

Les yeux du cher mignon étaient remplis de larmes
En sortant de l'école, et les sombres alarmes
Embrumaient de leur deuil ce front pur et charmant.
Qu'avait-il donc commis, l'enfant au cœur aimant?

Le bébé de quatre ans pour qui s'ouvre la vie?
Il n'y devait trouver pour son âme ravie
Que les rires joyeux et les baisers charmeurs,
Et c'était le chagrin, c'étaient les tristes pleurs

Qui contractaient ce doux et ravissant visage!
Las! qu'il était petit pour le dur esclavage
De la classe, au censeur de son pouvoir jaloux!
Il est encore à l'âge où l'on a peur des loups,

Et du Croquemitaine, à la hotte profonde.
Il aime à se jouer sur le sable où fuit l'onde,
A cueillir des bouquets dans les champs embaumés,
Lorsque rit le soleil sous les arbres charmés.

Et ce petit oiseau, fou de jeux et d'espace,
Doit se tenir tranquille et docile à sa place !
Il doit fixer les yeux sur le grand tableau noir,
• Ses jolis yeux rieurs, délicieux à voir

Quand ils sont pétillants d'une joie un peu folle.
Mais le ciel que traverse un oiselet frivole
Le tente davantage, et le beau regard pur
Suit, un peu tristement, sa course dans l'azur.

Et l'enfant, oublieux, se plonge dans son rêve,
Un rêve d'or ! Il voit la rayonnante grève
Et les blancs goëlands sur les grands flots bercés,
Et les petits bateaux par le vent balancés. . .

« Et la leçon, Monsieur? . . . » dit le maître sévère.
Le tout petit rougit, se trouble, désespère
De répéter les mots qu'il n'a pas entendus.
Il semble l'implorer de ses yeux éperdus,

Le maître redouté ! Mais sa prière est vaine.
La retenue, hélas ! sera sa dure peine.
Il connaît, le pauvre, les premières douleurs,
Il verse, biens amers, alors ses premiers pleurs.

Et des cœurs secs diront : « C'est la coutume, en somme !
Pourquoi s'apitoyer ? Il faut en faire un homme. »
Un homme ! . . . Je réponds à cette dureté :
« Prenez garde, ô censeurs ! d'en faire un révolté ! »

Une équipée

C'était un beau jour de printemps,
Tout plein de pâquerettes blanches,
De chants d'oiseaux et de pervenches,
De ciel bleu chassant les autans.

Un vrai temps pour les écoliers
 Aimant l'école buissonnière.
 Qu'il ferait beau sur la lisière
 Du bois, caché dans les haliers !

Aussi sous le dôme tremblant
 Des grands ormeaux bordant l'allée,
 De papillons d'or étoilée,
 Sont quatre enfants vêtus de blanc.

Ce sont quatre gentilles sœurs,
 Discutant sur de graves choses ;
 Fraîches fleurs à l'avril écloses,
 Du printemps fêtant les douceurs.

Pour aller vers le bois charmant,
 On prendra la charrette anglaise.
 L'âne, par le jardinier Blaise,
 Est attelé secrètement.

Oh ! le joli nid plein d'amours !
 L'ainée, une brune si belle,
 Avec son regard de gazelle,
 Sa bouche qui sourit toujours.

Les petites, lutins joyeux,
 Fronts purs sous des boucles soyeuses ;
 Ah ! que leurs lèvres sont rieuses,
 Quels doux rayons dans leurs grands yeux !

L'ainée a pris la guide en main ;
 Elle est maintenant sérieuse ;
 De la forêt mystérieuse,
 Elle suit l'agreste chemin.

On arrive : tout est fleuri !
 Et dans les féeriques domaines,

Dont elles sont les jeunes reines,
 Tout les accueille et leur sourit.

On babille avec les oiseaux,
 On cueille des fleurs embaumées,
 Puis on goûte sous les ramées
 En buvant à l'eau des ruisseaux.

Mais, hélas! il faut revenir
 Vers la maison, pensée amère!
 Comment les recevra leur mère?
 Comment ce jour va-t-il finir?

Et toutes à ce souvenir
 Ont un petit air adorable!
 C'est le printemps le grand coupable,
 C'est donc lui qu'il faudrait punir!

Aussi lorsque parmi les fleurs
 Elles revinrent, toutes roses,
 Dans ce décor d'apothéoses,
 On ne fit pas couler leurs pleurs.

Petite chaise, grand fauteuil

Oh! la petite chaise, auprès du grand fauteuil,
 Sous le rayon doré se jouant sur le seuil
 De la maison au toit rustique!
 Ils montraient deux douceurs: un vieillard, un enfant;
 Un arbre qui se penche, un beau lys triomphant,
 Une aube blanche, un soir mystique.

Et je croyais les voir, l'un près de l'autre assis,
 Les yeux pleins de lumière et le front sans souci,

Devant l'horizon qui s'enflamme
 De toutes les splendeurs d'un fier couchant vermeil,
 Regardant sans regret s'enfuir le grand soleil,
 Puisqu'ils le possédaient dans l'âme.

Et les doigts enlacés, se reposant tous deux,
 Le vieillard de ses ans et l'enfant de ses jeux,
 Dans une douce quiétude ;
 Causant des nids, des fleurs, des grillons, des oiseaux...
 Tous ces petits amis de la terre et des eaux
 Dont les intéressait l'étude.

Penchant sa tête blonde avec un air câlin,
 Vers le vieux front pensif aux longs cheveux de lin,
 Bébé demandait une histoire.
 Et l'aïeul aussitôt se rappelait des faits
 Qui, leur laissant le cœur et l'esprit satisfaits,
 Ornaient cette jeune mémoire.

La vieillesse et l'enfance ! Oh ! ce charme infini
 De bonté, de faiblesse ! Un logis est béni
 Quand ils y mêlent leurs sourires
 C'est le bon conseiller guidant le jeune cœur
 Vers le bien, vers le vrai... loin du monde moqueur,
 De ses vains bruits, de ses délires.

Et j'avais bien rêvé, car je les vis venir,
 Le grand-père appuyant sur le cher avenir
 Sa main par le temps alourdie.
 Dans la petite chaise et dans le grand fauteuil,
 Sous le rayon doré se jouant sur le seuil,
 Retrouvant la place attiédie.



Une langue internationale : L'ESPERANTO

PAR LE D^r SAQUET

Langue internationale ne veut pas dire universelle et destinée à supplanter toutes les autres.

Cet idéal ne saurait être réalisé d'ici longtemps, s'il l'est jamais.

Quelle nation actuelle voudrait abandonner pour un autre le langage de ses ancêtres ?

L'amour propre, aussi bien que l'intérêt, s'y opposeront toujours. Personne n'ignore l'empreinte particulière, donnée à toute agglomération soumise à une même langue.

Reste la question d'une langue auxiliaire et neutre à envisager.

Avant tout, cette étude est-elle importante ? Demande puérole ! Un tel moyen de communication intellectuelle servira à la fois les savants, les commerçants et les touristes ; car si l'on a fait beaucoup pour rapprocher les corps : par le chemin de fer, le télégraphe, etc., rien n'a été tenté dans cette direction pour rapprocher les esprits.

S'il est vrai comme le pensent Zamenhof et Gabriel Hanotaux, que la question des nationalités est une affaire de linguistique, la langue internationale doit servir à la

résoudre. Les peuples ne s'entendent pas, la plupart du temps, parce qu'ils ne se comprennent point.

Les langues nationales doivent être rejetées comme solution de la difficulté, car elles sont toutes d'une étude coûteuse, malaisée et trop longue, sauf pour une élite.

Le latin, dont la neutralité est attirante, ne peut satisfaire aux qualités requises d'une langue auxiliaire. Outre sa difficulté et son défaut fréquent de clarté, il manque de quantité d'expressions nécessaires aux idées modernes.

L'épreuve séculaire tentée par les gouvernements européens pour l'imposer à de nombreuses générations à lamentablement échoué.

On ne l'emploie plus pour les rapports scientifiques et l'on ne s'en sert jamais dans les traités commerciaux.

S' imagine-t-on d'ailleurs une traduction latine des principaux chefs-d'œuvre de littérature moderne !

Quelle déformation subirait même Shakespeare et Molière ! pourtant éloignés de nous.

D'ailleurs des Maîtres qui possédaient beaucoup mieux que nous la langue latine : Bacon, Descartes, Pascal, Leibnitz, etc. ont cherché la création d'une langue universelle en dehors du latin ; c'est donc qu'ils ne lui en reconnaissaient pas les qualités nécessaires.

L'expérience a conduit les recherches vers une langue artificielle.

Burnouf et Jacob Grimm croyaient au succès de cette tentative.

De nos jours, Max Müller, l'illustre philologue d'Oxford, déclarait dès 1863, dans ses cours, qu'une telle langue était possible et devait être beaucoup plus facile à apprendre qu'une langue dite naturelle.

En 1900, Max Müller acceptait de faire partie du Comité d'honneur de la Société pour la propagation de l'Esperanto, qu'il regardait comme la meilleure solution.

Esperanto est le pseudonyme sous lequel le Dr Zamenhof de Varsovie fit paraître sa tentative en 1887.

Le Docteur était alors âgé de 28 ans.

Si l'on a pu dire que le génie était une longue patience, c'est bien ici le cas. Dès l'âge de 7 ans en effet, frappé de la mauvaise entente qui existait dans sa ville natale entre ses concitoyens soumis à quatre langues différentes : le polonais, le russe, l'allemand et l'hébreu, Zamenhof eut la première idée de la nécessité d'une langue connue de tous et commune à tous.

Il fut persécuté par cette idée, et à 18 ans, au sortir du collège, un essai, imparfait il est vrai, fut présenté à ses camarades.

La langue était prête avant le volapük ; ce sont des difficultés financières qui en retardèrent l'apparition.

Si l'étude de l'Esperanto est très facile, il n'en a pas été de même de sa composition ; et le Docteur a déclaré qu'il aurait renoncé à son achèvement, tant les difficultés à résoudre étaient grandes, si le volapük avait paru 5 ou 6 ans plus tôt. Et cependant, Zamenhof était convaincu de la supériorité de sa composition.

Un linguiste distingué, le marquis de Beaufront, achevait, au moment *même* de l'apparition de l'Esperanto, une tentative étonnamment pareille.

Homme d'un cœur aussi grand que loyal, de Beaufront reconnut sans hésitation la supériorité de l'Esperanto, et fit une propagande acharnée en sa faveur.

C'est à lui que nous devons en France, et même ailleurs, la connaissance de cette langue, à la diffusion de laquelle

le Touring Club de France contribue par tous les moyens : publications et conférences depuis quelques années.

Une association s'est aussi fondée à Paris en 1900, pour propager l'idée et le choix d'une langue internationale.

Voici le programme de cette société intitulée : *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale.*

DÉCLARATION

Les soussignés, délégués par divers Congrès ou Sociétés pour étudier la question d'une Langue auxiliaire internationale, sont tombés d'accord sur les points suivants :

I^o Il y a lieu de faire le choix et de répandre l'usage d'une Langue auxiliaire internationale, destinée non pas à remplacer dans la vie individuelle de chaque peuple les idiomes nationaux, mais à servir aux relations écrites et orales entre personnes de langues maternelles différentes ;

II^o Une Langue auxiliaire internationale doit, pour remplir utilement son rôle, satisfaire aux conditions suivantes :

1^{re} Condition. — Etre capable de servir aux relations habituelles de la vie sociale, aux échanges commerciaux et aux rapports scientifiques et philosophiques.

2^e Condition. — Etre d'une acquisition aisée pour toute personne d'instruction élémentaire moyenne et spécialement pour les personnes de civilisation européenne ;

3^e Condition. — Ne pas être l'une des langues nationales.

III^o Il convient d'organiser une Délégation générale représentant l'ensemble des personnes qui comprennent la nécessité, ainsi que la possibilité d'une langue auxi-

liaire, et sont intéressées à son emploi. Cette Délégation nommera un Comité composé de membres pouvant être réunis pendant un certain laps de temps.

Le rôle de ce Comité est fixé aux articles suivants :

IV^o Le choix de la Langue internationale appartient d'abord à l'Association internationale des Académies, puis, en cas d'insuccès, au Comité prévu à l'article III;

V^o En conséquence, le Comité aura pour première mission de faire présenter, dans les formes requises, à l'Association internationale des Académies, les vœux émis par les Sociétés et Congrès adhérents, et de l'inviter respectueusement à réaliser le projet d'une Langue auxiliaire;

VI^o Il appartiendra au Comité de créer une Société de propagande destinée à répandre l'usage de la Langue auxiliaire qui aura été choisie;

VII^o Les soussignés, actuellement délégués par divers Congrès et Sociétés, décident de faire les démarches nécessaires auprès de toutes les Sociétés de savants, de commerçants et de touristes, pour obtenir leur adhésion au présent projet;

VIII^o Seront admis à faire partie de la Délégation les représentants de Sociétés régulièrement constituées qui auront adhéré à la présente déclaration.

La Délégation entend rester neutre, du moins pour le moment, sur la valeur des différents projets en concurrence, il me reste donc à exposer la situation actuelle.

Malgré mon incompetence, comme la question est très simple, le temps ayant permis de juger plusieurs projets, je vais essayer, en réclamant toute votre indulgence, de vous montrer la situation.

Trois tentatives sont complètement achevées et deux ont subi le criterium de l'expérience et du temps.

Ce sont le volapük, l'esperanto et la langue bleue.

Le volapük, composé par le pasteur allemand Schleyer, après avoir eu un succès énorme, parce qu'il répondait à un véritable besoin, a disparu spontanément à cause de ses imperfections. Sa grammaire était très simple, mais le vocabulaire n'était pas fixé ni bien choisi.

Formé en effet de racines exclusivement saxonnes, il n'était pas international.

C'est la tentative d'un polyglotte mais non d'un philologue.

Le volapük a présenté au moins cinq dialectes totalement différents les uns des autres, et la confusion était encore augmentée par la faculté donnée à chacun d'inventer des mots et de les déformer.

Le mot volapük vient de world et de speak ; je crois que pas un étymologiste ne l'eût deviné.

L'Amérique s'appelait : Melop, etc.

L'r, supprimée en principe comme difficile à prononcer des asiatiques, est rétabli dans certains mots de pays : Algeran et Berberan.

Les mots étaient devenus en outre difficiles à écrire à cause de leur complication et impossibles à prononcer.

La langue bleue, parue en 1900, est due à Léon Bollack, de Paris, mais d'origine polonaise.

Malgré son apparition tardive, lui permettant de profiter de l'expérience des autres, elle ne satisfait pas aux conditions exigées d'une langue internationale.

Sa grammaire, bien faite quoique un peu longue, présente des exceptions.

La langue, d'une belle sonorité, a des vocables trop courts et partant difficiles à retenir.

Son défaut capital est de ne pouvoir servir qu'aux

relations commerciales ; elle a une construction immuable qui l'empêche d'être littéraire.

Nous devons donc rejeter ce projet comme insuffisant.

Les vingt et quelques autres solutions ne sont pas achevées, pas même le spokil auquel travaille depuis plus de 20 ans le Dr Ad. Nicolas de la Bourboule.

Ce dernier travail doit être une langue philosophique, ce qui serait une utopie d'après les philosophes, mais il faut se défier des idées a priori, car bien des choses jugées impossibles autrefois ont été réalisées de nos jours, la télégraphie sans fil par exemple.

Tous ces essais, sauf peut-être le spokil, sont des modifications plus ou moins heureuses de l'Esperanto et il vaut mieux modifier s'il y a lieu, ce qui n'est pas démontré, une langue qui est en usage depuis 18 ans et s'est montrée excellente.

En 18 années, le Dr Zamenhof n'a trouvé qu'une modification importante à faire subir à son épreuve et c'est l'adoption d'un *m* finale dans 4 mots qui prêtaient à confusion avec l'accusatif possédant l'*n* qui les terminait antérieurement.

Le résultat de l'expérience a démontré qu'une langue, de même qu'un poème, ne pouvait être le produit de plusieurs auteurs.

Le labeur exigé est tellement énorme et l'essai de Zamenhof si parfait, qu'il est difficile de concevoir qu'un auteur tente une œuvre semblable et surtout la réussisse, du moins à notre époque.

Voyons maintenant les qualités de l'Esperanto :

Cette langue est sonore et tient le milieu pour l'oreille entre l'espagnol et l'italien ; elle est chantante et chantée, possède de beaux vers faciles à dire et bien scandés,

grâce à l'accent tonique invariablement placé sur la pénultième.

Sa souplesse est telle qu'elle a réussi à traduire plus fidèlement qu'aucune langue maternelle Hamlet, l'Iliade et même la Bible ; différents rapports mathématiques et médicaux prouvent qu'elle peut servir aux relations scientifiques.

Un petit livre de lettres commerciales montre son utilité dans ce sens.

J'ajouterai qu'elle est claire et supprime quelques-unes des rares amphibologies de la langue française, et cela sans périphrase, car le texte en est court et se rapproche de la concision latine.

Enfin l'Esperanto est extraordinairement facile, cinquante fois plus simple, disent les linguistes, que la langue maternelle la moins difficile.

En effet, sa grammaire tient en 16 règles, très courtes et sans exception.

Son dictionnaire, formé de racines qu'on peut accoler ou auxquelles on peut joindre une trentaine d'affixes qui en précisent le sens d'une façon pour ainsi dire mathématique, offre une richesse inconnue des autres langues.

Il a conservé les mots internationaux en les espérantisant dans leur désinence, ce qui en fixe immédiatement le sens.

L'article indéfini n'existe pas ; seul existe l'article défini, qui n'est pas obligatoire, selon le génie des peuples qui l'emploient et la nécessité de la clarté de la phrase.

La construction est souple et permet aux races différentes de se comprendre, malgré leur construction dissemblable, grâce à la forme spéciale du régime direct qu'une désinence propre permet de placer où l'on veut, si la clarté n'en souffre pas.

Les genres sont supprimés : le féminin est désigné par le suffixe *in* qu'on ajoute au radical. Exemple : patro, père ; patrino, mère ; frato, frère ; fratino, sœur ; cervo, cerf ; cervino, biche, etc.

Le suffixe *mal* représente les contraires et soulage la mémoire de quantité de mots.

Il n'y a pas de verbes irréguliers ; une seule conjugaison à douze formes, dont six pour les participes, suffit à exprimer toutes les nuances de la pensée régulièrement et plus aisément qu'en aucune langue.

Si j'ajoute que le dictionnaire contient 2,000 racines tirées du latin dans 75 % des cas, de l'anglo-saxon dans la proportion de 24 % et du russe pour le reste, on se rendra compte que l'internationalité a présidé rigoureusement à sa composition.

Les langues européennes présentent toutes, en effet, le maximum de racines latines ; le russe en a lui-même près de 30 % ; l'allemand et l'anglais, plus de 40 %.

Enfin, sa prononciation est facile et rigoureusement semblable pour tous, grâce à son alphabet dont on a éliminé les lettres difficiles pour certains peuples ; d'ailleurs, les expériences faites à ce sujet entre personnes de nationalité différente ont merveilleusement réussi.

Enfin, l'orthographe absolument phonétique, avec suppression des lettres doubles, annule une des principales difficultés du français, de l'anglais et du russe sur ce point.

L'illustre écrivain Tolstoï, après avoir pris connaissance de l'esperanto, a fait cette déclaration : « Les sacrifices que fera tout homme de notre monde européen, en consacrant quelque temps à son étude, sont tellement petits et les résultats tellement immenses qu'on ne peut pas se refuser à faire cet essai ».

La grammaire peut s'apprendre, en effet, en quelques quarts d'heure et le vocabulaire en quelques semaines.

De plus, toute personne sachant lire et se servir d'un dictionnaire peut traduire immédiatement un texte esperanto.

Ce fait est impossible avec une langue dite naturelle, dont il faut connaître la syntaxe, tandis que toutes les formes et terminaisons de l'esperanto se trouvent dans son dictionnaire, grâce à leur petit nombre et à l'artifice merveilleux de la désarticulation.

Cette langue, aussi parfaite que possible, doit réussir, à l'égal de toute invention qui permet d'économiser du temps, comme le chemin de fer, le télégraphe, etc.

Comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas une tentative en puissance ; l'esperanto possède une bibliothèque de plus de 200 ouvrages et plusieurs journaux : *L'Esperantiste*, l'édition française, a 7 ans d'existence ; *La Lingvo internacia*, l'organe mondial, 9 ans.

Il existe, en outre, chez différents peuples, des organes espérantistes nationaux.

Les méthodes pour l'étude, éditées chez Hachette pour la France, bien qu'extrêmement réduites, sont admirablement rédigées et d'un prix fort modeste.

Si ce merveilleux outil international n'a pas pris plus de développement, cela tient à l'inertie humaine d'abord, puis à l'échec du volapük.

Ce dernier a disparu à cause de ses imperfections et de l'apparition de son rival.

On a vu, en effet, en Allemagne, un groupe entier abandonner le volapük pour l'Esperanto ; le fait inverse ne s'est produit nulle part au monde.

Quant à la disparition des langues naturelles devant l'esperanto, si elle n'est pas à craindre d'ici longtemps,

elle n'est pas non plus à désirer, car la déformation par l'usage s'ensuivrait rapidement et il est préférable d'avoir un organe neutre et fixe, soumis le moins possible à l'évolution, ou tout serait à recommencer.

La langue de Zamenhof peut encore prêter son appui aux divers dialects bretons, basques et autres en train de s'éteindre et leur permettre de s'introduire au-delà de leurs frontières naturelles, condition particulièrement favorable à leur maintien.

En terminant, je vous proposerai, Messieurs, de voter sur le principe d'une langue internationale avec motion de faveur pour l'esperanto, et, dans l'affirmative, de nommer un délégué pour vous représenter auprès de la délégation.

Le vœu a été adopté et le Dr Saquet nommé.

BIBLIOGRAPHIE

Docteur Zamenhof: *Dr Esperanto*, langue internationale. Manuel complet, 0 fr. 50 c.; 1887.

De Beaufront: *Journal l'Espérantiste*, passim; *Commentaires de la grammaire esperanto*, 1^{re} édition; *Association française pour l'Avancement des Sciences*. Paris, 1900, etc.

L'Esperanto seule vraie solution de la langue auxiliaire internationale. Brochure in-32: 0fr.15 c. Hachette.

Gaston Moch: *La question d'une langue internationale*. Paris, 1897; brochure in-8^o: 2 fr. Chez Girard et Brière.

Leau : *Une langue universelle est-elle possible ?* Paris, 1900 ; brochure in-16 : 0 fr. 30 c. Chez Gauthier-Villars.

Couturat : *Pour la Langue internationale.* Paris, 1900 ; brochure in-16 : 0 fr. 30 c. Chez Hachette.

L. Bollack : *Vers la Langue internationale, Revue des Revues*, 1^{er} juillet 1902. Extrait : 0 fr. 50 c.

Couturat et Leau : *Histoire de la Langue universelle.* 1903. Chez Hachette. 1 vol. in-8^o, 576 pages : 10 fr. ; etc.



Etat actuel de l'Esperanto

Dans les 5 parties du Monde

D'après l'enquête du groupe Espérantiste Lyonnais

Traduit de l'article original *Esperanto de Lingvo Internacia*

PAR LE D^r SAQUET

INTRODUCTION

Depuis un an, la propagation de l'esperanto a fait des progrès remarquables en France, comme le démontrent :

L'éclosion avec une rapidité difficile à suivre de 47 groupes approuvés par la Société Française de propagande de l'Esperanto ;

L'apparition chez une des principales maisons française d'éditions d'une collection d'œuvres esperanto, dont elle a déjà vendu plus de 40,000 volumes ;

Une série incalculable d'articles de propagande imprimés dans les gazettes, revues ou journaux français, parmi lesquels 2 ou 3 ont plus d'un million d'exemplaires ;

L'appui que lui ont fourni abondamment des hommes en vue : une douzaine de membres de l'Académie française, 5 recteurs d'Université, des centaines de profes-

seurs de Facultés, de Lycées ou d'ailleurs ; des savants, des médecins, des officiers, des employés, des prêtres, des commerçants ; et encore des Sociétés très différentes, parmi lesquelles brille au premier rang le Touring-Club de France, avec ses 85,000 sociétaires ;

La permission officielle d'adhérer aux sociétés espérantistes accordée aux officiers par les Ministres de la Guerre et de la Marine ;

L'introduction officielle de cours d'esperanto dans au moins cinq lycées de l'Etat.

Ces faits, connus de tous, démontrent de la façon la plus évidente l'importance du mouvement des idées en France en faveur de l'adoption de la langue auxiliaire internationale.

Mais que devient l'esperanto dans les autres pays pendant ce temps ? La réponse intéresse les Français au plus haut point : est-ce que vraiment ils sont les seuls à connaître l'esperanto, comme plusieurs le disent sans en savoir absolument rien ; ou, au contraire, le mouvement esperantiste français est-il accompagné du même progrès dans les autres pays ? Déjà, dans le numéro de juillet de la *Revue du Touring-Club*, M. Th. Cart, l'éminent vice-président de la S. F. p. p. E., a fait connaître les progrès de notre cause parmi les aveugles de tous les pays et nous a appris l'introduction de cours officiels d'esperanto dans les Institutions d'aveugles de Berlin, Paris et Stockholm.

Et que font pendant ce temps les voyants ? sont-ils restés de leur côté plus aveugles que les aveugles même ?

Le groupe espérantiste lyonnais, un des plus importants de France, après celui de Paris, a désiré le savoir et le répandre le plus tôt possible.

Une Commission d'enquête a été élue parmi ses membres, vous en verrez les noms a la fin de cet article.

Une circulaire en esperanto a été rédigée et envoyée dans toutes les parties du monde à des étrangers espérantistes nullement connus, mais dont le nom se trouve dans la liste d'adresses ou adresaro du Dr Zamenhof.

Depuis quelques mois, environ 600 réponses : cartes postales ou lettres, principalement lettres et même très longues lettres, toutes en esperanto naturellement, arrivent sans cesse à Lyon.

Toutes ces réponses sont classées à la Bibliothèque du groupe et à la disposition de ses membres pour leur instruction personnelle et comme moyen de propagande. Dans quelques temps elles seront exposées publiquement.

(A Nantes, le Dr Bossis a reçu, depuis 8 mois, plus de 2,000 cartes postales esperanto de toutes les parties du monde; elles feront partie d'une section de l'Exposition régionale Nantaise. Note du traducteur).

La lecture attentive de ces réponses a inspiré à la Commission un certain nombre de conclusions qu'elle a jugé utile de coordonner en un rapport. La Commission a l'intention de répandre ce rapport de la façon la plus vaste, dans le but principal de ranimer de nombreux espérantistes vivant isolément et ne connaissant rien des progrès de leur cause.

La Commission espère encore que les lecteurs de Lingvo Internacia parcourront avec intérêt ce rapport pour les aider à en répandre les exemplaires coûtant 0 fr. 15 pièce.

Rapport de la Commission d'enquête du groupe Lyonnais

1^o Le fait suivant est absolument hors de conteste :

L'esperanto est actuellement répandu dans la plus grande partie des pays de langue européenne. La région

à la tête de cette expansion est naturellement l'Europe ; mais l'esperanto s'est aussi répandu quelque peu dans les autres parties du monde et nous avons reçu des réponses de 42 pays différents appartenant à l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

En ce qui concerne l'Europe, notre groupe a reçu des lettres d'esperantistes parlant 19 langues diverses, correspondant aux 25 pays suivants :

1^o L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse allemande ; 2^o l'Angleterre avec l'Ecosse et l'Irlande ; 3^o la Belgique et la Suisse française ; 4^o la Flandre belge ; 5^o la Bulgarie ; 6^o la Bohême ; 7^o le Danemark, l'Islande et la Norvège ; 8^o la Russie du Nord ; 9^o l'Espagne et les Canaries ; 10^o la Finlande ; 11^o la Hollande ; 12^o la Hongrie ; 13^o l'Italie et la Sicile ; 14^o la Moravie ; 15^o la Pologne ; 16^o le Portugal ; 17^o la Russie ; 18^o la Suède ; 19^o la Turquie.

Seuls en Europe, quelques petits Etats des Balkans ne possèdent aucun esperantiste, du moins à notre connaissance. Il est vrai qu'actuellement ils ont d'autres amusettes.

En Asie, l'esperanto s'est étendu jusqu'à l'Inde Anglaise, l'Indo-Chine, le Japon et même jusqu'aux limites de l'Asie Russe, la Chine, la Transcaucasie et la Perse.

Pour l'Afrique nous avons reçu des réponses d'Algérie, de Tunisie, de la Guinée et du Transvaal.

Dans l'Amérique du Nord, nous avons trouvé des correspondants aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique ; dans l'Amérique du Sud, au Brésil, au Pérou, au Chili et en Uruguay.

Enfin, même en Océanie nous avons trouvé des esperantistes. Des réponses nous parvinrent des possessions hollandaises, des Philippines et de la Nouvelle-Calédonie.

Ajoutons que les espérantistes Anglais nous ont affirmé qu'ils ont, en outre, des correspondants espérantistes à Shanghaï et sur la Côte-d'Or (Afrique), mais personnellement aucune lettre ne nous est parvenue de ces pays.

II^o La plupart du temps, les espérantistes étrangers sont isolés les uns des autres. Ils ont connu l'esperanto à la suite d'une lettre d'ami ou d'un article de journal. Grâce aux livres d'enseignement espérantiste qui existent dans presque toutes les langues d'origine européenne, ils ont pu apprendre très rapidement l'esperanto, puis ils ont commencé à correspondre dans toutes les parties du monde avec des inconnus dont ils avaient trouvé le nom dans la liste d'adresses du Dr Zamenhof. Même ils se souvent liés d'amitié avec des gens de même idée linguistique qu'ils n'ont jamais vu et ne verront sans doute jamais.

Ravis à l'extrême de la possibilité extraordinaire de pouvoir correspondre sans peine avec tout l'univers, ils ont essayé de répandre l'esperanto autour d'eux.

Le plus souvent ils n'ont pas réussi. On n'a pas voulu examiner leur proposition, on s'est moqué d'eux ; on s'est conduit à leur égard comme envers des utopistes, oubliant que l'utopie d'aujourd'hui est souvent la réalité de demain. On leur a répondu d'une manière compétente par : Et le volapük. On leur demanda quel profit ils avaient retiré de l'esperanto et quand ils eurent répondu qu'ils n'en avaient pas tiré d'avantage matériel, alors on les a plaints ironiquement. Les plus aimables leur ont promis d'apprendre la langue quand tout le monde la saurait !

Indifférence et moquerie ne les ont pas ébranlés, ils ont persévéré courageusement dans leur inlassable propagande, espérant des jours plus favorables, dans la

ferme conviction que l'avenir montrerait bientôt la justesse de leur cause.

A notre avis, ils sont dans mille endroits les pionniers de l'avenir.

Et ceci, nous ne craignons pas de l'affirmer hautement.

Mais parfois leur apostolat a réussi. Ils ont convaincu quelques amis qui, à leur tour, en ont fait autant pour d'autres et le groupe a grossi comme la boule de neige.

Quelques pays étrangers sont surtout intéressants pour la rapidité prodigieuse avec laquelle les groupes espérantistes se sont multipliés en ces temps derniers.

En Angleterre, pays que l'on regardait comme tout à fait rebelle, après la lutte dirigée par Concord et Review of Reviews de Stead, 17 groupes se sont fondés en 10 mois à Bournemouth, Brixton, Dublin, Dundee, Edimbourg, Glasgow, Huddersfield, Ilford, Keighley, Liverpool, Londres, Manchester, Newcastle, Plymouth, Portsmouth, Southampton, Surbiton.

On doit encore y adjoindre les groupes de Bombay et celui de Colombo à Ceylan.

Et nos correspondants anglais nous font prévoir la formation prochaine de beaucoup d'autres groupes.

Il y a 10 mois, un seul groupe, celui de Keighley, fondé en novembre 1902, existait en Angleterre.

En Bulgarie, on peut assurer à bon droit qu'aucune ville, tant soit peu importante, ne manque de groupe espérantiste. Il y en a déjà à Philippopoli, Kazanlik, Routchouk, Silistra, Sofia, Tirnow et Trojan. Sept autres sont en formation à Bourgaz, Kioustoudil, Lo, Plevna, Slivna, Starazagora, Svistov.

Nous n'en finirions plus si nous voulions détailler tous les groupes qui, en dehors de l'Angleterre et de la Bulgarie, existent déjà en Allemagne, Autriche, Espagne,

Italie, Suisse, Belgique, Hollande, Suède, Russie d'Europe et d'Asie, Canada, Japon, Chili et Pérou.

Il existe actuellement au monde plus de 121 groupes espérantistes, dix fois plus qu'il y a deux ans ; et presque chaque semaine nous apprenons que, quelque part dans le monde, est né un nouveau groupe espérantiste.

(Pour fonder un groupe espérantiste il faut au moins dix personnes, dont quatre au moins doivent justifier de la connaissance de l'esperanto. Note du traducteur).

III^o Quelle est la situation sociale des espérantistes ?

L'ensemble des réponses reçues nous permet d'en affirmer la diversité la plus grande.

Des savants, des négociants, des banquiers, des commerçants importants ou non, des industriels, des ingénieurs, des professeurs de tous les degrés, depuis le professeur d'université au maître d'école du village ; des légistes de toutes sortes ; des militaires, du général au simple soldat ; des prêtres, des médecins, des pharmaciens, des architectes, des chimistes, des journalistes, des commis, des employés de chemins de fer, des étudiants, des collégiens et même de simples ouvriers ; en un mot des hommes de toutes les classes et de l'âge le plus divers représentent l'idée espérantiste éparse dans l'univers.

Les hommes forment la majorité la plus grande ; cependant les dames ne sont pas en minorité négligeable et, par leurs lettres, elles montrent une conviction et une ardeur en tout semblable à celle des hommes. Deux groupes de dames espérantistes existent déjà : l'un à Montréal, l'autre à Louvain.

IV^o Avec quel degré de facilité s'acquiert l'esperanto par les étrangers ?

Cette facilité est à peine croyable ; elle est semblable

à celle que nous avons, nous Français ; et, ceci, quelle que soit la langue originelle du néophyte ou son degré de culture générale et de connaissance linguistique.

Aucun doute ne peut exister sur ce point après avoir lu les 600 lettres reçues par le groupe espérantiste lyonnais.

Quand elle rédigea son questionnaire, la Commission d'enquête a pris soin autant que possible que les réponses fussent démonstratives à ce sujet.

A cet effet, le correspondant devait donner non seulement sa profession, mais encore déclarer, outre la langue maternelle, quelles étaient les langues mortes ou vivantes parlées ou lues par lui.

Eh bien ! de toutes les parties du monde nous est venue la même réponse très précise : « Oui, l'esperanto est facile, extrêmement facile pour tous ».

Pour tous les espérantistes possédant auparavant langues vivantes ou mortes *plus ou moins bien sues*, l'étude de l'esperanto n'est qu'un jeu, un amusement.

Et ceci est tout à fait compréhensible si l'on réfléchit que, grâce au choix très sage des racines fait par le docteur Zamenhof, on possède déjà *en principe* l'esperanto quand on sait : 1^o quelque peu d'allemand ou de langue d'origine germanique (allemand, islandais, suédois, norvégien, danois, hollandais, anglais) pour ce qui est de l'acquisition d'une partie du vocabulaire ; 2^o quelque peu de latin ou de langue d'origine latine (français, italien, espagnol, portugais, roumain, catalan, roman et anglais), pour ce qui concerne l'acquisition du reste du vocabulaire.

Eh bien ! existe-t-il encore, à l'heure actuelle, un homme ayant besoin de relations internationales qui ne possède ce minimum de connaissances ?

On peut hardiment affirmer que cet homme n'existe plus.

Or, de cette légère collection de connaissances linguistiques, collection insuffisante pour s'en servir, l'homme qui connaît l'esperanto tire un profit merveilleux.

Avec un effort à peine appréciable, il en tire une langue vivante qui peut lui être précieuse pour ses relations avec l'univers entier. Et, en faisant cette remarque, nous ne donnons pas notre simple opinion personnelle, nous répétons seulement la pensée exprimée par les 600 espérantistes épars dans le monde qui ont fait au groupe lyonnais l'honneur de répondre au questionnaire de sa Commission d'enquête.

Mais ce n'est pas tout.

Un certain nombre de nos correspondants nous ont écrit ne savoir aucune langue étrangère, vivante ou morte, et cependant avoir appris l'esperanto avec une facilité et une rapidité incroyables.

Au moins possédaient-ils une culture générale très avancée ?

Ceci n'est pas même nécessaire.

Là dessus nous possédons des lettres extrêmement probantes de simples ouvriers anglais, allemands, esthons, moraves, suédois, russes et bohêmes.

Leur affirmation est catégorique. Ils ont appris, le plus souvent, l'esperanto sans aide aucune et avec une facilité extrême. Et nous avons des lettres pour prouver qu'ils le savent bien.

Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de chercher la cause de ce résultat invraisemblable pour celui qui connaît la difficulté habituelle de l'acquisition d'une langue nationale ordinaire.

Pour cela, il faudrait exposer la méthode complète de

l'esperanto, ce qui nous entrainerait trop loin. Comme dit la sagesse des Nations : « *Il faut le voir pour le croire* ».

La Commission d'enquête lyonnaise a vu et elle croit.

(Rappelons que l'esperanto a seulement 16 règles de grammaire invariables et à peine un millier de racines, dont 4 à 500 connues de chaque peuple. Pas de genres, pas d'orthographe, une seule conjugaison. — Note du traducteur.)

. Les conclusions sont donc très précises.

Oui. L'esperanto est véritablement tel que son auteur l'a désiré et ce que ses propagateurs ont prétendu qu'il était :

Riche, harmonieux, d'usage facile, une langue souple, d'acquisition extrêmement facile pour tout peuple civilisé, et capable de rendre les services les plus vastes et les plus productifs dans la vie internationale.

Vo Et maintenant, une nouvelle et dernière question se présente.

L'esperanto rend-il dès maintenant ce service ?

Oui et non. — Oui, dans certains cas ; non, d'une manière générale.

Et pourquoi ? demanderez-vous.

Tout simplement parce que le nombre des adeptes est encore trop faible. En effet, chaque fois que les circonstances ont permis à ceux-ci d'entrer en relations, alors l'esperanto leur a toujours rendu le service qu'ils en attendaient.

Ainsi, sans aucun doute, même en voyage, l'esperanto a maintenant peu d'utilité encore. Cependant quelques espérantistes ont pu entreprendre et mener à bonne fin un voyage en Europe en se servant exclusivement de cette langue.

Ils allèrent d'un espérantiste à l'autre et purent en trouver quelques-uns durant tout leur voyage. M. Offret, professeur à l'Université de Lyon, cite son propre exemple. Il a parlé esperanto de longues heures pendant un voyage récent à Prague, Budapest et Sarayer, avec des étrangers ignorant le français, et il ne connaissait ni le bohème, ni le serbe, ni le croate, ce qui ne doit pas être rare en France.

Plusieurs des lettres reçues proviennent d'espérantistes à qui le même fait s'est produit et ils se montrent enthousiasmés de l'expérience.

Ils étaient obligés de prévenir de leur venue d'avance. Certes, le procédé n'est pas commode et inférieur aux voyages de Cook, mais patience ! on trouvera bientôt des espérantistes partout au lieu d'être obligé de les rechercher.

Relativement à la science et à la littérature, l'esperanto est encore en très modeste situation ; mais la preuve est déjà faite qu'il atteindra bientôt un résultat remarquable.

D'admirables traductions d'œuvres classiques, telles que *Illiade*, la *Monadologie* de Leibnitz, *Hamlet* de Shakspeare, *Cain* de Byron, etc., ont déjà prouvé que l'esperanto est capable de fournir des expressions traduisant les nuances les plus délicates de la pensée.

En ce qui concerne la science, quel progrès on réaliserait si les auteurs d'un ouvrage scientifique quelconque regardaient comme un devoir d'ajouter au sujet qu'ils publient un résumé que les revues spéciales pourraient ensuite réunir.

En attendant qu'on puisse obtenir ce résultat, on a déjà fait quelques expériences isolées qui nous montrent la voie à suivre dans cette direction.

Des articles scientifiques, rédigés en esperanto, ont

déjà paru dans diverses revues. Comme nous ne pouvons parler très longuement sur ce thème, il nous suffira d'en citer un seul exemple.

Il s'agit de l'article *rédigé en esperanto* que l'éminent professeur Brouardel, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Paris, a écrit aimablement et spécialement sur la guérison de la tuberculose pour le numéro de mai 1903 de la *Revue internationale*, en esperanto « *Lingvo internacia* ». L'adhésion d'un homme de cette valeur à la lutte pour l'emploi de l'esperanto devrait suffire pour avertir les incrédules que leur scepticisme commence à devenir un aveuglement contre le progrès.

Ils recevront bientôt un second avertissement quand, aux quinze revues espérantistes actuelles consacrées à la propagande, viendra s'ajouter l'*Internacia scienc. Revuo*, revue scientifique rédigée exclusivement en esperanto, dont le Comité de protection contiendra, à côté de quelques célèbres professeurs des Universités françaises et étrangères, les noms d'autres savants illustres connus de l'univers entier, tels que : professeur Bouchard, professeur Appel, doyen de la Faculté des Sciences de Paris ; professeur d'Arsonval, du Collège de France ; professeur Beaudouin de Courtenay, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg ; professeur Berthelot, de l'Institut de France ; professeur Becquerel, Deslandes, astronome ; docteur Duclaux, de l'Institut Pasteur ; professeur Forster, professeur d'astronomie à l'Université de Berlin ; professeur Henri Poincaré, professeur Ramsay, le célèbre membre de la Société royale de Londres ; le général Sebert, membre de l'Académie des Sciences ; M. Ch. Adelskjold, de l'Académie des Sciences de Stockholm, et le docteur Louis Zamenhof, l'illustre auteur de l'esperanto, sans oublier le patronage officiel de la Société

française de Physique et de la Société internationale des Electriciens. (Cette revue vient de paraître.)

Personne au monde, nous l'affirmons hautement, n'éprouvera la moindre difficulté à lire cette revue après quelques semaines seulement d'exercice. Personne encore n'aura de difficulté pour publier quelque chose dans cette revue, car : 1^o quelques mois d'étude suffiront au savant pour écrire lui-même un texte esperanto et, d'autre part, il existe à Paris un Office spécial pour la traduction espérantiste, lequel Office est allié à la *Societo por internaciaj Rilatoj* (S. I. R.), Société pour relations internationales dont le représentant est, en France, M. Paul Fruictier (27, boulevard Arago, Paris, XIII^e).

Notre groupe lyonnais va ouvrir tout prochainement un Office analogue, bien que réservé plus spécialement pour la traduction des correspondances commerciales en esperanto ; il aura pour siège le Syndicat d'Initiative de la ville de Lyon, 4, place Léviste.

Concernant les affaires commerciales, l'esperanto fait des progrès incessants.

Tous les espérantistes savent que, sur la couverture de nos gazettes, se multiplient les annonces de commerce et que les anciennes reparaissent en même temps que se répandent les prospectus en esperanto.

Cette sorte de réclame rapporte donc à ses auteurs un profit palpable, car, en commerce, on n'a pas l'habitude de continuer une réclame dont on ne tire pas bénéfice.

Le fait n'est nullement surprenant si on considère tout d'abord la solidarité reliant actuellement les espérantistes du monde entier ; puis, par ailleurs, la facilité que leur donne une langue commune de correspondance.

Nous pourrions encore citer les noms de deux indus-

triels lyonnais auxquels l'esperanto a fourni des relations commerciales étrangères.

D'ailleurs, un grand nombre des lettres qu'a reçues notre groupe proviennent de commerçants ou de négociants étrangers qui, naturellement, profitent de l'occasion pour nous faire savoir leur désir de correspondre commercialement avec notre ville.

Pour faciliter l'expansion de ce moyen extrêmement utile à l'esperanto et spécialement le commerce international, certaines revues espérantistes ou non publient gratis, depuis quelque temps, l'adresse de commerçants qui acceptent l'usage de l'esperanto pour l'étranger.

Nous citerons : *Lingvo internacia*, éditée en Hongrie ; *Belga sonorilo*, en Belgique ; *Holanda Pioniro*, en Hollande ; *Korrespondius* et *Affarsvarlden*, en Suède, et, finalement, l'importante revue anglaise *Revue des Revues* (*Review of Reviews*).

L'Office de correspondance commerciale, organisé par notre groupe dans les bureaux du Syndicat d'initiative de la ville de Lyon, ne pourra pas ne pas faciliter l'utilisation de l'esperanto dans le commerce lyonnais.

Mais nous espérons déjà que la durée de cet Office sera seulement très courte, parce que la diffusion de l'esperanto le rendra rapidement inutile.

D'ailleurs, si nous nous efforçons maintenant d'organiser et de faciliter la correspondance commerciale en esperanto, c'est que nous avons la conviction que l'esperanto rendra dès le commencement les services généraux les plus importants.

Il suffit de perfectionner ce qui existe déjà, c'est-à-dire la correspondance entre espérantistes, et de la rendre utile.

Quiconque a commencé à se servir de l'esperanto par correspondance ne veut ou ne saurait s'en passer.

Personne ne l'a jamais abandonné. De fait il procure une satisfaction peu ordinaire. Au début, l'étonnement domine ; on lit avec émotion, le plus facilement, ces lettres envoyées de toutes les parties du monde, écrites par des inconnus dont, auparavant, on se trouvait absolument séparés par l'absence d'une langue commune.

Cette émotion est même extraordinairement forte pour ceux que l'ignorance absolue de toute autre langue vivante en dehors de la sienne avait en quelque sorte séparés du reste de l'humanité. Ils devinent une vie plus large, plus intellectuelle. Rien n'est plus touchant que la joie accusée à ce sujet dans leurs lettres.

Puis arrive l'accoutumance. Il est si simple de s'habituer à une chose commode. On trouve cela tout naturel, mais malheur, quand arrive une lettre ou circulaire étrangère se mêlant à notre correspondance espérantiste.

Une telle lecture, plus ou moins pleine de difficultés, nous inspire de la surprise et du dégoût. On se conduit à l'égard du correspondant comme avec un sauvage ennemi du progrès, oubliant que ce sauvage supposé représente presque l'humanité tout entière, péchant le plus souvent par ignorance ou quelquefois par scepticisme, et que la classe privilégiée à laquelle on appartient est encore une minorité.

Le désir d'en propager l'idée s'empare de nous.

On se demande si vraiment l'esperanto peut servir à tout, pour la conversation en voyage, la publication d'ouvrages scientifiques divers, la correspondance commerciale ou privée avec l'étranger, même pour le mariage ! car une de nos correspondantes, d'origine suédoise, nous a fait savoir que grâce à l'esperanto elle fit connaissance avec celui qui devait être son époux, pendant un voyage

que celui-ci, un jeune russe, faisait en Suède. Alors on ne saurait refuser d'apprendre l'esperanto !

Nous l'apprendrons, quand tous le sauront.

Quelle pauvre réponse ! fruit des préjugés et d'un scepticisme improductif.

Ne doit-on pas semer avant de récolter ?

Attendons avec patience, mais en même temps agissons vigoureusement. L'esperanto possède actuellement tant d'adeptes dans le monde qu'il ne peut que s'enraciner et se développer davantage.

Tous ces premiers espérantistes sont presque dans la même situation que les premiers abonnés au téléphone. Ils attendent l'abonnement des autres.

Ne les laissons pas s'impatienter.

Donnez à l'esperanto la seule chose qui lui manque : la force du nombre.

Faites comme nous : adhérez aux groupes espérantistes de votre région (ou à la société de relations internationales, 27, boulevard Arago).

Abonnez-vous à l'organe espérantiste propagateur dans notre pays (3 fr.) par an, abonnez-vous et soutenez l'organe central des espérantistes, leur moyen d'union international *Lingvo internatia* (9^e année, 4 fr. par an, 6 fr. 50 c. avec supplément littéraire).

Ne restez pas indifférents.

Tel est le vœu et le conseil de la Commission d'enquête du groupe espérantiste lyonnais. Pour le Comité : A. Offret, professeur de minéralogie à l'Université de Lyon, secrétaire général du groupe espérantiste lyonnais.

Je ne puis que joindre mes prières aux leurs ; le groupe espérantiste Nantais, comprenant plus de 80 membres en dehors des 70 élèves du Lycée, ne demande qu'à s'augmenter.

La cotisation annuelle est de 2 fr. 50 c. pour les membres actifs, donnant droit au service mensuel du *Journal l'Espérantiste* en français, avec traduction espéranto en regard.

Il me reste maintenant, Messieurs, à vous remercier de votre bienveillante attention et à féliciter la Société Académique qui, bien que centenaire, montre une fois de plus qu'elle n'est pas fermée aux idées nouvelles et progressistes, ce dont personne ne saurait s'étonner ici.



ÉTUDE

SUR

Hippolyte DE LA MORVONNAIS

(1802-1853)

PAR M. SARAZIN

AVOCAT A PLEURTUIT (ILLE-ET-VILAINE)

CHÂPITRE I^{er}

VIE DE M. H. DE LA MORVONNAIS

Hippolyte-Michel de la Morvonnais naquit à Saint-Malo, le 11 mars 1802, dans la maison dite du Doyenné, sur le bord d'une de ces grèves bretonnes, où, suivant l'expression d'un poète, la poésie germe du sol même.

Son père était François-Julien et sa mère Perrine-Anne des Saudrais (1).

(1) Cousine issue de germaine de Félicité et de Jean-Marie de Lamennais.

Son grand-père, procureur fiscal de la juridiction de la Bellière, appartenait à une famille originaire de Saint-Pierre-de-Plesguen. Il eut deux fils : Jacques-Jean, né en 1744, qui exerça les mêmes fonctions près la juridiction de Chateauneuf (arrondissement de Saint-Malo), et François Julien, père de notre poète, et qui fut avocat à Saint-Malo.

Celui-ci, après avoir représenté la cité des corsaires à l'assemblée du Tiers-Etat de Bretagne du 14 février 1789, fut élu en 1791 député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée Législative. Il vota avec les modérés et tenta, mais en vain, de s'opposer, aux excès populaires. Après la Terreur, il fut élu administrateur du département des Côtes-du-Nord, où il sauva de la guillotine et des cachots un grand nombre des *suspects*. Puis il revint plaider et consulter à Saint-Malo, où il mourut le 20 mai 1815 (2).

L'enfant commença ses études au collège de Saint-Malo ; mais la faiblesse de son tempérament l'empêcha de les poursuivre : on le plaça alors dans une maison de commerce de la ville. Cependant les comptes et les registres convenaient peu à son tempérament rêveur et passionné et souvent il les lâchait pour aller songer le long des grèves et aligner des vers.

L'essai était peu tentant pour sa mère qui lui fit reprendre ses classes. Elle espérait qu'il rouvrirait un jour le cabinet d'avocat de son mari, l'ancien représentant du peuple malouin, dont la mémoire, entourée du respect universel, subsistait vivace et aimée parmi ses compatriotes. Il partit donc pour Rennes où il devait faire son droit. Mais, fait qui eut douloureusement ému

(2) *Cent ans de représentation bretonne*, par René Kerviler, 2^e série, Paris. Perrin 1891.

sa mère, dans son bagage figurait, orné de claires faveurs, un de ces cahiers précieux, camarade fidèle de tous les rhétoriciens qui se respectent un peu, où ils consignent, en lignes rimées et rythmées, les espoirs qui ensoleillent leur âme, les chagrins qui l'endeuillent, et où ils piquent les papillons bleus ou roses qui effleurent leur cerveau.....

Mais, rester en province..... à Rennes, y étudier — et dans le texte, encore ! — les *Institutes* et les *Pandectes*, était-ce bien digne de la destinée de qui possédait en portefeuille de quoi révolutionner sans conteste la littérature, et était attendu avec impatience par les libraires de la capitale à court d'œuvres originales ?

Notre poète ne le pensa pas et il ne s'exposa même pas à ce qu'on lui demandât ce sacrifice. Un beau jour il prend la diligence pour Paris au grand ébahissement de sa vieille logeuse : « Un si bon jeune homme — elle ne lui connaissait pas d'amie, — partir ainsi tout seul pour la capitale ! »

A peine débarqué, il commença ses courses, le sourire aux lèvres, *et le cœur allègre*. Il fallut déchanter, hélas ! Parmi ces commerçants rapaces, que sont les négociants en livres, quelques-uns daignèrent lire son manuscrit. La plupart le rebutèrent d'un air rogue ; les autres, plus aimables et, pris de bonté à la vue de cette jeune tête (il avait à peine 18 ans), effeuillèrent dessus quelques roses. Il eût préféré un traité bien en forme. Découragé, il allait rentrer à Rennes, lorsque son bon génie le mena chez l'excellent Ponthieu, éditeur au Palais-Royal, qui consentit à imprimer son livre. L'histoire ne dit pas si l'ouvrage eut plusieurs éditions et si le libraire compatissant fit une bonne affaire. Soyons aussi réservé que l'histoire ?

Ce recueil vit le jour en 1826 : il contenait des élégies, des romances, un drame lyrique, *Sapho*, et des imitations des poètes latins. Le tout ne mérite pas une bien longue mention...

Mais pendant que notre jeune amant des muses s'agitait ainsi, sa mère ne restait pas non plus inactive ; mais si elle se déplaçait fréquemment, ce n'était pas pour courir après la chimère !

M^{me} de la Morvonnais, mère du poète, était en effet une femme de sens pratique, d'intelligence rassise. Hippolyte la traite même quelque part de personne peu aimable ; (c'est là sans doute une exagération poétique). Elle savait la vie et que si la lueur pâle des clairs de lune mélancoliques met une morbidesse troublante à l'âme des rêveurs, l'éclat plus vif des lous sonores touche mieux l'œil des fournisseurs que les rimes même les plus riches n'enchantent leurs oreilles. Aussi, lorsqu'il fut revenu de Paris, s'empressa-t-elle de réaliser un projet dont elle venait de préparer le succès ; il s'agissait du mariage de ce grand chercheur de rythme et d'harmonie avec une de ses petites camarades d'enfance, Marie de la Villéon, lys pur, élevé dans le calme manoir du Rouvre à Mordreuc, sur les bords de la Rance, ce large ruban d'azur et d'argent. La cérémonie eut lieu dans la vieille église gothique de Pleudihen, le 28 novembre 1826. Heureux enfants ! elle avait 18 ans et lui 24 ! Mais il existait à ce tableau une ombre pour le marié, ombre bien légère d'ailleurs ! M. de la Villéon détestait au moins autant les vers que M^{me} de la Morvonnais. Il le fit bien voir : il décida en effet qu'aussitôt la lune de miel terminée, le pauvre Hippolyte retournerait à Rennes pour achever son droit. Mais ce cruel projet ne fut jamais exécuté ; car jamais les jeunes mariés n'avouèrent que le terme fatal fût arrivé !

Ils n'étaient toutefois rassurés qu'à demi sur les suites de l'aventure. Aussi, pour être plus en sûreté, allèrent-ils bientôt cacher leur bonheur au poétique manoir du Val de l'Arguenon qu'ils baptisèrent « romantiquement » du nom de : Thébaïde *des Grèves*. Cette gentilhommière avait appartenu avant eux, à Pierre-Anne-Marie de Chateaubriand et le génial René venait alors y passer quelques-uns de ses jours de vacances.

« C'est, dit M. Peigné, une vraie maison de poète que
 » le vieux manoir du Val, pittoresquement assis au mi-
 » lieu des bois, sur les bords du gentil fleuve d'Argue-
 » non. Du perron, où fleurissent encore à chaque ins-
 » tant les rosiers que Morvonnais y a plantés, l'œil se
 » promène — ici, sur des champs couverts de riches
 » moissons — là-bas, sur la côte aride de Saint-Cast et
 » le verdoyant îlot des Ebihens :

L'île des Ebihens, là, porte sur ces crêtes,
 Une tour de granit, droite sur son écueil,
 Comme un noir cormoran debout et plongeant l'œil
 Dans la mer qui toujours bat le récif qui gronde (1)

» Dans le lointain, c'est la mer que sillonnent à chaque
 » heure les blanches voiles d'un navire tout près ; sur
 » l'autre rive, se dressent, comme un spectre, les ruines
 » grisâtres du château du Guildo, si tristement célèbre
 » dans l'histoire de Bretagne, par les malheurs du prince
 » Gilles. »

Ce fut dans ce paysage pittoresque, au bruit de la voix mystérieuse de l'Océan, que s'écoulèrent les années les plus joyeuses de l'existence de H. de la Morvonnais, entre sa femme dont il avait fait un autre soi-même et la blonde enfant dans les traits de laquelle tous deux se

(1) Thébaïde des Grèves.

retrouvaient l'un l'autre, et encore au milieu des amis nombreux, qui venaient les visiter et formaient autour du foyer un cercle où l'on causait philosophie, littérature, sociologie, poésie, religion et où l'on n'était étranger à aucune des branches des connaissances où se meut l'esprit humain !

Hélas ! *brevis est vita*. Ces années ne devaient se prolonger bien longtemps et rose, la jeune femme, vécut ce que vivent les roses, l'espace d'un matin !

Elle expira en effet le 22 janvier 1835. De Paris, de Saint-Malo, d'Amérique même, arrivèrent au Val de l'Arguenon des marques touchantes de sympathie, des tentatives émouvantes de consolation, pour le cœur brisé — et d'autant plus brisé qu'il était plus sensible — du poète désespéré.

Il se fixa alors pour plusieurs mois au village des Bas-Champs, en Pleudihen, dans une propriété appartenant à sa sœur. (1).

Lorsqu'il fut réinstallé avec sa fille au Val, il se consacra tout entier à son éducation. Il lui enseignait, en l'enmenant avec lui visiter les paysans pour leur donner le pain du corps et celui de l'âme, la charité qui unit et vivifie... En route, il lui lisait des vers ou bien ils s'entretenaient de la disparue encore tant aimée !.. Jamais la religion n'est si belle que dans ces moments qui font tomber, pour ainsi dire, le voile qui nous dérobe l'autre vie, tant l'âme s'efforce de suivre dans les régions inconnues la forme qui a disparu de ce monde ! L'auteur de la Thébàïde la retrouve dans les spendeurs des nuits ; il entend sa plainte dans les gémissements de l'Océan sur nos grèves, dans la voix du vent le long des côtes som-

(1) Mme Bodin.

bres, dans le feuillage murmurant des grands chênes, dans le soupir mélancolique de l'oiseau des mers !..

M. de la Morvonnais avait été pendant deux ans environ maire de Saint-Potan, chef-lieu de la commune d'où dépendait le Val de l'Arguenon. Il était à la fois l'administrateur, le consolateur et le conciliateur des bonnes gens du pays. Pénétré de l'utilité matérielle et morale qui résulterait pour le Val de l'Arguenon de son élévation au rang de commune, il multiplia les démarches pour y parvenir. S'il n'y réussit pas, il obtint du moins la création d'une paroisse, fit agrandir la chapelle du manoir, puis construire la gracieuse église gothique qui existe aujourd'hui. Chacun avait tenu à apporter son obole pour la construction de l'édifice. M. de la Morvonnais avait donné cinquante ares de terre pour y bâtir l'édifice et le presbytère et établir le cimetière. De leur côté, les braves habitants de la nouvelle paroisse avaient pris l'engagement de payer, pendant sept ans, le double de leurs contributions.

La première pierre fut posée le 26 février 1848, jour de la proclamation de la République, et dix-huit mois après tout était terminé. L'inauguration du monument eut lieu le 2 septembre 1849; elle fut faite par l'évêque de Saint-Brieuc, assisté du clergé des paroisses environnantes. MM. Charles Cunat et François du Breuil de Marzan s'étaient joints à leur ami pour recevoir le prélat. M. Arnaud de l'Ariège, représentant du peuple, s'était fait excuser. Quant à la nouvelle division administrative que le poète réclamait avec tant d'énergie, il n'eut pas la joie d'assister à sa création; car toutes les démarches qu'il avait tentées dans ce but l'avaient épuisé et avaient augmenté les progrès de la phtisie qui le minait lentement

Sur ces entrefaites, il s'était présenté à la députation en 1848 ; mais sa candidature avait échoué.

Lorsqu'il sentit que la vie allait lui échapper, il termina la traduction des œuvres de Wordsworth, son poète préféré, qu'il était allé voir en Angleterre (1834) sur les bords du lac délicieux de Westmoreland.

Cependant le mal empirait. Après avoir passé l'hiver de 1852-53 à Saint-Malo, chez sa sœur aînée M^{me} Bodin, il regagna le Val au mois de mai. Puis sentant approcher la mort, il se rendit, vers la fin de ce mois, chez elle, à sa propriété des Bas-Champs. Il y expira le 4 juillet 1853 entre les bras de MM. Ch. Cunat et Bossinot-Pomphily, ses amis de l'enfance et de l'âge mûr.

Ses obsèques eurent lieu à Pleudihen le mercredi 6 juillet : on put juger, à voir l'importance du cortège qui se déroulait au milieu de ce petit bourg, de la sympathie qu'avait éveillée chez tous cette âme généreuse, ce grand cœur !

Après le service, les restes mortels du philanthrope furent transportés au Val de l'Arguenon : la population entière, massée sur la rive du fleuve, attendait pour le saluer une dernière fois le corps de son bienfaiteur qui, s'il appartenait à la classe riche, sut apparaître au pauvre comme l'étoile de la charité et l'ange du dévouement.

Quelques jours après, conformément aux vœux qu'il avait exprimés, on ramenait de Saint-Potan et on inhumait à ses côtés, la dépouille mortelle de cette fleur si pure et si douce qu'il avait pleurée jusqu'à son dernier soupir et à laquelle il se trouvait réuni pour l'éternité !

Une modeste pierre, qui recouvre le tombeau, porte ces mots :

CI-GIT

Hippolyte-Michel MORVONNAIS

Fondateur de cette église

Et bienfaiteur de la paroisse.

Les journaux régionaux s'inclinèrent pieusement devant le cercueil du poète et du philanthrope : c'était justice, car il fut l'un des enfants les plus dignes de la Bretagne qu'il aima avec passion, qu'il dépeignit avec éclat. Il avait enrichi les belles-lettres de vers émus et vibrants, souvent écrits à l'adresse des ignares qui semblent ne pas savoir que notre pays existe ou qui, s'ils le savent, le traitent d'arriéré et feignent de n'en pas apercevoir les beautés, pour ne pas avoir à l'admirer !

Paris, aussi, lui adressa un touchant adieu. Voici, en effet, ce qu'écrivait dans le journal *la Presse*, à la date du 12 juillet, celui qui synthétisa si bien le caractère du journaliste français : Emile de Girardin :

« Un de ces hommes de talent, hommes de bien, tels
 » que la province en tient discrètement cachés dans
 » l'ombre et le silence d'une vie paisible et rustique, qui
 » habitait le Val de l'Arguenon, vient d'y mourir. Poète
 » plein d'âme, il était l'auteur de .. (suit l'énumération).
 » Prosateur, plein de foi, M. de la Morvonnais avait donné
 » pour but à ses travaux la réconciliation du dogme
 » catholique avec la liberté, telle que *la Presse* l'a sou-
 » vent définie.

» Peu de temps avant de s'éteindre, M. de la Mor-
 » vonnais avait publié dans le *Progrès de Rennes*, sous
 » ce titre : *Cours d'études politiques et sociales à l'usage*
 » *du pauvre peuple*, cinq articles approfondis sur l'exer-
 » cice et la souveraineté, tel qu'il est défini et réglé dans

» le livre intitulé : *la Politique universelle*, qui a paru
» à Bruxelles, en mars 1852.

» M. de la Morvonnais, âme de sa commune (1) dont il
» s'était efforcé de faire une commune modèle, laisse
» d'ineffaçables regrets. Si dans le monde politique les
» plus dignes occupaient le premier rang, aucun rang
» n'eut été trop élevé pour H. de la Morvonnais. »

Les œuvres de l'ermite du Val de l'Arguenon, sont :

Elegies, suivies de Sapho, drame lyrique en deux actes
(1826) ;

La Thébaïde des Grèves (1838), en vers ;

Le Manoir des Dunes ou la Famille des Ames (2 vo-
lumes en prose, 1843) ;

Les Larmes de Magdeleine, avec ce sous-titre : reflets
de Bretagne, bords de l'Arguenon (1 volume en vers
1844) ;

Un vieux paysan, poème rustique ;

Les récits du foyer (1 brochure en prose) ;

L'ordre nouveau (1 volume, 1848).

Il avait aussi préparé une vaste étude sur les Harmo-
nies sociales, restée manuscrite (à part ce qui a été im-
primé dans la brochure précédente), où il recherchait
les moyens d'augmenter le bien-être matériel et moral
du plus grand nombre ; ainsi qu'un poème inachevé qu'il
se proposait de dédier à M. Ch. Cunat, intitulé : Ville de
mer ou histoire de Saint-Malo.

Il collabora aussi à divers journaux, tels que : *la Revue
Européenne, la France catholique, la Vigie de l'Ouest,
le Progrès de Rennes, le Lycée Armoricain*. Maurice de
Guérin cite de lui deux articles qui eurent un grand

(1) E. de Girardin commit là une légère erreur. Le Guildo ne fut
érigé en commune qu'après la mort de M. de la M...

succès : un travail sur le théâtre grec et un autre sur Hécube (*Revue européenne*, 15 mars 1834).

Il a laissé quantité d'autres manuscrits, dont la lecture est très difficile, car il écrivait peu lisiblement. Ces œuvres sont presque toutes au manoir du Val de l'Arguenon. Une étude qu'il fit sur Wordsworth et les poètes lakistes de l'Angleterre, ainsi que la traduction de leurs œuvres, paraissent avoir été entre les mains de M. A. Duquesnel.

Il existe encore de lui, à la Bibliothèque municipale de Saint-Malo, un manuscrit de 320 feuillets, avec deux écritures différentes : 1^o l'une, de lui même, f^o 6 à 40 ; 70 à 100, f^o 140 V^o ; une note de sa main, 223 à 232, au f^o 69, la pièce intitulée *Retour*, commencée par un autre et terminée par lui. 2^o Le reste du manuscrit est d'une écriture inconnue.

La plupart des poésies qui y sont insérées ont été imprimées à la suite d'une nouvelle édition de *la Thébaïde des Grèves*. (Paris, 1864, Didier, éditeur). Le manuscrit commence par une longue préface, sur le rôle de l'amour dans le monde, que nous résumerons plus loin.

Enfin M. Dagnet, notre collègue de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo, alors professeur de Lettres au collège de Saint-Servan, fit paraître, dans *l'Hermine de Bretagne* (nos du 20 novembre 1901 au 20 mars 1902), un manuscrit en prose, égaré chez un brocanteur, de notre poète malouin. Il a pour titre : « *Esquisses Bretonnes.* »



CHAPITRE II

LES IDÉES ET LES SENTIMENTS D'HIPPOLYTE
DE LA MORVONNAIS

Nous allons examiner dans ce chapitre quelles étaient les idées d'Hippolyte de la Morvonnais sur les graves problèmes qui, à toute époque, passionnèrent l'humanité, tels que l'existence et la nature de la divinité, ses rapports avec le monde, tels encore que la morale, les lois sociales, l'amour, etc. . . .

Au sens le plus large du mot, l'amour est l'attraction spontanée de l'âme vers ce qui est beau, juste et vrai.

De cette définition découle tout un traité de morale humaine. L'Évangile dit « l'amour est toute la loi. » Et le Christ a encore mieux précisé cette parole en enseignant à ses disciples d'aimer Dieu et l'humanité et en faisant ainsi de l'amour une pratique de la vertu.

L'amour de Dieu est, par essence même, le véritable amour, car il a pour objet le souverain bien. « C'est » aussi de tous les amours celui qui a le plus d'énergie, » car, plus l'âme a l'idée des perfections de l'objet qu'elle » aime, plus elle aspire à les posséder. Alors viennent » les efforts pour arriver à ce terme et ces efforts sont » des mouvements de générosité, d'abnégation, de sacrifice. L'amour de Dieu produit donc tout ce qu'il y a » de plus actif dans la vertu ; il est la loi de tous les » amours. »

Chez Hippolyte de la Morvonnais, il est le régulateur de tous les autres. Comme chez *Lamartine*, son inspiration rappelle celle des psaumes : il est pénétré jusqu'aux moelles de l'idée de Dieu, de l'idée du Dieu des

chrétiens et ses peintures sont, pour la plupart, comme on l'a dit du poète des *Méditations*, « des paysages qui prient. »

Mais son Dieu n'est pas le Dieu froid, le Dieu indifférent de la philosophie naturelle, celui dont la voix est sourde aux prières de l'humanité ; ce n'est pas non plus le Dieu sceptique et quelque peu vieux marcheur que l'on chantait vers 1830, le verre à la main et qui regardait d'un œil attendri les « déduits » des amoureux sous les ombres tutélaires des grands ou petits bois ou les ébats en cabinets particuliers des couples adultères. C'est au contraire le Dieu juste, compatissant, accessible à tous, du catholicisme :

C'est un vieillard à la barbe blanche,
 Qui tient entre ses doigts les étoiles des cieux
 Et sème dans les nuits leurs sables glorieux
 Qui nous dit « mes enfants » ! C'est le Dieu du village
 Qu'invoque en son Pater le chevrier sauvage,
 Dans sa hutte de terre au milieu des ajoncs
 De la lande stérile et qui, quand nous pleurons,
 Pleure, esprit de pitié ; qui souffrit la misère
 De l'homme ; qui pâtit, en passant sur la terre,
 La faim, la soif, le deuil ; c'est Jésus de la croix,
 Jésus de Nazareth.

Son élan poétique fit parfois accuser notre auteur de panthéisme par certains esprits malveillants. Il proteste avec énergie contre cette allégation. « Si, aux termes de » ma pensée, dit-il, je me perdais en Dieu comme la » goutte d'eau qui tombe des nuages et se perd dans les » abîmes de la mer, cette communion avec l'Être, non » seulement créateur, mais universel, ne serait pas la » vie, puisque ce serait l'anéantissement de ma person- » nalité. »

Il s'affirme donc bien poète chrétien. Mais s'il aime

la religion, ce n'est pas tout à fait comme Châteaubriand qui, après s'en être éloigné, y était revenu parce qu'il la trouvait belle, aristocrate et artiste (1), mais plutôt parce qu'il voit en elle la source de tous les biens : c'est un des besoins de son âme, une des exigences de son cœur. Nous n'en voulons pour preuve que le récit des deux séjours qu'il fit au manoir de la Chénaie, près de l'abbé Féli de Lamennais, alors une des lumières de l'Eglise, mais qui depuis. . . .

Hippolyte de la Morvonnais était passé alors « par » l'impitoyable ricanement de Voltaire et les mélancolies » passionnées de Rousseau, pour céder à la voix si » richement et si splendidement éloquente de Victor » Cousin. »

Mais « la Révolution de 1830 l'avait enlevé à l'école » éclectique et alors, quoique catholique d'âme, » il « ne l'était point d'action ; car, passer de la contempla- » tion à l'action, ne laisse pas que d'être un enjambe- » ment assez pénible et philosopher n'est chose si suivie » parce que, pour philosopher, il suffit de méditer et » que surtout il n'est point nécessaire d'humilier l'orgueil » humain ; » et « La Morvonnais n'en était point encore » arrivé à trouver dans le déploiement intime de l'amour » une suave compensation aux peines souffertes par la » raison ployée et brisée » (2).

Déjà toutefois, il s'écriait « Oh ! quiconque approche » de cette maison (3) sent les ténèbres du doute s'éclairer

(1) Faguet. *Etudes sur le XIX^e siècle*. Châteaubriand, p. 20 (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, 25^e édition 1902).

(2) *Esquisses bretonnes*. — Hermine de Bretagne, Plihon et Hommay, éditeurs. Rennes (20 décembre 1901).

(3) La Chénaie.

» délicieusement au feu de l'aurore de foi et d'amour.
 » Soyez, soyez bénis du ciel, aimables hôtes de la
 » Chênaie. »

Parmi eux se trouvait un de ses voisins de campagne, son ami le plus intime : François du Breil de Marzan, qui prit sur son esprit une influence telle qu'il raviva la tiédeur de ses principes religieux.

Ce ne fut pas sans difficulté que ce but fut atteint par notre catéchiste volontaire. « Vous savez, écrit-il » à l'abbé Houvet (1), où il en était rendu alors : il avait » bien l'amour, mais il n'avait pas encore cette foi » capable d'agir ; elle n'était pas encore entière en lui, » quoique cette lumière divine grandit tous les jours » à ses yeux. . . . Ce qui le charmait dans le catholicisme, » c'était de voir *la foi marcher auprès de la liberté* (2); » c'était de voir unies les deux choses qui semblaient se » repousser le plus dans l'humanité ; mais comme il » voyait, d'un autre côté, ces doctrines salutaires ren- » contrer tant d'opposition dans la haute hiérarchie » catholique, comme il voyait les chefs de l'Eglise rangés » sur la même ligne que le reste des rois de l'Europe » embrassant la même cause, il eut beaucoup de peine' » à franchir cette barrière-là ; en un mot, il croyait » entièrement au catholicisme de *M. de Lamennais*, » mais pas à celui de l'*Encyclique*. . . . Cette bienheu- » reuse rentrée dans la famille chrétienne fut irrévoca- » blement fixée à la semaine sainte. »

Ce fut un jour solennel pour Hippolyte de la Morvon-

(1) *Lamennais*, d'après des documents inédits, par l'abbé Roussel (t. II, p. 29 et suiv.)

(2) Cf. avec la 1^{re} phrase de l'article d'E. de Girardin cité au chapitre 1^{er} *in fine*.

nais qui ne s'expliquait pas son bonheur. Il ne cherchait pas à le comprendre « heureux d'en jouir », heureux » aussi de ces effusions d'âmes auxquelles se mêlait une » joie d'une inaltérable transparence et au fond de la » quelle se voyait facilement le nom de Dieu comme en- » chaîné dans le cristal et dans l'or. (1) »

L'impression grandiose qu'il en ressentit se retrouve dans sa poésie intitulée : « *Le Seigneur m'a vi-* » *sité.* (2) »

*
* *

Je naviguais dans la tempête ;
La foudre grondait sur ma tête
Et, dans la tourmente emporté,
Je cherchais en vain quelqu'étoile.
Et voilà, qu'accueillant ma voile,
Le Seigneur Dieu m'a visité.

*
* *

Mes jours étaient lents et funèbres,
Le soleil n'était que ténèbres
Devant mon œil épouvanté ;
Nul n'eût osé me dire : Espère,
Et voilà que comme un bon père
Le Seigneur Dieu m'a visité.

*
* *

Je mourais dans l'indifférence ;
A la tombe sans espérance
Je pensais ; mon cœur attristé
N'avait qu'une aride parole,
Et, comme un ami qui console,
Le Seigneur Dieu m'a visité.

*
* *

(1) Esquisses bretonnes. — Hermine de Bretagne, 20 décembre 1901.

(2) La Thébaïde des Grèves.

*
* *

Ce jour là, où l'auteur de la « Thébaïde des Grèves » recevait comme un second baptême, il ne fut pas seul : François du Breil de Marzan, celui qui l'avait arraché au doute qui déprime, affaisse et abat l'homme, avait pris place à ses côtés. Il ne se tenait pas de plaisir. Le succès n'avait-il pas brillamment couronné son effort ! Ses tourments n'étaient-ils pas oubliés dans le ravissement de son âme, au milieu des grandes joies qu'il ressentait !

Les grandes joies ne sont pas muettes, et tout de suite l'abbé Houvet, dont nous avons déjà fait la connaissance dans ce récit, connut l'heureuse nouvelle. « Vous devez » concevoir à présent, lui écrivait le sauveur d'H. de la » Morvonnais, si cette amitié ne m'a pas fourni de quoi » retremper mon cœur d'amour et de vie. De l'amour, » de la vie ! Le bonheur en donne tant ! »

N'y avait-il pas, comme le fait observer Maurice de Guérin (1), quelque chose de particulièrement gracieux et, comme de tendre et de naïf de la part du poète malouin, à se laisser ainsi mener à Dieu presque par un enfant, et cette amitié si jeune qui se faisait apôtre chez François du Breil de Marzan n'était-elle pas belle et touchante (2) ?

H. de la Morvonnais manifesta toute sa vie et dans tous ses livres des sentiments religieux. Mais si la raison l'avait dirigé de nouveau vers les voies qu'il avait quittées, la sensibilité n'avait pas été étrangère à ce retour. Car il fut « un homme de sentiments vifs et infiniment

(1) Maurice de Guérin. *Journal*.

(2) F. de Marzan n'avait alors que 20 ans. H. de la Morvonnais en avait 30 et était marié.

» tendres. Il fut presque tout amour, d'une sensibilité
 » qui aimait à se répandre, à s'épancher. » Aussi fit-il
 preuve toute sa vie de philanthropie. D'ailleurs aimer
 son semblable, c'est encore aimer Dieu.

Il comprenait aussi que cet amour du prochain est en-
 core l'accomplissement d'une loi d'ordre, et qu'il tend à
 la réalisation de l'unité des divers éléments de l'univers,
 car, comme l'a formulé Lamennais, « l'unité est l'es-
 » sence de l'ordre, car l'objet de l'ordre est d'unir, et
 » la société, même dans sa notion la plus générale, n'est
 » que l'union des êtres semblables. Où il n'y a pas d'u-
 » nité, il y a séparation, opposition, combat, désordre et
 » malheur. Pour qu'il y ait unité sociale, il faut que
 » chaque partie soit ordonnée par rapport au tout, cha-
 » que individu par rapport à la famille; chaque famille
 » par rapport à la société particulière, dont elle est
 » membre; chaque société particulière par rapport à
 » la grande société du genre humain et le genre
 » humain lui-même par rapport à la société géné-
 » rale des intelligences dont Dieu est le suprême
 » monarque. »

Pour Hippolyte de la Morvonnais aussi, c'est à la créa-
 tion d'une vaste famille des âmes que doivent tendre les
 efforts de la société. Quant à la famille civile, elle doit
 être, selon lui, « une association d'âmes, » c'est-à-dire
 une harmonie morale dans laquelle on doit non seule-
 ment s'aimer, mais encore se comprendre les uns les au-
 tres, et, à l'aide de cet intelligent amour, s'aider réci-
 proquement à se dégager des embarras qui s'opposent à
 ce que la vocation éclore et s'exerce (1).

Ainsi le père de famille devra à l'enfant l'aide et la

(1) Préface du *Manoir des Dunes* ou la *Famille des Ames*.

sympathie dans le choix d'une carrière lucrative, en le plaçant là où il rencontrera le plus d'objets en harmonie avec son goût prédominant. Il devra toujours aider son fils, même si celui-ci voulait embrasser la carrière des lettres et de la poésie.

La société devra elle-même accueillir avec sympathie et bienveillance ces vocations.

Malheureusement il y a beaucoup à faire dans cette voie, car, ici-bas, les aptitudes mercantiles seules ont des satisfactions sympathiques ; quant aux aptitudes littéraires, elles sont considérées comme n'étant bonnes à rien. (C'est H. de la Morvonnais, bien entendu, qui s'exprime ainsi : combien, sans chercher davantage, la Société Académique ne prouve-t-elle pas qu'il a tort !)

La femme surtout, parce qu'elle est une créature aimante, peut fonder la parfaite harmonie familiale, celle-là où toutes les aptitudes diverses de l'humanité trouvent quelqu'un qui aide à leur développement.

Cette harmonie familiale qui, nécessairement, naîtrait sous l'influence d'une femme telle qu'Angélique « l'héroïne du Manoir des Dunes », réaliserait ce que le poète appelle la « Famille des Ames ».

Angélique, c'est la rose mystique dont le parfum discret embaume le manoir des Dunes ; c'est l'influence heureuse qui ramène Olivier de Roche-Grève aux traditions familiales et religieuses qui avaient bercé son enfance.

Olivier de Roche-Grève, né sur les côtes de Bretagne et non loin de l'Arguenon, perdit son père en bas âge. Ses premières années se passèrent égayées par l'affection de sa mère et l'amitié d'un voisin de château, M. de Boishue, dont les deux enfants Athanase et Angélique, partageaient ses jeux.

Athanase est un esprit pondéré ; quant à Angélique,

elle a la grâce enjouée et la gravité indulgente de la mère d'Oliver.

Mais celle-ci vient à mourir. Un oncle du jeune homme, sorte de bourgeois libéral de 1840, sceptique à rendre jaloux Diderot, d'Alembert et toute « l'Encyclopédie » elle-même, le fait venir à Paris et le met au Lycée. C'est que ce parent est atteint de plusieurs phobies, phobie du prêtre, effroi du jésuite, et il tient à ce que son neveu, qu'il saura soustraire à l'instruction religieuse que n'eut pas manqué de lui faire donner M. de Boishue, échappe aux superstitions et aux « empreintes de la griffe sacerdotale. »

Le petit cénacle de l'Arguenon se trouve ainsi réduit : mais c'est une grande joie de parler souvent de l'absent.

Celui-ci termine ses études, puis fait son entrée dans le monde : il s'y donne avec passion ; c'est à peine s'il songe encore de temps en temps aux amis du pays et s'il répond à leurs lettres. Ah ! c'est qu'à Paris il frôle les femmes les plus élancées et les plus gracieuses et qu'Angélique paraîtrait bien gauche et bien campagnarde à côté d'elles, surtout à côté de Clémentine de Saint-Brice, jeune fille d'excellente famille, qu'il a distinguée et qu'il préfère à toutes les autres. Elle même l'a remarqué et leur cœur bat plus vite lorsque le tourbillon entraînant de la valse les emporte.

M^{me} de Saint-Brice vient à mourir : le mariage ne tarde pas à être décidé entre les jeunes gens. Mais auparavant Olivier désire revoir la Bretagne : sa fiancée l'accompagnera en même temps qu'une vieille parente. Leur amour s'accroît ; mais voici que, sur des indices bien peu vraisemblables, de Roche Grève s'imagine que Clémentine en aime un autre.

Il part seul pour la vallée de l'Arguenon et se retrouve

bientôt au manoir familial. C'est une grande joie pour M. de Boishue, pour Athanase et aussi pour Angélique de le revoir. Mais combien il est changé ! Quels progrès le scepticisme et la philosophie n'ont-ils pas fait dans son esprit ! Toutefois, Angélique ne désespère pas de le ramener à la foi de son enfance ; car elle n'a jamais oublié l'ingrat, et son amour lui donnera la force de le sauver.

Pendant Clémentine, qui avait imaginé de faire envoyer à Olivier la nouvelle de sa mort supposée, vient à l'Arguenon sous le nom d'Hortense. Elle se lie avec Angélique, qui lui conte son histoire. Olivier, qui s'était absenté sur ces entrefaites, revient, rencontre Clémentine, la reconnaît et le voici pris entre deux amours. La situation était intéressante : Hippolyte de la Morvonnais pouvait en tirer des effets saisissants. Il n'y est pas arrivé parce qu'il se perd dans des longueurs interminables. . . Bref ! après une suite de scènes déchirantes et par trop larmoyantes, Clémentine se retire ; elle entrera dans un monastère, fidèle à la morale évangélique qui prescrit le sacrifice et qui se distingue avec tant de force de la morale du monde.

Et c'est là précisément un des points que H. de la Morvonnais s'attache aussi à mettre en lumière (1) : la différence qui existe entre la morale du monde et la morale évangélique. Ici bas l'on se trouve, en effet, en présence de deux morales : la grande qui considère ce que la Société, comprenant l'Etat qui protège et le public qui juge, doit à l'individu, et ce que, pouvant lui donner, elle ne lui donne pas ; d'où, cette conséquence que la grande morale est miséricordieuse envers l'individu et

(1) Préface des *Larmes de Magdeleine*.

terrible envers la société. Cette morale est celle du Christ.

La petite morale, au contraire, est celle qui, ne voyant dans la loi morale que la convenance sociale (le monde) écrase l'individu (le faible, tel que la femme, le vieillard ou le poète), sous cette loi de convenance sociale si inévitable dans sa force, si rigide en son iniquité. Cette morale est celle de la synagogue qui, en toute occurrence, délaissant l'esprit, ne voit plus que la lettre morte. La petite morale, c'est donc la lettre qui tue ; la grande morale, c'est l'esprit qui vivifie. L'une crucifie Jésus parce que, d'une part, il dit à l'âme tendre et dénuée d'appuis « allez et ne péchez plus » et parce que, d'autre part, il dit aux suppôts du monde et de la synagogue qu'ils sont des hypocrites durs. L'autre pardonne tout à la Madgdeleine, parce qu'en cette femme, tout est naïf amour ; et rien au monde, parce que, dans le monde, tout est grimace et haine.

C'est pour ces raisons qu'Hippolyte de la Morvonnais, effrayé du peu que donne le monde à l'homme blessé dans ses droits les plus saints, dans ses droits à la nourriture et dans ses droits à l'exercice de la vocation, ne juge pas et qu'il s'abandonne à de sympathiques compassions.

Ainsi, dans *Le Vieux Paysan*, il montre la légalité, c'est-à-dire la société écrasant le pauvre ; et dans *Les Larmes de Magdeleine*, cette même légalité écrasant le poète, cette même morale mondaine tuant la femme dans un de ses types les plus parfaits, la Magdeleine.

Pour écrire le premier de ces poèmes, l'ermite de la Thébaïde semble, suivant l'expression d'un critique distingué, (1) « avoir trempé sa plume dans les larmes du

(1) M. de Francheville.

» peuple » tant il a mis de sensibilité et de cœur dans son œuvre :

Un vieil homme habitait un logis isolé ;
 Il cultivait auprès un petit clos de blé.
 Dans ce champ de travail, il passait sa journée,
 Et lorsque du soleil, la course terminée,
 Abandonne le monde au voile de la nuit,
 De l'eau de la vallée, il écoutait le bruit
 Se marier au son de la cloche lointaine.
 Quand tintait l'Angelus, au bord de la fontaine,
 Il s'arrêtait souvent pour voir à l'horizon
 Monter la lune pleine et faire une oraison :
 Car il était pieux l'homme de la vallée.

Veuf, depuis longtemps, le vieillard a un fils, dont il semble plutôt, tant leurs entretiens sont amicaux et tant l'harmonie règne entre eux, être le frère.

Mais un jour, son fils doit partir pour le service militaire et c'est pour tous deux une tristesse sans bornes :

Le fils fut appelé dans les rangs des soldats...
 Enfant, tu reviendras au lieu de ta naissance :
 Mais y reviendras-tu, dans ta belle innocence ?
 Y retrouveras-tu ton père infirme et vieux ?
 Voici venir l'automne et les temps pluvieux...
 Déjà l'humide vent chasse la feuille morte ;
 Il se peut, Olivier, que son souffle m'emporte ,
 Ou, si ce n'est lui, ce sera le chagrin.
 L'avenir à mes yeux était calme et serein.
 Je disais : mon enfant fermera ma paupière !
 Les hommes ont éteint cette douce lumière :
 Ils m'enlèvent mon fils, sans pitié pour mes maux.
 Que leur fait la douleur de l'homme des hameaux !
 Les riches, pour les pauvres ont quelqu'argent peut-être ;
 Mais point d'œuvre d'amour ; pourvu qu'à leur fenètre,
 Rien ne brise la fleur qu'ils soignent au soleil
 Pourvu que leurs enfants aient visage vermeil,

Et qu'on ne trouble point leur foyer ni leur table,
 Qu'importe que la loi ne soit pas équitable ?
 Ils vivent à l'abri ; leurs enfants sont pour eux.
 Dieu protège, mon fils, tes pas aventureux !

Quelques mois après le départ, le pauvre vieillard reçut une lettre lui annonçant la mort de son enfant ; il avait été tué au cours d'une émeute :

Le bon vieillard crut voir le papier tout sanglant...
 Il s'assit au billot de son foyer rustique,
 Sur ses faibles genoux pencha son front antique,
 Et sentant que la tombe était bientôt son lieu,
 Il fit, sans trop d'efforts, son sacrifice à Dieu !

Ce que le poète a voulu surtout combattre là, c'est l'usage du remplacement qui choquait ses désirs d'égalité sociale.

Il ne faudrait pas croire que cette sympathie compatissante du poète pour le pauvre se traduit uniquement par des vers. Bien au contraire. Il le prouva dans maintes conjonctures et notamment dans les événements critiques que traversa plusieurs fois la France, et dont il fut le témoin.

C'était en 1847. Les journaux de l'époque se plaignaient avec raison des négociants peu scrupuleux qui spéculaient sur les blés et les accaparaient. Ces doléances étaient portées aux Conseils municipaux, aux Conseils généraux et même au Conseil des Ministres et au Roi. On engageait ceux-ci à s'occuper de la réglementation du commerce des subsistances de première nécessité et sans penser que si le remède proposé était adopté, la situation serait pire encore, comme on l'avait vu en 1790, on demandait la suppression de la liberté du commerce « *fondée sur des théories creuses.* » Il n'y avait pour les réclamants qu'une loi : fournir au peuple le pain au

prix le plus bas. Les municipalités avaient été réduites à acheter le blé à des prix très élevés. Elles subirent de ce chef des pertes énormes. Si nous prenons par exemple la commune de Saint-Malo, nous voyons qu'en 1848, l'Assemblée législative l'autorise à emprunter 50,000 fr. afin « de combler le déficit provenant de la perte subie l'année précédente sur les achats de grains. Les particuliers d'Ille-et-Vilaine, eux aussi, avaient témoigné d'une charité ardente : 25,000 fr. avaient été versés par eux.

H. de la Morvonnais ne restait pas inactif. D'abord, à la date 10 août 1847, il publiait dans la *Vigie de l'Ouest* un article où, après avoir rappelé qu'il avait adressé une pétition à la Chambre, il gourmandait avec véhémence l'inertie des pouvoirs publics. Il demandait qu'en Bretagne, tout au moins, le recensement de tous les blés fût fait et qu'après prélèvement par chaque famille de la quantité nécessaire à sa subsistance, le surplus fût considéré comme appartenant à l'approvisionnement commun et destiné à la vente, à la charge pour l'Etat, les Conseils municipaux et les notables, d'appeler ces blés sur les marchés en quantité suffisante et de prendre toutes mesures utiles pour éviter toutes hausses ou baisses factices.

Il y avait d'ailleurs beaucoup à faire, car tous ces accaparements avaient provoqué çà et là des émeutes, même dans la paisible Bretagne ; c'est ainsi qu'une bande de paysans du village de Ploubalay avaient envahi le Guildo, pour s'opposer à l'embarquement de froments pour l'Angleterre. Il était intervenu, s'était obligé à livrer ses propres blés, et avait obtenu de tous ses fermiers et de tous les marchands du pays le même engagement. Il rétablit ainsi le calme, et fit servir dans son parc une collation à tous ces affamés.

A cette époque encore, Hippolyte de la Morvonnais entretenait des relations amicales avec les principaux réformateurs de l'époque qui, tous, se réclamaient de ces principes inscrits en tête du Journal *Le Globe* :

« Les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale et intellectuelle de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. — Tous les privilèges de naissance sans exception sont abolis — à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. »

Comment l'ermite du val de l'Arguenon entendait-il la constitution de ce qu'on appelait alors : *l'Ordre nouveau* ?

L'appel qu'il adressa aux électeurs dans la *Vigie* du 18 mars 1848, lorsqu'il posa sa candidature à la députation répond ainsi à la question :

« Cet ordre nouveau que, de nos jours, Dieu appelle »
 » si visiblement parmi les hommes ne saurait être que »
 » la République philanthropique et chrétienne, garan- »
 » tissant à tous les droits naturels et humains, aussi »
 » bien que les droits chrétiens et religieux.

» Nous trouvons dans l'Évangile les trois commande- »
 » ments qui fondent la République chrétienne : 1^o Aimer »
 » le prochain à l'égal de soi-même, principe d'humanité »
 » garantissant à chacun le nécessaire et la faculté d'ac- »
 » quérir des droits par toute sorte de mérite : Travail, »
 » talents, vertus. Car, à notre sens, pour acquérir un »
 » droit, il faut d'abord avoir accompli un devoir.

» Or, demander à l'État le droit assuré d'user d'un »
 » instrument de travail afin de vivre honorablement, »
 » c'est ne demander autre chose que le droit d'accomplir »
 » le devoir préalable à tous droits sociaux ; 2^o Rendre à »
 » chacun ce qui revient à chacun, principe d'équité et »
 » de probité garantissant les droits acquis ; 3^o Aimer »
 » Dieu par-dessus tout, ce qui est le perfectionnement

» des deux premiers articles de la loi divine et ce qui
 » les contient ; car, aimer Dieu par-dessus tout, c'est
 » aimer l'ordre universel et éternel jusqu'à trouver la
 » félicité même ici bas, dans les plus grands sacrifices.
 » — L'ordre nouveau ne peut se stabiliser que sur ces
 » trois bases : l'humanité, l'équité, la charité. . . . »

Ces idées, Montanelli, le fameux agitateur du Tyrol, l'abbé Maret, Jouin et Arnaud de l'Ariège les partageaient et ils voulaient, avec H. de la Morvonnais, fonder la démocratie religieuse.

Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer ici que le peuple, en faisant la Révolution de 1848, ne manifestait aucune hostilité contre la religion catholique. A la prise des Tuileries, en effet, on trouva un magnifique Christ sculpté. Les envahisseurs s'arrêtèrent et saluèrent : « Mes amis, dit un élève de l'école polytechnique, voilà notre maître à tous. » On prit alors le Christ et on le porta solennellement à l'église Saint-Roch : « Citoyens, chapeau bas, » disait-on, et tout le monde s'inclinait dans un sentiment religieux.

H. de la Morvonnais développa, comme nous l'avons dit plus haut, son plan de reconstitution politique tout au long dans son manuscrit inachevé des « *Harmonies sociales.* » Il en publia aussi des fragments dans sa brochure « *l'Ordre nouveau* » ou gouvernement du monde par les mieux inspirés, les plus instruits et les plus capables. La brochure porte ce sous-titre : « *Evangélisation du globe et des âmes.* » Sur le premier feuillet on trouve des mots placés là comme des jalons. En voici quelques-uns :

Les pouvoirs constitutifs : 1^o Pouvoir inspirateur, vérification ; 2^o Pouvoir organisateur : lumière ; 3^o Pouvoir réalisateur, force.

.....
 Religion, philosophie, pratique ; organisation de la vie.

.....
 Liberté, égalité, fraternité.

.....
 L'humanité confère à tous le droit égal à la distribution proportionnelle aux besoins. — La justice confère à tous le droit égal à une distribution proportionnelle au mérite. — La charité confère à tous le droit égal à la distribution de la vie de l'âme ou infini perfectionnement proportionnelle aux sacrifices religieux.

Election triple. — La première donnant les plus hommes de bien ; la seconde les plus instruits ; la troisième, les plus capables.....

Faire prédominer la terriculture, qui produit le nécessaire, sur la manufacture, qui procure l'aisance, et la manufacture qui procure l'aisance sur l'art, qui procure le luxe.....

Mais n'allons pas plus loin, car l'imagination d'Hypolyte de la Morvonnais l'entraîne là à pleines voiles dans l'océan d'utopie et revenons à l'amour.

L'amour prend encore une forme autre que celle que nous avons vues précédemment : c'est le penchant des sexes l'un pour l'autre.

Tel que le conçoit Jean-Jacques Rousseau, c'est un concert de toutes les facultés humaines qui va jusqu'au délire.

Tel, au contraire, qu'on l'ont conçu Goethe, Châteaubriand et lord Byron et tel qu'ils l'ont exprimé par la bouche de leurs héros, il vit de souvenir, de rêves, de pressentiment. C'est, pour M^{me} de Stael, comme un bouquet de roses fanées qui conservent encore leur parfum.

Ici encore, comme dans tous les systèmes qu'il crée,

Hippolyte de la Morvonnais part, comme Jean-Jacques Rousseau, de la conception d'une nature humaine fondamentalement bonne. Il ne tient compte que des bons instincts et laisse de côté les mauvais. Ses héros ne connaissent guère que l'amour platonique. Il dresse ainsi des types sans passions ou presque, pâles, falots, fantomatiques, et se prive ainsi d'un puissant élément de succès, puisque là où il n'y a pas de passion, il n'y a pas de luttes intimes, pas de situations fortes, pas d'intérêt.

On ne trouve chez lui ni « Hermione », ni « Bérénice », ni « Roxane », ni « Phèdre » et, tous ses amoureux ou à peu près sont platoniques : François et Magdeleine, Raymond et Adèle d'abord, puis Raymond et Marie (*Larmes de Magdeleine*) John et Pauline (*Récits du foyer*).

Madgeleine a bien commis une faute, mais c'est parce qu'elle n'a pas trouvé de travail et parce qu'elle a eu faim, autant et davantage même que par amour. C'est en somme plutôt la faute de cette pauvre société ; car, à Paris même, si l'on arrive à trouver du travail, cela

Mène-t-il au salaire

Constant et suffisant ? La cité séculaire

Voit tomber par la faim ses enfants jour et nuit.

Là, du râle du pauvre, on n'entend pas le bruit.

Désœuvrée donc, sans ressources, sa chute est fatale.

Un homme vint ; je crus que j'allais être aimée

Il me le dit ; et moi je fis ce qu'il voulut

Mais elle l'aimait bien peu ; car elle reste calme après l'accident ; elle n'a rien à dire du sentiment qu'elle eût dû éprouver si elle l'avait réellement aimé. Elle l'aime si peu que, tout de suite, elle a des remords. Ce n'est pas du reste la courtisane endurcie, dont le cœur a

perdu toute flamme et s'est consumé jusqu'à la sécheresse. La vue de la nature lui arrache encore des cris d'admiration et elle n'a pas oublié le chemin de l'église. Il lui faudra peu de chose pour qu'elle se réhabilite. Elle trouve sur son chemin d'abord le poète qui la reconforte ainsi :

Eh bien ! quoique peut-être abimée en des jours
 Pleins de remords, voilés de hontes et de alarmes,
 Le monde est plus coupable (oh ! suspends tes larmes)
 Plus coupable que toi ! Le bon Samaritain,
 Passera ; de l'amour tu recevras le pain,
 Le pain de la pitié miséricordieuse ;
 Et tu seras là haut heureuse et radieuse.

Puis elle rencontre François et l'emmène dans sa chambre pour lui raconter toutes ses aventures ; ensuite, lassée du rôle honteux de femme entretenue, elle rompt avec son amant. Si elle et François s'éprennent d'amour l'un pour l'autre, c'est à la condition expresse que les appels de la chair ne trouveront pas d'écho en eux. Il y a bien une scène délicieuse où ils vont peut-être ne pouvoir résister à la tentation. Mais ils luttent courageusement et sont vainqueurs. Écoutons-les ; c'est d'abord François :

Parmi les chocs et les batailles
 Que se livraient en moi tous ces esprits divers,
 Les anges et Satan, l'homme et Dieu, cris amers,
 Orageuses ardeurs et divines haleines,
 Qui tirent les amours de nos âmes trop pleines,
 Je compris que j'allais succomber à la fin
 Si je ne repoussais d'une puissante main
 Ces violents assauts qui voulaient ma ruine.

 Je retirerai ma main des mains de Magdeleine,
 Et, tombant à genoux : « Oh ! ma belle âme en peine,

M'écriai-je, jamais ! Oh ! ce mot est affreux !
 Mais nous ne serons pas tout à fait malheureux.
 Non, ne sois pas de deuil à ce point obsédée !
Aimée ! oh ! tendrement ! mais jamais possédée ! »
 Elle sourit alors : « Eh ! que me fait à moi !
 C'est mon désir, hélas ! Mais ton bonheur à toi,
 Est-il possible avec cette terrible épreuve !
 Et ne seras-tu pas comme une âme veuve ? »

.....
 Elle me prit la main : « Faisons une prière ! »

Et voici Magdeleine qui parle à son tour :

Ma chère âme, pour toi, si tu me gardes pure,
 Chacun de tes combats me doit d'une souillure
 Laver aux yeux de Dieu ; mystérieuse loi !
 Dis-toi bien en souffrant que tu souffres pour moi !

Voilà, certes, un noble sacrifice, mais combien invraisemblable. Il est digne des héros Cornéliens, qui n'ont — il faut bien le dire — jamais existé !

Dans un autre endroit :

Et Magdeleine alors entrainait comme en délire ;
 Et couvrant de baisers mes pleurs où le sourire
 Brillait, mêlé de pleurs mélancoliquement
 Elle me répétait « que mon pressentiment
 Était faux, que c'était une affreuse folie
 Et que, si je mourais, de la coupe remplie
 Elle rejetterait l'amertume bien loin !
 Qu'elle ne croirait plus en Dieu ; que son besoin,
 Tout son besoin, serait de s'aller dans la terre
 Enfouir, pourriture et débris solitaire ».

Leur situation, leurs luttes intimes peuvent se rapprocher de celles de Lelia et de Stenio. Mais combien les mobiles qui les font agir sont différents ! Si Lelia, en effet, refuse de se livrer, c'est par idéalisme ; si Magdeleine et François, au contraire, restent chastes, c'est pour ne pas

enfreindre la loi divine, c'est pour obtenir plus vite le pardon des fautes de la pécheresse. « L'amour, Stenio, » dit Lelia, n'est pas ce que vous croyez; ce n'est pas » cette violente aspiration de toutes les facultés vers un » être créé (comme chez Héloïse, par exemple), c'est » l'aspiration sainte de la partie la plus éthérée de notre » âme vers l'inconnu. Etres bornés, nous (donnons) » cherchons à donner sans cesse le change à ces insa- » tiables désirs qui nous consomment; nous cherchons » un but autour de nous et, pauvres prodiges que nous » sommes, nous parons nos périssables idoles de toutes » les beautés immatérielles aperçues dans nos rêves. » Les émotions des sens ne nous suffisent pas. La nature » n'a rien d'assez recherché dans le trésor de ses joies » naïves pour apaiser la soif de bonheur qui est en » nous; il nous faut le Ciel et nous ne l'avons pas. »

Comme Magdeleine, Lelia se fait parfois violence aussi après s'être laissé aller presque jusqu'à l'abîme. Qui ne se rappelle ce passage : « Lelia passa ses doigts dans les » cheveux parfumés de Stenio et, attirant sa tête sur » son sein, elle la couvrit de baisers, etc., etc. »

Mais c'est l'idée d'expiation qui guide Magdeleine et François; c'est au contraire à l'égoïsme qu'obéissent Stenio et Lelia.

Parmi les autres héros du poète Raymond et Adèle, Raymond et Marie, dans leurs longues causeries, c'est à peine si on trouve leur amour; car la passion, même platonique, ne se perd pas en tant de dissertations.

Pauline, malade, reçoit John dans sa chambre, sans témoins; elle lui embrasse les mains et c'est tout.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que lorsque le mari de la jeune Adèle, — un vieillard — s'aperçoit qu'elle est sortie de table pour aller causer dans le parc

avec Raymond, sa jalousie passe presque inaperçue tant elle paraît légère, et cependant c'est le jour de son mariage !

Dans la littérature de cette époque, l'amour, venant de Dieu était irresponsable, puisqu'il était en quelque sorte irrésistible. Hippolyte de la Morvonnais accepte cette théorie dans les *Récits du foyer* : Pauline, dont nous venons de parler, cédant en cela aux desseins de son père, très tendre, mais aveugle, ne sachant rien des besoins sacrés que Dieu et la nature ont mis dans nos cœurs et même niant, comme tant d'autres, que ces besoins fussent autre chose que des rêves, — Pauline, disons-nous, épouse un créancier de son père qui est absolument ruiné. Leur mariage est célébré devant l'officier municipal seulement, car, à peine la cérémonie civile terminée, son mari est obligé de partir pour l'Italie où un de ses débiteurs importants est à la veille de faire faillite. Il est certain que, pour Pauline qui est d'extraction noble, et bien que l'auteur ne le dise pas, elle n'est pas considérée, à ses propres yeux, comme mariée. Elle fait la rencontre de John : tous deux se plaisent mutuellement et l'harmonie de leurs âmes qui vibrent à l'unisson se réalise.

... Le mari odieux et détesté revient d'Italie : on procède à la cérémonie religieuse. Mais Pauline croit avoir le droit, n'aimant pas celui qu'elle considère comme un intrus, de refuser le devoir conjugal. Au moment où le maître va l'exiger, John, l'amant platonique, qui est là, le terrasse. D'où scandale, tapage, descente de justice le lendemain. Mais ce jour-là, un pauvre serviteur de Pauline, un « *innocent* » surnommé Hurle Loup tue instinctivement et sans complice, le mari. Il est certain que, pour H. de la Morvonnais, cette mort est l'accomplissement d'un juste arrêt du ciel.

On le voit, il y a là bien des conceptions forcées. On peut encore reprocher au poète son insuffisance lorsqu'il narre des scènes mondaines, et qu'il essaie d'analyser ce « monde » si difficile à pénétrer. Mais quand c'est l'amour de la nature qui l'inspire, alors là il est incomparable. Il l'a fait paraître à nos yeux mieux que qui que ce soit ! D'où vient donc le charme qui circule à travers toutes ses descriptions ? C'est d'abord parce que le poète fait voir la nature ; c'est ensuite parce que la nature reçoit de son esprit une animation réellement vivante, elle pleure et se réjouit avec l'homme ; elle a comme lui des souvenirs et des espérances. Jamais la communion de l'âme humaine avec le paysage n'a été si vivement exprimée. Prenons ces vers par exemple. (*Les larmes de Magdeleine*).

Et les grandes disaient aux petites.....

.....
 Que le glayeur parlait ; que la vague au milieu
 Du lac pâle et pleurant sous la brise automnale,
 Chantait pour consoler le malade au front pâle !

Maurice de Guérin a bien dépeint, lui aussi, ce côté si mystérieux des harmonies de la nature : « Toutes les » fois que nous nous laissons pénétrer par elle, notre » âme s'ouvre aux impressions les plus touchantes. Il y » a quelque chose dans la nature, soit qu'elle rie et se » pare dans les beaux jours, soit qu'elle devienne pâle, » grise, froide, pluvieuse, en automne et en hiver, qui » émeut non seulement la surface de l'âme, mais même » ses plus intimes secrets et donne l'éveil à mille souve- » nirs qui n'ont en apparence aucune liaison au spec- » tacle extérieur, mais qui, sans doute, entretiennent une » correspondance avec l'âme de la nature par des » sympathies qui nous sont inconnues. »

Entre la nature et les hommes il y a un contraste frappant ; d'un côté la beauté, de l'autre la laideur. Ce défaut s'accroît chez les bourgeois. Les bourgeois, ce n'est pas en réalité, comme l'expression semble l'indiquer, cette classe de la société « dont le passé historique est assez grand pour qu'on lui donne toutes sortes de considération et à laquelle, toujours en considération du passé, le poète se fait gloire d'appartenir. » Le bourgeois, pour lui, appartient à une classe d'esprits où domine un sentiment de vulgarisme « en quelque sorte enragé » pour lequel il ressent une « horreur extrême ». Le bourgeois, par exemple, c'est le premier amant (le seul du reste) de Magdeleine. Ce qu'il donne à la pauvre fille, il l'appelle « salaire ». Il ne comprend pas les beautés de la Bretagne. Il est jaloux et bat sa maîtresse. Il ne voit dans les prés où elle va rêver le soir que du foin pour ses chevaux. Un jour il aperçoit au « jardin du roi » un beau vieillard qui songe. Vraiment il est à croire, dit-il,

Qu'il est profondément attaqué d'humeur noire,
Vieux corps qui tombe ainsi qu'un mur vacillant.

Cet homme, c'était Châteaubriand !

Le bourgeois, c'est celui qui se moque des poètes, celui qui tourne en ridicule le convoi de Magdeleine qui se dirige vers le cimetière :

Oh ! qu'un bon châtiment
Serait bien à propos appliqué sur la tombe
De la femme d'amour, feuille errante qui tombe
Souillée et qu'on devrait abandonner aux vents,
Pourriture enlevée aux regards des vivants.

Le bourgeois est souvent hypocrite et dissimulé ; lisons donc ce petit tableau qui n'a pas vieilli : sous une même tonnelle sont réunis :

Le médecin qui tout dispute et toujours brave
 Les objets révévés du notaire plus grave ;
 Et le fabricant, avocat du recteur,
 Et puis le conseiller de commune, docteur
 Qui, voulant à son gré mettre en branle la cloche,
 Se rue avec l'injure ardente et le reproche
 Sur l'abhorré recteur prêt à tout gouverner,
 Et qu'en sa Sacristie il faudrait confiner.
 Et l'on crie un haro terrible sur le prêtre . . .
 Mais, vient-il à passer, vous les voyez paraître
 Et polis et rians ; et, découvrant leur front,
 Ils le voudront avoir avec eux et diront
 Qu'un grand honneur pour eux est dans sa compagnie,
 Incontestablement le prêtre est l'harmonie.

.....

Hippolyte de la Morvonnais, catholique fervent, avait à un haut degré le culte des morts, de ces morts qui, par un dur labeur et de lents progrès, préparèrent notre avenir. Il les respectait et les vénérât profondément, songeant sans doute à la bonté de cet octogénaire dont parle La Fontaine, qui plantait à cet âge et qui répondait à celui qui l'en raillait :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage !

Réponse touchante, sentiment émouvant !
 Avec quelle ardeur il prie pour eux :

J'entrai dans le village et je longuai les portes
 Des villageois ;
 Et partout j'entendis pour les morts et les mortes
 Gémir leurs voix.

*
 **

Maints d'entre eux soupiraient en disant le Rosaire ;
 Hélas ! hélas !
 Et la cloche, faisant échos à leur misère,
 Tintait ses glas.

Et je m'agenouillai tout débordant de larmes
 Pour les chers morts.
 Je priai sur le seuil d'un vieux couvent de Carmes
 Seul sur ces bords !

Le cœur de Châteaubriand tressaillit à cet écho mélancolique et doux de la terre natale et, plein d'une religieuse émotion, il remercia la piété de son concitoyen (*Lettre du 4 septembre 1838.*)

CHAPITRE III

LES INFLUENCES EXTÉRIEURES CHEZ M. H. DE LA MORVONNAIS. — LES LAKISTES ET AUTRES

Hippolyte de la Morvonnais, après avoir puisé dans l'étude des classiques grecs et latins, et spécialement d'Homère et de Virgile, la science de rendre avec art et avec élégance les beautés de la nature, dut à Bernardin de Saint-Pierre et à Châteaubriand celle de les comprendre en chrétien. Et grâce aux Lakistes anglais, il fit avancer la poésie dans le sentiment des grâces intimes du paysage, de la vie rustique, de la vie du foyer, etc.

Qu'étaient donc les Lakistes ?

M. Amédée Duquesnel trouva dans les *Reliquiæ* du poète de l'Arguenon de précieuses études sur eux et une traduction des œuvres des deux chefs de cette école, Wordsworth et Coleridge, et des poésies de Crabbe, autre poète anglais. Il nous avait même laissé espérer qu'il les

publierait peut-être un jour ; mais cet espoir ne s'est pas réalisé et, après de nombreuses investigations, nous n'avons pu mettre la main sur ces manuscrits. La correspondance de Maurice de Guérin nous apprend qu'on chercha des éditeurs, mais ce fut en vain....

Dans le riant comté de Westmoreland, au nord-ouest de l'Angleterre, se trouve une région parsemée de pièces d'eau et d'étangs aux ondes limpides, aux verts et frais ombrages : c'est le pays des lacs. Voici celui de Windermere, et voici celui de Rydal. Il est à peine long d'un mille et n'a que 450 mètres de largeur. Au milieu s'éclaire des eaux un ilot verdoyant qui semble une émeraude enchâssée dans un saphir. Sur une éminence qui domine le lac, existait, en 1830, un chalet rustique presque voilé par les lierres et les roses et ceint d'un parc. C'est là qu'habitait Wordsworth, poète anglais, non loin de Grassmère, où demeurait Coleridge, son frère en poésie. C'est là que Hippolyte de la Morvonnais, enthousiaste de de leur talent, alla vers la même époque les visiter.

Wordsworth était né à Cockermouth en 1770 ; Coleridge était né en 1772. Ils se rencontrèrent pour la première fois en 1796 et un accord étroit entre leurs vues et leurs opinions établit bientôt entre eux une étroite amitié, qui devait durer autant qu'eux-mêmes. En 1798, ils entreprirent, avec la sœur de Wordsworth, un voyage en Allemagne qui exerça sur leur esthétique une influence favorable.

Les idées égalitaires de la Révolution française, que nos deux poètes avaient embrassées avec ardeur et qui avaient envahi le domaine des lettres ; le malaise des esprits et les aspirations inassouvies qui s'étaient fait jour en Angleterre aussi bien qu'en France, avaient provoqué une réaction contre les formes emphatiques et vides de

la poésie classique, et l'on allait bientôt faire entrer les sentiments du cœur et les simples incidents de la vie humaine dans les descriptions de la nature.

Wordsworth, Coleridge, Southey et, après eux, Lowel, Wilson et quelques autres allaient entreprendre cette tâche. Appelés d'abord et par ironie lakistes, parce que des lacs nombreux débordaient dans leurs vers, on le leur laissa ensuite parce qu'ils habitaient ou fréquentaient le pays des lacs (Lake district) dont ils s'étaient plu à chanter les paysages si pittoresques et si variés.

Nos deux poètes ne trouvaient rien de plus sublime que l'âme et le cœur humains, et rien de plus noble pour la poésie que la peinture exacte, vulgaire même, de leurs craintes, de leurs peines, de leurs plaisirs. Ils joignaient à ce penchant pour la simplicité, qui était bannie par toutes les traditions classiques, la mélancolie rêveuse et tendre d'un Werther, d'un Obermann ou d'un René, un vif amour de la nature et l'ardente passion de l'égalité sociale. Wordsworth s'écrie quelque part : « Qu'importe » la situation occupée par l'homme en ce monde. N'a-t-il pas apporté en naissant sur la paille ou dans un palais une âme immortelle, visible ou voilée ? Elle existe. » Aussi s'efforce-t-il de la réveiller partout où il la trouve, chez la pauvre fille trahie et abandonnée, ou chez le vagabond inintelligent et paresseux.

C'est une idée analogue que l'auteur de *la Thébaïde*, qui l'emprunte d'ailleurs à Voltaire, exprime en ces termes :

Durant d'assez longtemps, on a chanté les rois
Et les vagues ennuis que le riche promène.....

(Introduction à la *Thébaïde des Grèves*.)

En 1795, Wordsworth édita ses « *Ballades lyriques* »,

auxquelles collabora Coleridge en y insérant le « *Vieux marin* », une de ses ballades les plus alertes. On trouve dans cette œuvre la grande préface — manifeste des Lakistes ou plutôt de Wordsworth. Ces pièces de vers, en raison de leur nouveauté et de leurs défauts, ne reçurent qu'un froid accueil : seul, un petit nombre d'élus les défendit. Parmi ceux qui attaquèrent le plus violemment ce recueil, il faut citer l'impertinent et hautain Lord Byron qui, dans son *Don Juan*, invita Wordsworth à ne plus monter le triste *Pégase* qu'il était allé chercher à Bedlam, faubourg populeux de Londres, réceptacle de toutes les misères et de tous les vices.

En 1804, le poète donna au public « *L'Excursion* », qui passe pour son chef-d'œuvre. Elle n'eut aucun succès : on ne peut lui reprocher cependant qu'une légère gaucherie dans le plan et dans l'exécution, une métaphysique un peu embrouillée et quelques longueurs. Parmi ses autres œuvres, on peut citer : « *Poèmes* » (1807), qui contiennent plusieurs de ses meilleures pièces, entre autres la chanson pour la fête de « *Brougham Castle* » ; *The White Doe of Rylstone* (1815) et *Peter Bell* (1819).

En vieillissant, il donna à sa poésie un caractère plus orné, plus classique. Le poème de *Laodamia* aurait dû le réconcilier avec les amis de l'antiquité.

Il mourut en 1850.

S'il ne connaît qu'imparfaitement l'analyse, le poète rachète ce défaut en traçant en vers pleins de charme et de grandeur les émotions qui l'ont agité longtemps, et si l'expression lui manque quelquefois, l'incertitude et l'imprécis de ses tableaux ne font qu'ajouter à leur grâce.

Coleridge publia ses poèmes variés en 1796 et, la même année, une ode à celle-ci pour sa fin ; puis, en 1817, les *Feuilles sybillines*. Suivant le critique Stapford

Brooke, ce qui mérite de rester dans ses poésies pourrait être réuni en vingt pages et ces vingt pages devraient être reliées en or.

En somme, l'œuvre de ces deux poètes ne manque pas d'agrément, car en célébrant la vie de famille, les souvenirs des aïeux, le coin du feu, l'harmonie de l'âme avec la nature physique, le sentiment de la campagne et de ses beautés pittoresques, ils s'adressaient, en même temps qu'à toutes les raisons, à tous les cœurs.

Crabbe (né à Aldelburg-Suffolk en 1754, mort à Trowbridge en 1832) publia, après être entré dans les ordres, un poème : *Le Village*, qui obtint un grand succès et devint populaire (1763). *Le Registre* et *La Paroisse* (1807) et *Le Bourg* (1810) le mettent au premier rang des poètes.

Le Bourg est son meilleur ouvrage ; tout y est animé, tout s'y meut, tout y fait même illusion, jusqu'à la saleté des rues, à l'odeur du goudron dont se servent les calfats et jusqu'aux cris et aux obscénités des marins. Rien ne manque au tableau. Johnson, le poète, loua hautement ses premiers ouvrages et, grâce à cette recommandation, le duc de Rutland devint le protecteur du Révérend Crabbe. Par suite d'une bizarre tournure d'esprit, celui-ci fait la satire des malheureux, qu'il nous dépeint comme étant aussi méchants qu'ils sont misérables, ironie aussi déplacée que peu charitable. Et malgré l'acuité de son don d'observation, on ne saurait lui pardonner la dureté et la sécheresse de ses vers, écrits avec soin et rimés avec exactitude.

Robert Burns, poète écossais (27 janvier 1759-1796), fils d'un modeste fermier qui le fit élever avec soin. Son inspiration est à la fois champêtre, pastorale, élégiaque et satirique. *Le coin du feu villageois*, dans son *Samedi soir au village*, est une peinture délicate. Comme

J.-J. Rousseau, Burns cherche à faire valoir les vertus populaires, à jeter un charme magique sur la passion souple et brûlante.

Ses poèmes dénotent une émotion sincère, une originalité véritable et le mépris du convenu.

L'on ne nous en voudra pas de terminer ces quelques notes en disant quelques mots d'une femme de lettres anglaise dont H. de la Morvonnais parle ainsi (*Dispersion. — Thébaïde des Grèves*) :

Nous primes un poète, une femme angélique
Dont peu savent chez nous la voix mélancolique,
Disciple de Wordsworth, le sublime penseur,
Des lakistes chéris, je la nomme la sœur !

Félicie-Dorothée Brown naquit à Liverpool, où son père était négociant, le 25 septembre 1794. Sa famille dut se retirer, par suite de grosses pertes d'argent, à Gwich, village du comté de Denbigh, près d'Albergale (pays de Galles). La jeune fille, touchée sans doute du spectacle de la nature et peut-être aussi des regrets de la fortune disparue, sentit s'ouvrir son cœur à la poésie.

Elle épousa, en 1812, le capitaine Hemans, qui l'abandonnait en lui laissant ses cinq enfants (1818).

Elle mourut le 16 mai 1835.

Ses principaux ouvrages sont :

Un poème : *La rencontre de Wallace et de Bruce aux bords du Carra*, couronné par la *Royal London Literature Academy* ; un roman intitulé : *Cœlebs à la recherche d'une femme*, qui eut dix éditions en un an ; *Le Sceptique* ; *Dartmow*, poème (1820) ; *The Restoration of the works of art in Italy* (1826), poème, et sa *Modern Grèce*, qui lui méritèrent les suffrages de Lord Byron ; *Hymns for Childehood* (1835) ; mais si ses œuvres réunies lui

ont apporté une somme de 30,000 livres sterling, somme énorme pour l'époque, en revanche elle s'est essayée au théâtre sans le moindre succès.

Son mérite spécial est d'avoir conservé dans ses vers le caractère féminin avec toute sa grâce. Elle a de l'élévation, mais une élévation timide et modeste. C'est la colombe qui semble toujours planer d'un vol paisible, alors même qu'elle atteint les hautes régions de l'air.

CHAPITRE IV

L'OBSERVATION — L'IMAGINATION — LE STYLE — LE VERS

Quelle part Hippolyte de la Morvonnais fait-il à l'observation et à l'imagination ?

Dans toutes ses œuvres, *La Thébaïde des Grèvés* et *Les Larmes de Magdeleine*, par exemple, — et c'est lui-même qui prend soin de nous le dire, — il y a des choses rêvées et des choses réalisées. C'est une nécessité rigoureuse, car, à l'aide de la réalité, on donne plus de force au rêve et, à l'aide du rêve, on fait entrer dans la réalité plus d'idéal. Et c'est là le moyen de faire de l'art, du vrai, du grand art. Notre vie, en effet, ici-bas, est des plus pénibles et nous ne sommes jamais assez satisfaits ni de nous, ni des autres, pour ne pas désirer de rêver tout éveillés (G. Sand). Le but de la poésie et du roman, c'est de nous procurer ce plaisir et de nous instruire en même temps. Ils doivent donc hausser les caractères, élever les passions en les dégageant de toutes leurs scories, et, ce faisant, ils donneront au songe de la vie

son expression la plus ultime et verseront en notre cœur souvent desséché quelques gouttes d'un idéal rafraîchissant !

Au contraire, s'ils venaient à nous donner, dans une succession de types dégénérés, de situations écoeurantes, de scènes banales, de scandales odieux et mesquins, sous prétexte d'études de mœurs, la représentation des réalités qui offusquent quotidiennement notre vie, qui occupent ou poursuivent nos regards, la poésie et le roman manqueraient à leur objet, qui est de fournir aux sentiments plus de force, aux caractères plus d'élévation, aux passions plus de noblesse, à l'amour plus de durée et plus de pureté, au soleil plus d'éclat. (Caro, *Littérature française.*)

Hippolyte de la Morvonnais, spiritualiste ardent, chrétien fervent, admet ces principes. Aussi est-on en droit d'affirmer sans hésiter qu'il fait à l'imagination et au lyrisme une part plus belle qu'à l'observation. Et que l'on ne vienne pas dire qu'il ne sait pas observer ; il n'y a, pour éviter cette erreur, qu'à suivre ses entretiens avec les paysans et ses causeries avec l'herbe qui verdoie et le roitelet qui sautille par les fossés.

En général, donc, dans ses œuvres, l'idéal l'emporte toujours sur la réalité ; mais jamais les situations ne sont fortement nouées — elles ne peuvent d'ailleurs pas l'être — et trop souvent les épisodes et les caractères se ressemblent : on n'y trouve que peu de contrastes et l'intérêt en est diminué.

Pour nous faire mieux comprendre, parcourons l'œuvre d'un auteur contemporain du poète de *La Thébaïde des Grèves*, G. Sand. Il circule dans son œuvre plus d'air ; la vie y est plus abondante, plus active, et nous pourrions parcourir une vaste galerie de personnages créée suivant

l'imagination du romancier, et qui sont autant de types divers. Ici, c'est une coquette de campagne, rusée et impérieuse (Valentine, *Mare au Diable*), là c'est un gros fermier, demi-bourgeois, au teint fleuri, à la bedaine proéminente, qui rêve d'un « monsieur » pour gendre — le père vague d'une Bovary lointaine peut-être — (*Petite Fadette*); c'est encore quelque coq de village au ton suffisant, au geste prétentieux, et qui caquette en faisant la roue, un peu à la façon d'un autre oiseau de basse-cour (*Meunier d'Angebault*). Chacun prouve son individualité propre et se différencie de son voisin.

Si l'on étudie maintenant les acteurs des drames d'Hippolyte de la Morvonnais, on est forcé de constater que leurs rôles sont taillés à peu près sur le même modèle. Ses personnages sont, avant tout, des résignés : Adèle, lorsqu'elle quitte le manoir de son mari et qu'elle dit adieu à Raymond pour entrer dans un monastère ; Marie, lorsque, couronnée de pervenches et ayant perdu la raison comme Ophélie, elle se jette dans le lac ; Pauline, lorsqu'accusée à tort d'avoir fait tuer son mari par Hurle-Loup, cette âme d'Ariel dans le corps de Caliban, elle comparait devant le Tribunal correctionnel ; et Isabelle, lorsqu'elle apprend la mort de son frère François. Et si l'on en excepte celui-ci et Magdeleine, qui nous émeuvent plusieurs fois parce que nous ignorons si les combats qu'ils se livrent en eux-mêmes se termineront par la victoire de l'esprit ou de la chair, il n'y a ni lutte, ni dépense d'énergie au plus intime de leur âme !

Il est impossible, au surplus, à l'auteur, de ne pas idéaliser ainsi ses sujets, car « pauvre et triste sauvage, » il a pris son éducation dans la solitude, au sein du » paysage — il s'en confesse humblement — et s'offrant

» faible et chargé des deuils de l'isolement aux influences
 » et aux harmonies de la nature, il a, suivant une théorie
 » souvent développée par lui, reçu l'influence chrétienne.
 » Sous cette influence, il a vu que le lyrisme dominait dans son œuvre. Il en a trouvé le motif en
 » cette considération que, dans les personnes qu'il met
 » en scène, ce qui les caractérise, c'est l'élément lyrique
 » ou le rêve. » (Préface des *Larmes de Magdeleine*.)

Ses tableaux sont pleins de lumière ; mais comme un mur exposé au Midi, lorsque le soleil l'éclaire, ils manquent un peu d'ombre et de relief. Il y a un peu d'inexpérience dans les plans, et quelques légères invraisemblances là surtout où il y a œuvre d'analyste et de métaphysicien. Si, au contraire, il converse avec un bûcheron de Matignon, s'il parle à la brise qui passe aux landes, s'il répond à la lame qui murmure aux grèves ou s'il nous conte un épisode de la vie des marins, il est un admirable metteur en scène, un conteur ravissant et il se montre véritablement poète. Etudions cette poésie intitulée : *Le Gabarier de la Rance* et, quand nous l'aurons lue, nous regretterons qu'il n'ait pas composé d'autres récits semblables ; car, à notre humble avis, celui-ci est un petit chef-d'œuvre.

Le voici qui monte à Saint-Malo, le soir, pour revenir chez lui à Pleudihen, sur sa barque

Plus légère que la mouette...

 Elle appareille et dans le port
 Il n'est lougre ni goëlette
 Qui ne lui cède tout d'abord.

Pendant qu'il remonte la rivière, il est gai, le gabarier, il chante les bonheurs du foyer où il va bientôt rentrer. Mais lorsqu'il a débarqué, à la nuit tombante, il entend

le clocher sonner un glas de mort. Pris d'un sombre pressentiment, il hâte le pas. Voici la chaumière ; la porte est ouverte : il entre et découvre les cadavres de sa mère, de sa femme et de ses enfants. Mais on a remué sur la route : il prend son fusil, sort et tire sur un homme qui fuit.

Le coup retentit au marais ;
Le courlièu gémit sous la dune
Et le hibou dans les guérets.

L'assassin est blessé : c'est Thomas le sabotier. Il n'y avait plus de pain chez lui, dit-il, et

De sa mère presque morte,
Le pauvre corps tombait de faim.

Alors il sort de chez lui, il entre chez le gabarier ; mais la femme de celui-ci, dure et désobéissant à la sainte loi de l'aumône, refuse.

Pourtant la table était dressée,
Le lard fumait au plat d'étain

Il eût tout-à-coup une infernale pensée — le pauvre Thomas. — Sans doute c'était son destin. Il déroba par force le pain et le plat d'étain pour les porter à sa mère.

» Dieu veut que l'on soit charitable ;
» Le pauvre est un homme sacré. »

Il sortit ; mais il craignit d'être reconnu, d'être dénoncé et de déshonorer sa mère ; alors il vit rouge, revint sur ses pas et tua toute la maisonnée... La blessure qu'il a reçue du gabarier est incurable : il meurt bientôt.

Et voici que sa mère, sa vieille mère, va chercher maintenant son pain par les hameaux. La nuit, on la rencontre près des tombeaux, le long des métairies ; mais

Comme un malheur, on la chasse ;
 Et les enfants sur sa trace
 Lancent le dogue hurlant !

Tout le monde la repousse, sauf les prêtres. Et le brave curé, indigné de tant de cruauté, dit un jour à ses paroissiens :

« Mes enfants, lorsqu'il vente,
 » Et que le rouge-gorge arrive à votre seuil,
 » Vous ne repoussez pas cet oiselet en deuil.

Et vous repoussez la mère de Thomas, mais

Elle est à tout le moins devant Dieu votre égale,
 Et plus que vous peut-être... A la froide rafale,
 N'abandonnez donc point ce pauvre vieux rameau,
 Appuyez-le, vous tous, ô riches du hameau !

* *

Pourquoi donc repousser la pauvre Marguerite ?
 Elle est moins pour vous que l'oiseau qui se gîte
 A l'angle du foyer ? Dieu ne créa-t-il pas
 Cet oiseau pour créer la graine sous vos pas ?

Quelle légèreté ; quel coloris, et que d'onction, n'est-il pas vrai ?

On devine qu'Hippolyte de la Morvonnais a plus vécu dans la solitude que dans le monde. Quelques années de séjour dans une grande ville, à Paris, je suppose, donneraient l'amertume et, par suite, plus de vérité à sa pensée. Pour être humainement vrai, et c'est une chose triste à avouer, il faut douter plus souvent, ou du moins croire avec moins de quiétude !

Hippolyte de la Morvonnais prête donc à ses héros une âme trop parfaite qui est peut-être la sienne, mais qui n'est pas celle des hommes en général.

Nous allons maintenant examiner sa versification.

On rencontre chez lui d'assez nombreuses négligences : homme rime avec fantôme, lieu avec Dieu ; il y a des quatrains se terminant par les mêmes sons masculins et féminins :

Solitaires,
Déserts,
Mystères,
Concerts.

Mystique rime presque toujours avec antique. Les deux hémistiches d'un même vers ont même consonance

Dont se nourrit la rêverie.

On peut encore signaler un trop fréquent emploi des mots âme, veuvage (appliqué à toute espèce de deuil), glaïeuls, courlieux, du mot or : lumière d'or, les cheveux d'or, les ravenelles d'or, les mouchérons d'or, etc.

Le chantre de Magdeleine nous semble avoir un peu trop perfectionné le vers à enjambement, à charnière. La langue française ne se prête pas aussi bien que la langue latine à certains tours de la pensée. La lecture et l'étude de *Virgile* ont un peu égaré le poète. Le vers brisé est supportable, indispensable même parfois dans le drame, et nos grands tragiques, Racine entre autres, en ont su tirer parti ; mais dans un poème, dans un récit solennel, on peut souhaiter davantage cette marche régulière qui n'exclut pas la variété. Notre poète, comme tous les poètes de valeur, a sa poésie à lui, il innove. Peut-être même cette façon d'interrompre le vers peut donner quelquefois du mouvement, mais cet effet de surprise, trop répété, ce brisement trop fréquent du vers supprime la cadence et déränge l'harmonie.

Quant à son style en prose, en voici un exemple extrait du *Manoir des Dunes* :

« Un de ces poètes surtout est l'ami de mes heures
 » solitaires, alors que mon âme se replie pour puiser dans
 » le trésor de ses souvenirs, comme l'oiseau repose sous
 » son aile pour dormir son sommeil de jour sur la
 » branche agitée par la tempête; et les vents grondent
 » sous le nuage, la foudre tonne sous le ciel, et la forêt
 » murmure au flanc de la montagne, et le ruisseau gémit
 » dans la solitude des clairières, et les feuilles pleurent
 » en tombant des rameaux attristés, et pourtant l'oiseau
 » dort toujours. »

Et, pour terminer, nous nous résumerons par ces quelques mots :

M. Hippolyte de la Morvonnais fut un vrai chrétien et un homme de bien. Il fut un poète gracieux et délicat dont les vers, qui respirent l'honnêteté, le dévouement à l'humanité et la charité, méritent de rester.

Quand même l'expression ne serait pas chez lui toujours picturale et profondément sentie, quand même le mot ne jaillirait pas de l'âme et n'amènerait pas des pleurs aux yeux, l'idée fondamentale est si grande et si généreuse, l'inspiration est puisée à des sources si fécondes, que quelques-uns de ses poèmes seraient encore de beaux poèmes et qu'il y aurait toujours beaucoup à en retenir.

N. B. — Il n'a pas été ajouté d'appendice relatif au *Cénacle du Val de l'Arguenon*, parce que MM. J.-M. Peigné et A. Duquesnel ont tout dit à cet égard et que le modeste auteur de ces lignes n'a rien trouvé à glaner après eux.



LES EXIGENCES DE LA VIGNE

dans la Loire-Inférieure

PAR A. ANDOUARD

Directeur honoraire de la Station agronomique

Les recherches commencées en 1902, à la Frémoire et à la Haute-Maison, dans le but de déterminer les emprunts faits annuellement au sol par nos cépages usuels, ont été augmentées, en 1904, par l'adjonction d'un clos planté partie en Pinot de la Loire et partie en Gros-plant, dépendant du vignoble de M. C. Ogereau, à Chas-seloir (commune de Maisdon). J'adresse à mes dévoués collaborateurs de la première heure, MM. G. Baillergeau et Bronkhorst, ainsi qu'à M. Ogereau, mes plus sincères remerciements pour la lourde part qu'ils prennent au succès et à l'exactitude de ces expériences.

I. -- VIGNOBLE DE LA FRÉMOIRE

Muscadet sur Riparia Gloire

Les essais ont été maintenus sur les sept parcelles antérieurement utilisées, avec adjonction des fumures minérales particulières qui leur avaient déjà été appliquées. L'objet de ces fumures était de préciser la forme sous laquelle l'acide phosphorique serait le mieux assi-

milé, dans les terres de la Frémoire, et de voir si les vins correspondant à chacune d'elles en avaient inégalement bénéficié.

Comme précédemment, la première et la dernière parcelle (A et B) n'ont reçu aucun engrais.

Le débourrement de la vigne a eu lieu le 8 avril. Il a été presque aussitôt ralenti par une reprise de froid qui a duré jusqu'au 10 mai. A partir de ce moment, la végétation est devenue active et n'a pas souffert, en apparence, de la sécheresse persistante de l'été.

Les premières fleurs ont paru le 10 juin. Presque en même temps, se révélait la présence du mildiou, qui n'a fait aucun dégât sérieux, grâce à l'ardeur du soleil et à des traitements cupriques suffisants.

Les vendanges ont été effectuées du 22 au 27 septembre, dans de bonnes conditions. Elles ont donné un résultat très supérieur à ceux des deux années précédentes, en quantité comme en qualité.

Les moûts soumis à l'analyse ont été obtenus à la Station, par pression des raisins adressés par M. Baillergeau, en même temps que l'évaluation de la récolte totale.

Rendements en raisin par hectare.

PARCELLE A. — Sans engrais.....	9,595	kilogr.
— 1. — Phosphate fossile.....	8,956	—
— 2. — Superphosphate.....	7,125	—
— 3. — Superphosphate et sulfate de potasse.....	7,216	—
— 4. — Superphosphate et sulfate d'ammoniaque.....	7,751	—
— 5. — Engrais complet.....	7,031	—
— B. — Sans engrais.....	8,239	—

Quantités, par hectare, des moûts, marcs, feuilles et sarments. (1)

Parcelles.	Moûts. Kilogr.	Marcs. Kilogr.	Feuilles. Kilogr.	Sarments. Kilogr.
A. Sans engrais.....	7.839	1.760	2.010	1.856
N° 1. Phosphate fossile	6.967	1.989	1.864	2.304
N° 2. Superphosphate.	5.466	1.660	1.742	1.815
N° 3. Sup. et s. de pot.	5.905	1.311	1.990	2.132
N° 4. Sup. et s. d'amm.	6.131	1.620	2.067	1.338
N° 5. Engrais complet.	5.610	1.421	1.816	1.901
B. Sans engrais.....	6.480	1.759	1.724	1.690

(1) Les feuilles et les sarments ont été pesés et analysés après dessiccation à l'air libre seulement.

Composition centésimale des moûts (en volume).

Parcelles.	Densité à 15°.	Extrait à 100°.	Acidité (en acide sulfu- rique).	Crème de tartre.	Sucre.
A.....	1074	18.46	0.577	0.240	14.39
N° 1.....	1079	19.23	0.585	0.235	17.86
N° 2.....	1082	20.50	0.557	0.221	19.23
N° 3.....	1073	17.83	0.579	0.240	16.67
N° 4.....	1079	20.43	0.478	0.191	19.23
N° 5.....	1072	18.01	0.504	0.246	15.87
B.....	1078	19.97	0.415	0.216	18.83

Parcelles.	Azote.	Acide phospho- rique.	Potasse.	Chaux.	Sulfate de potasse.
A.....	0.050	0.016	0.148	0.010	0.010
N° 1.....	0.046	0.018	0.167	0.011	0.012
N° 2.....	0.040	0.017	0.157	0.012	0.010
N° 3.....	0.041	0.020	0.171	0.017	0.008
N° 4.....	0.044	0.017	0.143	0.013	0.008
N° 5.....	0.048	0.017	0.152	0.012	0.008
B.....	0.045	0.017	0.138	0.013	0.010

Il se dégage des relevés ci-dessus que la plus forte production de raisin correspond aux deux parcelles témoins et à celle qui a reçu comme engrais du phosphate fossile seulement. Il serait dangereux d'en inférer que la

vigne n'a pas besoin d'aliment complet. Il est notoire, en horticulture, que les arbres se mettent d'autant mieux à fruit qu'ils souffrent davantage. Or, bien que les terres de la Frémoire soient remarquablement entretenues, voilà trois ans au moins qu'il n'a rien été donné aux parcelles A et B. La terre s'appauvrit forcément à cette abstention ; là est peut-être la cause des écarts observés cette année. En admettant même qu'elle soit ailleurs, on ne saurait sans inconvénient différer longtemps de restituer au sol ce que lui enlève la végétation ; le tout est de proportionner cette restitution aux soustractions opérées par les plantes cultivées. La connaissance de cette mesure est le but des présentes expériences.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer aussi que les mouës les plus riches sont ceux des parcelles pourvues d'un supplément d'acide phosphorique et de potasse. La parcelle B approche des meilleures, sous le rapport du sucre ; mais j'ai fait observer, les années précédentes, que sa position la rend suspecte de recevoir, souterrainement, une partie de la fumure de la parcelle voisine tout au moins.

Tableau.

16

*Composition centésimale des feuilles, des sarments
et des marcs.*

Parcelles.	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
FEUILLES				
A.....	1.40	0.290	0.470	3.224
N° 1.....	1.20	0.294	0.404	2.374
N° 2.....	1.30	0.320	0.400	2.666
N° 3.....	1.20	0.301	0.528	2.688
N° 4.....	1.30	0.288	0.490	2.766
N° 5.....	1.40	0.269	0.495	2.554
B.....	1.30	0.270	0.538	2.723
SARMENTS				
A.....	0.40	0.110	0.314	0.498
N° 1.....	0.40	0.133	0.276	0.437
N° 2.....	0.40	0.123	0.323	0.493
N° 3.....	0.45	0.136	0.319	0.549
N° 4.....	0.50	0.130	0.262	0.498
N° 5.....	0.50	0.132	0.328	0.549
B.....	0.45	0.141	0.320	0.526
MARCS (humides)				
A.....	1.80	0.563	2.19	0.470
N° 1.....	1.75	0.576	2.47	0.437
N° 2.....	1.65	0.681	2.47	0.448
N° 3.....	1.70	0.608	2.33	0.493
N° 4.....	1.75	0.576	2.43	0.459
N° 5.....	1.70	0.563	2.43	0.493
B.....	1.80	0.531	2.33	0.493

De ces résultats il ressort que j'ai évalué trop bas, jusqu'ici, la proportion de chaux contenue dans les feuilles de nos vignes, en acceptant, faute de dosage réa-

lisible, le minimum généralement admis à cet égard. Notre sol, peu calcaire cependant, leur livre plus de 4 % de chaux, si on les suppose séchées à 100°.

Principes fertilisants soustraits au sol, par hectare.

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
PARCELLE A				
	kil.	kil.	kil.	kil.
Feuilles.....	28.140	6.829	9.447	64.802
Sarments.....	7.424	2.042	5.828	9.242
Marscs.....	31.590	9.880	38.434	8.248
Moûts.....	3.920	1.254	11.603	0.784
PARCELLE N° 1				
Feuilles.....	22.368	5.480	7.531	44.251
Sarments.....	9.216	3.064	6.359	10.068
Marscs.....	34.807	11.457	49.128	9.348
Moûts.....	3.204	1.254	11.635	0.766
PARCELLE N° 2				
Feuilles.....	22.646	5.574	6.968	46.442
Sarments.....	7.260	2.232	5.862	8.948
Marscs.....	27.373	11.298	40.977	7.432
Moûts.....	2.186	1.093	8.582	0.656
PARCELLE N° 3.				
Feuilles.....	23.880	6.000	10.507	52.791
Sarments.....	9.594	2.913	6.801	11.760
Marscs.....	22.287	7.971	30.546	6.463
Moûts.....	2.421	1.181	10.097	1.004
PARCELLE N° 4				
Feuilles.....	26.871	5.953	10.128	57.173
Sarments.....	6.690	1.739	3.506	6.663
Marscs.....	32.567	10.719	45.222	8.542
Moûts.....	2.592	1.001	8.423	0.766

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
PARCELLE N° 5				
	kil.	kil.	kil.	kil.
Feuilles.....	25.424	4.885	8.989	46.381
Sarments.....	9.505	2.509	6.235	10.436
Marc.....	24.174	8.006	34.551	7.010
Moûts.....	2.692	0.953	8.526	0.673
PARCELLE B				
Feuilles.....	22.412	4.655	9.275	46.944
Sarments.....	7.605	2.393	5.391	8.889
Marc.....	31.662	9.340	40.985	8.672
Moûts.....	2.916	1.102	8.942	0.842

Soustractions totales, en 1904. Moyennes par hectare.

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
	kil.	kil.	kil.	kil.
Feuilles.....	24.534	5.625	8.978	51.255
Sarments.....	8.185	2.413	5.712	9.429
Marc.....	29.208	9.810	39.977	7.959
Moûts.....	2.847	1.118	9.687	0.784
Totaux.....	64.774	18.966	64.354	69.427

II. — VIGNOBLE DE LA HAUTE-MAISON

Gros-Plant (Folle-verte), sur Riparia-Gloire

L'étude des besoins du Gros-Plant a été poursuivie sur les 160 ares qui lui avaient été déjà affectés en 1903.

Je rappelle que cette surface est divisée en cinq parties, dont quatre reçoivent du fumier d'étable avec un complément de fumure minérale, tandis que la cinquième, non fumée, sert de témoin.

La vigne est à sa cinquième feuille, sur les deux premières, à sa quatrième feuille sur les trois autres. Elle a été palissée sur fil de fer, dans les planches 1, 3, 4 et 5.

Le sol, profond de 55 à 65 centimètres, est cultivé avec un très grand soin. La continuité des pluies de l'hiver n'a pas permis de le fumer avant le 25 février. L'engrais chimique et le fumier étaient de même nature et en même quantité qu'en 1903; ils ont été recouverts aussitôt après l'épandage. Les façons culturales suivantes ont consisté en binages plusieurs fois renouvelés. L'humidité de la terre, entretenue par les pluies du commencement de mars, a beaucoup favorisé la dissémination des matières fertilisantes dont l'effet sur l'arbuste a été très sensible.

Un léger rognage à la serpe a été pratiqué sur les parcelles 1, 3, 4 et 5 au niveau du dernier rang de fil de fer, soit à une hauteur de 0^m,70 environ, dans la première quinzaine de juillet. Un second rognage, limité à quelques rangs, a été exécuté dans le courant du mois d'août. Il devait être inutile; il a semblé déprimer légèrement la végétation, sans influencer toutefois sur la récolte.

La parcelle n° 2, qui est restée taillée en gobelet, n'a subi aucun rognage.

La floraison s'est trouvée favorisée par un temps merveilleux. L'expansion des sarments et du système foliacé, un peu moins exubérante que l'année dernière, en raison de la sécheresse, a cependant été très satisfaisante.

Deux traitements anticryptogamiques ont suffi à préserver la vigne de tout envahissement parasitaire.

La maturation s'est effectuée dans de bonnes conditions, mais avec une vitesse inégale pour chacune des subdivisions du clos d'essais. La parcelle n° 2, taillée en gobelet, a mûri la première. Elle a pu être vendangée le 26 septembre, tandis que, pour les quatre autres, il a fallu différer jusqu'aux 4, 5 et 6 octobre.

Le poids de la récolte a été à peu près identique dans les deux premières parcelles, qui ont le même âge. Les raisins paraissent plus beaux dans la deuxième que partout ailleurs, mais le maximum de poids revient à la parcelle n° 4, fumée au fumier seul, bien que la vigne y compte une année de moins que sur les nos 1 et 2. La plus faible vendange est celle qui correspond à l'addition d'engrais complet.

Rendements en raisins, par hectare, en 1904.

N° 1. Phosphate fossile.....	11.167	kilogr.
N° 2. Fumier et superphosphate....	11.267	—
N° 3. — et engrais complet....	9.944	—
N° 4. — seul.....	11.300	—
N° 5. Aucun engrais.....	10.170	—

Les raisins dont suivent les analyses ont été pressés à la Station. Ils ont donné 78 pour cent de moût, alors que, dans la pratique, on n'obtient guère que 68 à 72 pour

cent au plus. C'est sur la première base qu'ont été établis les nombres ci-après. Les feuilles et les sarments ont été séchés seulement à l'air libre.

Quantités, par hectare, des feuilles, sarments, marcs et moûts de gros-plant.

Parcelles.	Feuilles. kilogr.	Sarments. kilogr.	Marcs. kilogr.	Moûts. kilogr.
N° 1. Fumier, phosph.	1.332	4.106	2.493	8.674
N° 2. — superp.	1.144	3.024	2.304	8.963
N° 3. — engr. c.	1.150	3.288	1.719	8.225
N° 4. — seul....	1.231	3.893	2.224	9.076
N° 5. Sans engrais....	1.388	3.523	2.157	8.013

Composition centésimale des moûts.

	Parcelle n° 1.	Parcelle n° 2.	Parcelle n° 3.	Parcelle n° 4.	Parcelle n° 5.
Densité à 15°.....	1.061	1.057	1.068	1.051	1.057
Sucre.....	13.700	12.900	16.020	11.500	12.820
Extrait à 100°.....	14.870	14.160	18.210	12.970	13.980
Cendres.....	0.280	0.290	0.290	0.300	0.300
Crème de tartre....	0.590	0.650	0.620	0.650	0.680
Sulfate.....	0.008	0.008	0.008	0.005	0.008
Acidité (sulfurique).	0.768	0.660	0.752	0.709	0.701
Azote.....	0.098	0.041	0.062	0.061	0.071
Acide phosphorique	0.018	0.017	0.015	0.014	0.011
Potasse.....	0.133	0.200	0.152	0.138	0.152
Chaux.....	0.017	0.016	0.017	0.017	0.017

Composition centésimale des feuilles, sarments et marcs.

Principes fertilisants.	Parcelle n° 1.	Parcelle n° 2.	Parcelle n° 3.	Parcelle n° 4.	Parcelle n° 5.
FEUILLES					
Azote.....	1.600	1.600	1.800	1.800	1.700
Acide phosphorique	0.275	0.275	0.256	0.294	0.256
Potasse.....	0.428	0.552	0.676	0.623	0.618
Chaux.....	0.269	0.267	0.252	0.270	0.304
SARMENTS					
Azote.....	0.600	0.650	0.650	0.600	0.600
Acide phosphorique	0.151	0.166	0.141	0.133	0.141
Potasse.....	0.162	0.204	0.214	0.171	0.152
Chaux.....	0.504	0.532	0.414	0.476	0.454
MARCS					
Azote.....	1.900	1.550	1.700	1.700	1.700
Acide phosphorique	0.500	0.512	0.493	0.506	0.480
Potasse.....	1.860	2.570	1.900	2.000	1.950
Chaux.....	0.482	0.538	0.504	0.526	0.403

Principes fertilisants soustraits au sol, par hectare.

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
PARCELLE N° 1				
	kil.	kil.	kil.	kil.
Feuilles.....	28.312	3.663	5.701	3.583
Sarments.....	24.636	6.200	7.462	23.214
Marc.....	47.367	12.465	46.370	12.016
Moûts.....	8.500	1.561	11.536	1.475
PARCELLE N° 2				
Feuilles.....	18.304	3.146	6.315	3.054
Sarments.....	19.656	5.020	6.169	16.988
Marc.....	35.716	11.996	59.213	12.395
Moûts.....	3.675	1.524	17.926	1.434
PARCELLE N° 3				
Feuilles.....	20.700	3.162	7.774	2.898
Sarments.....	21.372	4.636	7.036	13.612
Marc.....	29.223	8.475	32.661	8.664
Moûts.....	5.099	1.234	12.502	1.398
PARCELLE N° 4				
Feuilles.....	22.158	3.619	7.669	3.324
Sarments.....	23.358	5.178	7.257	18.531
Marc.....	37.808	11.253	44.480	11.698
Moûts.....	5.536	1.271	12.525	1.543
PARCELLE N° 5				
Feuilles.....	23.596	3.553	8.578	4.220
Sarments.....	21.138	4.967	5.355	15.994
Marc.....	36.669	10.354	42.061	8.693
Moûts.....	5.689	0.884	12.180	1.362

Soustractions totales, en 1904. Moyennes par hectare.

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Chaux.
	kil.	kil.	kil.	kil.
Feuilles.....	21.214	3.429	7.207	3.416
Sarments.....	22.032	5.200	6.456	17.668
Marscs.....	37.356	10.909	44.957	10.693
Moûts.....	5.700	1.295	11.112	1.442
Totaux.....	86.302	20.833	69.932	33.219

III. — VIGNOBLE DE CHASSELOIR

Ce vignoble, situé dans la commune de Maisdon, a été planté, en avril 1897, avec du Gros-Plant greffé sur Rupestris-Martin, et en mars 1902, avec du Pinot de la Loire greffé sur Rupestris-Monticola.

La terre du clos affecté aux essais présente la composition suivante :

Tableau.

Terres de Chasseloir.

	Partie réservée au Pinot.*	Partie réservée au Gros-Plant.
ANALYSE PHYSIQUE		
Cailloux.....	14.477	9.368
Graviers	18.449	16.071
Argile	12.891	21.056
Sable, humus.....	54.183	53.505
Total.....	100.000	100.000
Poids du litre de terre fine.....	1 k 208	1 k 095
ANALYSE CHIMIQUE		
Humus	2.16	3.35
Azote total.....	0.06	0.10
Acide phosphorique.....	0.07	0.09
Potasse totale.....	0.18	0.16
Chaux totale.....	0.25	0.43
Magnésie	0.19	0.67
Alumine, oxyde de fer.....	7.47	7.86
Humidité.....	1.12	1.80
Sable, argile.....	88.50	85.55
Total.....	100.00	160.00

Lors de la plantation, le sol avait reçu comme fumure, par hectare, un mélange composé de :

Terre de prairies d'alluvion..	200 mètres cubes.
Fumier de cheval.....	20.000 kilogrammes.
Superphosphate	600 —

La taille adoptée dans le vignoble est celle de Royat.

Les essais devaient porter, tout à la fois, sur le Gros-Plant et sur le Pinot. Par suite d'un malentendu, les

analyses ont pu être effectuées seulement sur les sarments des deux cépages et sur les raisins du Pinot. Les résultats méritent néanmoins d'être relevés, en raison du jeune âge de la vigne. Il sera instructif de les comparer à ceux qui suivront :

1^o Pinot de la Loire.

La parcelle réservée à l'expérience mesure 6 ares et nourrit 388 plants disposés sur fil de fer. Elle a été divisée en deux parties égales, dont l'une a reçu 30 kilogrammes d'engrais complet, tandis que l'autre n'a pas été fumée.

La vigne a été ébourgeonnée deux fois et soigneusement protégée contre le mildiou.

La vendange, faite le 4 octobre, a produit 60 litres de vin.

Les raisins, pressés à la Station, ont fourni 79 pour cent de leur poids de moût, dont voici la composition :

Densité à la température de 15° : 1084.

Sucres.....	20,000 ‰
Extrait à 100°.....	21,280 »
Cendres.....	0,400 »
Crème de tartre.....	0,760 »
Sulfate de potasse.....	0,010 »
Acidité totale (en acide sulfurique).	0,660 »
Acide tartrique libre.....	0,366 »
Azote.....	0,065 »
Acide phosphorique.....	0,020 »
Potasse.....	0,148 »
Chaux.....	0,016 »

Ce moût est riche en principe sucré, ainsi qu'il est habituel au Pineau, quand il est favorisé par le soleil. La proportion de la crème de tartre y est également très élevée.

Les sarments ont présenté sensiblement la même composition, dans les deux parties du clos. La copieuse fumure du début se fait encore sentir.

Composition centésimale des sarments :

	Azote.	Acide phospho- rique.	Potasse.	Chaux.
Partie fumée.....	0.60	0.161	0.323	0.510
— non fumée..	0.60	0.166	0.276	0.526

2^o *Gros-Plant.*

La parcelle occupée par ce cépage compte 810 plants, installés sur fil de fer et répartis sur une superficie de 22 ares.

Elle a reçu, en 1902 et en 1904, des fumures identiques à celles de la précédente, la dernière sur une de ses moitiés seulement.

La vigne a été ébourgeonnée, pincée et rognée quelques jours avant les vendanges, qui ont eu lieu le 30 septembre et ont produit 15 barriques de vin.

Composition centésimale des sarments :

	Azote.	Acide phospho- rique.	Potasse.	Chaux.
Partie fumée.....	0.50	0.146	0.262	0.504
— non fumée..	0.55	0.143	0.263	0.549

Des documents plus complets seront recueillis en 1905 et permettront de commencer la comparaison entre le Pinot et les autres cépages du département.

Du rapprochement des résultats obtenus cette fois, sur une récolte relativement abondante, il ressort que le Muscadet et la Folle verte ont consommé des quantités sensiblement égales d'acide phosphorique et de potasse, tandis que la Folle verte a enlevé au sol 25 % d'azote de plus et 50 % de chaux de moins que le Muscadet.

SITUATION

Du Vignoble de la Loire-Inférieure en 1904

PAR A. ANDOUARD

Vice-Président du Comité d'études et de vigilance pour le Phylloxéra

L'année 1904 semble devoir apporter enfin une compensation à l'insuffisance de nos précédentes vendanges.

La température très favorable de l'automne de 1903 avait procuré au bois un aoûtement excellent. Au commencement de 1904, le temps s'est maintenu relativement doux jusqu'à la fin de février. S'il avait continué ainsi, on aurait pu craindre un départ prématuré de la vigne. Le thermomètre étant resté assez bas pendant tout le mois de mars (moyenne : 5°,7), le sol ne s'est pas réchauffé, par suite la sève n'a pas pris son mouvement ascensionnel.

En avril, la température est redevenue normale (10°,5 en moyenne). Elle s'est élevée à 14°,16 pour le mois suivant tout entier, avec un maximum inusité de 31°, le 16 mai. Aussi le bourgeonnement de la vigne a-t-il pris une allure accélérée. Dans toute cette période, la gelée ne s'étant manifestée qu'une fois, et encore légèrement, rien ne serait venu entraver l'évolution régulière de l'arbuste, si ses multiples ennemis avaient bien voulu faire

trève également. Il n'en a pas été tout à fait ainsi. Cependant, on peut escompter en ce moment une vendange satisfaisante, au moins par la qualité, si la quantité ne correspond pas partout aux espérances du printemps.

Le vignoble a souffert, en effet, d'une chaleur excessive, au mois de juillet. A deux reprises le thermomètre est monté à des hauteurs inaccoutumées, pendant plusieurs jours consécutifs. Le 18, il marquait à l'ombre 37°. Cette température et celle du 16 mai sont les maxima les plus élevés constatés à Nantes depuis 25 ans.

Il est résulté de cet état atmosphérique une sécheresse persistante préjudiciable surtout aux vignes situées en terrains peu profonds. L'activité de la transpiration du végétal surpassant celle de l'afflux de la sève, des cas de folletage assez nombreux ont surgi en peu de temps de tous côtés. La récolte en sera certainement amoindrie là où l'accident a sévi avec assez d'intensité.

La grêle nous a également dérobé quelques tonneaux de vin. Un orage violent éclatait le 6 juin, au Sud du département, parcourait la rive gauche du fleuve, les cantons de Legé, d'Aigrefeuille, du Loroux-Botterau et, traversant la Loire, allait s'éteindre dans le canton de Carquefou. Si rapide qu'ait été son passage sur cette zone de notre vignoble, il n'y a pas moins imprimé sa trace et quelquefois assez durement. Somme toute, pourtant, le dommage total est resté très limité.

I. — PARASITES ANIMAUX.

On n'en peut pas dire autant du *phylloxéra*, qui a largement bénéficié de la chaleur de l'été. L'affaiblissement

consécutif à ses récentes morsures ne se révèle pas encore à l'inspection extérieure des vignes. Mais on est frappé de sa fécondité, lorsqu'on examine les organes souterrains des souches sur lesquelles il a élu domicile. Il faut s'attendre à des surprises pénibles en 1905.

On combat de moins en moins ce tenace adversaire avec le sulfure de carbone. Dix hectares tout au plus ont été sulfurés cette année.

Tout l'effort des vigneron est orienté vers la plantation des cépages américains. Ils n'ont plus, pour les aider à cette œuvre, que le secours graduellement diminué des pépinières appartenant au département et à quelques sociétés viticoles.

Parmi les premières, la pépinière d'Oudon devait être liquidée le 31 octobre 1903. Par une gracieuseté à laquelle nous devons rendre hommage, notre regretté collègue, M. de Fleuriot, propriétaire du terrain, en a laissé gratuitement la jouissance au département, jusqu'au mois de février dernier, afin de lui permettre de récolter les sarments développés en 1903.

Les Sociétés viticoles de Clisson et du Landreau ne devant plus recevoir de subvention départementale, cessent l'exploitation de leurs pépinières. Elles ont procédé à leur dernière coupe.

Bien que dans le même cas, les Sociétés viticoles de Saint-Aignan et de Saint-Julien-de-Concelles continuent à cultiver leurs pépinières, grâce aux allocations qui leur sont accordées par l'Etat.

L'ensemble de ces plantations a fourni, au dernier exercice, la production ci-après :

Pépinières Départementales

Pépinière	Greffes	Boutures
» d'Oudon.....	»	36.115m
» de Congrigoux.....	8.422	104.229m
» de Mauves.....	»	7.250m
» de Varades.....	»	8.460m
» du Bignon.....	»	10.600m
» de Bouguenais.....	»	5.730m
» du Loroux-Bottereau....	»	5.700m
» de Nort-sur-Erdre.....	»	4.010m
» du Pallet.....	»	4.800m
» de St-Etienne-de-Montluc	»	11.650m
» de St-Philbert-de-Grand- Lieu.....	»	6.150m
» de Sainte-Pazanne.....	»	6.020m
» de la société viticole de Clisson.....	»	55.168m
» de la société viticole de Saint-Aignan.....	»	25.400m
» de la société viticole de St-Julien-de-Concelles.	41.900	21.600m
Totaux.....	<u>50.322m</u>	<u>312.882m</u>

En dehors de ce qui touche au principal ennemi de la vigne, il y a peu de faits à relever concernant les autres parasites de l'ordre animal.

Au mois de juin, la *pyrale* a fait une invasion assez inquiétante, au Sud et à l'Est du vignoble. Cette invasion ne s'est pas généralisée.

La *Cochylis* et le *Gribouri* ont toujours quelques dégâts à se faire pardonner; mais l'importance du dommage est presque négligeable en 1904.

Inutile de citer les autres commensaux habituels de la vigne ; ils ne sont pas assez malfaisants pour être redoutables.

II. — PARASITES VÉGÉTAUX

Du côté des parasites végétaux, nous n'avons pas de sérieux méfaits à enregistrer, bien que nos vigneron aient eu quelques alertes assez vives.

Le printemps, sans être très humide, a compté de nombreux jours de pluie ; et comme la température était assez clémente, les champignons de tout ordre se sont activement multipliés.

L'*oïdium*, l'*anthracnose*, le *mildiou* et le *pourridié* ont fait leur apparition dès les premiers jours de juin avec une allure presque menaçante. Leur évolution a été enrayée par l'ardeur du soleil de juillet, non toutefois sans infliger quelques meurtrissures aux ceps qu'ils avaient touchés.

Le *mildiou* n'a pas borné ses attaques aux organes foliacés. De bonne heure, celui qu'on nomme le *rot brun* a pénétré les grappes de nos raisins. Il y est encore, et si les circonstances lui redevenaient propices, il allongerait rapidement ses desséchantes ramifications.

Le mildiou de la feuille, demeuré latent pendant toute la période estivale, a récemment renouvelé ses agressions, sans réussir à les rendre bien dangereuses. Nous ne sommes pas entièrement à l'abri de ses coups ; toutefois, il ne peut guère nuire désormais qu'à la maturation du bois, et dans une mesure assez restreinte.

Par sa coloration, l'*anthracnose* jette facilement le trouble dans l'esprit des viticulteurs. On le prend pour le *black-rot*, qui, fort heureusement, n'a pas encore franchi les frontières de notre département. La méprise n'aurait

que des avantages si elle pouvait entraîner le vigneron à donner à la vigne, pendant l'hiver, les soins que réclame sa préservation.

A l'heure présente, nous n'avons plus guère à redouter que la *pourriture grise*. Elle aurait encore le temps de nous faire du mal si l'air atmosphérique reste longtemps saturé d'humidité comme il l'est en ce moment. Jusqu'ici, elle nous a épargnés.

III. — ENSEIGNEMENT

Le Conseil général a continué au présent exercice l'allocation de 1,000 fr. qu'il accorde, depuis quelques années, pour l'entretien des pépinières scolaires. Ces pépinières, actuellement au nombre de 65, peuvent contribuer efficacement à l'instruction des futurs vignerons; si elles sont bien dirigées.

Les cours de greffage, confiés depuis douze ans à M. le Délégué départemental, constituent également un rouage important de la régénération de notre vignoble. Le nombre des auditeurs auxquels ils s'adressent, toujours élevé, marque cependant une diminution progressive inévitable, résultant de la diffusion des connaissances relatives à la pratique du greffage. Comme corollaire obligé, le nombre des diplômes décernés a fléchi cette année :

COMMUNES.	ÉLÈVES	
	inscrits.	diplômés.
Chauvé.....	10	5
Chevrolière (La).....	62	18
Cordemais.....	36	5
Escoubiac.....	33	6

Frossay	83	10
Machecoul.....	16	4
Nantes (La Persagotière).....	21	4
Nozay (Grand-Jouan).....	50	10
Pellerin (Le).....	45	14
Pornic.....	17	2
Saint-Etienne-de-Montluc.....	14	6
Saint-Mars-de-Coutais.....	41	20
Saint-Père-en-Retz.....	51	5
Touvois	13	4
	<hr/>	<hr/>
Totaux.....	492	113
	<hr/>	<hr/>

Outre le diplôme, le greffeur le plus méritant de chaque cours a reçu une médaille donnée par M. le Ministre de l'Agriculture.

IV. — EXPÉRIENCES

Quelques essais ont été tentés, sous la direction de M. le Délégué départemental, à l'effet de vérifier la valeur insecticide du crud d'ammoniaque contre le phylloxéra. Ils n'ont pas donné de résultats décisifs et ce sont les seuls qui aient été portés à la connaissance du Comité d'études et de vigilance.

Embrassons maintenant, dans un coup d'œil d'ensemble, toute l'étendue de notre vignoble. Elle se décompose comme il suit, d'après les évaluations de M. le Délégué départemental :

Vignobles soumis à la submersion.....	Néant.
Vignes traitées par le sulfocarbonate de potassium.....	Néant.
Vignes traitées par le sulfure de carbone.	10 hectares.

Surface du vignoble en 1903.....	25.132 ^h 78
Vignes arrachées en 1904.....	1.205 »
	<hr/>
	23.927 78
Vignes plantées en 1904.....	2.125 »
	<hr/>
Surface totale du vignoble en 1904.....	26.052 ^h 78
	<hr/>
Se décomposant en :	
Vignes attaquées par le phylloxéra, mais résistant encore.....	7.237 ^h 78
Vignobles plantés en cépages américains.	18.815 »
	<hr/>
Total.....	26.052 ^h 78
	<hr/>

Il ressort de cet exposé que l'œuvre de la reconstitution marche sans arrêt vers son achèvement et qu'elle présente de sérieuses garanties d'avenir. Ajoutons que, malgré les accidents inévitables dus à ses adversaires irréductibles, la vigne est prospère cette année. Elle promet, presque partout, de remplir nos celliers. Cette espérance est la bien venue après les multiples épreuves si vaillamment supportées par nos vigneron.

Nantes, le 16 septembre 1904.



DISCOURS

PRONONCÉS

Dans la Séance du 16 Décembre 1904

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. A. VINCENT

Président de la Société Académique de la Loire-Inférieure

MESDAMES,

MESSIEURS,

Depuis quelques années déjà, on nous parle beaucoup, au théâtre, dans les revues et dans le monde, d'un fait social que l'on prétend nouveau.

Les femmes, dit-on, voudraient ravir à l'homme son antique prééminence. Elles marcheraient à l'assaut de ces institutions traditionnelles qui font de lui le maître, le chef de la famille ; elles voudraient « porter les culottes » comme disaient nos pères... On ne le dit plus. On a, pour cette situation que l'on croit neuve, inventé un mot nouveau : « *le féminisme* », et nos philosophes discutent à perte de vue sur ses avantages et sur ses dangers.

Question frivole, Mesdames ! L'expérience des siècles l'a déjà résolue, avant qu'il ne vint à l'esprit des psycho-

logues de la poser. Depuis la création du monde, n'est-ce pas toujours et partout la femme qui nous mène, et ne voit-on pas que le rôle modeste qu'elle s'est laissé assigner dans la vie sociale et politique n'est, de sa part, qu'une coquetterie plus trompeuse et plus séduisante que les autres ?

Messieurs, ne craignons donc pas la conquête du monde par les femmes ! Le mal, si c'est un mal, est déjà accompli !

Occupons-nous plutôt tous ensemble, hommes et femmes, d'une question plus vraiment nouvelle, d'une séduction qui, dans ce temps de sensibilité peut-être excessive, s'empare de nos cœurs et règne sur nos volontés : occupons-nous de ce pouvoir croissant que prend peu à peu l'enfant dans notre société, et si nous n'avons ni la volonté, ni la force de le combattre, tâchons du moins de le connaître.

L'enfant règne, c'est un fait, et tous, tant que nous sommes, nous subissons sa toute-puissance.

Ne me dites pas qu'ici, la question n'est pas neuve.

Certes, depuis que le monde existe, il y a eu des pères qui ont aimé leurs fils ; il y a eu des êtres exquis, tout cœur et tout entrailles, qui ont souffert avec joie, qui se sont sacrifiés avec reconnaissance, et qu'on a appelés les mères, les « mamans ».

Mais, comme dit l'autre, en tout il y a la « manière » et la « manière » d'aimer les enfants, qui s'était insensiblement modifiée au cours des âges, a subi, depuis un demi-siècle environ, une transformation radicale qu'il est bon de faire remarquer : ce ne sont plus seulement aujourd'hui les pères et les mères qui subissent la magique influence : tout le monde y est soumis. Et je ne dis pas que c'est un mal, mais c'est certainement un fait historique d'importance.

Vous ne me pardonneriez pas, si dans un discours grave, dans une étude qui prétend à poser des règles de sociologie, je ne vous faisais pas parcourir toutes les phases historiques de la question, en commençant, comme l'exigent les méthodes de nos savants modernes, par l'âge de la préhistoire.

Donc, dans les temps préhistoriques, on nous affirme que les enfants n'avaient ni père ni mère., du moins ils ne connaissaient ni leur père ni leur mère. Sitôt fini le temps d'allaitement, la mère se désintéressait de sa progéniture, qui passait tout de suite à la charge du clan. Telle la jeune hirondelle, née au printemps dernier, ignore, quand sa tribu fuit les brumes de l'automne, si ce sont les ailes de sa mère ou celles d'une autre compagne qui lui prêtent leur secours pour traverser les mers.

Prenons, nous aussi, notre vol à travers les siècles : arrivons au temps des patriarches. La Rome antique nous en offre le type précis ; c'est le temps où Brutus ordonne lui-même la mort de ses deux fils ; où Flaminius, nommé tribun, oublie les intérêts dont il a la charge devant un geste de son père, après avoir sù les défendre contre les fureurs du Sénat ; où Fabius hésite entre le respect auquel il a droit comme consul et la révérence qu'il doit comme fils. C'est que l'autorité paternelle est autre chose alors que celle des temps modernes.

Le père, despote orgueilleux, étend un pouvoir presque égal sur sa femme, sur ses enfants, sur ses esclaves et sur son patrimoine ; ce n'est pas dans les liens du sang, si forts pourtant et si doux, qu'il trouve le fondement de son autorité paternelle. Ses enfants lui appartiennent parce qu'ils sont nés d'une femme qui lui appartient. Il est leur propriétaire au même titre que de la vendange, fruit de ses vignes, que des agneaux, croit de ses trou-

peaux. Il peut les tuer pour une peccadille ; il a droit de les vendre pour un léger profit ; ils restent jusqu'à sa mort sous son absolue dépendance. Aussi, quand ils naissent, point d'effusion, point de faire part, ni de cérémonies de fête ; une seule formalité, aussi simple que tragique : la sage-femme présente l'enfant à son père : s'il le prend dans ses bras, c'est qu'il l'accepte pour fils ; si seulement il détourne la tête, l'esclave obéissante s'empresse de jeter à la rue le petit être palpitant et condamné.

Telle est la situation des enfants dans l'ancienne Rome.

Sautons quelques siècles encore et passons au moyen-âge : L'homme lui-même n'est qu'un grand enfant, violent, querelleur, naïf et vicieux. Sa vie s'écoule au grand air, à chevaucher sur les routes, à se battre avec ses voisins, à chasser dans les forêts. Près de ce père ignorant des civilisations qu'ont détruites les Barbares, ses ancêtres, l'enfant apprend surtout à développer sa force physique. Tout jeune encore, il sait l'équitation, l'escrime ; à 12 ans, il part, en qualité de page, à la cour du suzerain ; il lui faut « porter l'écu du seigneur, l'armer pour la bataille ou le tournoi, le déshabiller après le combat, entretenir ses armes, soigner ses chevaux, le servir à table et galoper pour ses commissions. Rude métier, mais tout le monde y passe, car c'est l'apprentissage de la chevalerie ». (1)

L'enfant du peuple, cependant, grandit aussi lui, mal nourri par sa famille, maltraité par les hommes d'armes, et cependant résigné ; il continue à tracer le sillon que, trop souvent, la guerre moissonnera. Parfois, au-dessus des hautes tours qui ceignent les collines, ses yeux

(1) Luchaire, hist. de Lavisse, II, 2 p. 17.

s'élèvent vers le ciel dans une exaltation de foi et d'espérance. Rappelez-vous cette croisade des enfants, plus désintéressée cent fois, plus enthousiaste que celle des hommes. A la voix d'Etienne, un berger de douze ans, près de trente mille enfants s'embarquent pour la Palestine. Les forbans qui les transportaient les vendirent comme esclaves au khalife, mais cette tentative avortée demeura comme un sublime exemple de foi et d'énergie dans la mémoire des hommes, et le peuple, qui s'entend à illustrer de belles légendes les faits que lui soumet l'histoire, raconta que des nuées de blancs papillons, réunis au bord de la Méditerranée, avaient, d'un vol léger et hardi, guidé dans son chemin l'armée des jeunes croisés.

Avançons toujours. Voici la Renaissance ; elle ouvre de nouveau à la curiosité des hommes le chemin oublié des études antiques. Elle remet en honneur l'instruction, et partout, des collèges et des écoles se fondent.

Mais les méthodes d'enseignement se ressentent de la brutalité du moyen-âge. Parents et maîtres, pour stimuler le zèle des enfants, n'ont d'autre argument que les coups.

Rois, princes, enfants du peuple, furent égaux devant la férule. D'ailleurs, une fois devenus grands, ils n'en conservaient pas trop mauvais souvenir.

Ecoutez ce qu'écrivit Henri IV, le 14 novembre 1607, à M^{me} de Montglat, gouvernante du Dauphin, du futur Louis XIII :

« Je me plains de vous, de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous aviez fouetté mon fils ; car je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre ou quelque chose de mal, sachant bien par moy-même qu'il n'y a rien au monde qui lui face plus de

profit que cela. Ce que je reconnais par expérience m'avoir profité, car étant de son aage, j'ai esté fort fouetté. C'est pourquoy je veulx que vous le faciés et que vous luy faciés entendre ».

Ces ordres étaient d'ailleurs, obéis en conscience, si l'on en croit le journal qu'Heroard, médecin du jeune Louis XIII, tient en ce style télégraphique :

« 9 octobre 1603 (Louis XIII a 25 mois!). — Eveillé à 8 heures. Il fait l'opiniâtre. Il est fouetté pour la première fois.

Le 22 décembre. — Le roi arrive à midi ; il le baise et accole ; le roi s'en va ; il crie ; colère : fouetté.

Le 4 mars 1604. — A onze heures, il veut diner ; le diner porté, il le fait ôter puis rapporter. Fâcheux, fouetté fort bien ; apaisé, il crie après le diner et dine ».

Ainsi ce traitement n'était pas l'appétit ; nos pères, en tous cas, lui trouvèrent du bon, car, à la fin du XVIII^e siècle, il subsistait encore. Ce sont les verges du magister qui ont préparé aux rigueurs des camps les vainqueurs de Valmy, de Marengo et d'Austerlitz. Le marquis de Coriolis, condisciple du colonel Muiron, tué à la bataille d'Arcole, nous le dit. . . . en vers :

Plus d'une fois pourtant, une verge pliante,
 Au pauvre agenouillé, de ses coups tout meurtri,
 Démontra son délit *a posteriori*
 J'en atteste ton ombre, ô victime d'Arcole,
 Muiron, plus paresseux que pas un de l'école :
 Oh ! Que de fois j'ai vu, sous le bouleau, rougi,
 Ce que tu ne montras jamais à l'ennemi !

Et ce n'est pas seulement sur l'enfant en bas âge que s'exerçait ainsi la rigueur des parents et des maîtres.

Mirabeau, le grand Mirabeau, déjà capitaine de dragons, déjà marié, passe en prison des mois et des années

sur les ordres de son père. C'est du fort de Joux, où il est enfermé, qu'à l'âge de 26 ans, il lui écrit cette lettre déchirante, aux accents de laquelle pas un père, pas un ennemi d'aujourd'hui ne se montrerait insensible :

« Cet état contre nature, auquel je suis asservi, ruine les forces de mon être ; des maux internes me font une guerre cruelle... En un mot, mon être moral et physique croule sous le poids de mes fers. Mais certes, je ne m'exposerai point à voir arriver à pas lents la stupidité, le désespoir et peut-être la démence ! Je ne puis soutenir un tel genre de vie, mon père, je ne le puis. Souffrez que je voie le soleil, que je respire plus au large, que j'envisage des humains ! ! »

Et Mirabeau père résista ! Il s'intitulait pourtant l'ami des hommes ! Mais il faut dire, pour expliquer son cas particulier, qu'il représentait dans sa pureté première le type du seigneur féodal, orgueilleux de sa race, intransigeant sur ses antiques usages, et qu'il ne pardonnait pas à son fils de se laisser entraîner au courant des idées du siècle.

Mirabeau se vengea des mauvais traitements que lui avait infligés la puissance paternelle de l'ancien régime, en la faisant déclarer suspecte par l'Assemblée nationale !

Mais le revirement fut de peu de durée : nos grands pères, eux-mêmes, ont connu le stimulant des coups de verges, et vos grands'mères, Mesdames, ont pu vous raconter l'histoire de telle de leurs amies d'enfance, qui, sortie du couvent à seize ans, entendit, en entrant au domicile de ses parents, son père lui déclarer sur un ton péremptoire : « Habillez-vous, ma fille, nous vous présenterons ce soir un jeune homme que nous avons décidé de vous faire épouser dans quinze jours ».

Ainsi, souvent alors, se faisaient les mariages. Ils n'étaient pas toujours malheureux.

Un article du Code, qu'aucune loi n'a abrogé, mais dont la jurisprudence tourne aujourd'hui le sens trop rigoureux, vous donnera l'idée de ce que le législateur pensait encore du droit de puissance paternelle au début du XIX^e siècle. C'est l'art. 376, qui permet au père de famille de faire emprisonner, pendant un mois, dans une prison de droit commun, son fils de moins de 16 ans, quand, de sa propre autorité, il juge avoir contre lui de graves sujets de mécontentement.

Mesdames, que ces mœurs sont loin, et n'avais-je pas raison de vous dire que depuis un demi-siècle une vraie révolution s'est accomplie ?

A quoi est-elle due ? Est-ce parce que nous sommes dans la vieillesse du monde, que nous avons ainsi, pour les enfants, la tendresse faible des aïeules ! Est-ce seulement parce que Victor Hugo nous les a chantés dans des vers immortels, que nous avons enfin compris leur charme, comme certains prétendent que nous comprenons la nature depuis que Jean-Jacques Rousseau nous l'a décrite :

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
 Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille
 Fait briller tous les yeux

Est-ce parce que nos mœurs s'adoucissent ? ou parce que l'esprit d'égalité tend à supprimer toutes les hiérarchies, même dans la famille ?

Toujours est-il que têtes brunes ou blondes, les enfants exercent aujourd'hui sur nous, mieux certainement qu'autrefois, le doux prestige de leur regard « innocent et joyeux ».

Regardez-les dans la famille. A peine sorti de ses

langes, Bébé, juché sur sa grande chaise, mange à la table des parents. Ses doigts curieux et querelleurs y chavirent librement les assiettes et les verres, et la conversation des personnes graves s'interrompt à son moindre balbutiement ; à cinq ans, il est le camarade et l'égal de son père ; à sept ans, il lui apprend l'expérience de la vie.

Suivez-les à l'école. Plus de verges, grands Dieux ! presque plus de punitions, mais des prix, des couronnes, et une telle excitation de l'amour-propre qu'on se demande si, jadis, dans l'intervalle des fessées, ils ne jouissaient pas d'un plus pacifique bonheur qu'au milieu des concours et des examens incessants d'aujourd'hui.

Voyez-les passer le jeudi dans la rue : garçonnets en chapeau melon, en culotte longue, un haut faux-col blanc enserrant le cou grêle, et souvent un stick à la main ; — fillettes aux yeux brillants dans l'ombre d'une capote empanachée d'où fuient de folles cascades de cheveux. Tous et toutes ont la démarche hardie, le geste sûr, la voix de commandement. Ils reçoivent sans surprise, comme un hommage qui leur est dû, les coups d'œil approbateurs qui les saluent au passage.

Visitez, en cette fin de décembre, les riches magasins de jeux où s'entassent les acheteurs : Qu'elle est loin la poupée de son qui recevait jadis les caresses de nos mères ! ce ne sont que téléphones, phonographes, imprimeries, bateaux électriques, et non plus seulement le vieux chemin de fer mécanique de notre enfance, mais de « vrais » railways avec des rails « en fer », et des gares, et des tunnels, et de vraies collines, et de vraies vallées. Ne croirait-on pas, à voir ces jouets savants, que si, depuis des siècles, des hommes ont arraché ses secrets à la nature, si Newton a découvert l'attraction, si Guten-

berg a vécu, si Franklin, Galvani, si Watt ont pensé, si Edison est devenu aveugle, si le bon Dieu, lui-même, a fait le monde, toute cette création, ces travaux, ces efforts, ces souffrances du génie n'ont eu qu'un but unique : amuser des petits enfants.

Est-ce là tout ?

Entrez dans une de nos nombreuses expositions de peinture : sous le pinceau lumineux de Besnard, sur la toile sombre et triste de Carrière, entre les traits précis de Carolus Duran, l'Enfant apparaît, non plus, comme autrefois dans un groupe ou sur les genoux de sa mère, mais seul, maître et roi, dans un portrait fait pour lui.

Et lisez les romans modernes ; des pessimistes vous diront que le seul moyen de réussir en littérature, c'est de parler de l'adultère ! Erreur profonde ! Le seul moyen d'être lu, c'est de s'occuper des enfants.

Qui ne connaît, par exemple, l'histoire exquise de Trott et de sa petite sœur Lucette ? Monsieur Bourget, lui-même, a-t-il jamais montré un art plus délicat, une plus fine analyse que nous n'en découvrons dans cette psychologie d'une jeune personne *née depuis quinze jours*.

« En ce moment, M^{lle} Lucette est couchée dans son Moïse, entre sa nounou qui coud sur une chaise et sa maman qui brode, étendue sur sa chaise longue. Elle vient de s'éveiller d'un bon petit sommeil. Elle a les yeux au plafond. Elle tortille ses mains, s'empoigne successivement un doigt et puis un autre, have avec générosité et pousse des cris de petit cochon d'Inde en belle humeur ».

Voulez-vous connaître ses impressions ?

D'abord, sur la lumière, — la lumière, toute la beauté des choses, à quinze jours !!

« Il y a de la lumière ; ça vient, ça luit, ça caresse ; c'est très amusant. Comme elle vient la lumière : Il faut la manger. La lumière,

c'est joli !! Le noir, c'est laid !! De ce côté, c'est la lumière, c'est très joli, c'est très gai : Il faut la manger. De ce côté, c'est le noir, le noir, c'est laid. . . .

Puis, sur la colique, — la colique, toute la douleur humaine !

» Aïe, aïe. Voilà quelque chose qui vient ; ça vient par l'intérieur . . . Ça vient par dedans . . . Ça vient . . . Il y a là-dedans quelque chose qui ne va pas . . . Positivement, ça gêne, ça gêne. Ça fait mal, il faut que ça sorte . . . Il le faut . . . C'est très difficile, ça fait très mal, ça fait mal là, en bas, il faut que ça sorte, oui, il le faut . . . Colique ! Colique ! Allons donc ! Ça y est, Ouf ! — Nounou, nounou, venez vite. Oh ! la petite sale ! Dépêchez-vous de la changer !

Enfin, sur la tétée, — la tétée, tous les désirs et tout le bonheur du monde !

» C'est creux, il faudrait remplir, c'est creux ; ça vous tire en dedans : Il faut remplir, remplir. (La nounou s'approche) . . . Mais donne, donne donc, dépêche-toi, hé ! la grosse machine à têter. Mais oui ! C'est ça ! Dépêche-toi . . . Mais dépêche-toi donc, ou je me fâche encore ; ça ne va pas assez vite, pas assez . . . Ah, maintenant, c'est bon, c'est tout ce qu'il faut, c'est excellent, c'est le meilleur de tout, c'est tout . . . C'est bon, c'est sûr, ça remplit, ça fait du bien, la vie est succulente . . . Cher têter, qu'il est gentil. C'est meilleur que tout. Tout est bien vague, têter, il n'y a que ça ; et puis dodo. Têter, dodo, c'est la même chose : Têter . . . dodo . . . dodo ».

En voulez-vous de plus âgés ?

Voici M. Trott, lui-même, bien amusant dans sa déception, quand il voit pour la première fois sa petite sœur qui vient de naître :

« Il se dirige vers un grand berceau rose. Nounou en écarte les rideaux. Trott se penche, et il aperçoit . . .

» Il aperçoit une espèce de pomme cuite toute rouge, toute ratainée, avec ça et là, des excroissances et des trous. Ça a vraiment l'air d'une figure toute petite sur laquelle on se serait assis et qui aurait très chaud. Il y a aussi de microscopiques petites mains de vieille, toutes rouges, toutes ridées. Ça a un aspect vieux, misérable, racorni . . . Trott est consterné !

— Choli pépé, dit la nourrice.

Trott lève la tête avec hésitation, puis il reporte ses yeux sur le bébé qui dort toujours. . . C'est ça, la petite sœur !

— Eh bien ! Monsieur Trott, qu'est-ce que vous pensez de votre petite sœur ?

— Est-ce que vous ne croyez pas, Jane, qu'en la renvoyant tout de suite, le Bon Dieu voudrait la changer pour une autre moins laide ? »

Et voici les enfants de M. Jules Renard plus au courant des réalités, de la lutte pour la vie, et des ruses qu'elle exige :

« Pierre. — Tu vois ce joujou ?

Berthe tend les mains. — Oui.

Pierre. — Je te le donne, il est à toi.

Berthe prend le joujou. — Merci.

Pierre reprend le joujou. -- Redonne-le moi que je te montre comment je te le donne. Tiens, regarde, je te le donne pour de vrai. Ce n'est plus *mon* joujou. C'est *ton* joujou. Je ne te le prête pas, tu comprends, je te le *donne*, je te le *donne*.

Berthe. — Oui.

Pierre. — D'ailleurs, écoute : Tu n'en a pas besoin, et je te donnerai, un autre matin, quelque chose de bien plus beau ! »

Et Pierre garde le joujou.

Vous redirai-je les mots de Bob et de Miquette ? Gyp, dès ses premiers romans, a excellé dans la peinture de ces types d'enfants de Paris, avertis, sceptiques et gouailleurs.

Mais voici d'autres écrivains dont les ouvrages antérieurs ne pouvaient guère nous faire prévoir de leur part un pareil objet d'études.

Voici MM. Paul et Victor Marguerite, amoureuxment occupés à dessiner les silhouettes exquises de Poum et de Zette, de cette même plume qui écrivit naguère le terrible drame de 1870, et qui, plus récemment, s'usait contre les grilles encore solides du mariage.

Voici M. Hugues Le Roux nous montrant dans *Le Fils*

à *Papa* la punition de ces gens égoïstes qui n'élèvent leurs enfants que pour eux.

Voici M. Maurice Barrès appliquant à l'éducation sa belle comparaison de l'homme et de l'arbre, qui tirent tous deux du sol natal leur force et leur beauté. Dans ses *Amitiés françaises*, il promène son fils à travers nos provinces, pour développer dans sa jeune âme les qualités, les vertus, le caractère d'un vrai Français.

Et voici de graves statisticiens qui, dans de graves revues, interrogent les enfants par voie plébiscitaire sur les impressions que leur causent la danse, la musique, la poésie, la sculpture et l'architecture même !

Avec les « Remplaçantes », de M. Brieux, nous ne quittons pas le domaine de la littérature — c'est déjà presque une ironie de le déclarer — mais nous entrons un peu sur le terrain... comment dire ? médico-social.

M. Brieux nous y développe cette vérité que les mères doivent, elles-mêmes, nourrir leurs enfants, et ne pas les confier aux nourrices, aux « remplaçantes ».

Jean-Jacques l'avait dit avant lui, avec plus de succès peut-être, et, de longs siècles avant Jean-Jacques, le vieux Bouchet proclamait :

« Mère doit par nature
Et selon Dieu, à son fruit nourriture
Dieu ne lui a lait et tétins donnés
Pour ses plaisirs fols et désordonnés
Mais pour nourrir son fruit de la mamelle ».

Certes, ils ont raison tous trois.

Mais quand la mère, affaiblie par les privations, fatiguée par le travail de l'usine, n'offre à son enfant qu'une mamelle tarie ? Ne craignez rien alors. Voici l'hygiène sociale qui, pleine de jeunesse et d'ardeur, s'apprête à

répandre partout ses crèches, ses consultations de nourrissons, ses Gouttes de lait et ses institutions de prévoyance.

Et le législateur lui-même, si lourd à remuer pourtant, suit le mouvement général. Depuis trente ans, on a peine à compter les lois qui ont pour objet l'enfant : en 1874, loi Roussel sur les nourrices ; depuis 1880, lois nombreuses sur l'instruction, lois sur le travail des enfants dans les usines ; hier, loi nouvelle sur la déchéance de la puissance paternelle.

Vous vous étonneriez, Messieurs, si devant ce pouvoir nouveau qui monte à l'horizon, la politique, l'habile et sournoise politique ne tendait pas déjà ses rets ? C'est fait depuis longtemps. Tous les partis se disputent l'enfance, et nous voyons même éclore aujourd'hui une théorie nouvelle qui, dans l'intérêt de l'Etat, voudrait, dit-elle, supprimer de l'éducation l'influence paternelle.

Est-elle si nouvelle que cela, cette théorie, et, sous son faux nom de progrès, ne reconnaissez-vous pas en elle un retour au clan préhistorique dont je vous parlais tout à l'heure ?

Quoi qu'il en soit, vous le voyez, Mesdames, ma preuve est faite, comme on dit au Palais ; il est bien vrai qu'aujourd'hui non seulement les pères et les mères, mais tout le monde : industriels, artistes, littérateurs, savants, législateurs, hommes politiques, s'intéressent aux enfants et se passionnent pour eux.

Faut-il le regretter ? Faut-il résister contre cet entraînement ?

Comment le pourriez-vous, Mesdames ? Comment tous le pourrions-nous ?

Aimons-donc les enfants ; ils sont, après tout, le meilleur de nous-mêmes. C'est la pensée de leur avenir

qui stimule notre énergie ; ce sont leurs caresses qui nous récompensent de nos efforts ou qui nous consolent de nos peines.

Aimons-les, mais aimons-les bien ; je veux dire aimons-les sans égoïsme, aimons-les pour eux et non pour nous.

Préparons-les doucement, mais fermement — on peut être ferme sans donner des coups — à devenir bientôt des hommes et des femmes.

Aimons-les, mais ne les gâtons pas. Parmi les hommes dont les passions, les divorces, les suicides même, excitent aujourd'hui notre étonnement, combien ne furent peut-être que des enfants gâtés ?

Enfin, n'aimons pas que nos propres enfants. Près de ceux dont la toilette brillante retient parfois nos regards dans la rue, il en passe d'autres, aussi doux, aussi innocents, aussi délicieux, sous leur vêtement de misère.

Tout-à-l'heure, en effet, en vous parlant de l'évolution soudaine accomplie depuis peu dans l'éducation de l'enfance, je ne pensais pas à ces milliers de petits malheureux pour qui le moyen-âge dure encore.

Travaillons, pour eux aussi, à le faire disparaître. Il serait doux de croire que les enfants, de leur main ingénue et souveraine, pussent répandre dans le cœur des hommes un peu plus de justice, de charité, de solidarité humaine.



RAPPORT

SUR

la Vie et les Travaux

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

de Nantes et de la Loire-Inférieure

pendant l'année 1904

PAR

LE B^{on} GAËTAN DE WISMES

Ancien Secrétaire Général

MESDAMES, MESSIEURS,

Par suite de circonstances imprévues le Secrétaire Général en titre n'a pu se charger du rapport traditionnel sur la Vie et les Travaux de la Société Académique. Au nom du Comité Central, notre aimable Président et notre habile Secrétaire Perpétuel sont venus me prier de tenir sa place. Cette requête, je le confesse, fut loin de m'enthousiasmer : mille affaires pressantes, des études en chantier ou promises ici et là me forçaient à envisager cette besogne surérogatoire comme une corvée pesante. Et ce qui aggravait cette répulsion, c'était la perspective

de m'exhiber deux fois de suite dans un rôle ingrat. Je me débattis : je fus vaincu par les arguments irrésistibles des ambassadeurs de notre chère Compagnie.

Ne vous en prenez donc qu'à eux seuls de cette fâcheuse réapparition et souffrez que je fasse appel, comme l'an dernier, à votre patience et à votre attention soutenue pour l'audition de cette apologie plus propre que jamais à établir que la Société Académique, riche de gloire et pauvre d'écus, est un des plus étincelants fleurons du diadème intellectuel de Nantes et que sa disparition serait pour la cité une honte ineffaçable.

*
* *

La séance solennelle, couronnement ordinaire des réunions de travail, a eu lieu dans la salle Turcaud, le lundi 14 décembre 1903. A nos invitations les amis des arts et des lettres avaient répondu avec empressement et l'on remarqua sur l'estrade M. Sarradin, Maire de Nantes, M. Robiou du Pont, chef du Service de la Marine, M. Bourdonnay, Président du Tribunal Civil, M. Ménier, Directeur de l'Ecole des Sciences, M. Livet, etc.

Un discours au style impeccable, enchainement serré de pensées encourageantes soutenues par des citations judicieuses et par de solides raisonnements, ouvrit la soirée de très heureuse manière. Cette haute leçon de philosophie pratique, due à M. Picart, Président sortant, ne porte pas de titre ; elle a pour thème : l'action. Avec un réel plaisir j'en retracerai les parties maîtresses, car elle mérite sans conteste qu'on lui applique le dicton fameux : *bis repetita placent*.

La Société Académique de Nantes, dit l'orateur, pourrait mettre au concours cette question : L'action intense est-elle une cause de bonheur et de prospérité pour les

B

nations et pour les individus ? Et doit-on orienter l'éducation dans ce sens ? A coup sûr, agir est bon ; mais agir comment ? agir où ? et, d'ailleurs, qu'est-ce que agir ? L'action est-elle le *mouvement*, représenté à son maximum de développement par la course vertigineuse du transatlantique, de l'automobile et du train-éclair ? Est-ce la *domination* par la richesse, thèse favorite des Américains ? Est-ce l'*agitation*, apanage de certains snobs qui se figurent mener une existence remplie parce qu'ils volent sans repos ni trêve d'un enterrement à une visite, d'un mariage à un spectacle ?

« Ce n'est point là, dit M. Picart, la véritable action. C'est celle que l'on peut considérer comme la résultante d'une volonté ferme, réfléchie, qui marche posément, fermement, vers un but bien déterminé. Le meilleur système d'éducation sera toujours celui qui pourra atteindre ce résultat : la culture rationnelle de la volonté. . . . Aujourd'hui une poussée irrésistible entraîne le monde vers des idées nouvelles. . . . Il faut préparer le jeune homme à la vie active, à la lutte quotidienne. »

Plein d'une ardeur intrépide, l'orateur pourfend la théorie désolante du pessimisme et prêche à la jeunesse l'espoir réconfortant.

« Il faut qu'ils sachent bien, ceux qui vont nous succéder dans cette arène, que la vie, en somme, est bonne, vaut la peine d'être vécue et récompense ceux qui veulent. . . . La lutte pour l'existence, ce n'est que la lutte pour le bonheur. . . . Ce n'est pas seulement d'un cœur viril, mais c'est encore avec gaieté, que les jeunes doivent aborder la vie. . . . Avec la volonté, avec la gaieté je crois donc qu'on a de grandes chances de réussir dans la lutte. »

Avocat de l'action véritable, c'est à dire de l'action intelligente, M. Picart décoche un trait mordant aux Américains : ils soutiennent à cor et à cris que les années d'école sont des années perdues ; mais deviennent-ils multi-millionnaires, ils se hâtent de créer et de doter princièrement écoles et universités ; en dépit de leurs paroles ronflantes, ils ont conscience de la nécessité de l'idéal.

L'âme, comme le corps, a des exigences impérieuses. Or, la plupart des citoyens, rivés au gagne-pain dominant, n'ont pas le loisir de penser. Il faut donc qu'une élite pense pour la masse. La littérature, les sciences, les arts sont des organes vitaux pour une nation civilisée.

L'orateur ne craint pas de tracer, sans exagération, un tableau flatteur des Académies de province, trop souvent dédaignées et incomprises : elles offrent des joies délicates aux hommes désintéressés qui les composent, et leurs publications constituent des sources précieuses de renseignements sûrs pour l'histoire générale du pays.

« On reconnaît une nation civilisée, dit M. Picart, au
 » nombre d'hommes qui s'y consacrent au culte de la
 » science, des arts, de la poésie, de l'éloquence. Il est
 » bon que, dans chaque ville, se rencontre un cercle où
 » se conserve le culte de l'esprit. . . . C'est dans ce milieu
 » que l'on rencontre ces hommes qu'on appelle quelque-
 » fois des originaux. . . . Ils collectionnent les antiquités,
 » les plantes ou les minéraux, les livres ou les tableaux.
 » Ils connaissent à fond les histoires locales et lisent les
 » vieux bouquins. . . . Ce sont ces hommes modestes qui
 » conservent l'autonomie intellectuelle de la province,
 » et qui en défendent l'absorption par le grand dévorant
 » qui est Paris. »

Après ce juste panégyrique, l'orateur donne une conclusion éloquente et nette à son beau discours.

L'action est nécessaire à la vie, à la gaieté, à la santé; mais elle n'est point une panacée universelle. L'énergie physique n'est rien sans l'énergie intellectuelle. Le philosophe, le savant, l'artiste sont des actifs plus puissants que tant d'hommes, dits d'action, qui en réalité tournent en rond comme l'écureuil. L'action doit sortir de l'idée, elle doit être la pensée mise en pratique.

M. Picart fait ses adieux à l'assistance charmée et lui souhaite Gaieté et Santé, c'est à dire bonheur.

Au discours présidentiel succéda le compte-rendu de la Vie et des Travaux de la Société Académique au cours de l'année 1903.

Enfin, le docteur Chevallier, remplaçant à l'improviste le Secrétaire-Adjoint, ravit l'auditoire par son rapport sur le Concours des prix. Une seule chose y fut oubliée : la récompense due à ces pages élégantes, où fourmillaient les appréciations justes et les badinages caustiques. A défaut de médaille, notre collègue, qui avait accompli en trois jours une tâche pour laquelle un délai de trois semaines ne semble pas excessif, fut rétribué de sa complaisance par des bravos significatifs.

Fidèle à sa très ancienne coutume, la Société Académique offrit à ses invités un agréable concert. Mesdames Walter-Villa et Sterda, Messieurs Gérard et Villa détaillèrent à merveille des romances caressantes et de superbes fragments d'opéras. Un *Andante* de Goltermann fut rendu en perfection par M. Fein, sur le violoncelle, et M. Hermann, le brillant violoniste, donna avec éclat le *Rondo capricioso* de Saint-Saëns.

Le 18 décembre, les élections annuelles amenèrent au fauteuil présidentiel, M. Alexandre Vincent, à

la Vice-Présidence, M. le Dr Saquet, au Secrétariat Général, M. Ferronnière et au poste de Secrétaire-Adjoint, M. Baranger. Inutile d'ajouter que M. Delteil, Trésorier, MM. Viard et Fink, Bibliothécaires, et M. Mailcailloz, Secrétaire Perpétuel, furent maintenus dans leurs fonctions.

L'an nouveau commençait sous les plus favorables auspices. Il s'écoula au mieux et il allait finir de même, quand, soudain, un nuage sombre barra l'horizon lumineux. Il y a quelques semaines, une congestion frappa M. Delteil ; ce fut un coup douloureux, car notre ministre des finances ne connaît que des amis, tant son accueil est cordial et sa bonne humeur constante. Un aimable sociétaire accepta, pendant l'intérim, d'assumer la charge importante de trésorier. Je dis intérim, et j'espère que l'avenir ne me démentira pas. Ce matin, je me suis présenté chez M. Delteil et j'ai appris, avec une grande joie, que notre vénéré collègue allait beaucoup mieux. Que la Providence nous rende bientôt et nous conserve longtemps cet économe hors pair qui dirige avec autant de zèle que d'adresse le trop modeste budget de la Société Académique et s'entend comme pas un à dorer la pilule lorsque notre folle générosité le contraint à serrer les cordons de la bourse !

L'année dernière, j'avais la pénible mission d'adresser un adieu suprême à six collègues trop tôt disparus. Aujourd'hui, grâce au Ciel, deux seulement de nos sociétaires réclament ce devoir amical.

Nous devons pleurer d'abord M. le docteur Septime Bossis, fils d'un magistrat distingué qui fut conseiller à la Cour de Rennes. Après avoir obtenu son diplôme à Paris, M. Bossis exerça dans notre ville. Il sut y conquérir une popularité de bon aloi qui lui valut l'honneur d'être

élu conseiller municipal de Nantes. Réjouissons-nous que ce nom de Bossis, si avantageusement connu, figure encore sur la liste de nos membres.

A M. Eugène Louis, correspondant de la Société Académique, une nécrologie documentée et sympathique a été consacrée par M. Julien Merland. A l'aide de ces pages touchantes, je suis en mesure de retracer la physionomie de notre regretté et très distingué collègue.

Né en 1833, M. Eugène Louis fit ses études au Lycée de la Roche-sur-Yon où, à peine bachelier, il occupa les modestes fonctions de maître d'étude. Il les exerça, par la suite, à Bourges et à Châteauroux, puis fut rappelé à son cher collège pour y diriger une classe. Licencié ès-lettres en 1861, il fut nommé, trois ans plus tard, professeur de Quatrième. C'est dans ce poste que l'heure de la retraite sonna pour lui en 1895 : on lui décerna le titre de professeur honoraire. Directeur des cours secondaires de jeunes filles, à la création desquels il avait énergiquement contribué ; trésorier de l'Orphelinat du Lycée, œuvre charitable due à l'intelligente initiative de M. l'abbé Leloup, le vénérable et dévoué aumônier, M. Eugène Louis, dont l'âme appartenait, sans réserve, à son collègue chéri, fut longtemps le Secrétaire-Trésorier et devint le Président remarquable de la « Société des anciens élèves du Lycée de la Roche-sur-Yon ». Non content de cette pléiade d'occupations, notre collègue joua un grand rôle dans le chef-lieu de la Vendée. Il fut longtemps conseiller municipal et adjoint au maire de la Roche-sur-Yon, et les destinées de la Bibliothèque Publique furent remises entre ses mains expertes. Enfin, ce travailleur inlassable était, depuis 1889, Secrétaire Général de la « Société d'Emulation de la Vendée » et il

n'est guère d'années où sa plume n'ait enrichi les Annales de cette Compagnie. La rosette d'Officier de l'Instruction publique avait confirmé, aux yeux de la foule, les mérites de ce Vendéen pur-sang qui s'est éteint, en 1904, en sa ville aimée de la Roche-sur-Yon. Saluons une dernière fois M. Eugène Louis qui, nommé, le 6 février 1878, Membre Correspondant de notre Association, s'empessa de lui adresser deux poésies charmantes, qu'elle fut heureuse d'insérer dans ses *Annales*.

Si l'on en croit certain philosophe, il serait à nos chagrins d'heureuses compensations. Ce système attrayant, dont Alfred Capus se montre le joyeux disciple, est-il bien démontré ? J'en doute. Mais l'histoire de la Société Académique, au cours de l'année 1904, servirait à le corroborer.

Sept nouveaux collègues, dont quatre résidents, sont venus grossir nos rangs et nous avons applaudi aux distinctions officielles accordées à deux de nos anciens Présidents. M. Francis Merlant, Adjoint à M. le Maire de Nantes, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique ; le ruban d'Officier d'Académie a été octroyé, avec justice, à M. Julien Tyrion, le poète charmeur, dont le silence trop prolongé provoque des regrets unanimes.

*
* *

J'aborde maintenant la seconde partie de mon rapport : l'exposé des travaux de l'année.

M. Ferronnière, quoique débordé par ses multiples devoirs professionnels, a bien voulu parcourir le nouvel ouvrage adressé par M. le docteur Mignen : *Chartes de fondation de l'hospice de Montaigu* et rédiger cette courte appréciation : « Le nouveau mémoire de M. le

docteur Mignen est une sorte d'introduction à la partie de son travail d'ensemble sur Montaigu (Vendée), qu'il consacrera à l'histoire de l'hospice de cette ville. Il y reproduit un certain nombre de pièces dont plusieurs jettent un jour intéressant et nouveau sur la généalogie, au XI^e siècle, des seigneurs suzerains de Montaigu, fondateurs de cet établissement charitable. »

Le souffle qui ne cesse d'inspirer l'âme tendre de M^{lle} Eva Jouan nous a valu une gerbe de poésies consacrées à l'enfance. Ces choses-là ne s'analysent pas ; on les lit et on les aime. En voici deux prises au hasard :

Devant l'âtre

Dans l'âtre il a posé son sabot, le cher ange,
Son petit sabot blond comme ses fins cheveux,
Et qui garde au talon un peu de notre fange.
Hélas ! l'enfant n'a pas l'aile de la mésange.
Il dort, en attendant le comble de ses vœux.

Il dort, insouciant, dans ses rideaux de soie ;
Il fut sage ; il sait bien que le doux *Enfant-Dieu*
Mettra dans son sabot les présents qu'Il envoie
A ses petits élus, afin qu'ils aient la joie
D'en donner une part aux sans feu ni sans lieu.

Tant qu'il viendra joyeux près de la cheminée,
Je pourrai le guider doucement par la main ;
Un jour, fatalement, elle luira l'année
Où la sainte croyance, hélas ! sera fanée.
De la vie il prendra le sinueux chemin.

O Jésus de Noël ! sur cette tête chère
Veillez, Vous qu'il désire en cette nuit d'amour !
Faites que, s'il doit vivre un long temps sur la terre,
Il reste aimant et bon, que le devoir austère
Soit son guide sacré jusqu'au céleste jour.

Petite Chaise. Grand Fauteuil

Oh ! la petite chaise auprès du grand fauteuil,
 Sous le rayon doré se jouant sur le seuil
 De la maison au toit rustique !
 Ils montraient deux douceurs : un vieillard, un enfant,
 Un arbre qui se penche, un beau lys triomphant,
 Une aube blanche, un soir mystique.

Et, les doigts enlacés, se reposant tous deux,
 Le vieillard de ses ans et l'enfant de ses jeux,
 Dans une douce quiétude,
 Causant des nids, des fleurs, des grillons, des oiseaux,
 Tous ces petits amis de la terre et des eaux,
 Dont les intéressait l'étude.

Penchant sa tête blonde avec un air câlin
 Vers le vieux front pensif aux longs cheveux de lin,
 Bébé demandait une histoire.
 Et l'aïeul aussitôt se rappelait des faits
 Qui, leur laissant le cœur et l'esprit satisfaits,
 Ornaient cette jeune mémoire.

La vieillesse et l'enfance ! O ce charme infini
 De bonté, de faiblesse ! Un logis est béni
 Quand ils y mêlent leurs sourires.
 C'est le bon conseiller guidant le jeune cœur
 Vers le bien, vers le vrai loin du monde moqueur,
 De ses vains bruits, de ses délires.

Remontons au déluge, ou plutôt à l'ère qui suivit ce châtimeut épouvantable. Dociles au précepte formel du Seigneur, les descendants de Noë s'étaient multipliés à foison et cette surabondance rendait inéluctable leur dispersion aux quatre coins du globe. Que se passa-t-il alors ? *La Genèse* (Chap. XI, vers. 1-9) va nous l'apprendre.

« Or, il n'y avait qu'une langue et une même manière

» de parler. (Les enfants de Noë), comme ils partaient
 » du côté de l'Orient, trouvèrent une campagne dans le
 » pays de Sennaar, et ils y habitèrent. . . . Et ils s'entre-
 » dirent : Venez, faisons-nous une ville et une tour qui
 » soit élevée jusqu'au ciel : rendons notre nom célèbre,
 » avant que nous nous dispersions par toute la terre. Or le
 » Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que les
 » enfants d'Adam bâtissaient. Et il dit : Ils ne sont tous
 » maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même lan-
 » gage ; et, ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne
 » quitteront point leur dessein qu'ils ne l'aient entière-
 » ment achevé. Venez donc, descendons en ce lieu, et
 » confondons-y tellement leur langage qu'ils ne s'enten-
 » dent plus les uns les autres. C'est en cette manière que
 » le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays
 » du monde, et qu'ils cessèrent de bâtir cette ville. C'est
 » aussi pour cette raison que cette ville fut appelée Ba-
 » bel, parce que c'est là que fut confondu le langage de
 » toute la terre, et le Seigneur les dispersa ensuite dans
 » toutes les régions. »

Depuis près de cinq mille ans le fol orgueil de nos ancêtres a été maudit par Jéhovah irrité ; depuis ce jour lointain les races ont cessé de se comprendre et la variété des idiomes s'est accentuée avec le temps.

A diverses reprises, surtout au cours des derniers siècles, des hommes, d'ailleurs intelligents, ont rêvé d'abolir l'ordonnance céleste et de rendre au genre humain l'unité de langage. Poussée par les inventions modernes qui suppriment les distances et centuplent les pénétrations internationales, cette idée a reçu une impulsion vigoureuse, et nous vivons à une époque où se voit une étonnante surproduction dans les essais d'idiomes mondiaux.

Celui qui tient la corde reçut au baptême un nom

séducteur : *esperanto*. Adepte convaincu, apôtre intrépide du langage à la mode, M. le docteur Saquet a prôné avec talent et brio au sein de la Société Académique les charmes de la nouvelle idole.

Puisse le pâle résumé de cette brillante dissertation accroître le groupe nantais esperantiste d'une multitude d'adhérents !

Langue internationale, explique d'abord notre collègue, ne veut point dire langue universelle et destinée à supplanter les autres, mais langue auxiliaire et neutre. Son étude est de la plus haute importance pour les savants, les commerçants, les touristes.

Les langues nationales sont à rejeter pour cet emploi à cause de leurs difficultés. Le latin, qui avait séduit de bons esprits, a dû être abandonné. Une langue artificielle s'impose. Dans cet ordre d'idées les tentatives ont été nombreuses ; trois seulement sont passées par le creuset de l'expérience, et sur ces trois une seule a triomphé.

Le *volapük*, dû au pasteur allemand Schleyer, a disparu comme un météore après un engouement incroyable ; sa grammaire était très simple, mais son vocabulaire défectueux.

La *langue bleue*, créée par le Polonais Léon Bollack, a pour défaut capital de ne pouvoir servir qu'aux relations commerciales.

Reste l'invention du docteur Zamenhof, de Varsovie, l'*esperanto*, qui depuis de longues années a fait ses preuves et dont les avantages sont multiples.

Cette langue sonore tient le milieu pour l'oreille entre l'espagnol et l'italien. Sa souplesse est telle qu'on peut lui demander tour à tour des correspondances commerciales, les études scientifiques, des traductions superbes

de Shakespeare, d'Homère, de la Bible. Elle est claire et supprime les amphibologies. Elle est extraordinairement facile : sa grammaire tient en 16 règles courtes et sans exceptions ; son dictionnaire se compose d'un millier de racines qu'on peut accoler ou auxquelles on peut joindre une trentaine d'affixes ; sa construction est d'une simplicité et d'une élasticité qui dépassent l'imagination. Enfin sa prononciation, rigoureusement semblable pour tous est d'une aisance étonnante et l'orthographe est purement phonétique. La grammaire peut s'apprendre en quelques quarts d'heure et le vocabulaire en quelques semaines.

L'esperanto n'est pas une tentative, c'est un progrès réalisé à l'heure actuelle : plus de deux cents ouvrages, une myriade de revues et d'articles écrits dans cette langue démontrent sa vitalité. Deux obstacles se sont dressés contre un développement plus grand : l'inertie naturelle et l'échec du volapük, mais avec le temps la langue internationale se répandra partout.

« Quant à la disparition des langues naturelles, dit M. le docteur Saquet, si elle n'est pas à craindre d'ici longtemps, elle n'est pas non plus à désirer ».

C'est fort bien dit. Mais que mon distingué collègue me pardonne de protester contre la phrase ci-dessous :

« La langue de Zamenhof peut encore prêter son appui aux divers dialectes breton, basque et autres, en train de s'éteindre, et leur permettre de s'introduire au-delà de leurs frontières naturelles, condition particulièrement favorable à leur maintien ».

Le breton — qui n'est pas un dialecte, mais une langue, extrêmement ancienne, très complète, remplie de beautés et subdivisée en plusieurs dialectes, — le breton, loin de s'éteindre, est aussi parlé que jadis : il

suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les grandes revues de notre province, où les œuvres en langue nationale se multiplient à cœur joie, et de suivre les travaux des principales sociétés, telles que l' « Association Bretonne » et l' « Union Régionaliste Bretonne », cette vaillante fédération qui, née d'hier, a tenu son septième congrès à Gourin en septembre 1904. Ce mouvement populaire et ces œuvres aimées démontrent avec la dernière évidence que nos compatriotes, fidèles, en dépit des violences et des sarcasmes, à leur Foi profonde et à leurs coutumes millénaires, entendent aussi conserver, même loin de la Petite Patrie, l'usage de la langue des ancêtres.

Les Bretons ne sont pas des séparatistes. Quand la France sonne le tocsin, ils accourent au premier rang. Mais ils veulent, — qui donc oserait les en blâmer ? — ils veulent rester Bretons !

Outre son étude personnelle, M. le docteur Saquet a pris la peine de traduire pour notre édification les résultats obtenus par une Commission d'enquête nommée par le groupe espérantiste de Lyon, dans le but de connaître à l'heure actuelle la situation de la nouvelle langue internationale.

Les progrès très sensibles de l'esperanto en France sont d'abord constatés par la Commission Lyonnaise. Puis, des 600 réponses — dont beaucoup de lettres, et de longues lettres, — qui lui sont parvenues, elle tire les conclusions suivantes :

1^o L'esperanto est parlé aujourd'hui dans les cinq parties du monde.

2^o Les nouveaux adeptes de l'invention de Zamenhof sont généralement isolés et recueillent plus de moqueries que d'éloges. Cela n'empêche pas ces pionniers de l'ave-

nir de lutter pour la propagation de leur idée ; parfois ils réussissent et parviennent à fonder un groupe ; il faut au moins dix personnes, dont quatre au minimum doivent justifier de la connaissance complète de l'esperanto pour constituer un groupe. Il existe plus de 121 groupes espérantistes et, presque chaque semaine, une naissance est annoncée.

3° Les pratiquants de la nouvelle langue appartiennent aux situations sociales les plus diverses.

4° Tous les peuples apprennent l'esperanto avec la plus extrême aisance. Pour les personnes qui connaissent, même imparfaitement, un parler d'origine germanique et un d'origine latine, cette étude n'est qu'un jeu. Mais de simples ouvriers, anglais, allemands, russes, suédois, possédant pour unique bagage leur langue maternelle, affirment avoir appris l'esperanto avec une facilité déconcertante.

5° La langue du docteur de Varsovie rend déjà des services appréciables et a prouvé son utilité dans le domaine littéraire et scientifique, pour la correspondance commerciale et même au profit de quelques voyageurs. Toutefois son usage ne sera apprécié à sa juste valeur que le jour où la quantité de ceux qui la pratiquent sera devenue plus considérable. Pour atteindre à ce but si désirable il est nécessaire que chacun adhère à son groupe, s'il en existe un dans sa région, ou à la « Société de relations internationales », 27, boulevard Arago, Paris. Un autre devoir est de s'abonner à un organe espérantiste et de faire des recrues autour de soi.

Dans la péroraison de cette étude captivante, notre sympathique collègue, qui est le Président zélé du groupe espérantiste nantais, demande à la Société Académique de voter sur le principe d'une langue interna-

tionale avec motion de faveur pour l'esperanto et de nommer un délégué pour la représenter auprès d'une association qui se réunira à Paris.

Sur le premier point, les Membres présents votent à l'unanimité en faveur de la création de Zamenhof, à l'exception toutefois de l'un de nos plus distingués collègues, médecin réputé, qui redoute le développement d'une langue internationale au point de vue de la mentalité des peuples. Quant au second point, il va de soi que la délégation est confiée au dévouement généreux de M. le docteur Saquet.

Qu'advient-il de cette invention ? Dieu seul le sait ! Toutefois je ne crois pas trop m'aventurer en prédisant qu'il passera beaucoup d'eau limoneuse sous les ponts de Nantes avant que les discours de la Société Académique ne soient prononcés en esperanto.

De la langue internationale, retournons pour un instant à la langue des dieux. Notre collègue, M. Fink, a tiré de son écrin poétique une couronne de sonnets, petits tableaux pleins de vie, de couleur et d'observation.

Quelle touchante scène d'intérieur que la pièce intitulée :

Deux Vieux

Assis près du feu qui flambe gaiement
Tandis qu'au dehors souffle la tempête,
Sur la cheminée appuyant sa tête,
Le vieux paysan songe tristement.

Devant un berceau l'aïeule répète
Un ancien refrain. Son regard aimant,
Où se lit parfois un vague tourment,
Quittant l'enfant blond, sur l'homme s'arrête.

Et soudain des pleurs brillent dans ses yeux :
C'est qu'il est bien jeune ; eux, ils sont bien vieux !
Pourtant, pour l'aimer, il n'a qu'eux au monde.

Et l'aïeule tremble et souffre tout bas,
 Ressentant au cœur l'angoisse profonde
 D'abandonner seul l'enfant ici-bas.

Malgré le charme de ces petites pièces, je dois me borner. Laissez-moi pourtant vous lire encore ce sonnet à la forme parfaite et à l'envolée superbe :

Après la Mort

Puisqu'en me créant Dieu mit au fond de mon être
 Des désirs que jamais rien ne comble ici-bas ;
 Puisque, sans nulle trêve, en moi chante tout bas
 La voix de l'idéal que j'aspire à connaître ;

C'est que pour l'infini l'Eternel m'a fait naître ;
 Que mon âme, plus lasse à chacun de mes pas,
 Doit enfin, quand mon cœur subira le trépas,
 Etancher cette soif d'amour qui la pénètre.

Qu'importent donc les pleurs brûlants mouillant mes yeux !
 Mes regards pleins d'espoir se dirigent aux cieux,
 Seul séjour du bonheur auquel je porte envie.

Humblement résigné, j'attends, le cœur en paix,
 Que mon âme vers Dieu s'en retourne à jamais ;
 La mort, pour le chrétien, est le seuil de la vie.

Peut-on rêver pour un critique situation plus pénible que d'avoir à porter un jugement impartial sur une œuvre tombée de sa plume ? Le destin m'acculé au fond de cette impasse. N'ayant pas le moindre motif de prévoir que je rendrais compte des travaux de l'année 1904, j'ai présenté une communication à la Société Académique et l'heure est venue de vous en parler.

Par une chance inouïe, je crois pouvoir me tirer à mon honneur de ce mauvais pas. Mon travail personnel est à peu près nul, il se réduit à quelques notes et cita-

tions que le premier venu réunirait aisément. Tout l'intérêt réside dans la correspondance que j'ai tirée de l'ombre, grâce à l'amabilité de M. Paul Soullard, numismate éminent et fin collectionneur. Qu'il reçoive en public le témoignage réitéré de ma sincère reconnaissance !

Brièvement j'esquisserai les grandes lignes de la vie et de la carrière de Mélanie Waldor, puis je détacherai quelques passages des lettres inédites de cette compatriote au talent remarquable, à l'esprit élevé et au cœur généreux.

Née à Nantes en 1796, Mélanie Villenave fut élevée par son père, avocat brillant et écrivain fécond. Elle se maria sous la Restauration avec un officier, M. Waldor, et commença à se faire connaître après 1830. Ses œuvres se composent d'une douzaine de romans formant une vingtaine de volumes, d'un recueil de beaux vers intitulé : *Poésies du cœur*, et de plusieurs pièces représentées à la Renaissance et à l'Ambigu, sans compter un volume pour les enfants, de nombreux articles envoyés à des journaux et à des revues, et des poésies adressées à Napoléon III, à sa femme, à son fils. A ce propos je suis fier de dire que Mélanie Waldor a donné un noble démenti au poète latin :

Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Reçue très amicalement par la famille impériale, notre concitoyenne se garda bien de suivre l'exemple méprisable de tant de pleutres, familiers des Tuileries et de Compiègne, qui, avec une désinvolture absolue, tournèrent le dos à leurs bienfaiteurs frappés par la mauvaise fortune. Lorsque la mort vint la surprendre, le 14 octobre 1871, Mélanie Waldor rimait une ode au Prince Impérial.

A ce trait on peut en ajouter un autre. Ce fut cette

femme sensible qui ouvrit la souscription destinée à l'érection d'un monument digne de conserver les restes d'Elisa Mercœur. Sur le total de 2.132 fr., 360 fr. furent recueillis par Mélanie Waldor. Je remarque en passant que la Société Académique de Nantes contribua à cet hommage posthume pour la somme élevée de 211 fr.

On dinait plus tôt qu'à présent et l'on se recevait presque chaque soir à l'époque où vivait M^{me} Waldor. Quelques phrases de ses lettres nous donnent la physionomie de son salon.

Ecrivant à M^{me} Anaïs Segalas, elle l'invite en ces termes aimables :

« Je voudrais bien, mais je n'ose vraiment pas, vous prier de venir sans façon mercredi soir à une petite réunion de musique et de littérature que j'ai chez moi et à laquelle M^{me} Anaïs Segalas me fera le plaisir de venir. Vos soirées sont si brillantes et les miennes si simples, que je solliciterais d'avance pour elles votre indulgence, puis, une fois que vous la leur auriez accordée, je vous dirais que vous êtes bonne et charmante et qu'il y a bien longtemps que je désirais vous engager à venir les embellir, sans avoir jamais osé faire le premier pas vers vous.

« Veuillez dire à M. Segalas combien je serais heureuse de le recevoir. »

D'un billet adressé à M. Jay, député, je tire les lignes ci-dessous :

« Je voulais vous prier de venir passer la soirée de demain chez moi, soirée organisée à la hâte pour réunir toutes nos dames auteurs autour de Madame Desbordes-Valmore. M. Bouilly nous lira quelque chose et nous aurons de bonne musique. »

Voici une invitation adressée au vicomte Walsh :

« Je viens vous prier de me faire le plaisir de venir passer la soirée chez moi vendredi prochain 31. — Je suis chez moi ce jour-là le soir, ce sont de petites réunions toutes littéraires. — Vendredi prochain, j'ai Madame Desbordes-Valmore, quelques autres dames auteurs ; Ballanche, Nisard, etc. Vous serez le bien venu au milieu de nous et je serai heureuse de vous recevoir dans l'intimité de la causerie. »

J'ai parlé du cœur généreux de Mélanie Waldor. Ce noble sentiment éclate à chaque page de sa correspondance.

Un jour, elle adresse un jeune protégé à M. Romey pour le faire admettre dans une imprimerie : « Faites qu'il entre tout de suite, car dans ses appointements seront ses seules ressources. » Un autre jour, elle prie un journaliste d'obtenir un permis gratuit de chemin de fer en faveur d'un monsieur qui a besoin d'aller chercher sa mère malade : « Distinction, esprit, naissance, il a tout excepté la fortune. » Elle implore la charité de M. de Col, en termes navrants : « Voici cette pauvre institutrice que le bon curé de Saint-Sulpice m'a tant recommandée, elle pleure, elle a faim et froid. Je ne puis vous dire cette misère. — Hélas ! j'arrive à peine et Dieu m'envoie, je crois, tous les pauvres, et je ne sais que faire, moi qui ne suis riche que d'intentions. »

Pour une famille plongée dans la plus profonde indigence, notre concitoyenne écrit ces lignes déchirantes : « Permettez-moi d'implorer votre humanité en faveur du pauvre Cogne. Depuis quatre ans je suis témoin de la misère de sa famille ; ce sont de bien braves gens luttant souvent contre le froid et le faim. Il y a là une femme et trois petits enfants. Cogne est bien malade, il lui faut des soins assidus. Le laissera-t-on périr faute

d'un lit à l'hospice ? Je sais bien que les malades sont en grand nombre, mais la charité est inépuisable en France, à Paris surtout. »

Mélanie Waldor, quoique toute jeune femme, n'hésite pas à plaider, près de la reine Marie-Amélie, la cause d'un jeune orphelin breton à qui le choléra vient de ravir sa mère. Souvent elle organise avec un entrain inouï des concerts de charité, réunit les artistes chez elle, s'occupe de la publicité, intéresse les plus puissants personnages à son initiative, multiplie pas et démarches pour la réussite de sa bonne œuvre

Quant à la recommandation contenue dans la lettre adressée, le 5 décembre 1855, à un général portant le titre de comte, elle ne vise point un indigent, mais elle mérite d'être mise en pleine lumière, car elle concerne le futur général Boulanger : « Je serais heureuse de vous connaître, Général, écrit Mélanie Waldor, et je viens, aujourd'hui, vous prier d'accorder toute votre bienveillance à un jeune Saint-Cyrien de seconde année auquel je m'intéresse depuis son enfance. M. Georges Boulanger n'a pas 19 ans et toute son ambition est de se battre, de sortir de Saint-Cyr pour entrer dans les Chasseurs de Vincennes ; je vous serai bien reconnaissante si vous le jugez digne d'être distingué par vous. Il appartient à une famille des plus honorables ! »

Parallèlement à la physionomie de la femme secourable penchée vers les détreesses et versant du baume sur les plaies, on évoque avec ces feuillets jaunis le portrait piquant de la femme de lettres.

Sur les gémissements habituels provoqués par l'éternelle question d'argent je glisse avec discrétion, retenant toutefois cette missive irritée qui n'est guère dans le ton de notre épistolière :

« MONSIEUR,

» Vous apportez de tels retards à la distribution des *Moulins* (il s'agit des *Moulins en deuil*, 4 volumes in-8°, parus en 1849), que plusieurs souscripteurs partent... Vous m'aviez promis que tout serait distribué dans la huitaine et j'ai vu déjà beaucoup de personnes qui n'ont rien reçu. Que faire aussi de toutes les affiches qui sont chez moi ? Je compte sur vous, Monsieur, pour que tout soit terminé cette semaine. »

On a vu plus haut que beaucoup de notabilités littéraires fréquentaient le salon de Mélanie Waldor. Son influence était grande aussi dans la presse, ainsi qu'en fait foi une lettre du 6 avril 1835, écrite au sujet d'un concert de charité. Après avoir dit avec justesse : « Songez qu'un mauvais local tue un concert, » notre compatriote insiste sur la nécessité de faire une vaste publicité : « Engagez ces Messieurs à ne pas négliger les journaux. — Je ne puis leur être utile qu'au *Courrier Français*, au *Constitutionnel*, à la *Gazette de France* et au *Moniteur*. Mais c'est déjà beaucoup et je serai charmée de leur rendre ce service. »

Quel compliment bien tourné que la dernière phrase d'une lettre écrite, en 1837, à Madame Dupin : « Je viens de lire votre *Biographie* ; elle est parfaite de dignité, de grâce et d'abandon. Je suis fière de votre affection, vous avez un noble et beau talent, bien peu de femmes écrivent ainsi. — Vous avez marché à pas de géant dans cette carrière où l'on paye si cher sa supériorité. »

Aimable et bonne pour les autres, Mélanie Waldor demande la même bienveillance à son égard. Qui lirait sans attendrissement cette humble requête à un journa-

liste du *Moniteur* : « Voici les quelques lignes, Monsieur, pour lesquelles j'ai sollicité votre aimable obligeance pour moi. Veuillez les revêtir d'une robe plus gracieuse, afin que le public fasse un bon accueil à mes poésies (*Les Poésies du Cœur* parurent en 1835), là est tout mon avenir, et je n'ose espérer trouver beaucoup de juges comme vous ; aussi ai-je peur, plus le moment approché, et ai-je grand besoin qu'on me tende la main. »

Afin de donner une idée juste du style châtié et des nobles sentiments de cette femme supérieure, aux mérites de laquelle Madame Eugène Riom et M. Joseph Rousse ont rendu un hommage compétent, je clôrai ces citations par une lettre remarquable, sorte de profession de foi, adressée par Mélanie Waldor à un critique littéraire :

« Je sais, Monsieur, que vous aimez peu que les femmes écrivent, mais je crois que vous avez trop de grâce dans l'esprit pour confondre la femme qui écrit sans prétention et sans en faire son unique occupation avec la femme pédante qui dédaigne d'être femme. J'ai trop applaudi votre charmante comédie, où je vous avoue que j'ai ri de bien bon cœur, la trouvant juste presque en tout point, pour n'avoir pas confiance en vous, et confiance d'autant plus que l'on vous a représenté à moi comme *barbare* et *féroce* envers les femmes auteurs.

» Moi, Monsieur, j'ai l'orgueil de me croire assez ignorante pour avoir eu le bonheur de rester femme, et j'ai dû, je le crois encore, à cette ignorance le peu de talent que l'on a bien voulu reconnaître dans le bien petit nombre d'ouvrages que j'ai publiés. Je ne fais donc qu'à demi partie du bataillon sacré dont la science, ou plutôt les prétentions à la science m'effrayent souvent.

» Ecrire est quelquefois un besoin de mon cœur, jamais de mon esprit. Je ne viens point vous prier de

m'épargner une juste critique. J'aurais mauvaise grâce à espérer une telle faveur. Je vous demande seulement un peu d'indulgence. *Alphonse et Juliette* (paru en 1839) ont été mieux accueillis que je ne l'espérais, mais j'avoue, Monsieur, que j'attache un grand prix à les voir jugés par vous. Il est des personnes dont le moindre éloge suffit pour assurer un succès, et le vôtre est de ce nombre. »

*
**

Ma course est achevée. Votre bienveillance pendant la lecture de ce copieux compte-rendu m'a vivement touché. Il est à présumer que dans un instant vos bravos éclateront, non certes pour applaudir le talent douteux du rapporteur, mais pour le récompenser de sa peine. De ce surcroît d'amabilité je vous remercie d'avance.

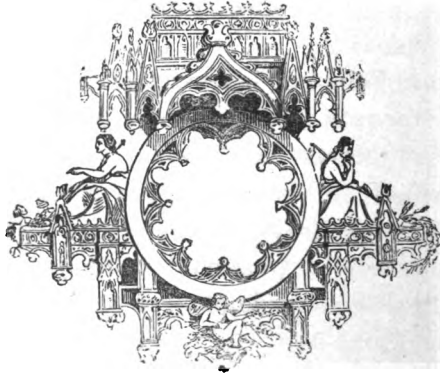
Cela pourtant ne me suffit point. Laissez-moi, dédaigneux du point de vue individuel, m'élever plus haut et émettre un vœu en faveur de cette Association si contente d'offrir chaque année une soirée de gala à l'élite de ses concitoyens.

Aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, un vent de révolte souffle, impétueux et méchant ; les institutions séculaires sont battues en brèche ; on rêve de faire table rase de ce qui est ancien et de créer de toutes pièces une société nouvelle. Notre chère Compagnie n'a pu échapper à ce mouvement néfaste, et plus d'un la dénigre, sans doute parce qu'elle est fière de plonger ses racines jusqu'au xviii^e siècle.

Au nom de votre amour pour votre ville, pour ses gloires vénérables, pour sa bonne renommée, soyez les apôtres invincibles de cette Société Académique dont les portes ne se ferment devant aucun travailleur, pourvu

qu'il sache respecter les convictions d'autrui, de cette institution qui, partie intégrante du patrimoine intellectuel de la capitale de l'Ouest, doit vivre..... et vivre longtemps!

Si vous répondez à mon désir, si vous défendez notre Compagnie contre des attaques imméritées, vous verrez les préventions s'évanouir, et les esprits larges et élevés saisiront l'importance de ce « superflu, chose si nécessaire » que l'on appelle une Société Savante. Grâce à des subsides dont elle ne saurait se passer, la Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure, toujours jeune, toujours ardente, bravera les insultes de l'âge, et sa production, qui ne connaît ni le chômage, ni la journée de huit heures, ne cessera, Dieu aidant, d'enrichir le trésor impérissable de notre éminente, de notre chère cité nantaise.



RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES PRIX

SUR LE

Concours de l'Année 1904

PAR P. BARANGER, AVOCAT

MESSIEURS,

Vous souvient-il, il y a dix ans passés, d'un conférencier venu d'Asie, M. Ly-Chao-Pé, qui avait pris la parole à une réunion solennelle de votre Société. Chaque fois que dans son discours il lui arrivait de parler de vous, Messieurs, il vous appelait les doctes, les illustres membres de la savante Société Académique.

Je venais alors, Messieurs, de me présenter à votre Société, et bien que je fusse un novice, vous aviez daigné me recevoir parmi vous. — Ces paroles du conférencier m'effrayèrent fort, et je me demandais comment j'avais

pu avoir l'audace et la témérité d'entrer dans votre assemblée. — Je pris alors la résolution de me faire petit et de rester dans l'ombre. Il a fallu que l'an passé vos suffrages vinsent s'égarer sur mon nom, et me désigner comme secrétaire-adjoint, pour me décider à faire figure au milieu de vous. — Timide, j'étais demeuré à l'écart, timide, je n'ai su refuser l'honneur qui m'était fait. — Vais-je ajouter que, timidement, je remplirai ma tâche ? — Non, Messieurs, car votre Société, en m'investissant de la fonction de secrétaire-adjoint, m'a donné l'accolade; elle m'a ordonné de manier la plume du critique, et fort de son patronage, je dirai hardiment.

Qui donc, Mesdames et Messieurs, avait prétendu que Nantes n'était point un centre littéraire, qu'on ne s'y passionnait pas pour les belles lettres ? Si la studieuse assemblée, qui me fait l'honneur de m'écouter, n'était déjà la meilleure réponse à cette calomnie, je dirais que cette année la Société Académique de notre Ville a reçu vingt manuscrits. — N'est-ce pas là une attestation de la confiance que les auteurs ont dans votre goût littéraire ? Et j'ajouterais que plusieurs parmi eux ont su trouver l'inspiration dans des sujets nantais. Leurs muses ont chanté le Pont Transbordeur, l'Île Mabon, le Tombeau des Carmes. — Mais n'empiétons pas sur notre exposé, procédons avec ordre.

Vingt manuscrits ont été apportés au concours : un seul, ayant pour devise : « Mais en vain mille auteurs y pensent arriver » a été écarté, pour deux raisons. Il a été remis après l'époque fixée pour le dépôt des ouvrages, et l'auteur ne s'est pas conformé à la règle de l'anonymat.

Donc dix-neuf manuscrits ont été examinés par la Commission : 4 en prose et 15 en vers. La poésie est largement représentée et tout donne lieu d'espérer qu'avec

une pareille pléiade de poètes, le XX^e siècle n'aura rien à envier aux précédents.

Parlons d'abord des Prosateurs.

Parmi les travaux examinés par la Commission, un de ceux qui l'ont le plus vivement intéressée, est une étude sur un poète breton : M. Hippolyte de la Morvonnais.

L'auteur a su rendre sympathique et attrayant son héros : aussi, lorsque le lecteur a parcouru le manuscrit, sa curiosité est mise en éveil, et désire-t-il faire plus ample connaissance avec cet homme de bien que fut M. de la Morvonnais. Il veut lire ses œuvres.

Qu'est-ce donc que cet homme ? Quelle a été son existence ? Qu'a-t-il fait ?

L'auteur va nous l'apprendre.

Hippolyte Michel de la Morvonnais est né à Saint-Malo le 11 mars 1802.

Par son père, il était issu d'une famille de magistrats ; par sa mère, il avait des liens de parenté avec les Lamennais. Pour se soumettre aux volontés maternelles, il fit son droit à Rennes, puis à Paris ; mais plutôt que de compulsier le code, le jeune homme préférait taquiner la muse. Aussi, en 1826, l'année de son mariage, publiait-il un premier recueil de poésies. — Agé de 26 ans, le jeune poète avait épousé Marie de la Villéon « *lys pur, élevé sur les bords de la Rance* » — Le jeune couple quitta Paris pour aller habiter un vieux manoir, en Bretagne, *le Val de l'Arguenon*, que le poète baptisa « romantiquement » du nom de *Thébaïde des Grèves*. — Là s'écoulèrent les heureuses années, trop courtes hélas, car au bout de neuf ans d'une union parfaite, M. de la Morvonnais restait veuf. Son chagrin fut immense. Il chercha à tromper sa douleur en se consacrant à l'éducation de la fille qu'il avait

eue de son mariage, lui enseignant la charité envers les pauvres et les deshérités. Il s'occupa aussi de la chose publique. Il devint maire de la commune de Saint-Potan, obtint la création d'une paroisse au Val de l'Arguenon et fut candidat à la députation en 1848. — Ainsi s'écoula la fin de son existence, partagée entre les œuvres littéraires et les œuvres sociales. Il mourut le 4 juillet 1853, et fut inhumé au Val, emportant les regrets unanimes de tous ses concitoyens.

M. de la Morvonnais a composé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en poésie. Je citerai au hasard, *Le vieux paysan* — *Les récits du foyer* — *La Thébaïde des grèves* — *les larmes de Magdeleine*, ce poème dont on a pu dire que pour l'écrire « il avait trempé sa plume dans les larmes du peuple » et encore *L'ordre nouveau*, *Les harmonies sociales*, etc... M. de la Morvonnais se montre philosophe et moraliste. Il étudie l'amour : L'amour de Dieu, l'amour des hommes. — En morale il distingue la morale du monde (petite morale) et la morale évangélique (grande morale). — En politique, il rêve une république philanthropique, chrétienne, garantissant tous les droits naturels et humains. C'est une démocratie religieuse.

Les classiques, principalement Homère et Virgile, l'ont influencé en lui apprenant l'art de s'exprimer avec élégance. Les modernes, avec Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand, lui enseignèrent à voir la beauté de la nature avec les yeux d'un croyant. Mais c'est surtout l'influence des Lakistes anglais qui se fit sentir chez lui. Ils lui révélèrent la grâce intime des paysages, de la vie rustique et familiale. — Admirateur passionné des lakistes et surtout de Wordsworth, leur chef d'école, M. de la Morvonnais avait été lui rendre visite sur les bords du lac de

Westmoreland, et plus tard il devait donner une traduction des œuvres du poète anglais.

Après avoir raconté la vie de son héros et analysé ses ouvrages, l'auteur du manuscrit critique l'œuvre en général. Chez M. de la Morvonnais, dit-il, le rêve cotoie la réalité; il accorde à l'inspiration et au lyrisme, une part plus belle qu'à l'observation. — C'est, dit-il encore, un admirable metteur en scène, un conteur ravissant, et il fait un intéressant parallèle entre lui et son contemporain George Sand. — Il termine son appréciation du poète en racontant une légende exquise : *le Gabier de la Rance*. Je ne vous la dirai pas, Messieurs, pour piquer votre curiosité. Vous la lirez dans le manuscrit de l'auteur, inséré dans vos Annales, car vous l'avez ainsi décidé, donnant satisfaction au vœu exprimé par la Commission des prix.

Et vous vous demanderez, comme moi, Messieurs, après avoir lu ce livre, si ce poète, si cet idéaliste qu'a été de la Morvonnais ne fut pas véritablement l'homme heureux? Une grande douleur a traversé son existence, c'est vrai; mais n'a-t-il pas quand même su rencontrer le véritable bonheur? — Il a vécu à l'écart, au milieu des fleurs, sur les bords de cette Rance si pittoresque (son lac à lui); — il a su trouver dans les enchantements de la nature les satisfactions les plus délicates; la poésie, la littérature, l'ont consolé. Il a eu de généreuses idées politiques. — Utopie? Peut-être! mais qu'importe; il a fait le bien et il a su se faire aimer. Combien parmi nous, entraînés dans le tourbillon de la vie, n'envieraient une existence comme celle de la Morvonnais?

Ajouterai-je, en terminant, ce mot de critique à l'adresse de l'auteur: si l'intérêt dans son manuscrit est bien soutenu, si le plan est méthodique et très ordonné, il y a cependant quelques longueurs; il se perd dans l'analyse

des ouvrages. Ce léger blâme ne saurait empêcher la Société Académique de lui accorder une médaille de vermeil.

Avec M. de la Morvonnais, nous avons étudié les idées, avec l'auteur du *Dictionnaire du langage, des coutumes, et croyances du pays de la Mée*, nous étudions les mots. Cette œuvre offre un véritable intérêt local. Elle fait connaître de curieuses traditions en usage dans la partie Nord de notre département.

La passion des vieux mots ne vaut-elle pas celle des vieilles faïences, des vieilles poteries, des bahuts anciens, ou des haches taillées? — Et dans un vieux mot ne découvre-t-on pas davantage l'âme de la vie d'un peuple? — Félicitons celui qui s'éprend de pareilles antiquités; et, tout en lui adressant deux légers reproches: le premier de ne pas avoir donné l'étymologie des mots, le second d'avoir mélangé les mots et les usages ce qui nuit à la clarté de son dictionnaire, nous lui disons que la Commission a tenu à montrer qu'elle s'intéressait à ce travail, et l'encourage par une médaille d'argent.

Il me faudrait, Messieurs, parler encore de deux autres manuscrits en prose: l'un ayant pour devise: *Rectum in veritatem*, l'autre: *Toujours et quand même*. La Société Académique applaudit au choix de ces excellentes devises, et dit aux auteurs: Persévérez, ayez un courage opiniâtre et à un autre concours vous aurez chance de mériter un meilleur sort.

— Et maintenant, place aux poètes:

Fleurs d'Arvor est le gracieux titre choisi par l'auteur pour présenter une gerbe de poésies bretonnes: le

Tombeau des Carmes, le Centenaire de Brizeux et l'Étang sacré.

Vous avez passé, Mesdames et Messieurs, près de ce tombeau, joyau de notre Cathédrale, et vous avez admiré avec une sorte de respect ces quatre sentinelles de la mort, qui gardent le superbe mausolée de François II. — Ecoutez comment l'auteur de *Fleurs d'Arvor* chante l'ouvrier et son œuvre :

.....de ton fier ciseau
 Le chef-d'œuvre immortel a traversé les âges.
 Quel monument superbe, orgueil du genre humain
 Ferait plus pour ton nom, que l'œuvre de ta main,
 O grand Michel Colomb, ô vieux tailleur d'images.

Puis saluant une à une les magnifiques statues, le poète les chante amoureusement. — Il donne le premier rang à la Force. Il a raison, c'est la plus belle des quatre. Encore mieux que ses sœurs, elle avait su passionner l'artiste. Le poète a subi la même influence. — Pour Elle, seront les plus belles strophes :

Tu restes sous ton casque, impénétrable et fier
 Ainsi qu'une héroïne au courage indompté.
 Et comme le vieux Will, je suis toujours tenté
 De dire, en te voyant : O ma belle guerrière.

Ce n'est pas dans l'armure au splendide dessin
 Qui couvre ta poitrine et protège ton sein
 Que réside ta force, ô vertu que j'admire !
 Elle est toute en ton cœur, en ce geste imposant
 Sous lequel le dragon se tord agonisant
 Tandis qu'erre à ta lèvre un dédaigneux sourire.

Le lyrisme du poète se révèle dans le *Centenaire de Brizeux*.

Vous dont il a chanté les luttes homériques
 Venez lutteurs de Scaër, que vos bras héroïques

Aux chênes du chemin dérobent un rameau
 Venez les entasser en signe de victoire
 Et d'un vert monument de triomphe et de gloire
 Venez entourer son tombeau.

Au son des binious et de l'aigre bombarde
 Accourez saluer votre frère le barde
 Hâtez-vous de laisser vos champs ; quittez les bois,
 O filles du Faouët et vous Ouessantines,
 Aux tintements joyeux des cloches argentines,
 A nos accents mêlez vos voix.

Certaines fautes de prosodie, de mauvaises consonnances, des images parfois un peu confuses sont des taches aux yeux de la Commission (mais des taches, il y en a bien dans le soleil). L'œuvre de notre poète a su mériter une médaille de bronze.

A ma guise. C'est de la Bretagne et de Brizeux que nous allons encore parler.

Lé poète évoque une apparition mystérieuse. Voici qu'une femme aux yeux tristes pénètre dans un cimetière ; elle s'arrête près d'une tombe :

Et dit d'une voix désolée
 C'est moi, Brizeux, qui viens ce soir ;
 Moi, ta Bretagne bien-aimée
 A travers la plaine embrumée
 Pour te clamer mon désespoir.

Et d'où vient cette tristesse ? Hélas ! depuis que le Maître est enfermé dans son cercueil, les Bretons ne savent plus faire vibrer la harpe d'Arvor, et il faut que Brizeux se lève, sorte de son tombeau, et vienne enseigner la nouvelle génération. — Et Brizeux pousse un soupir et

.....ce soupir puissant
 Quoique très doux, remplit l'espace
 Et le vent, le grand vent qui passe
 Devant lui, se tut frémissant.

Ce soupir a réveillé l'inspiration chez les Bretons, et
ô merveille Brizeux :

Ton âme chante par leur bouche
Et ta voix vibre dans leurs voix.

— La Commission des prix a récompensé ce poète à l'imagination créatrice en lui décernant une médaille d'argent.

Potius mori quam fœdari. C'est la devise choisie par l'auteur de l'*Ode à la Bretagne*. Il a eu des intentions excellentes, cet auteur, en célébrant sa chère Patrie :

Bretagne, ô mon pays, noble et divine terre,
Permetts que le baiser de la brise du soir,
Vienne inspirer ton fils.

La Bretagne est restée sourde à son appel, et l'inspiration n'est pas venue. La Commission a eu le grand regret de le constater. Mais que ce bon fils de la Bretagne ne se désespère pas. Qu'il écoute encore, et la brise du soir sonnera sans doute à son oreille les grandes inspirations.

Qui vive, Bretagne. Encore un poète amoureux de sa Patrie. Le *Vœu de Géva* et le *Chant des Pierres* sont les principales pièces de son manuscrit. Je ne parlerai pas du *Vœu de Géva*, histoire du petit mousse parti sur la mer en furie, et qui, après de nombreuses péripéties, revient sain et sauf au logis. C'est une complainte en seize couplets, à laquelle il manque un refrain.

L'auteur a été beaucoup mieux inspiré dans le *Chant des Pierres*, poésie pleine de souffle et d'inspiration.

La scène se passe à Belle-Isle-en-Mer, dans la grotte de l'Apothicairie. Un peintre y est descendu :

D

Artiste, il jouissait plus que d'autres, peut-être.
 Il contempla longtemps la voûte, le flot bleu,
 Puis devant le tableau, pour applaudir le Maître,
 Lentement, il jeta ces trois mots : « Gloire à Dieu !

Mille échos inconnus, impétueux, rapides,
 Jaillirent à l'instant, semblables aux clameurs
 D'êtres mystérieux, que les antres humides,
 Auraient caché en de secrètes profondeurs.

Je ne sais quel frisson tremblait dans leur haleine
 Et rendait presque ému leur accent guttural,
 Comme si, pour se joindre à la prière humaine,
 Ils n'avaient jusqu'alors attendu qu'un signal.

Leur acclamation de suprême louange,
 Colossale, montait en immenses duos
 Où chantaient à la fois, dans un accord étrange,
 Les ténors des rochers, et les basses des flots.

Ah ! commander en Maître, émouvoir l'insensible,
 Faire d'un cri jeté tout un concert vibrant,
 S'emparer du lointain et de l'inaccessible,
 Multiplier l'hommage au Créateur..... C'est grand !

C'est grand ! — La chute n'est peut-être pas très
 heureuse, Monsieur le Poète, pour terminer d'aussi jolis
 vers. — Enfin la Commission ne veut pas vous en tenir
 rigueur, elle vous accorde une médaille d'argent.

Premiers vers est le manuscrit d'un débutant (si le
 titre est sincère). Espérons-le, et la Commission accordera
 plus tard une récompense. — Puisque vous débutez, mon
 ami, il est permis de vous donner un conseil. Quand
 vous dites :

- J'ai vingt ans *m'a-t-on dit*
- Etincelant rayon *qui éblouit,*
- *Le suave parfum d'une chanson lointaine,*
- Femme *tu aurais.*

Vous oubliez qu'en notre poésie française, on ne veut pas de consonnances défectueuses ; — que les hiatus sont prescrits. — Fréquentez Boileau, il porte la fêrule, mais la fêrule est bonne aux jeunes.

Et alors votre goût s'épurera, et vous ne nous raconterez plus ainsi l'absence d'une fiancée :

Demain vous partirez fuyant à tire d'aile,
Laisant de votre cœur un important lambeau.
Revenez au plus tôt, ne soyez point cruelle,
Car l'aimé vous attend pour l'instant le plus beau.

Je ne veux pas, Mesdames et Messieurs, quitter cet auteur sans vous citer une pièce tout à fait couleur locale, que je vous ai déjà annoncée.

LE TRANSBORDEUR

Très haut juché sur ses pieds métalliques,
Narguant la terre au-dessus des flots verts
Le Transbordeur, tel les Titans antiques.
Dresse ses bras dans l'infini des airs.

Les pieds ancrés dans le tréfond de sable,
Du lit profond du fleuve enamouré
Supportent haut l'immense et large table,
Barrant l'azur de son corps aciéré.

Et bien campé sur les bords de la rive,
D'un geste fier, il s'élève hautain,
Il monte encore, aux sommets il arrive,
Touchant du front le firmament lointain.

Riant au fleuve, et riant à la nue,
Il tend au vent le piège de ses rets
Et ses pylônes, dans la nuit venue,
Sont, dans le ciel, autant de minarets.

Il semble alors être à l'horizon sombre
Le spectre affreux de quelque lendemain.
Mais le colosse, alourdi dans son ombre,
N'est que le fruit d'un travail surhumain.

Et dans la nuit, son rire sarcastique
 Semble sortir d'un squelette égaré ;
 La brise pleure une étrange musique
 Et sa carcasse, un long *miserere*.

Du Transbordeur, nous irons jusqu'à l'île Mabon, avec un poète qui a pris pour devise : *Ad valorem*. Vous jugerez que l'auteur ne manque pas d'imagination. Il compare l'île Mabon à Andromède, et la drague au monstre marin qui devait dévorer la princesse. Malheureusement, si notre poète, nouveau Persée, a su enfourcher Pégase, il n'a point à sa disposition la tête de la Méduse pour pétrifier le monstre, et il assiste impuissant à la destruction de l'île. Ecoutez sa plainte :

Sereine île Mabon, victime infortunée,
 Tu fus comme Andromède à la mort condamnée,
 Alors que tous fuyaient sur l'humide sentier,
 Les griffes et les dents qui devaient te broyer.

Hélas ! au jour fatal, au monstre abandonnée,
 Pas un héros ne vint, la lame dégainée,
 Devant toi se placer, frémissant bouclier,
 Et pourfendre la bête aux flancs garnis d'acier.

On la vit t'écraser de tout son poids immense,
 Dévorer lentement ton corps inanimé,
 Soufflant flamme et fumée avec un bruit intense.

La Loire maintenant couvre en entier la place
 Où la douce martyre, au sein tout embaumé,
 Était sa fraîcheur, son sourire et sa grâce.

La Commission des prix a espéré consoler ce poète en lui décernant une médaille de bronze.

Tous les poètes du Concours, Messieurs, n'ont cependant pas uniquement parlé de Nantes et de la Bretagne ; il y a aussi des poètes d'amour, des poètes tristes, et

des poètes passionnés de la nature. Examinons-les successivement. Voici l'auteur de la *Chanson d'amour* ; il est éperdument épris de sa belle, il lui parle de l'*Ephémère saison*, ou bien encore s'adressant à la *Bien aimée endormie*, il lui révèle que l'*Amour est plus fort que la mort*.

Amoureux, que votre passion ne force point votre talent. Ne dites plus :

Ma bien aimée au jeune front,
Bercée au vol clair d'une abeille,
Dort une main sous son col rond.

Ou bien :

Ses cheveux teints dans la lumière,
Qui semblent des rayons frisés.

Vous avez été mieux inspiré et plus naturel, alors que vous écriviez :

L'heure où tu m'as souri, l'heure semait des roses.
.....
L'heure où tu m'as aimé, l'heure semait des flammes.
.....
L'heure où tu m'as quitté, l'heure semait des cendres.

On croirait percevoir un écho de la chanson des heures de Xavier Privas.

A qui sait aimer, les heures sont roses,
Car c'est le bonheur qu'elle font germer.
.....
A qui sait souffrir, les heures sont noires,
Car c'est la douleur qu'elles font mûrir.
A qui sait mourir, les heures sont blanches,
Car c'est le repos qu'elles font fleurir.

La Commission des prix a décerné à la *Chanson d'amour* une mention honorable.

Encore un disciple d'Anacréon ; mais celui-là est triste :

L'amour est mort, en pleurant on l'enterre.
 Jetez, jetez des fleurs à pleines mains,
 Pétales blancs de rose ou de jasmin,
 Neigez sur lui, terre sois lui légère.
 Brisé d'amour, son cœur à jamais dort,
 L'amour est mort.

Et nous assistons au défilé de tout le convoi funèbre :
 les belles amantes aux pieds blancs, et leurs amants
 heureux ou malheureux, les poètes qui ont chanté le pur
 amour, les amoureux fidèles.

Et tous ceux qui sentirent quelque chose
 Vibrer en eux.

Mais bientôt le monde s'aperçoit qu'il ne peut se passer
 de l'amour ; l'humanité est trop malheureuse sans lui, et
 le poète termine par cette prière :

Amour, amour, amour soleil du monde
 Que tous unis marchent dans ta clarté ;
 Enseigne-nous la grâce et la bonté,
 Rends-nous la joie et la force féconde,
 Amour, amour, amour, reviens d'exil,
 Ainsi soit-il.

L'enterrement et la résurrection de l'amour sont gra-
 cieusement narrés par le poète. Sa phrase est sonore et
 bien dite, le vers coule de source. Certains passages méri-
 tent cependant la critique ; la pensée n'est pas toujours
 claire. Ainsi que veut dire :

Tremblant d'amour qui voudrait et qui n'ose,
 Doigts enlacés, cheminer, couple heureux,
 Deux amoureux.

La Commission a tenu qu'au même à récompenser
 dignement le poète ; elle lui a décerné une médaille d'ar-
 gent grand module.

Le genre dramatique est peu cultivé parmi les candidats du Concours. Dans un seul manuscrit : *Les Ailes*, ayant pour devise : *J'effleure*, un auteur a abordé ce genre.

La scène se passe en Grèce. Deux personnages, Lythos, 22 ans, Myrtha, son esclave, 16 ans. Au moment où le rideau se lève, Myrtha est seule. Elle veut s'enfuir, retourner dans son pays d'Afrique :

Fuyons, dit-elle, l'heure est venue.

Mais Lythos paraît. Lythos adore son esclave et essaie de la retenir ; alors se poursuit un long dialogue. Myrtha veut partir et se compare à un chaste agneau qui...

... d'un geste las s'étend sur les pelouses.

Elle parle de la cueillette des fruits de pourpre, des arbustes, des citrons, de l'arôme âcre du thym, du ruisseau, des minarets, des palmes,

Des chameaux onduleux, monotones et doux,
Qui s'avancent au pas, foulant le sable roux.

Elle parle encore du figuier, du soleil flamboyant !

Tout ceci n'arrive pas à convaincre Lythos qui, à son tour, lui vante le sol embaumé de l'Attique, l'hyacinthe, le muguet, les grands lys nacrés, le myrte, le cythise, le pâle églantier, l'aurore, l'aube, etc. Myrtha reste toujours inflexible. Heureusement pour Lythos, un papillon vient à passer, il s'arrête sur une fleur. Alors, à cette vue, s'opère un revirement chez Myrtha, revirement que je ne m'explique pas très bien, mais qui existe cependant. Elle tombe dans les bras de Lythos.

Tu m'as vaincue par ta douce parole,
Pardonne-moi, Lythos, je ne sais, j'étais folle,
Quelque mauvais génie a voulu m'inspirer.

Lythos ne peut croire à son bonheur. Vraiment, fait-elle fi de la liberté ? Oui, répond Myrtha avec passion. Oui, car

L'amour brise les ailes.

La Commission des prix a trouvé de nombreuses fautes de prosodie, des fautes d'orthographe, je le dis tout bas, et l'écriture est bien difficile à lire. Elle a voulu toutefois encourager cet auteur, qui se différencie des autres concurrents par le genre adopté, en lui votant une mention honorable.

Etincelles (poésies). Devise : *Vers l'Idéal*. Ainsi se présente à nous un gracieux manuscrit de belle écriture. C'est dans la délicatesse et le charme de l'enfance que l'auteur va presque toujours chercher son sujet et puiser l'inspiration. Et si le souffle manque un peu, le vers est correct et gracieux. Aussi la Commission a-t-elle décerné à l'auteur des *Etincelles* une mention honorable.

Ma Terre Poitevine est un recueil de poésies bucoliques. L'auteur, qui a l'imagination colorée, et qui ressent vivement, s'attache à décrire le charme de la nature, à peindre les animaux et les fleurs. Avec lui l'épithète n'est jamais banale, mais toujours choisie. Chaque pièce de vers forme un coquet tableau champêtre, bien estompé, représentant, qui un lever ou un coucher de soleil, qui une riche moisson d'épis dorés, ou encore un marais aux eaux tranquilles.

Il n'est point sans originalité ce tableau du crapaud, dans la *Vie nocturne*.

Un son pur a vibré ; l'orchestre des crapauds
Fait tinter tristement ses notes cristallines
Où pleurent des chagrins confiés à la nuit.
Que chantent les crapauds que tout le monde fuit ?

Peut-être la réponse à ma plainte égoïste
 Quand je pleurais le jour s'éteignant par degrés.
 Que disent les crapauds dont la chanson s'attriste,
 Montant là-bas, parmi l'herbe humide des prés ?
 « Douce nuit, douce nuit, cache-nous sous ta mante,
 » Nuit secourable aux laids, aux craintifs, aux petits.
 » On se moque de nous le jour, on nous tourmente,
 » De l'aube à ton retour, nous sommes des maudits,
 » Béni soit le Dieu bon, propice au misérable,
 » Qui fit, donnant à tous les êtres droit pareil,
 » La nuit, à qui le jour serait trop implacable,
 » La lune à qui ne peut soutenir le soleil. »

J'ai dit les qualités de l'auteur ; mais un grincheux remarquerait peut-être : il y a des défauts, des fautes de prosodie, des hiatus comme *la journée enfuie*, — des tournures de phrases peu françaises, et des phrases torturées. La Commission, elle, a trouvé que l'auteur de *Ma Terre Poitevine* devait obtenir comme récompense une médaille d'argent.

Il est triste, et il ne nourrit plus de chimères le poète de *Désillusions*. Qu'il parle de l'enfant, du soldat, de l'inventeur, du laboureur ou des amants, il les montre tous déçus au moment du réveil.

Le rêve le plus beau s'achève.

L'enfant a grandi et il lui faut toujours obéir. Le soldat a perdu la bataille. L'inventeur s'est vu saisir sa découverte. La foudre a détruit la récolte du moissonneur, et les cœurs des amants ont été désunis.

L'auteur a de bonnes idées et il les exprime bien. Le rythme de sa poésie est original : le vers de dix pieds alterne avec le vers de huit pieds. Ce procédé ne manque pas d'une certaine hardiesse, mais n'est pas toujours agréable à l'oreille.

La Commission des prix a condamné le poète des *Désillusions* à recevoir une médaille de bronze.

Encore un poète mélancolique, l'auteur de *Poignée d'Herbe folle*; mais, sur le poète des *Désillusions*, il a la supériorité de ne pas être aussi décourageant. Il signale le mal, mais il indique le remède.

Il enseigne l'art de souffrir.

Ame, tu souffriras, c'est la loi de tout être,
Et souvent les chagrins à toi, viendront s'offrir.
Si tu verses des pleurs, ne les fais pas paraître
Loin du monde moqueur, apprends l'art de souffrir.

Regarde la douleur en face sans la craindre,
Connais-la savamment, elle sera ton lot,
Mais sache que sur terre, il ne faut pas se plaindre,
On fait plus large place au rire qu'au sanglot.

.....

Travaille ! Le travail est frère du courage
Par son charme secret, il endort la douleur,
Si modeste soit-il, si grand qu'est un outrage,
Il sera du passé le puissant niveleur.

.....

Pardonne ! Le pardon adoucit en tout lieu
Les angoisses du cœur. Sois fière dans tes plaintes.
Il est des pleurs sacrés, comme des larmes saintes
Et si tu sais prier, prie et crois en ton Dieu.

Ce poète, j'allais dire ce penseur, fera bien de supprimer certaines consonnances désagréables comme : *l'or ruisselle* ; — quelques expressions forcées comme : *une belle fée ignorante des pleurs*, et l'an prochain la Société Académique lui décernera une récompense supérieure à la médaille de bronze accordée cette année.

Aime et souffre en secret : c'est la devise d'une malheureuse. Elle n'a pas su apitoyer la Commission, qui est demeurée inflexible devant l'aveu même de l'auteur :

..... ma plume impuissante
 Ne peut que bégayer les élans de mon cœur.
 Je ne sais pas parler... , que ne suis-je éloquente !

Un dernier manuscrit, Messieurs, et j'aurai achevé cette longue énumération d'œuvres soumises au concours. Ce manuscrit est intitulé : *Aux modernes détracteurs de Jeanne d'Arc*.

Si, à toutes les époques, il s'est rencontré des hommes qui ont éprouvé le besoin de salir une des plus belles gloires de la France : la Vierge Lorraine, il s'est trouvé aussi de bons Français et de nobles cœurs, comme notre poète, qui ont su rappeler ses exploits et chanter ses vertus. — Et peut-être, aujourd'hui encore plus qu'hier, cette poésie vient à son heure.

Vous avez donc compris enfin, bande sectaire,
 Qu'il était insensé de vouloir séparer
 Le bûcher de Rouen de la Croix du Calvaire,
 A la fois de haïr le Christ et d'honorer
 D'un culte vraiment digne et de la France et d'Elle
 Celle à qui nous devons d'être restés Français.
 — Comment vous siérait-il de louer la Pucelle
 A vous qui regrettez de n'être pas Anglais ?
 De leurs pères, enfin, désavouant le crime
 Et plus que vous, d'honneur pour leur pays, jaloux,
 Les enfants des bourreaux vénèrent la victime.
 Si vous étiez des leurs, ils rougiraient de vous.
 — Jeanne d'Arc, avant tout et Française et chrétienne,
 Ne pourrait sans nausée aspirer votre encens.
 Bien mieux que notre amour, l'honore votre haine
 Qui vient mettre le comble à tous vos reniements.

A sa mémoire encor prodiguez donc l'outrage,
 Il est de sa grandeur l'inconscient aveu.
 Pour la fille du Christ, c'est le plus bel hommage
 D'être par vous traitée, ainsi que l'est son Dieu.
 Associez toujours au Sauveur dans l'insulte
 Celle qui la préfère aux baisers des Judas,
 A ceux-ci réservez la souillure du culte
 Que vous prostituez à tous les renégats.
 Or sus à la Pucelle, émules de Voltaire,
 Et sus au Crucifix ! Le Christ est immortel
 Le hibou n'a jamais atteint l'aigle en son aire.
 Pour ces vils insulteurs, Jeanne d'Arc prie au Ciel.

Le souffle et l'inspiration qui animent cette pièce ont valu à l'auteur l'approbation et les suffrages de la Commission, et un seul regret a été exprimé celui, de ne pouvoir décerner au poète, par suite de la trop grande brièveté de son manuscrit, mieux qu'une médaille de bronze.

La plus agréable séance de la Société Académique, Messieurs, est cette séance annuelle, où vous venez applaudir aux belles œuvres du Concours et les récompenser. — C'est la noble mission de votre Société de venir ainsi encourager la bonne littérature, et si elle ne peut, comme jadis le Grand Roi, d'un coup d'œil enfanter des Corneilles, au moins s'efforce-t-elle d'aider le talent, voir le génie, à monter vers les cimes du succès.

Mesdames et Messieurs, une objection s'était présentée à mon esprit au début de ce rapport. J'allais manier la plume acerbe du critique censurant prosateurs et poètes. N'avais-je point à craindre la peine du talion, et comment alors obtenir votre faveur ? — J'étais en service commandé, il est vrai. C'était une excuse. Mais était-elle

suffisante ? Non !— Mon rapport est fini, et l'objection reste toujours. — Pour la résoudre, Mesdames et Messieurs, il me faut encore plus que votre bienveillance, il me faut toute votre indulgence.



CONCOURS DE 1904

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

Dans la Séance publique du 16 décembre 1904

Prose

MÉDAILLE DE VERMEIL

M. Sarazin, Avocat à Pleurtuit : *Etude sur le poète malouin Hippolyte de la Morvonnais.*

MÉDAILLE D'ARGENT

M. Joseph Chapron, à Châteaubriant : *Dictionnaire du pays de la Mée.*

Poésie

MÉDAILLE D'ARGENT GRAND MODULE

M^{lle} Juliette Portron, à Niort : *La Mort de l'Amour.*

MÉDAILLES D'ARGENT

M^{lle} Juliette Portron, à Niort : *Ma terre poitevine.*

M^{lle} Amélie Simon, aux Sorinières : *Simple gerbe.*

M^{lle} Leray, à Rennes : *Qui Vive ? Bretagne.*

MÉDAILLES DE BRONZE

M^{me} Boulanger-Lesur, à Nantes : *Poésies inédites*.

M^{lle} Françoise Robin, à Oudon : *Poignée d'herbes folles*.

M. Julien de la Ville-Bérenger, à Nantes : *Fleurs d'Arvor*.

M. Gabriel Alardet, à Orléans : *Aux modernes détracteurs de Jeanne d'Arc*.

M^{lle} Juliette Portron, à Niort : *Désillusions*.

MENTIONS HONORABLES

M. Dumarais, à Nantes : *Etincelles*.

M^{lle} Juliette Portron, à Niort : *La Chanson d'Amour*.

M^{lle} Yvonne Palate, à Chaumont : *Les ailes*.



PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

Par la Société Académique de Nantes

POUR L'ANNÉE 1905



- 1^{re} Question. — Etude biographique et critique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.
- 2^e Question. — Etude archéologique sur les départements de l'Ouest.
- 3^e Question. — Etude historique sur l'une des institutions de Nantes.
- 4^e Question. — Etude historique sur les anciens monuments de Nantes.
- 5^e Question. — Etude complémentaire sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

6^e Question. — Monographie d'un canton ou d'une commune de la Loire-Inférieure.

7^e Question. — Du contrat d'association.

La Société Académique, ne voulant pas limiter son Concours à des questions purement spéciales, décernera des récompenses aux meilleurs ouvrages :

De morale,
De poésie,
De littérature,
D'histoire,
D'économie politique,
De législation,
De science,
D'agriculture.

Les mémoires manuscrits et inédits sont seuls admis au Concours. Ils devront être adressés, avant le 31 mai 1905, à M. le Secrétaire général de la Société, rue Suffren, 1.

Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur. Tout candidat qui se fera connaître sera de plein droit hors de concours.

Les prix consisteront en mentions honorables, médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or. Ils seront décernés dans la séance publique de 1905.

La Société Académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie sur leur demande.

Nantes, le 1^{er} décembre 1905.

Le Secrétaire général,
G. FERRONNIÈRE.

Le Président,
A. VINCENT.



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES GÉNÉRALES

POUR L'ANNÉE 1904

Séance du 14 janvier 1904

Installation du bureau.

Allocution de M. Picart, président sortant.

Allocution de M. Alexandre Vincent, président entrant.

Notice nécrologique sur le Dr Chachereau, par M. le Dr Hervouët.

Etude sur la langue internationale Esperanto, par M. le Dr Saquet.

Séance du 8 mars 1904

Admission de M. Guichard, au titre de membre résidant (M. Alexandre Vincent, rapporteur).

Communication de *Lettres inédites de Mélanie Waldor*, par M. le baron Gaëtan de Wismes.

Rapport sur la *Situation actuelle de la langue internationale Esperanto*, par M. le Dr Saquet.

Séance du 17 mai 1904

Admission de M. Guérin de la Grasserie, au titre de membre résidant (M. Julien Merland, rapporteur).

Admission de M. Barbotin, au titre de membre correspondant (M. le Dr Saquet, rapporteur).

Notice nécrologique sur M. Eugène Louis, professeur honoraire au Lycée de La Roche-sur-Yon, conservateur de la Bibliothèque publique de La Roche-sur-Yon, membre correspondant de la Société Académique, par M. Julien Merland.

Communication de *Lettres inédites de Mélanie Waldor* (suite), par M. le baron Gaëtan de Wismes.

Poésies, par M. A. Fink aîné.

Séance du 24 octobre 1904

Rapport de M. Georges Ferronnière sur *Les Chartes de fondation de l'aumônerie-hôpital de Montaigu (Bas-Poitou)*, par M. le Dr Mignen.

Communication par M. Guérin de la Grasserie de son ouvrage : *Essai sur la Psychologie du peuple breton*.

Séance solennelle du 16 décembre 1904

Discours de M. Alexandre Vincent, président.

Rapport de M. le baron Gaëtan de Wismes sur les travaux de la Société pendant l'année 1904.

Rapport de M. Pierre Baranger sur le concours des prix de l'année 1904.

• *Séance du 19 décembre 1904*

Admission de M. le Dr Jalaber, à titre de membre résidant (M. le Dr Saquet, rapporteur).

Admission à titre de membres correspondants de M. le Dr Stora et de M. le Dr Foveau de Courmelles (M. le Dr Saquet, rapporteur).

Nomination du Bureau pour 1905.

Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure

ANNÉE 1905

LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS

BUREAU

Président.....	MM. le Commandant Riondel, rue Lamoricière.
Vice Président	le Docteur Polo, rue Guibal, 2.
Secrétaire général....	P. Baranger, rue Thiers, 4.
Secrétaire adjoint....	Soullard, rue du Château, 10.
Trésorier	Delteil, tenue Camus, 7 bis.
Bibliothécaire	Viard, r. Chevreul, à Chantenay-s.-Loire.
Bibliothécaire adjoint.	A. Fink aîné, rue Crébillon, 19.
Secrétaire perpétuel .	le Docteur Hugé, rue Poissonnerie, 2.

Membres du Comité central

M. A. Vincent, président sortant

Agriculture, commerce, industrie et sciences économiques

MM. Deniaud, Andouard, Libaudière.

Médecine

MM. Hugé, Guillou, Polo.

Lettres, sciences et arts

MM. Feydt, baron Gaëtan de Wismes, D. Caillé.

Sciences naturelles

MM. Bureau, Citerne, Saquet.

Membre d'honneur

M. Hanotaux, de l'Académie Française.

SECTION D'AGRICULTURE

COMMERCE, INDUSTRIE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

MM.

Andouard, rue Olivier-de-Clisson, 8.

Delteil, tenue Camus, 7 bis.

Deniaud, à la Trémissinière.

Durand-Gasselín (Hippolyte), passage Saint-Yves, 19.

Goullin, place Général-Mellinet, 5.

Le Gloahéc, rue Mathelin-Rodier, 14.

Libaudière (Félix), rue de Feltre, 10.

Linyer, rue Paré, 1.

Merlant (Francis), tenue Camue, 39.

Panneton, boulevard Delorme, 38.

Péquín, place du Bouffay, 6.

Perdereau, place Delorme, 2.

Schowb (Maurice), rue du Calvaire, 6.

Viard, rue Chevreul, à Chantenay-sur-Loire.

Vincent (Léon), rue Guibal, 25.

Membre affilié

M. Merland (Julien)

SECTION DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

MM.

- Allaire, rue Santeuil, 5.
Blanchet, rue du Calvaire, 3.
Bossis, rue de Gigant, 2.
Bureau, rue Gresset, 15.
Chevallier, rue d'Orléans, 13.
Citerne, au Jardin des Plantes.
Filliat, rue Boileau, 11.
Gauducheau, passage Louis-Levesque, 15.
Gergaud, rue de Strasbourg, 46.
Gourdet, rue de l'Evêché, 2.
Grimaud, rue Colbert, 17.
Guillou, rue Jean-Jacques-Rousseau, 6.
Hervouet, rue Gresset, 15.
Heurtaux, rue Newton, 2.
Hugé, rue de la Poissonnerie, 2.
Jalaber, rue Henri-IV, 9.
Jollan de Clerville, rue de Bréa, 9.
Lacambre, rue de Rennes, 4.
Landois, place Sainte-Croix, 2.
Lefeuvre, rue Newton, 2.
Le Grand de la Liraye, rue Maurice-Duval, 3.
Léquier, rue Racine.
Mahot, rue de Bréa, 6.
Montfort, rue Rosière, 14.
Ollive, rue Lafayette, 9.
Poisson, rue Bertrand-Geslin, 5.
Polo, rue Guibal, 2.
Rouxéau, rue de l'Héronnière, 4.
Saquet, rue de la Poissonnerie, 25.
Simoneau, rue Lafayette, 1.
Sourdille, rue du Calvaire, 20.
Teillais, rue de l'Arche-Sèche, 35.
Viaud Grand-Marais, place Saint-Pierre, 4.
Vince, rue Garde-Dieu, 2.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES

M. Ferronnière (Georges), rue Voltaire, 15.

Membres affiliés

MM. Bureau, Jollan de Clerville, Viaud Grand-Marais.

SECTION DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

MM.

Baranger, rue Thiers, 4.

Boitard, rue Saint-Pierre.

Bothereau, rue Gresset, 1.

Bourdonnay, rue Voltaire, 4.

Caillé (Dominique), place Delorme, 2.

Dortel, rue de l'Héronnière, 8.

Eon-Duval, quai Brancas, 8.

Feydt, quai des Tanneurs, 10.

Fink, rue Crébillon, 19.

Guérin de la Grasserie, rue de Gigant, 14.

Guichard, rue Piron, 3.

F. Joüon fils, rue de Courson, 1.

Légrand, rue Royale, 14.

Leroux (Alcide), rue Mercœur, 9.

Liancour, rue Guépin, 2.

Livet, rue Voltaire, 25.

Mailcailloz, rue des Vieilles-Douves, 1.

Mathieu, rue des Cadeniers, 5.

Merland (Julien), place de l'Edit-de-Nantes, 1.

Morel, tenue Camus, 9.

Picart, rue Henri-IV, 6.

Riondel, place Lamoricière, 1.

Soullard, rue du Château, 10.

Tyrion, boulevard Amiral-Courbet, 8.

Vincent (Alexandre), rue Lafayette, 12.

Baron de Wismes (Gaëtan), rue Saint-André, 11.

Membres affiliés

MM. Hervouet, Linyer. Ollive, Delteil, Perdereau, Chevallier, F. Libaudière, F. Merlant.

LISTE DES MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Ballet, architecte à Châteaubriant.
 Barbotin, avenue Wagram, 154, Paris.
 Bouchet (Emile), à Orléans.
 Chapron (Joseph), à Châteaubriant.
 Daxor (René), à Brest.
 Delhoumeau, avocat, à Paris.
 Docteur Dixneuf, au Loroux-Bottereau.
 Docteur Foveau de Courmelles, rue de Châteaudun, 26, Paris.
 Gabier (Emmanuel), conseiller général à Rougé.
 Melle Gendron, au Pellerin.
 Glotin, avocat à Lorient.
 Docteur Guépin, à Paris.
 Guillotin de Corson, chanoine, à Bain-de-Bretagne.
 Hamon (Louis), publiciste à Paris.
 Hulewicz, officier de la marine russe.
 Ilari, avocat à la cour de Rennes.
 Melle Eva Jouan, à Belle-Ile-en-Mer.
 Lagrange, à la Préfecture de Police, à Paris.
 Abbé Landeau, à Rome.
 Docteur Macasio, à Nice.
 Moreau (Georges), ingénieur à Paris.
 Vicomte Odon du Hautais, à la Roche-Bernard.
 Oger, avoué à Saint-Nazaire.
 Priour de Boceret, à Guérande.
 Docteur Renoul, au Loroux-Bottereau.
 Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes.
 Docteur Stora, avenue Wagram, 62, Paris.
 Thévenot (Arsène), à Lhuitre (Aube).

TABLE DES MATIÈRES

~~~~~

*(La Société Académique déclare ne pas se rendre solidaire des idées et opinions émises par les auteurs dont les manuscrits ont été publiés dans ses Annales).*

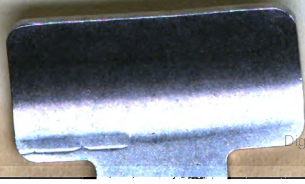
|                                                                                                                                            |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Allocution de M. Picart, président sortant.....                                                                                            | 7     |
| Allocution de M. Vincent, président entrant.....                                                                                           | 9     |
| Notice nécrologique sur M. Eugène Louis, par M. Julien Merland .....                                                                       | 12    |
| Essai d'une psychologie du Peuple Breton, par M. Raoul de la Grasserie .....                                                               | 20    |
| Poésies, par M. A. Fink aîné.....                                                                                                          | 110   |
| Lettres inédites de Mélanie Waldor, précédées d'une notice biographique, par M. le baron Gaëtan de Wismes.....                             | 115   |
| Poésies, par M <sup>lle</sup> Eva Jouan.....                                                                                               | 150   |
| Une Langue internationale : l'Espéranto, par M. le Docteur Saquet.....                                                                     | 158   |
| Etat actuel de l'Espéranto, par M. le Docteur Saquet.....                                                                                  | 170   |
| Etude sur Hippolyte de la Morvonnais, par M. Sarazin.....                                                                                  | 187   |
| Les exigences de la vigne dans la Loire-Inférieure, par M. A. Andouard.....                                                                | 237   |
| Situation du vignoble de la Loire-Inférieure en 1904, par M. A. Andouard.....                                                              | 254   |
| Discours de M. Vincent .....                                                                                                               | I     |
| Rapport sur la Vie et les Travaux de la Société Académique pendant l'année 1904, par M. le baron de Wismes, ancien secrétaire général..... | XVI   |
| Rapport de la Commission des Prix, sur le Concours de l'année 1904, par M. P. Baranger.....                                                | XLI   |
| Récompenses décernées aux Lauréats du Concours de 1904....                                                                                 | LXII  |
| Programme des prix pour 1905 .....                                                                                                         | LXIV  |
| Extraits des procès-verbaux.....                                                                                                           | LXVII |
| Liste des Membres résidents.....                                                                                                           | LXX   |
| Liste des Membres correspondants.....                                                                                                      | LXXIV |











Widener Library



3 2044 100 863 661

